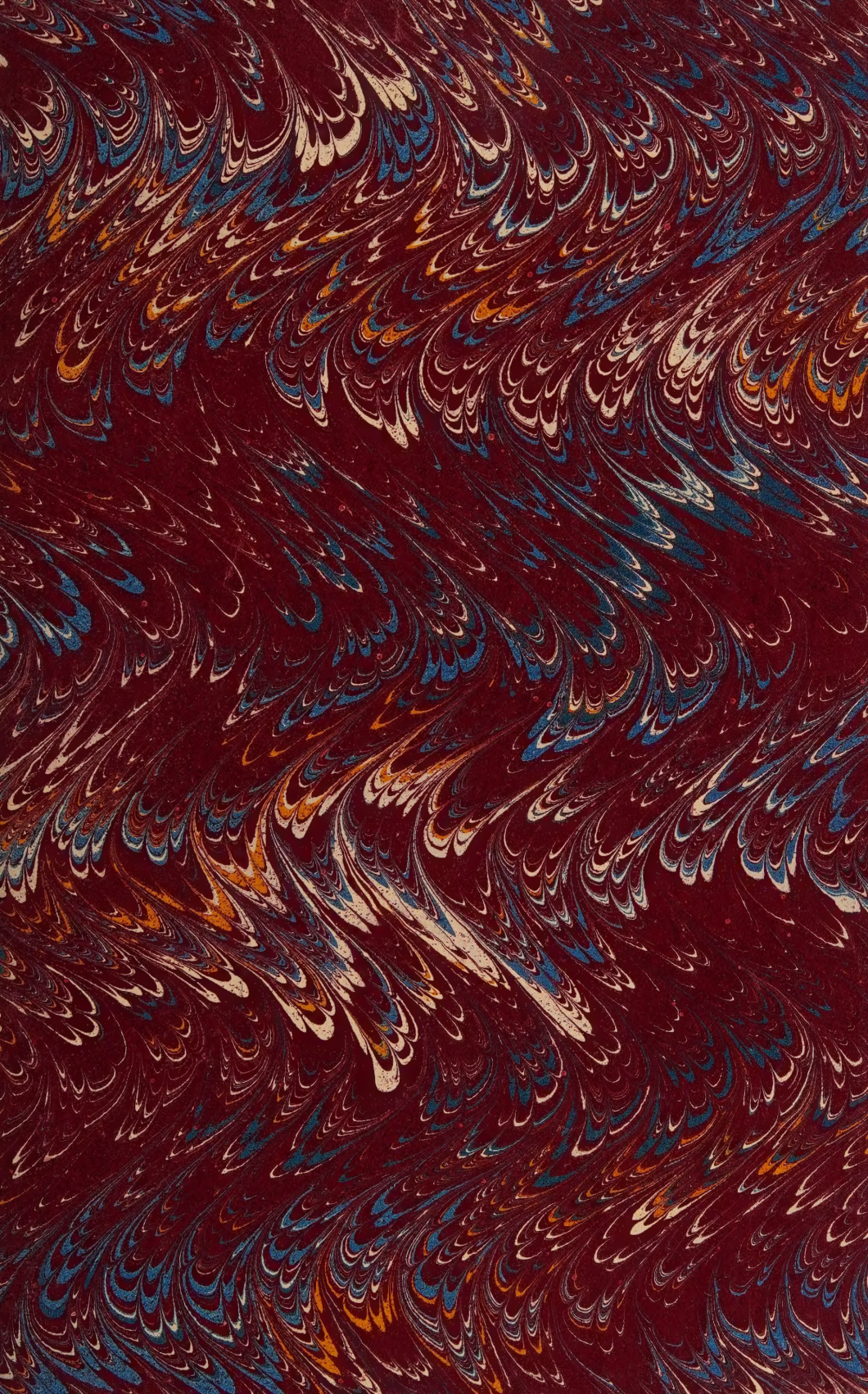

00 [Cd - Société]

414, 417

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/annuaire-bulletin-de-la-societe-de-lhistoire-de-france_1926

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1926

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS

—

1926

414

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modifications qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

Le Siège social de la Société est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; le libraire de la Société est M. Édouard Champion, quai Malaquais, n° 5.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

JUILLET 1926.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Marichal, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

Affaires étrangères (*Bibliothèque du ministère des*), [2764], représentée par M. G. Girard, ✻, conservateur, rue de l'Université, n° 130; correspondant, M. Flammarion, libraire, rue Rotrou, n° 4.

*Aicard (Albert), [2752], avocat, docteur en droit, à Marseille, rue de Paradis, n° 55.

Aisne (*Archives du département de l'*), [2687], à Laon, représentées par M. L. Broche, archiviste; correspondant, M^lle^ Marot, libraire, à Laon, rue de la Préfecture, n° 4.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Rolland, libraire, à Aix-en-Provence, cours Mirabeau, n° 23.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Albany (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Albon (marquis d'), [2562], château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

Alger (*Bibliothèque nationale d'*), [2761], représentée par M. G. Esquer, conservateur, à Alger, boulevard Victor-Hugo, n° 2; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli,

bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e).

Alpes-Maritimes (*Archives du département des*), [2808], à Nice, représentées par M. Latouche, archiviste; correspondant, M. Galliano, libraire, à Nice, rue Biscarra, n° 18 *bis*.

Amboix de Larbont (général d'), [2453], C. ✻, place Malesherbes, n° 24 (XVII^e).

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire.

André (Louis), [2694], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Paris, rue Dante, n° 6 (V^e).

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M^me Clec'h, libraire, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Aiguillerie, n° 2.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ch.-V. Langlois, O. ✻, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17 (VII^e).

Armstrong collège (*Bibliothèque d'*), [2821], à Newcastle upon Tyne (Angleterre).

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et C^ie, libraires, à Londres, W 1, Margaret street, n^os 34-36, Oxford Circus.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69 (VII^e).

Avezou (Robert), [2727], ancien membre de l'École des Hautes-Études hispaniques, archiviste de la Haute-Savoie, à Annecy, et à Paris, avenue de Boufflers, n° 5 (XVI^e).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Roumanille, libraire, à Avignon, rue Saint-Agricol, n° 19.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720]; correspondant, M. Pedone, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Baguenault de Puchesse (comte Raoul), [2653], à Sandillon (Loiret).

Bailhache (Georges), [2719], archiviste des Basses-Alpes, à Digne, et à Gennevilliers (Seine), place de la Mairie, n° 1.

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r Gustav Binz; correspondant, M. Eggimann, libraire, à Genève (Suisse), rue du Marché, n° 40.

Balsan (Robert), [2771], ✻, au château du Parc, à Châteauroux (Indre).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University »*, à) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Bapst (Edmond), [2255], C. ✻, ambassadeur de France, avenue Montaigne, n° 5 (VIII^e^).

Barante (baron de), [2806], conseiller d'ambassade, rue de la Tour, n° 131 (XVI^e^).

*Barbey-Ador (Frédéric), [2401], ✻, archiviste-paléographe, ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse en Belgique, à Bruxelles, boulevard du Régent, n° 20; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Barbier (Aimé), [2106], à Laval, place de Hercé, n° 33.

Barbier (E.-J.), [2677], O. ✻, au château de Boursonne (Oise).

Batiffol (Louis), [2626], ✻, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, n° 1 (IV^e^).

Baudrillart (S. G. Mgr Alfred), [2544], ✻, évêque d'Himéria, membre de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, n° 74 (VI^e^).

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Etchepare, bibliothécaire; correspondant, M^lle^ Jérôme, libraire à Bayonne.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8 (VIII^e^).

Beaure d'Augères (L.), [2613], à la Jonchère (Haute-Vienne).

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, M. Prévot, libraire, à Beauvais.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153 (VIII^e^).

Béhague (M^me^ la comtesse de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123 (VII^e^).

Belle (Joseph), [2680], propriétaire, à Bourbourg-Campagne (Nord).

Berger (docteur Jean), [2789], ✻, chirurgien des hôpitaux, avenue d'Iéna, n° 15 (XVI^e^).

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie*, à) (États-Unis), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Berlin (*Preussische Staats-bibliothek*, à), [2657]; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2650]; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin W 8, Behrenstrasse, n° 17.

Bernard, [2717], professeur agrégé d'histoire au collège Stanislas, rue de Fleurus, n° 22 (VI^e^).

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Th. Steck, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Brocandel, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 14.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

* Bessières (René), [2603], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 155 (IX^e^).

* Bézagu (Louis), [2624], ✻, à Bordeaux, cours d'Aquitaine, n° 61.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondant, M. Giraud-Badin, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219 (I^er^).

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bigard (Louis), [2683], rue Meyerbeer, n° 4 (IX^e^).

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue Marceau, n° 12 (VIII^e^).

Blanc (Alphonse), [2558], ancien avoué au tribunal civil de Brioude, rue de Rome, n° 27 (IX^e^), et à Neuilly-sur-Seine, rue Angélique-Vérien, n° 3.

Blanc (Augustin), [2818], receveur de l'enregistrement, à Sceaux (Seine), rue de Bagneux, n° 1.

Bléry (Albert), [2689], archiviste-paléographe, secrétaire-chef au secrétariat du Conseil municipal de Paris, rue Henri-Monnier, n° 25 (IX^e^).

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Vannier, libraire, à Blois, rue Porte-Chartraine, n° 9.

* Boislisle (Jean de), [2463], membre de la Société des Bibliophiles françois, avenue de Tourville, n° 1 (VII^e^).

Bonn (*Bibliothèque de l'Université de*), [2663], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Ludwig Röhrscheid, libraire, à Bonn.

* Bonneval (M^me^ la vicomtesse de), [2672], au château de Vimer, par Vimoutiers (Orne).

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Teulié, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Boucher (Henri), [2608], rue de Prony, n° 15 (XVII^e^).

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de Villersexel, n° 7 (VII^e^).

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

* Bourrilly (V.-L.), [2488], docteur ès lettres, professeur à la Faculté

des lettres d'Aix-Marseille, à Sainte-Marthe (Bouches-du-Rhône), boulevard Anatole de la Forge, n° 13.

* Bousquet (Henri), [2582], boulevard Raspail, n° 284 (XIV°).

Breslau (*Staats-und-Universitäts bibliothek*, à), [2658], représentée par le Directeur; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

Bricout-Algrain (Pierre), [2758], président du Comité Villars, à Denain (Nord), rue de Villars, n° 124.

Brière (Henry), [2706], ✻, rue Joseph-Bara, n° 5 (VI°).

Broglie (duc de), [2814], O. ✻, membre de l'Académie des sciences, rue de Châteaubriand, n° 27 (VIII°).

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de Solferino, n° 10 (VII°).

Broqua (comte Joseph-Jean de), [2681], au château de Prémeaux, par Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. le Bibliothécaire.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI°).

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Guillaume, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI°).

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI°).

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Ricard, libraire, à Cahors (Lot), boulevard Gambetta, n° 24.

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef.

* Castéja (comte Stanislas de), [2494], avenue de Friedland, n° 22 (VIII°).

Castellane (M^me^ la comtesse Jean de), [2444], rue de Babylone, n° 61 (VII°).

Cattand (Georges), [2733], avocat à la Cour d'appel, rue Sainte-Beuve, n° 8 (VI°).

* Celier (comte Léonce), [2582], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, au Chesnay (Seine-et-Oise), rue Saint-Joseph, n° 30.

Chabannes (comte Étienne de), [2822], à Campandré, par Aunay-sur-Odon (Calvados).

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30 *bis*.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8 (VIII°).

Chalandon (M^me^ Ferdinand), [2654], avenue Montaigne, n° 37 (VIII^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Cantinelli, bibliothécaire, au Palais-Bourbon; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Champion (Édouard), [2569], ✻, libraire-éditeur, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Champion (Pierre), [2736], ✻, archiviste-paléographe, rue Michelet, n° 4 (VI^e^).

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

* Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1 (VI^e^).

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. A. Lacoste, bibliothécaire; correspondant, M. Marcel Guillaumin, libraire, à Châteaudun.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Jules Massé, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux, place de la République, n° 10.

Chavane de Dalmassy (colonel), [2154], O. ✻, à Asnières (Seine), avenue La Lauzière, n° 8.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13 (VIII^e^).

Chicago (*Bibliothèque de l'University of Press*, à) (États-Unis), [2542], Ellis Avenue, n° 5750; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Clément (S. G. Mgr Maurice), [2750], archiviste-paléographe, évêque de Monaco, au palais épiscopal, à Monaco.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1937], représentée par M. J. Laude, bibliothécaire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Delaunay, libraire, à Clermont-Ferrand, avenue des États-Unis, n° 40.

Clouwez (Georges-Zéphir), [2799], président de l'Amicale Villars, à Denain (Nord).

Cochin (Henry), [2054], membre de l'Institut, ancien député, château de Mousseau, par Évry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

Cochin (colonel Pierre), [2652], O. ✻, rue de Grenelle, n° 123 (VII^e^).

Collinet (Paul), [2728], professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue Vavin, n° 26 (VI^e^).

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578], représentée par M. André Waltz, bibliothécaire; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, ✻, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Conigliano (colonel de), [2790], O. ✻, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), rue des Capucins, n° 1.

Contades (comte Gaston de), [2605], place du Palais-Bourbon, n° 9 (VII^e^).

* Conté (Maurice), [2315], ✻, à Nice (Alpes-Maritimes), rue Rossini, n° 19.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ✻, ancien officier d'état-major, rue Boissière, n° 78 (XVI^e^).

Cooper (miss Bessie Dean), [2674], professeur d'histoire à Hunter College, New-York (États-Unis d'Amérique), Park avenue; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2391], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Corre (A.), [2766], à New-York (États-Unis d'Amérique), 534 west 124th street; correspondant, M^lle^ L. Rivière, rue de Vaugirard, n° 298 (XV^e^).

Cossé-Brissac (Philippe de), [2777], élève de l'École nationale des chartes, rue de l'Université, n° 95 (VII^e^).

Costa de Beauregard (M^me^ la comtesse Carl), [2711], rue Barbet-de-Jouy, n° 9 (VII^e^).

* Couderc (Camille), [2425], ✻, chargé de cours à l'École nationale des chartes, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20 (I^er^).

Courcel (baron de), [2611], avenue Émile-Deschanel, n° 10 (VII^e^).

* Courcel (Valentin de), [2618], archiviste-paléographe, rue de Vaugirard, n° 20 (VI^e^).

Courteault (Henri), [2249], ✻, conservateur aux Archives nationales, rue Denis-Poisson, n° 7 (XVII^e^).

* Courtois (M^lle^ Louise), [2812], professeur à l'École expérimentale de l'Université de Columbia, à New-York City (États-Unis d'Amérique), 534, West 124th street.

Coville (Alfred), [2163], C. ✻, docteur ès lettres, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Edmond-Valentin, n° 5 (VII^e^).

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6 (IX^e^).

*Croÿ (vicomte Joseph de), [2614], archiviste-paléographe, au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut).

*D'Allemagne (Henri), [2121], O. ✠, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30 (VIII^e).

Dareste (Pierre), [2537], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

Darmstadt (*Landesbibliothek*, à), [2721], représentée par M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.

*Daumet (François), [2607], boulevard Raspail, n° 87 (VI^e).

Dauphin Humbert II (*la Société*), [2813], à Romans (Drôme), rue des Clercs, n° 3; représentée par M. le colonel Roux, président.

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], O. ✠, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'École nationale des chartes, rue de Courcelles, n° 24 (VIII^e).

Deloche (Maximin), [2640], au château de la Brillère, à Verrières (Vienne).

Depecker (abbé Louis), [2757], professeur d'histoire, à Boulogne-sur-Mer, rue d'Aumont, n° 18.

Desbois (Jacques), [2676], ingénieur-chimiste, rue du Maine, n° 3 (XIV^e).

*Des Cars (duc), [2775], avenue d'Iéna, n° 45 (XVI^e).

*Deschamps (Paul), [2704], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire de l'École nationale des chartes, rue Vaneau, n° 37 (VII^e).

*Des Forts (Philippe Feugère), [2221], ✠, archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (Somme).

Desjoyeaux (M^me^ Claude-Noël), [2710], rue du Bac, n° 108 (VII^e).

Des Méloizes (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Des Roys (marquis), [2617], boulevard de la Tour-Maubourg, n° 11 (VII^e).

Deux-Sèvres (*Archives du département des*), [2644], à Niort, représentées par M. Béguin, archiviste; correspondant, M. Baussay, libraire, à Niort, rue Victor-Hugo.

Diana (*la Société de la*), [2648], à Montbrison (Loire), représentée par M. Ennemond Rony, trésorier, à Montbrison.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. le conservateur; correspondant, M. Le Tremble, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place d'Armes, n° 1.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon, place d'Armes, n° 1.

Dopagne (Georges), [2688], libraire, à Spa (Belgique), rue du Marché, n° 10.

Doudeauville (M^me^ la duchesse de), [2498], rue de Varenne, n° 47 (VII^e^).

Downside Abbey (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près Bath (Somerset, Angleterre), représentée par le R. P. Bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Doyon (Pierre), [2549], rue Boissière, n° 26 (XVI^e^).

Dresde (*Sächsische Landesbibliothek*, à), [2659], représentée par M. le D^r^ Faas, directeur; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

* Driant (Georges), [2760], chef du contentieux et du domaine de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, à Denain (Nord), rue Duquesnoy, n° 91.

Ducaffy (M^lle^ Cécile), [2794], archiviste adjoint aux Archives de la Seine, quai Henri IV, n° 30 (IV^e^).

Du Hamel (Henri), [2609], docteur en droit, chargé de cours à la Faculté libre de droit d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue du Quinconce, n° 28.

Dumaine (M^me^ Charles), [2467], rue d'Alésia, n° 113 (XIV^e^).

Du Martin (Paul Doat), [2692], à Sceaux (Seine), castel Louis XIII, boulevard Colbert, n° 30.

Dumesnil (Pierre), [2637], au Havre (Seine-Inférieure), rue Joseph-Clerc, n° 6.

* Dumolin (Maurice), [2793], avenue Pierre I^er^ de Serbie, n° 16 (XVI^e^).

Dunkerque (*Bibliothèque de la ville de*), [2767], représentée par M. Baron, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* Dupont-Ferrier (Gustave), [2465], ✻, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale des chartes, rue Gay-Lussac, n^os^ 28 (V^e^).

Durfort (M^me^ la comtesse de), [2722], avenue Montaigne, n° 9 (VIII^e^), et au château de Combourg (Ille-et-Vilaine).

Durrieu (comte Jean), [2807], avenue Malakoff, n° 74 (XVI^e^).

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-

Loire), rue Donadieu de Puycharic, n° 22, représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. É. Mâle, ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. de Boccard, libraire, rue Médicis, n° 1 (VI^e^).

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Maurice Prou, O. ✻, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19 (V^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. G. Lanson, C. ✻, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45 (V^e^); correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VII^e^).

École normale supérieure d'institutrices (l'), [2784], représentée par M^me^ Grauvogel, directrice, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Griveau, bibliothécaire.

Escoffier (Maurice), [2781], ✻, libraire-éditeur, professeur à l'École des sciences politiques, rue Récamier, n° 1 (VII^e^).

Esmonin (Ed.), [2612], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, à la Tronche (Isère), villa Les Fauvettes.

Esneval (baron d'), [1942], au château d'Acquigny (Eure).

Espagny (M^me^ la vicomtesse de Laire d'), [2730], archiviste-paléographe, boulevard Haussmann, n° 172 (VIII^e^).

*Etchegoyen (comte G. d'), [2424], à Versailles, avenue Thiers, n° 2, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], place du Président-Mithouard, n° 5 (VII^e^).

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux (Eure), rue de Pannette; représentée par M. Hubert, trésorier, à Évreux, rue Saint-Léger, n° 7.

Eygun (François), [2811], archiviste-paléographe, à Poitiers (Vienne), rue Théophraste-Renaudot, n° 12.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fels (comte de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135 (VIII^e^).

Fels (Étienne), [2778], élève de l'École nationale des chartes, avenue de Suffren, n° 9 (VII^e^).

*Fenaille (Maurice), [2599], O. ✻, membre de l'Institut, rue de l'Élysée, n° 14 (VIII^e^).

FLIGEL (M^me^), [2738], rue Montaigne, n° 21 (VIII^e^).

FLORENCE (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. le Bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

*FLORIAN (comte Xavier DE), [2075], rue Royale, n° 8 (VIII^e^).

FORAS (comte J.-M. DE), [2796], au château de Thuyset, par Thonon (Haute-Savoie).

FOURNIER (Paul), [2731], O. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, professeur à la Faculté de droit, avenue de Breteuil, n° 71 (XV^e^).

FRAISSINET (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

FRANCMESNIL (Ludovic DE), [2649], rue de la Tour, n° 83, villa Guibert, n° 11 (XVI^e^).

FRÉMY (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue Casimir-Périer, n° 11 *bis* (VII^e^).

FRIBOURG (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Franz Handrich, bibliothécaire-administrateur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7 (VI^e^).

FROMAGEOT (Henri), [2214], C. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, au Chesnay (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

GALARD (marquis DE), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

*GALLAVRESI (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan (Italie), via Monforte, n° 35.

GALLOO (Édouard), [2802], notaire honoraire, boulevard Latour-Maubourg, n° 47 (VII^e^).

GENÈVE (*Bibliothèque publique et universitaire de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur.

GEOFFROY DE GRANDMAISON (Charles), [2815], président de la Société bibliographique, rue de Bellechasse, n° 47 (VII^e^).

GEOUFFRE DE LAPRADELLE (Albert), [2751], professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue Lecourbe, n° 2 (XV^e^).

GERMINY (comte Robert DE), [2526], avenue Montaigne, n° 51 (VIII^e^).

GERMON (Louis DE), [2007], au château de Labatut, par Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

GIRAUD (D^r^ G.), [2702], à Genillé (Indre-et-Loire).

GIROD DE L'AIN (Édouard), [2795], avenue du Président-Wilson, n° 24 *bis* (XVI^e^).

GONSE (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20 (XVII^e^).

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45 (VII^e).

Göteborg (*Stadsbibliotek, à*) (Suède), [2639]; correspondant, M. Vald. Rasmussen, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 168 (VI^e).

Goyau (Georges), [2703], ✻, membre de l'Académie française, rue de la Pompe, n° 36 (XVI^e).

Grammont (comte Théodule de), [2729], avenue de Friedland, n° 22 (VIII^e).

* Grand (Roger), [2339], professeur à l'École nationale des chartes, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Fleurus, n° 21 (VI^e), et à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Greenwich (*Bibliothèque de la Rosemary Hall School*, à) (Connecticut, États-Unis), [2539], représentée par Miss Ruutz Rees, directrice; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Royer, bibliothécaire; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Grison (Ernest), [2765], conservateur honoraire des hypothèques, maison d'Auro, à Saint-Laurent-de-Gosse, par Urt (Basses-Pyrénées).

Guébin (Pascal), [2580], professeur à l'École Lavoisier, boulevard Pereire, n° 235 (XVII^e).

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Tuetey, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Fournier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 264 (VII^e).

Guillaume (Joseph), [2162], ancien professeur aux Facultés catholiques de Lille, conservateur des archives et de la bibliothèque de la ville de Caen, à la Folie, près Caen (Calvados).

Guise (Mgr le duc de), [2543]; correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23 (VI^e).

* Hallé (M^me^ Daniel), née Valois, [2592], rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e).

Hanotaux (Gabriel), [2285], C. ✻, membre de l'Académie française, ancien ministre, avenue Hoche, n° 4 (VIII^e).

* Hanoteau (commandant Jean), [2530], ✻, cité Vaneau, n° 14 (VII^e).

Harcourt (comte Louis d'), [2798], O. ✻, avenue Bosquet, n° 9 (VII^e).

Hatt (Jacques), [2632], rue de Chazelles, n° 16 (XVII^e).

Haumont (Jacques), [2816], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Jacques, n° 52 (XIV^e).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], à Toulouse,

représentées par M. Faucher, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. A. Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure), place de l'Hôtel-de-Ville, n° 10.

Heidelberg (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2788], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. le Conservateur.

Herlaut (commandant), [2792], O. ✻, chef de la section historique de l'état-major de l'armée, rue de Prony, n° 97 (XVII^e^).

Hodjes, Figgis et C^ie^, [2172], libraires, à Dublin (Irlande), Nassau street, n° 20.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

* Hyde (James-H.), [2515], C. ✻, boulevard Lannes, n° 67 (XVI^e^).

Imécourt (M^me^ la marquise d'), [2817], rue Galilée, n° 39 (XVI^e^), et au château de Louppy-sur-Loison (Meuse).

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23 (VI^e^), représentée par M. Dehérain, ✻, conservateur; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74 (VI^e^); correspondant, MM. Lanore et Ducros, rue d'Assas, n° 48.

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Jallerange (comte de), [2714], au château de Jallerange, par Pagney (Jura).

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Jassemin (Henri), [2709], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Vaugirard, n° 212 (XV^e^).

Jaulme (André), [2718], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Jacques, n° 161 (V^e^).

* Jeanbernat (Emmanuel), [2664], docteur en droit, à Marseille, boulevard Chave, villa Doria.

* Jordan (Édouard), [2595], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Varenne, n° 48 (VII^e^).

* Joüon des Longrais (Frédéric), [2619], archiviste-paléographe, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Rennes, n° 145 (VI^e^).

Jousselin (Fernand), [2426], villa Guibert, rue de la Tour, n° 83 (XVI^e^).

Jura (*Archives départementales du*), [2809], à Lons-le-Saunier, représentées par M. C. Davillé, archiviste.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Universiié de*), [2782], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

La Barre de Nanteuil (vicomte Joseph de), [2769], au château de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx, par Évreux (Eure).

La Batut (Guy de), [2548], bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue Kléber, n° 67 (XVI^e^).

Laborde (comte Alexandre de), [2454], O. ✻, membre de l'Institut, président de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81 (VIII^e^).

La Caille (Gaston), [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50 (VIII^e^).

* Lacarelle (comte Durieu de), [2699], au château de Lagrillère, par Châtel-de-Neuvre (Allier).

Lacombe (comte Bernard de), [2725], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique, n° 30 (VII^e^).

Lacour-Gayet (Georges), [2716], O. ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut, professeur à l'École polytechnique, rue Jacob, n° 46 (VI^e^).

La Ferronnays (marquis de), [2501], ✻, député, rue de Grenelle, n° 118 (VII^e^).

La Force (duc de), [2500], membre de l'Académie française, rue Pierre-Charron, n° 55 (VIII^e^).

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (M^me^ la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12 (VIII^e^).

Lair (M^me^ Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8 (X^e^).

* La Morandière (Gabriel de), [2017], à Roujoux, par Contres (Loir-et-Cher).

Langlois (Charles-Victor), [2565], O. ✻, membre de l'Institut et du

Comité des travaux historiques, docteur ès lettres, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^).

Lanzac de Laborie (Léon de), [2615], rue de Varenne, n° 59 (VII^e^).

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], avenue Marceau, n° 10 (VIII^e^).

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93 (VII^e^).

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49 (VIII^e^).

La Rochefoucauld (M^me^ la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8 (VIII^e^).

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46 (VI^e^).

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], ✻, ancien ministre des Finances, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, rue Bayard, n° 4 (VIII^e^).

Lauer (Ph.), [2243], docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25 (XVI^e^).

Launac (comte de), [2684], rue de Presbourg, n° 7 (XVI^e^).

*Laurent (Jacques), [2623], bibliothécaire adjoint de la ville, à Dijon, rue Notre-Dame, n° 8.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Reymond, directeur.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24 (V^e^).

Lavollée (René), [2625], ✻, boulevard Haussmann, n° 162 (VIII^e^).

*Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16 (XVI^e^).

*Lecestre (Léon), [2112], ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Saint-Sulpice, n° 18 (VI^e^).

*Lefébure (Paul), [2383], rue de Logelbach, n° 7 (XVII^e^).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118 (VIII^e^).

Lemaire (D^r^ Louis), [2726], à Dunkerque (Nord), rue des Vieux-Remparts, n° 27.

*Lemaître (Henri), [2409], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Guénegaud, n° 11 (VI^e^).

Lemoisne (Paul-André), [2567], ✻, conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque nationale, à Neuilly-sur-Seine, villa Madrid, n° 7.

*Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, à Saint-Maurice, par Baix (Ardèche).

Levillain (Léon), [2647], ✻, professeur agrégé d'histoire au lycée Janson de Sailly, avenue de la Muette, n° 87 (XVI^e).

Lévis-Mirepoix (duc de), [2583], au château de Léran (Ariège); correspondant, M. Olive, régisseur.

*Lévis-Mirepoix (comte Guy de), [2743], rue Charles-Lamoureux, n° 5 (XVI^e).

Lhéritier (Michel), [2820], docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire, rue du Printemps, n° 5 (XVII^e).

*L'Horme (baron de), ✻, [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

Liége (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Bérenger, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15 (VI^e).

Ligugé (*Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par Dom Gaston Charvin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VII^e).

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. le Trésorier des Facultés, à Lille, boulevard Vauban, n° 60.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire.

Londres (*le British Museum, Department of Printed Books, à*) [2666]; correspondant, M. Ed. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et C^ie, libraires, à Londres, W 1, Margaret street, n^os 34-36, Oxford Circus.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craib, bibliothécaire; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W., Princes street, n° 1.

Londres (*Bibliothèque de la Chambre des communes*, à), [2588]; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W., Princes street, n° 1.

LONDRES (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2685], South Kensington, S. W., représentée par M. Reginald-A. Rye, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

LORIÈRE (Ed. DE), [2323], ancien officier de cavalerie, au Mans, rue Saint-André, n° 10.

LOUIS-LE-GRAND (*Bibliothèque du lycée*), [2735], représentée par M. Ferté, O. ✻, proviseur, rue Saint-Jacques, n° 123 (V^e^).

LOUP (Victor), [2819], ingénieur des arts et manufactures, rue Erlanger, n° 16 (XVI^e^).

LOUVAIN (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. Van Cauwenberghe, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

LUGAGNE (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

LUND (*Bibliothèque de l'Université*, à) (Suède), [2629], représentée par M. Ewald Ljunggren, bibliothécaire en chef.

LUPPÉ (marquis DE), [2309], ✻, membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29 (VII^e^).

LYON (Ernest), [2504], archiviste-paléographe, rue de Courcelles, n° 87 (XVII^e^).

LYON (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. V. Renaux, libraire, à Lyon, rue de la Charité, n° 6.

LYON (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. Joly, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Phily, libraire, à Lyon, place Bellecour, n° 8.

LYON (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. L. Bernard, secrétaire, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25.

MADELIN (Louis), [2696], ✻, docteur ès lettres, député des Vosges, avenue Mozart, n° 123 (XVI^e^).

*MAGNE (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Victor-Hugo, n° 132 (XVI^e^).

MALLET (Alfred), [2720], ✻, archiviste-paléographe, secrétaire général du *Figaro*, rond-point des Champs-Élysées, n° 14 (VIII^e^).

MANCHESTER (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. H. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. A.-G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

MANCHESTER (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Croville-Morand, libraire, rue de la Sorbonne (V^e^).

*MANDROT (M^me^ Bernard DE), [2630], avenue du Président-Wilson, n° 42 (XVI^e^).

Manneville (comte Henri de), [2713], O. ✻, ancien ministre de France à Bucarest, rue de Varenne, n° 63 (VII^e^).

*Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 3.

Mareuse (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81 (VIII^e^).

*Marguerittes (baron de), [2622], O. ✻, capitaine d'artillerie, détaché au ministère de la Guerre, avenue de Suffren, n° 160 (XV^e^).

*Marichal (Paul), [2665], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, à Sceaux (Seine), avenue de Paris, n° 11.

Marichalar (Carlos de), [2754], à Versailles, avenue de Paris, n° 10.

Marine (*Bibliothèque du service historique du ministère de la*), [1102], avenue Octave-Gréard, n° 3 (VII^e^) ; correspondant, M. Fournier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 264 (VII^e^).

Marion (Marcel), [2740], ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Claude-Bernard, n° 79 (V^e^).

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Billioud, bibliothécaire; correspondant, M. Tacussel, libraire, à Marseille, rue Paradis, n° 54.

Maumené (colonel), [2621], ✻, boulevard Delessert, n° 15 (XVI^e^).

Maupas (comte de), [2712], avenue d'Orsay, n° 3 (VII^e^).

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, C. ✻, administrateur, quai Conti, n° 23 (VI^e^); correspondant, M. Émile-Paul, libraire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 100 (VIII^e^).

Mély (F. de), [2096], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoille, n° 26 (VIII^e^), et au Mesnil-Germain (Calvados).

Metz (*Bibliothèque de la ville de*), [2690], représentée par M. R. Clément, conservateur.

Meurgey (Jacques), [2708], ✻, archiviste-paléographe, attaché au Musée des arts décoratifs, rue de Courcelles, n° 113 (XVII^e^).

Meuse (*Archives du département de la*), [2783], à Bar-le-Duc, représentées par M. M. Rousset, archiviste.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Henri-Heine, n° 24 (XVI^e^).

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Milan.

*Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue Rapp, n° 23 (VII^e^).

Mirot (Léon), [2374], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Cardinal-Mercier, n° 1 (IX^e^).

Mithouard (M^me^), [2756], place du Président-Mithouard, n° 10 (VII^e^).

Moll (Robert), [2800], archiviste-paléographe, à Zurich (Suisse), Lavaterstrasse, n° 50.

Monaco (S. A. S. Mgr le prince Pierre de), [2741], au palais de Monaco.

Monaco (S. A. S. M^me^ la princesse héréditaire de), [2742], au palais de Monaco.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Louis de Castro, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53 (VIII^e^).

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37 (XVI^e^), et château d'Ouilly, par Brandon (Saône-et-Loire).

Montmorand (vicomte de), [2586], rue de Lubeck, n° 31 (XVI^e^).

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Montréal (*Bibliothèque Saint-Sulpice*, à) (Canada), [2574], représentée par M. E. Fauteux, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

* Moranvillé (Henri), [1047], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112 (XVII^e^).

Morel (Maurice), [2732], avocat à la Cour d'appel, rue Madame, n° 63 (VI^e^).

Moretus-Plantin (abbé Henri), [2669], professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres, à Namur (Belgique), rue de Bruxelles, n° 57; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Morhardt (Mathias), [2824], homme de lettres, rue Monsieur-le-Prince, n° 8 (V^e^).

Mun (marquis Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Victor-Hugo, n° 81 (XVI^e^); correspondant, M. George Flamand, boulevard Saint-Germain, n° 227 (VII^e^).

Munich (*Bayerische Staats Bibliothek*, à), [2656], représentée par M. Schnorr von Carolsfeld, directeur général; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7 (VI^e^).

Mussy (le R. P. Henry Guéneau de), [2596], des Dominicains enseignants, rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Nadaillac (comte J. de), [2418], ✻, capitaine d'artillerie breveté, avenue Bosquet, n° 15 (VII^e^).

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Pélerin, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Pitet, bibliothécaire; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 118 (VI^e^).

Naples (*Bibliothèque de l'Institut français, à*), [2645], piazza San-Domenico-Maggiore, n° 12; représentée par M. Paul-Marie Masson, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

*Nathan (Alexis), [2646], ✻, à Thorigny (Seine-et-Marne), rue de la Madeleine, n° 30.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28 (VII^e^); correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

*Nervo (baron Jean de), [2510], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 41 *bis* (VII^e^).

Neuburger (André), [2744], rue Pierre-le-Grand, n° 6 (VIII^e^).

Neuchâtel (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [2631], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Neuflize (baron de), [2464], rue Lafayette, n° 31 (IX^e^).

Nevers (*Bibliothèque de la ville de*), [2823], représentée par M. P. Destray, bibliothécaire; correspondant, M. G. Huré, libraire, à Nevers.

Newhaven (*Yale University*, à) (Connecticut, États-Unis), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

New-York (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2556], Fifth Avenue, n° 476; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

*New-York (*Bibliothèque de l'Université de*), [2773], University Height à New-York (États-Unis d'Amérique), représentée par M. Jones, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Nice (*Bibliothèque de la ville de*), [2797], représentée par M. Levrot, bibliothécaire; correspondant, M. Verdollin, libraire, à Nice, rue Hôtel-des-Postes, n° 23.

Nicolay (comte Antoine de), [2175], rue de Lille, n° 80 (VII^e^).

Nimes (*Bibliothèque de la ville de*), [2671], représentée par M. J. de Loye, conservateur; correspondant, M. Boniol-Béchard, libraire, à Nîmes, rue Alphonse-Daudet, n° 12.

Nouvelle-Orléans (*Howard Memorial library*, à La) (États-Unis), [2536], représentée par M. William Beer, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Omont (Henry), [1992], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17 (XVI^e^).

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. André Bouvier, bibliothécaire; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15 (V^e^).

Orléans et Bragance (S. A. I. et R. le prince Pierre d'), [2774], au château d'Eu (Seine-Inférieure).

Ormesson (comte Wladimir d'), [2682], au château d'Ormesson, par Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Oxford (*Bibliothèque du Brasenose college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. A.-G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue d'Artois, n° 26 (VIII^e^); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Pange (comte Jean de), [2749], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 55 (VII^e^).

Pannier (Jacques), [2260], docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, ancien directeur de l'École préparatoire de théologie, bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, rue des Saints-Pères, n° 54 (VII^e^).

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22 (V^e^).

Paris (*Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de la ville de*), [135], représenté par M. Marcel Poëte, ✻, directeur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné, n° 29 (III^e^).

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Barrau-Dihigo, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parker et fils, [2635], libraires, à Oxford (Angleterre), Broad street, n° 27.

Parme (*Bibliothèque Palatine de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

Passy (Robert), [2745], avenue de Messine, n° 27 (VIII^e^).

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. de Zangroniz, bibliothécaire; correspondant, M. Massignac, libraire, à Pau, rue Henri IV, n° 3.

Pelain (Pierre), [2555], à Bordeaux (Gironde), rue Calvé, n° 19.

Pélissier (Jean-F.), [2679], à Marseille, quai de Rive-Neuve, n° 14.

*Pell (Herbert), [2772], à New-York (États-Unis d'Amérique), East 94th street, n° 20.

Péreire (Alfred), [2572], ✻, faubourg Saint-Honoré, n° 35 (VIII^e).

Perrat (Ch.), [2770], archiviste-paléographe, à Lyon, rue Joséphin-Soulary, n° 40.

Perrot (Ernest), [2734], professeur à la Faculté de droit de Strasbourg, chargé de cours à la Faculté de droit de Paris, rue Denfert-Rochereau, n° 24 (V^e).

Petit-Dutaillis (Charles), [2633], O. ✻, docteur ès lettres, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office des universités françaises, boulevard Raspail, n° 96 (VI^e).

Philadelphie (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie*, à), [2563] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e).

Picard (Auguste), [2455], libraire-éditeur, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

*Plattard (Jean), [2697], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, à Poitiers (Vienne), boulevard du Pont-Achard, n° 49 *bis*.

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e).

Pommereau (de), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65 (XVI^e).

*Postes et télégraphes (*Bibliothèque du Ministère des*), [2702], rue de Grenelle, n° 107 (VII^e), représentée par M. Vaillé, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

*Poupardin (René), [2528], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, professeur honoraire à l'École des chartes, ancien directeur à l'École pratique des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 72 (V^e).

*Pourtalès (comte Hubert de), [2406], à Neuilly-sur-Seine, boulevard Victor-Hugo, n° 50.

Pouthas (Charles-H.), [2715], docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Janson-de-Sailly, rue Malar, n° 14 (VII^e).

Prague (*Bibliothèque de l'Université de*), [2628], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Topic, libraire à Prague, rue Narodni, n° 11.

Prentout (Henry), [2662], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, place de la Mare, n° 17.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

PRIEUR (Albert), [2643], boulevard Malesherbes, n° 76 (VIII^e).

PRINCETON (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2655], à Princeton (New-Jersey, États-Unis); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

* PRINET (Max), [2242], ✻, directeur à l'École pratique des hautes études, auxiliaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

* PROU (Maurice), [2594], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, directeur de l'École nationale des chartes, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Madame, n° 75 (VI^e).

REINACH-FOUSSEMAGNE (M^me^ la comtesse DE), [2755], ✻, rue de Courcelles, n° 62 (VIII^e).

RENARD (Julien), [2759], secrétaire du Comité Villars, à Denain (Nord), rue Thiers, n° 31.

RENNES (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, M. Malbrand, libraire, quai Émile Zola, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

REY (Léon), [2581], archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11 (XVI^e).

RHÔNE (*Archives du département du*), [2597], à Lyon, représentées par M. Faure, archiviste; correspondant, MM. Desvignes et C^ie^, libraires, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, n^os^ 36-42.

* RICHÉ (Georges), [2560], avenue de La Bourdonnais, n° 18 (VII^e).

RITTER (Georges), [2787], archiviste aux Archives nationales, boulevard de Port-Royal, n° 50 (V^e).

ROANNE (*Bibliothèque du Musée Déchelette, à*), [2791], à Roanne (Loire), rue d'Albon, n° 16; représentée par M. Albert Déchelette, conservateur; correspondant, M. Lauxerois, libraire, à Roanne, rue du Lycée, n° 40.

ROMANA DI STORIA PATRIA (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane, piazza Chiesanuova, représentée par M. le professeur Pietro Fedele, trésorier.

ROME (*Biblioteca nazionale Vittorio-Emanuele*, à), [2584], représentée par M. G. Bonazzi, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

ROTHSCHILD (baron Edmond DE), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41 (VIII^e).

ROTHSCHILD (baron Henri DE), [2222], rue André-Pascal (la Muette) (XVI^e).

ROTHSCHILD (M^me^ la baronne James DE), [1962], avenue de Friedland, n° 42 (VIII^e).

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse,

bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Jeanne-d'Arc, n° 11.

* Roussier (Paul), [2461], bibliothécaire-archiviste du ministère des Colonies, rue Dupont-des-Loges, n° 8 (VII^e^).

Roussigné (Charles), [2589], rue Bayard, n° 8 (VIII^e^).

* Roy (le R. P. Joseph), [2698], bibliothécaire du couvent des Franciscains, à Québec (Canada), rue de l'Alverne, n° 33; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

* Roy (Maurice), [2008], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20 (VII^e^).

Roy (Paul), [2585], docteur en médecine, rue Hautefeuille, n° 19 (VI^e^).

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], ✻, attaché d'ambassade, rond-point des Champs-Élysées, n° 9 (VIII^e^).

Saint-Andrews (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. André Barroux, bibliothécaire; correspondant, librairie de l'Humanité, rue Lafayette, n° 120.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangibeaud, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Saint-Firmin (M^lle^ Jane Hazon de), [2487], au château de Palleau, à Levet (Cher).

Saint-Léger (A. de), [2574], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Lille (Nord), rue de Paris, n° 60.

Saint-Maurice (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Aug. Blanc, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Richet, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Saint-Wandrille (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2318], représentée par Dom Pierdait, au Réray, par Villeneuve-sur-Allier (Allier).

Salesses (Émile), [2804], C. ✻, gouverneur des colonies en retraite, rue La Fontaine, n° 64 (XVI^e^).

* Samaran (Charles), [2668], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, avenue Gourgaud, n° 8 (XVII^e^).

Schallier (Léon), [2746], notaire, à Bourbourg (Nord).

Schonen (baron E. de), [2385], manoir de Lesbi'ch, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Seillière (baron Léon), [2366], avenue George V, n° 41 (VIII^e).

Seine (*Archives du département de la*), [2805], quai Henri IV, n° 30, représentées par M. Barroux, ✻, archiviste en chef.

Seine-et-Oise (*Archives du département de*), [2695], à Versailles, rue Neuve, n° 2, représentées par M. A. Lesort, ✻, archiviste; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

* Sémichon (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général honoraire des finances, rue Cassette, n° 27 (VI^e).

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Piogey, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Flammarion, libraire, rue Rotrou, n° 4 (VI^e).

Serpette (abbé E.), [2678], curé de Cartigny (Somme).

Servois (Gustave), [1136], C. ✻, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101 (VIII^e).

Sessevalle (François de), [2667], boulevard Haussmann, n° 159 (VIII^e).

Sigwalt (Armand), [2610], architecte, rue de la Pompe, n° 6 (XVI^e).

Société d'histoire générale, [2446], représentée par M. le Président, au Cercle de l'Union, boulevard de la Madeleine, n° 11 (I^er).

* Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40 (VII^e).

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight, Angleterre); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

* Sommier (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57 (VII^e).

* Soucaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Soulange-Bodin (Henri), [2768], rue d'Aguesseau, n° 18 (VIII^e).

Stalport (Robert), [2810], directeur adjoint de l'American Express Company, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), avenue de Longchamp, n° 19.

Stanford-University (*Bibliothèque de l'Université de*), [2686], à Stanford-University (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e).

Stanislas (*Bibliothèque du collège*), [2779], représentée par M. le Directeur, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 22 (VI^e).

* Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Clifton-Bristol (Angleterre), College road, n° 22.

* Stein (Henri), [2084], ✻, chargé de cours à l'École nationale des chartes, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38 (V^e).

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. Collijn, O. ✻, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Wickersheimer, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

* Sundt (Charles), [2801], à Satigny, près Genève (Suisse), villa Baia.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2 (VII^e^), et au château du Lude (Sarthe).

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

* Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4 (XV^e^).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], représentée par M. Rébelliau, O. ✻, membre de l'Institut, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5 (XVI^e^).

Thomé de Maisonneufve (Paul), [2785], ✻, à Lyon, place Carnot, n° 8.

Thuy (général Brasier de), [2620], O. ✻, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 104.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Galabert, bibliothécaire, à Toulouse, rue Lakanal, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5 (VII^e^).

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troubat (Alexandre), [2762], ✻, à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M^lle^ Aubert, bibliothécaire; correspondant, M. Paton, libraire, à Troyes (Aube), rue Général-Saussier, n^os^ 27-29.

Tual (Lucien), [2660], avoué près le tribunal de la Seine, rue Lavoisier, n° 4 (VIII^e^).

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Turin (*Bibliothèque nationale*, à) (Italie), [2347], représentée par

M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Turin, via Carlo Alberto, n° 3.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. J.-M. Hulth, bibliothécaire en chef.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7 (VI^e^).

Vaïsse, [2673], avenue Pierre I^er^ de Serbie, n° 41 (VIII^e^).

* Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^).

Valois (Charles), [2593], archiviste-paléographe, rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Valous (Guy de), [2636], bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, n° 10 (V^e^).

Vannier (Jean), [2753], à Rouen, rue Jeanne-d'Arc, n° 9, et à Paris, rue Beaubourg, n° 30 (III^e^).

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], représentée par Mgr Mercati, préfet, à Rome; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Vendée (*Archives du département de la*), [2693], à La Roche-sur-Yon, représentées par M. Pascal Lanco, archiviste; correspondant, M. Alexis Robin, libraire, à La Roche-sur-Yon, rue Stéphane-Guillemé, n° 5.

Vendôme (S. A. R. M^me^ la duchesse de), née princesse Henriette de Belgique, [2780], à Neuilly-sur-Seine, rue Borghèse, n° 26.

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521], représentée par M. C. Frati, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Verhaegen (baron Paul), [2803], conseiller à la cour de cassation du royaume de Belgique, à Boitsfort (Belgique).

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Hirschauer, bibliothécaire; correspondant, M. Jousse, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

* Viard (Jules), [2188], ✻, conservateur aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vielliard (M^lle^ Jeanne), [2739], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Paris, avenue de l'Observatoire, n° 36 (XIV^e^).

Viénot (John), [2700], ✻, pasteur de l'Église réformée, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, rue Denfert-Rochereau, n° 83 (XIV^e^).

Vignard, [2763], à La Haye-Eder, par Missillac (Loire-Inférieure).

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], G. O. ✻, ministre plénipotentiaire de Belgique, correspondant de l'Institut, rue de Presbourg, n° 12 (XVI^e^).

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Marie, bibliothécaire, à Vire, rue de l'Hospice, n° 56.

* Vogüé (marquis de), [2748], ✻, rue Fabert, n° 2 (VII^e^).

Walckenaer (baron), [2506], O. ✻, inspecteur général des Mines, boulevard Saint-Germain, n° 218 (VII^e^).

Warenghien (baron Camille de), [2661], à Dunkerque (Nord), rue Emmery, n° 18.

* Warzée d'Hermalle (M. Le Maire de), [2638], conseiller d'ambassade de S. M. le Roi des Belges, chargé d'affaires de Belgique au Japon, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue Maraîchère, n° 27.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

* Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10 (IX^e^).

Zurich (*Zentral bibliothek*, à) (Suisse), [1830], représentée par M. le D^r^ Hermann Escher, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— nationale, à Alger, [M. Esquer, n° 2761].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [M. Ledieu, n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. le bibliothécaire, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr G. Binz, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— des Archives de la Meuse, à Bar-le-Duc, [M. Rousset, n° 2783].
— de la ville de Bayonne, [M. Etchepare, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— de l'État, à Berlin, [M. le Directeur, n° 2657].
— de l'Université de Berlin, [M. le bibliothécaire, n° 2650].
— de la ville de Berne, [M. Th. Steck, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. le bibliothécaire, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Teulié, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— de la ville de Bourges, [M. le bibliothécaire, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [M. le Directeur, n° 2658].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la ville de Caen, [M. Guillaume, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. A. Lacoste, n° 1855].
— de la ville de Chateauroux, [M. J. Massé, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University of Press, à Chicago, [n° 2542].

Bibliothèque de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].
— de la ville de Colmar, [M. A. Waltz, n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— de Darmstadt, [n° 2721].
— de la ville de Dieppe, [M. le bibliothécaire, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— de l'État saxon, à Dresde, [M. le Dr Faas, n° 2659].
— de la ville de Dunkerque, [M. Baron, n° 2767].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Griveau, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. Hubert, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de l'École normale supérieure d'institutrices, à Fontenay-aux-Roses, [Mme Grauvogel, n° 2784].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. Handrich, n° 2482].
— publique et universitaire de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de la ville de Göteborg, [M. le bibliothécaire, n° 2639].
— de la Rosemary Hall School, à Greenwich, [Miss Ruutz Rees, n° 2539].
— de la ville de Grenoble, [M. Royer, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de la ville du Havre, [M. le bibliothécaire, n° 1193].
— de l'Université de Heidelberg, [M. le Directeur, n° 2788].
— de l'Université de Helsingfors, [M. le Conservateur, n° 2349].
— de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— de l'Université de Kiel, [M. le Directeur, n° 2782].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— des Archives de l'Aisne, à Laon, [M. Broche, n° 2687].
— des Archives de la Vendée, à La Roche-sur-Yon, [M. Lanco, n° 2693].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. Reymond, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Liége, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Gaston Charvin, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. le trésorier, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. le bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. le bibliothécaire, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— du British Museum, à Londres, [n° 2666].

Bibliothèque d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de la Chambre des Communes, à Londres, [n° 2588].
— de l'Université, à Londres, [M. Reginald-A. Rye, n° 2685].
— des Archives du Jura, à Lons-le-Saunier, [M. Davillé, n° 2809].
— de l'Université de Louvain, [M. Van Cauwenberghe, n° 812].
— de l'Université de Lund, [M. E. Ljunggren, n° 2629].
— de la ville de Lyon, [M. Joly, n° 2211].
— des Archives du Rhône, à Lyon, [M. Faure, n° 2597].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. L. Bernard, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville de Marseille, [M. Billioud, n° 1684].
— de la ville de Metz, [M. Clément, n° 2690].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Louis de Castro, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. Labande, n° 2254].
— de la Société de la Diana, à Montbrison, [M. Rony, n° 2648].
— de l'Université de Montpellier, [M. Bel, n° 2045].
— de Saint-Sulpice, à Montréal, [M. E. Fauteux, n° 2574].
— de l'État bavarois, à Munich [M. Schnorr von Carolsfeld, n° 2656].
— de la ville de Nancy, [M. Pélerin, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Pitet, n° 2062].
— de l'Institut français, à Naples [M. Masson, n° 2645].
— de la ville de Neuchâtel, [M. le bibliothécaire, n° 2631].
— de la ville de Nevers, [M. P. Destray, n° 2823].
— d'Armstrong College, à Newcastle upon Tyne, [2821].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— de l'Université de New-York, [M. Jones, n° 2773].
— de la ville de Nice, [M. Levrot, n° 2797].
— des Archives des Alpes-Maritimes, à Nice, [M. Latouche, n° 2808].
— de la ville de Nimes, [M. de Loye, n° 2671].
— des Archives des Deux-Sèvres, à Niort [M. Béguin, n° 2644].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— de la ville d'Orléans, [M. A. Bouvier, n° 2100].
— du Brasenose College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— des Archives de la Seine, à Paris, [M. Barroux], n° 2805].

Bibliothèque de l'ordre des Avocats de Paris, [n° 720].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Cantinelli, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Bouvy, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [M. le Directeur, n° 2324].
— de l'Institut catholique de Paris, [M. l'abbé Langlois, n° 2207].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Dehérain, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. de Porto-Riche, n° 767].
— du Collège Stanislas, à Paris, [M. le Directeur, n° 2779].
— du lycée Louis-le-Grand, à Paris, [M. le Proviseur,
— n° 2735].
— du Ministère des Affaires étrangères, à Paris, [M. Girard, n° 2764].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Tuetey, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [n° 1102].
— du Ministère des Postes et télégraphes, à Paris, [M. Vaillé, n° 2702].
— nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [n° 2317].
— du Sénat, à Paris, [M. Piogey, n° 956].
— de la Société d'histoire générale, [n° 2446].
— de l'Université de Paris, [M. Barrau-Dihigo, n° 767].
— royale de Parme, [M. Alvisi, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. de Zangroniz, n° 1592].
— de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, [n° 2563].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, n° 2094].
— de l'Université de Prague, [n° 2628].
— de l'Université de Princeton, [n° 2655].
— de la ville de Reims, [M. Loriquet, n° 2135].
— de la ville et de l'Université de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— du Musée Déchelette, à Roanne, [M. A. Déchelette, n° 2791].
— de la Société Dauphin Humbert II, à Romans, [M. le colonel Roux, n° 2813].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— nationale Victor-Emmanuel, à Rome, [M. Bonazzi, n° 2584].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [M. Fedele, n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [Mgr Mercati, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Labrosse, n° 2012].

Bibliothèque de la Cour d'appel de Rouen, [M. le Questeur, n° 1884].
— de l'Université de Saint-Andrews, [M. Maitland-Anderson, n° 2484].
— de la ville de Saint-Denis, [M. A. Barroux, n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maurice, [Dom Aug. Blanc, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. Richet, n° 2185].
— de l'abbaye de Saint-Wandrille, [Dom Pierdait, n° 2318].
— de la ville de Saintes, [M. Dangibeaud, n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [Dom Cagin, n° 1661].
— de l'Université de Stanford-University, [M. le Bibliothécaire, n° 2686].
— royale de Stockholm, [M. Collijn, n° 2481].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Wickersheimer, n° 2300].
— de Downside Abbey, à Stratton-on-the-Fosse, [M. le Bibliothécaire, n° 2573].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Galabert, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Faucher, n° 2069].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M^lle^ Aubert, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. J.-M. Hulth, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— des Archives de Seine-et-Oise, à Versailles, [M. Lesort, n° 2695].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Hirschauer, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Marie, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— centrale de Zurich, [M. le D^r^ H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Comité des travaux historiques, au Ministère de l'Instruction publique.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 47.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société Académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation, à Belfort.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 54.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts, à Bar-le-Duc.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, au palais du Louvre.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Academia nacional de la Historia, à Caracas (Venezuela).

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Institut archéologique liégeois, à Liége.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Société philosophique et littéraire, à Leeds (Angleterre).

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1927.	1928.
MM. Beauchesne (de).	MM. Aubry-Vitet.
Contenson (de).	Courteault.
Coville.	Dupont-Ferrier.
Goyau.	Lanzac de Laborie (de).
Lacour-Gayet.	La Roncière (de).
La Force (de).	Lavollée.
Pannier.	Marichal.
Poupardin.	Prou.
Servois.	Roy (M.).
Viard.	Stein.

1929.	1930.
MM. Boulay de la Meurthe.	MM. Boislisle (de).
Couderc.	Cochin (H.).
Delaborde.	Jordan.
Hanotaux.	Laborde (de).
Langlois (Ch.-V.).	Lasteyrie (de).
Lefèvre-Pontalis (G.).	Lecestre.
Levillain.	Moranvillé.
Madelin.	Omont.
Mirot.	Prinet.
Vaissière (de).	Sœhnée.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1926.

Président	MM. C. Couderc.
Vice-Présidents	Duc de la Force et M. Roy.
Secrétaire	H. Courteault.
Secrétaire adjoint . .	J. de Boislisle.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire	P. Marichal.
Censeurs	Ch. Samaran et H. Soulange-Bodin.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Boulay de la Meurthe.	Dupont-Ferrier.
H. Cochin.	Omont.
Delaborde.	Stein.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Lecestre.	Roy.
Moranvillé.	Viard.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1926.

5 janvier.	4 mai.
2 février.	1er juin.
2 mars.	9 novembre.
13 avril.	7 décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (juillet, août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **4 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1892.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 256 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1891, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1891.)

1892.

257. MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON. . . . . 20 mai 1892.
258. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VI . . . . 25 août 1892.
259. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. VI. 30 nov. 1892.
260. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. HISTOIRE DE GASTON IV, COMTE DE FOIX, t. I . . . . 30 avril 1893.
264. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. III. 25 oct. 1893.
265. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VII . . . 15 nov. 1893.
266. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. JOURNAL DE JEAN DE ROYE, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. IV. 10 avril 1895.
274. LETTRES DE LOUIS XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.

275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II. . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX. . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I . . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI. . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I. . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II. . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI . . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II. . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne. . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III . . . . . 15 avril 1901.

304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV . . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I . . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I . . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. I . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V. . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit . . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II . . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II . . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II. . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III. . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I. . . . . 10 mai 1908.
336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III. . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III . . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X. . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I . . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI . . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie . . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

1911.

353. Chronique de Morée . . . . . 1er avril 1911.
354. Mémoires de Saint-Hilaire, t. IV . . . . . 1er oct. 1911.
355. Correspondance du chevalier de Sévigné. . . . . 20 déc. 1911.
356. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. III. 1er mai 1912.
357. Annuaire-Bulletin, t. XLVIII. Année 1911.

1912.

358. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. III. . . . . 15 juin 1912.
359. Journal de Jean Vallier, t. II . . . . . 15 sept. 1912.
360. Lettres du duc de Bourgogne, t. I. . . . . 10 déc. 1912.

361. Mémoires de Beaulieu-Persac. . . . . 15 mars 1913.
362. Annuaire-Bulletin, t. XLIX. Année 1912.

1913.

363. Mémoires du maréchal de Florange, t. I. . . . . 1er avril 1913.
364. Mémoires du maréchal de Turenne, t. II . . . . . 15 févr. 1914.
365. Histoire de la Ligue, t. I . . . . . 15 mars 1914.
366. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. I. . . . . 30 mai 1914.
367. Annuaire-Bulletin, t. L. Année 1913.

1914.

368. Mémoires de Saint-Hilaire, t. V. . . . . 15 févr. 1915.
369. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. V (complément du t. II).
370. Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu . 20 avril 1915.
371. Journal de Clément de Fauquembergue, t. III . . . 20 sept. 1915.
372. Annuaire-Bulletin, t. LI. Année 1914.

1915.

373. Mémoires du comte de Brienne, t. I. . . . . 20 févr. 1916.
374. Lettres du duc de Bourgogne, t. II. . . . . 25 mars 1916.
375. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. II . . . . . 8 mai 1916.
376. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. I. . . . . 15 mai 1916.
377. Annuaire-Bulletin, t. LII. Année 1915.

1916.

378. Mémoires de Saint-Hilaire, t. VI . . . . . 3 nov. 1916.
379. Journal de Jean Vallier, t. III. . . . . 28 déc. 1916.
380. Mémoires du comte de Brienne, t. II . . . . . 1er août 1917.
381. Annuaire-Bulletin, t. LIII. Année 1916.

1917.

382. Annuaire-Bulletin, t. LIV. Année 1917.
383. Mémoires du maréchal de Richelieu. . . . . 1er févr. 1918.
384. Journal de Jean Vallier, t. IV. . . . . 25 avril 1918.
385. Mémoires du comte de Brienne, t. III . . . . . 1er févr. 1919.

1918.

386. Annuaire-Bulletin, t. LV. Année 1918.
387. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. IV. 10 févr. 1919.

388. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. II . . . . . 10 avril 1919.
389. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. IV . . . . . 25 févr. 1920.

1919.

390. Annuaire-Bulletin, t. LVI. Année 1919.
391. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. III. . . . . 15 avril 1920.
392. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. IV. . . . . 15 avril 1920.
393. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. III. . . . . 25 juin 1920.

1920.

394. Annuaire-Bulletin, t. LVII. Année 1920.
395. Grandes Chroniques de France, t. I. . . . . 15 juin 1920.
396. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. II. . . . . 25 sept. 1920

1921.

397. Annuaire-Bulletin, t. LVIII. Année 1921.
398. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VI (1er du tome III). . . . . 1er juill. 1921.
399. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. V. . . . . 1er oct. 1921.

1922.

400. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VII (2e du tome III). . . . . 2 avril 1922.
401. Grandes Chroniques de France, t. II. . . . . 20 juill. 1922.
402. Annuaire-Bulletin, t. LIX. Année 1922.

1923.

403. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. IV. . . . . 10 mai 1923.
404. Grandes Chroniques de France, t. III. . . . . 25 nov. 1923.
405. Annuaire-Bulletin, t. LX. Année 1923.

1924.

406. Mémoires du maréchal de Florange, t. II . . . . . 1er mars 1924.

407. Correspondance authentique de Godefroi, comte d'Estrades, t. I . . . . . 25 févr. 1925.
408. Annuaire-Bulletin, t. LXI. Année 1924.

1925.

409. Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. Supplément inédit . . . . . 25 juill. 1925.
410. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. VI . . . . . 25 oct. 1925.
411. Annuaire-Bulletin, t. LXII. Année 1925.

1926.

412. Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis, t. I . . . . . 3 mai 1926.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 5 JANVIER 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant)

Présents : MM. de Beauchesne, de Boislisle, Cochin, Couderc, Courteault, Dupont-Ferrier, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lefèvre-Pontalis, Levillain, Marichal, Moranvillé, Pannier, Prou, Sœhnée, Viard.

Excusé : M. Aubry-Vitet.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil de la mort de trois de nos confrères : M. Georges Mottet de la Fontaine, admis dans notre Société le 3 février 1903 ; — M. Eugène Lelong, professeur honoraire à l'École des chartes, qui nous appartenait depuis le 1er décembre 1885, était entré dans notre Conseil en 1891 et avait présidé la Société en 1913-1914 ; il était un des plus assidus à nos séances ; — M. Pierre Imbart de la Tour, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien professeur à l'Université de Bordeaux, entré dans notre Société le 5 décembre 1911, membre du Conseil depuis 1915, avait été notre président en 1921-1922.

Le Conseil s'associe aux regrets qu'exprime à ce sujet M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2806. M. le baron DE BARANTE, conseiller d'ambassade, rue de la Tour, n° 131 ; présenté par MM. de Lanzac de Laborie et Lefèvre-Pontalis.

2807. M. le comte Jean DURRIEU, avenue Malakoff, n° 74 ; présenté par MM. le comte Delaborde et de Boislisle.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le duc de la Force remerciant des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de son élection à l'Académie française.

MM. le baron Verhaegen, Moll et Barroux, ce dernier au nom des archives de la Seine, adressent leurs remerciements pour leur admission dans la Société.

Le Comité français des sciences historiques adresse un exemplaire de ses statuts et de son règlement intérieur. Le Conseil, après discussion, en renvoie l'examen au Bureau et décidera dans sa prochaine séance s'il y a lieu d'affilier la Société à ce groupement.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des indépendants*, décembre 1925.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1925. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXIII. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, année 1924. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. LXXXVIII, 4e bulletin ; t. LXXXIX, 1er et 2e bulletins. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1925, n° 2. — *Transactions of the Royal historical Society*, 4e série, t. VIII. — *Bureau of American ethnology*, bulletin 78 et 39e rapport annuel.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont (1773-1846), par Gustave Gautherot. In-8. Paris, les Presses uni-

versitaires de France. — *Calvin à Strasbourg*, par Jacques Pannier. In-8. Strasbourg et Paris, Istra. — *L'abbaye de la Nozaye de l'ordre de Cîteaux*, par Albert Catel. In-8. Fontainebleau, impr. Bourges. — *Le colloque de Froide-Fontaine (1144)*, par le même. In-8. Fontainebleau, impr. Bourges.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 9 feuilles tirées.

Chroniques de Froissart. T. XII. 15 feuilles tirées ; feuilles 16 à 20 en pages. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. 12 feuilles tirées ; feuilles 13 à 15 en placards.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. 5 feuilles en placards.

Grandes Chroniques. T. IV. 7 feuilles tirées ; feuilles 8 à 11 en placards.

M. le Président appelle l'attention des membres du Conseil sur l'*Avant-Propos* dont M. Hanotaux a bien voulu faire précéder le tome II des *Mémoires de Richelieu*, qui vient d'être mis en distribution.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Aicardi (Jean). Le château d'If ; son histoire, son donjon, ses prisonniers. In-12, 48 p., avec gravures, 1926. Marseille, Impr. nouvelle.

2. — Audin (Marius). Essai sur les graveurs de bois en France au XVIII^e^ siècle. In-8, XXXII-193 p., avec 233 figures, 1925. Paris, éditions Crès.

3. — Barbier (Eugène). Le château de Vez (monu-

ment historique), monographie. In-8 carré, 72 p., avec planches hors texte, 1926. Cannes, impr. Robaudy.

M. Barbier, qui avait déjà consacré une élégante notice à son château de Boursonne, nous donne aujourd'hui, sous une forme non moins luxueuse, une agréable étude où se trouve résumée la chronique historique de cette imposante demeure de Vez en Valois, devenue aussi sa propriété, et de ses seigneurs successifs ; à ce château se rattachent de curieuses légendes, comme celle de Sainte-Maxence, et des souvenirs émouvants, comme celui du passage de Jeanne d'Arc en 1430, et, près de cinq siècles plus tard, celui du court séjour, pendant la grande guerre, du général Mangin, à la veille de la grande offensive de juillet 1918.

4. — Benoist de la Grandière (L.). Abrégé chronologique et historique de la mairie de Tours, publié par MM. Gaston et Georges Collon, t. II, fasc. 1. In-8, 224 p., 1925. Tours, L. Péricat.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

5. — Blot (J.). L'église de Besse (Puy-de-Dôme). In-16, 46 p., avec gravures, 1925. Montrouge, impr. de l' « Édition et de l'industrie ».

6. — Blum (André). Histoire générale de l'art des origines à nos jours ; préface de M. Paul Léon. In-4, 291 p., avec gravures dans le texte et planches hors texte, 1923-1925. Paris, A. Quillet.

7. — Blum (Edgar). Le fonctionnement du bref de fief lai et d'aumône en tant qu'appel comme d'abus du droit normand. In-8, 35 p., 1925. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

8. — Boitel (abbé). Le château de Mont-Aiguillon. In-8, 15 p., 1926. Coulommiers, impr. Bertier.

9. — Boulenger (Jacques). Rabelais à travers les âges ; compilation suivie d'une bibliographie sommaire de l'œuvre de maître François ; ouvrage illustré de plusieurs portraits et fac-similés. In-8, 247 p., 1925. Paris, le Divan.

10. — Bourrilly (V.-L.). Essai sur l'histoire poli-

tique de la commune de Marseille, des origines à la victoire de Charles d'Anjou (1264). In-8, VIII-526 p., 1926. Aix-en-Provence, A. Dragon.

11. — BOUVY (Eugène). Nanteuil. In-4, 199 p. et planches hors texte, 1924. Paris, Le Goupy.

12. — BOYÉ (Pierre). La cour polonaise de Lunéville (1737-1766), avec 10 planches et 3 tableaux généalogiques. In-8, 352 p., 1926. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault.

13. — BRAND (P.) et J. GARIN. Un pape savoyard : Gérald de Chevron, évêque de Florence (1044-1059), pape (1059-1061) sous le nom de Nicolas II ; étude biographique. In-8, 80 p., 1925. Paris, Gabalda ; Chambéry, Dardel.

14. — BROQUA (comte DE). Cola di Rienzo, tribun de Rome. In-12, 195 p. et 11 illustrations hors texte, 1925. Paris, Éd. Champion.

Ce petit volume ne peut qu'incidemment être signalé ici, puisqu'il intéresse surtout l'histoire italienne. C'est la biographie écrite, on le sent, *con amore*, — le sujet y prêtait, — de ce tragique personnage, sorti des bas-fonds de Rome et auquel la légende a complaisamment donné le relief d'une naissance impériale, de ce Colà di Rienzo, dont les Romains du XIV^e^ siècle, séduits et entraînés par son éloquence étrange, acceptèrent un moment la tyrannie, qui connut les ivresses du pouvoir le plus absolu et de la popularité la plus grande, mais qui, grisé et cédant aux plus bas instincts, sombra dans les pires débauches et manqua de courage devant la mort. C'est ce Colà di Rienzo, — et ici le présent volume touche à notre histoire, — qui accrédita la légende du petit roi Jean 1^er^, — *re Gianino*, — de ce fils de Louis le Hutin et de Marguerite de Bourgogne qui, s'il eût vécu, eût régné en France après son père, et que Rienzo prétendit reconnaître en un enfant mystérieux, fils d'un banquier siennois et d'une Française, nourrice de l'enfant royal. Cette histoire a fait l'objet, — on le sait, — il y a quatre-vingts ans, d'une savante dissertation de Monmerqué. L'ouvrage de M. le comte de Broqua, quoique sans références, paraît solidement étayé ; la lecture en est attachante. — Une légère erreur d'identification : le personnage appelé (p. 45, note) Jean de la Grolaye de Villiers est le Gascon Jean de Bilhères-Lagraulas, à qui M. Ch. Samaran a restitué en 1921 son vrai nom.

15. — Brunot (F.). Histoire de la langue française des origines à 1900 ; t. VII : la propagation du français en France jusqu'à la fin de l'ancien régime. In-8, 364 p., 1926. Paris, Armand Colin.

16. — Bull (Tage). Correspondance inédite de Jacques Casanova (1760-1766) ; le vrai texte des mémoires de Casanova ; le manuscrit des mémoires. In-16, 153 p., 1925. Paris, Jean Fort.

17. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs, t. LXXXV : La Clape-La Fontaine, et t. LXXXVI : La Fontan-La Marche de Parnac. 2 vol. in-8 à 2 col., col. 1-1258 et col. 1-1224, 1925. Paris, Impr. nationale.

18. — Chapelle (chanoine). Les Saintes-Maries-de-la-Mer ; l'église et le pèlerinage, notice historique. In-16, 127 p., avec illustrations, 1926. Marseille, établissements Moullot.

19. — Chataing (abbé). L'Auvergne féodale ; les anciens châteaux des environs d'Issoire au xv^e^ siècle ; dessins et notices historiques ; reconstitution exacte d'après les croquis originaux de Guillaume Revel, conservés à la Bibliothèque nationale. In-16, non paginé, 1926. Parentignat, chez l'auteur.

20. — Chénon (Émile). Histoire générale du droit français public et privé des origines à 1815 ; t. I : période gallo-romaine ; période franke ; période féodale et coutumière. In-8, 988 p., 1926. Paris, Léon Tenin.

21. — Chérel (Albert). Un aventurier religieux au xvii^e^ siècle : André-Michel Ramsay. In-16, xi-211 p., 1926. Paris, Perrin.

22. — Cloché (Paul). Les élections épiscopales sous les Mérovingiens. In-8, 54 p., 1925. Paris, Champion.
(Extrait du Moyen âge.)

23. — Coincy (H. de). Dralet, sa vie et ses travaux,

avec trois photographies. In-8, 24 p., 1926. Paris-Nancy-Strasbourg, impr. Berger-Levrault.

(Extrait de la Revue des eaux et forêts.)

24. — Collet (le P. Ernest). Notre-Dame-des-Trois-Épis en Alsace (1491-1925). In-16, 160 p. et gravures, 1926. Paris, Letouzey et Ané.

25. — Courteault (Paul). Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France ; édition critique publiée et annotée. T. III (1563-1576). In-8, VII-587 p. et une carte, 1925. Paris, Aug. Picard.

Avec ce tome III, dont la publication fut retardée par la guerre et ses conséquences économiques, M. Paul Courteault achève la belle édition, qu'on peut dire définitive, des fameux Commentaires. Ce volume n'est pas le moins intéressant, car il embrasse les années 1563-1576, qui comptent parmi les plus mouvementées de la carrière du maréchal. On se bornera à signaler ici l'excellent index qui termine l'ouvrage, et qui, en 130 pages d'impression serrée à deux colonnes, comprend non seulement tous les noms de lieu et de personne (avec le détail analytique de ce qui concerne chaque personnage, chaque localité), mais aussi les noms communs essentiels (institutions, armes, termes militaires, dictons, proverbes, ceux-ci tous énumérés), les expressions caractéristiques de la langue de Monluc. C'est vraiment là un modèle parfait de table, dont se loueront tous ceux qui y auront recours. Quelques identifications peut-être contestables (le capitaine béarnais Espalenque, par exemple, identifié avec Espaliencas, et qui doit être un d'Espalungue) ; p. 576, le nom propre Strozzi en vedette a sauté à la table.

26. — Coutan (docteur). L'architecture gothique à Rouen au XVII^e siècle. In-8, 15 p., 1925. Rouen, impr. Lainé.

27. — Darras (Eugène). Le prieuré de Notre-Dame de Saint-Godegrand de l'Isle-Adam. In-8, 64 p., 1926. Pontoise, Société historique du Vexin.

28. — Delamarre (abbé R.). Une monographie diocésaine : la liturgie ébroïcienne au moyen âge, d'après le texte de l'*ordo servicii* de la cathédrale. In-8, 104 p., avec gravures, 1925. Paris, A. Picard.

29. — Demaison (Louis). Reims à la fin du XII^e siècle, d'après la vie de saint Albert, évêque de Liége. In-8, 56 p., 1925. Reims, impr. Monce.

30. — Destray (P.). Notes inédites sur Guy Coquille. In-8, 23 p. et fac-similés, 1925. Nevers, impr. de la Nièvre.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

31. — Dimier (Louis). Histoire de la peinture française, des origines au retour de Vouet (1300 à 1627). Gr. in-4, VIII-95 p. et planches, 1925. Paris et Bruxelles, Van Oest.

32. — Doucet (Roger). Étude sur le gouvernement de François I^er dans ses rapports avec le Parlement de Paris (1525-1527). In-8, 324 p., 1926. Paris, Champion.

33. — Dubarat (V.). Le journal du siège de Navarrenx (1569), publié avec une préface de M. Ch. Gailly de Taurines. In-8, 207 p., 1926. Tarbes, impr. Lesbordes.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

Le siège de Navarrenx, — place forte principale du Béarn sous l'ancien régime, — victorieusement soutenu du 24 mai au 10 août 1569 par les troupes protestantes du baron d'Arros, lieutenant général de Jeanne d'Albret, contre l'armée catholique d'Antoine de Lomagne-Tarride, est l'un des épisodes marquants des guerres de religion en Béarn. Tous les historiens en ont parlé, notamment ce Nicolas de Bordenave, dont Paul Raymond publia jadis l'œuvre historique originale pour notre Société. Mais le journal inédit, que nous révèle aujourd'hui M. le chanoine Dubarat, est le document le plus curieux, à notre connaissance, qui se pût mettre au jour. Il n'est malheureusement connu que par une assez défectueuse copie moderne, provenant d'archives privées, et l'éditeur n'a pas su toujours, dans son annotation, qu'il eût été facile de rendre plus précise et, peut-être, plus intéressante, proposer telles corrections qui s'imposaient. Ce journal où, jour par jour, sont relatés tous les événements, jusqu'aux plus minimes, du siège, est sûrement l'œuvre d'un des assiégés, peut-être du ministre protestant Pierre Carrière ; c'est donc un document de grande valeur. — En tête, M. Gailly de Taurines, spécialiste de ces questions, a placé une intéressante étude sur les fortifications de Navarrenx ; il y prouve que c'est à Navarrenx que furent cons-

truits au XVI^e siècle les plus anciens bastions de France, sous la direction de l'ingénieur italien Siciliano, et que ces bastions existent toujours.

34. — DUBOIS (E.). Monographie de la commune de Mézeriat. In-8, 119 p., 1925. Bourg, impr. Victor Berthod.

35. — DUMONT (abbé Ph.). La réforme du prieuré d'Yzeure-lès-Moulins (1503-1508). In-8, XXI-94-XXXVIII p., 1924. Moulins, E. Revéret.

36. — DUMONT (abbé Ph.). Le chapitre collégial de Notre-Dame de Moulins (1378-1408) ; la fondation et le fondateur. In-8, XVIII-161-LIII p., 1924. Moulins, E. Revéret.

37. — DUPORTAL (M^lle). La gravure en France au XVIII^e siècle : la gravure de portraits et de paysages. Gr. in-4, 83 p. et planches, 1926. Paris et Bruxelles, Van Oest.

38. — DUREY (Marcel). Nérac et le château Henri IV depuis l'origine jusqu'à nos jours ; monographie historique, archéologique et anecdotique. In-8, 200 p., 1926. Tonneins, impr. garonnaise.

39. — ENJOUBERT (Hilaire). Gens et choses d'autrefois ; un coin de Provence. Le marquis de Mirabeau et sa famille ; l'ermite Valéry (épisode de la peste de 1587) ; le château de la Tour d'Aigues ; deux mystiques du moyen âge : Elzéar de Sabran, Delphine de Signes ; Roquesante, l'un des juges de Fouquet. In-8, 160 p. et gravures, 1924. Paris, Boivin et C^ie.

40. — ESNEVAL (baron D'). Une famille parlementaire de Normandie : les Bretel de Grémonville. In-8, 111 p., 1925. Évreux, impr. de l'Eure.

Notre confrère M. le baron d'Esneval, qui, par suite d'une alliance contractée au XVIII^e siècle, possède les papiers des Bretel de Grémonville, vient d'écrire une généalogie, soigneusement établie, de cette belle famille d'origine normande, qui a produit des

personnages remarquables : famille de bourgeoisie, que M. d'Esneval a la sagesse de ne pas faire remonter guère plus haut que le début du XVI^e siècle, qu'Henri III anoblit en 1588 et qui fournit au Parlement de Normandie et au Grand Conseil des magistrats distingués. Mais les deux membres de la famille qui ont surtout contribué à son illustration sont les deux diplomates du XVII^e siècle, Nicolas, qui fut ambassadeur à Venise et à Rome pendant la minorité de Louis XIV, dont la correspondance diplomatique mériterait d'être publiée in-extenso, — car il fut un lettré, ami de Dupuy, de Naudé, de de Thou, — et le chevalier de Malte Jacques de Grémonville, l'un des meilleurs serviteurs de Louis XIV, qu'il représenta à Vienne de 1664 à 1673 et qui jouit auprès de l'Empereur de la plus grande autorité.

41. — Flachaire de Roustan (Renée). Les manuscrits du poème de Raimon Féraut sur la vie de saint Honorat de Lérins. In-8, 32 p., 1925. Paris, Champion.
(Extrait du Moyen âge.)

42. — Flamare (H. de). Le Nivernais pendant la guerre de Cent ans : le XV^e siècle, t. II (1431-1450). In-8, 367 p., 1925. Paris, Champion.

43. — Fleury (G.) et A. Dumas. Sources de l'histoire de l'ancienne Université d'Aix. In-8, 236 p., 1923. Aix-en-Provence, impr. Nicollet.

44. — Frotier de la Messelière (vicomte). Filiations bretonnes (1650-1912), t. V, fasc. 3. In-4, p. 475-714, 1926. Saint-Brieuc, René Prudhomme.

45. — Funck-Brentano (Frantz). Bastille et faubourg Saint-Antoine. In-32, 72 p., avec 16 gravures, 1926. Paris, Hachette.

46. — Funck-Brentano (Frantz). L'ancien régime. In-16, 576 p., 1926. Paris, Fayard et C^ie.

47. — Funck-Brentano (Frantz). L'histoire de France racontée à tous : les origines. In-8, 400 p. Paris, Hachette.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 FÉVRIER 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars suivant)

Présents : MM. de Beauchesne, de Boislisle, Cochin, Couderc, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, Lacour-Gayet, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Marichal, Moranvillé, Sœhnée, Viard.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président transmet au Conseil les remerciements que lui ont adressés, à l'occasion de leur admission dans la Société, MM. le baron de Barante et le comte Durrieu.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2808. Les *Archives départementales des Alpes-Maritimes*, à Nice, représentées par M. Latouche, leur conservateur ; présentées par MM. Dupont-Ferrier et Courteault.

2809. Les *Archives départementales du Jura*, à Lons-le-Saunier, représentées par M. Davillé, leur conservateur ; présentées par MM. Marichal et Dupont-Ferrier.

Correspondance.

Notre confrère M. Emmanuel Jeanbernat Barthélemy de Ferrari Doria offre à la Société la belle médaille qu'il a fait frapper en mémoire de ses fils morts pour la France. Des remerciements lui ont été adressés, au nom du Conseil, par le secrétaire. La médaille sera conservée dans nos archives.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue générale du Centre-ouest de la France,* n° 1, janvier 1926.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société du protestantisme français,* octobre-décembre 1925. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* année 1925. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation,* n° 40, 1924. — *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie,* 269e livraison, t. XIV (1925). — *Bulletin de la Commission royale d'histoire de l'Académie de Belgique,* t. LXXXIX, 3e bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques,* 1925, nos 6-9. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts,* 1925, nos 6-9. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* t. XXIV (Ed. Burnet, *Le premier tribunal révolutionnaire genevois*).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, par Émile Espérandieu, t. IX. In-4. Paris, Impr. nationale (Collection des documents inédits). — *Œuvres de Jacques de Hemricourt,* publiées par le baron de Borman et Ed. Poncelet ; t. II : *Le miroir des nobles de Hesbaye.* In-4. Bruxelles, Imbreghts (publication de l'Académie royale de Belgique).

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 9 feuilles tirées ; 2 feuilles en placards.

Chroniques de Froissart. T. XII. 15 feuilles tirées ; feuilles 16 à 20 en pages. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. 12 feuilles tirées ; feuilles 13 à 15 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. Feuilles 1 à 6 en pages.

Grandes Chroniques de France. T. IV. 7 feuilles tirées ; feuilles 8 à 10 en placards.

M. le Président rend compte au Conseil de l'examen des statuts et règlement intérieur du Comité français des sciences historiques, auquel, conformément au mandat qui lui en avait été donné, a procédé le Bureau de la Société, et M. le Président communique une lettre qu'il a adressée au secrétaire de ce Comité en réponse à une convocation qu'il en avait reçue pour une assemblée générale fixée au 30 janvier. Après discussion, et conformément à l'avis émis par le Bureau, le Conseil estime que, l'adhésion à ce Comité ne paraissant pas offrir d'avantages réels pour notre Société, qui n'a jamais éprouvé de difficultés à être directement représentée aux Congrès internationaux d'histoire, il ne lui semble pas utile de passer, pour cette représentation éventuelle, par l'intermédiaire d'un groupement nouveau, organe de collectivités encore en formation, et charge M. le Président de porter, dans les termes les plus courtois, à la connaissance de ce Comité, la décision prise de nous abstenir jusqu'à nouvel ordre.

M. le Trésorier fait connaître les démarches auxquelles il s'est livré pour obtenir le versement à sa caisse de la subvention accordée en 1925 par l'Institut de France, sur les fonds Debrousse et Gas, pour la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu.* Ce versement n'ayant pas encore été effectué et le chiffre exact de la subvention ne nous ayant pas été indiqué, M. Lacour-Gayet veut bien se charger de prendre tous renseignements utiles au secrétariat de l'Institut.

Le Conseil charge ensuite le Bureau d'écrire à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française pour de-

mander l'octroi en 1926 d'une nouvelle subvention de l'Institut, que justifiera la publication, cette année même, d'un nouveau volume des *Mémoires*.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

48. — Gabory (Émile). La vie et la mort de Gilles de Raiz, dit à tort Barbebleue. In-16, VII-243 p., 1926. Paris, Perrin et Cie.

49. — Ganay (comte Ernest de). Chantilly au XVIIIe siècle. In-4, 125 p. et planches, 1925. Paris et Bruxelles, Van Oest.

50. — Ganay (M.-C. de). Les bienheureux frères convers de l'ordre de Saint-Dominique. In-16, 48 p., 1926. Saint-Maximin, éditions de la Vie spirituelle.

51. — Garrigues (Damien). Le cahier de doléances de la communauté d'Arnaud Guilhem ; au pays de Rivière-Verdun en 1789. In-8, 42 p. et une carte, 1925. Saint-Gaudens, Abadie.

(Extrait de la Revue de Comminges.)

52. — Gasnier (abbé R.). Saint-Joseph-des-Champs ; notice sur le pèlerinage et ses origines. In-8, 18 p. et gravures, 1926. Laval, Goupil.

53. — Gay (Jules). Les papes du XIe siècle et la chrétienté. In-16, XVII-428 p., 1926. Paris, Gabalda.

54. — Gibrat (abbé). Notes de géographie historique sur le Haut-Vallespir. In-16, 208 p., avec gravures, 1926. Céret, Louis Roque.

55. — Gibrat (Joseph). Un prêtre catalan : Antoine-

Paul Centena (1616-1691). In-8, 24 p., 1925. Vaison, impr. « Bonne Presse du Midi ».

56. — Godbout (le P. A.). Origine des familles canadiennes françaises ; extrait de l'état civil français ; 1re série. In-4, 264 p., 1925. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

57. — Gras (L.-J.). Les routes du Forez et du Jarez ; le tourisme, le roulage et la poste des origines à nos jours. In-8, IX-339 p., 1925. Saint-Étienne, Société anonyme de l'impr. Théolier.

58. — Guérard (abbé). Une famille de militaires et de fonctionnaires : les Guérard de Champagne et de Brie (essai de monographie d'histoire sociale). In-8, 55 p., 1925. Troyes, impr. Paton.

59. — Henriot (Gabriel). La Lorraine. In-8, 387 p. et gravures, 1923-1925. Paris, Gabriel Beauchesne.

60. — Hervé (abbé). Le dernier principal du collège de Dol avant la Révolution, M. l'abbé Julien Delacroix (1759-1803). In-8, 96 p., 1925. Dol-de-Bretagne, F. Hamono.

61. — Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, t. I. In-4, LXXVI-80 p., 1925. Paris, Champion.

62. — Humblot (abbé). L'église de Vignory. In-8, 47 p., 1926. Saint-Dizier, établissements André Brulliard.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres de Saint-Dizier.)

63. — Jollain (Jean) et J. Garin. Le patron d'Ivry-sur-Seine : saint Frambour ; sa vie (500-570) ; son culte à Ivry (600-1924). In-8, 99 p. et gravures, 1925. Paris, Gabalda.

64. — Jullian (Camille). Le Paris des Romains ; les arènes ; les thermes. In-16, 68 p., avec illustrations, 1924-1925. Paris, Hachette.

65. — Jusselin (Maurice). Les traditions bi-millénaires de l'église de Chartres : Notre-Dame-de-Sous-Terre ; Notre-Dame-du-Pilier. In-8, 20 p., 1926. Chartres, impr. Durand.

66. — Lacger (Louis de). Histoire de l'abbaye Saint-Salvy d'Albi, du VI^e^ au XII^e^ siècle. In-8, 96 p. et 6 planches hors texte, 1925. Ligugé, impr. Aubin.

(Extrait de la Revue Mabillon.)

67. — Lafforgue (abbé E.). Les fabriques des églises du diocèse de Tarbes sous l'ancien régime et pendant la Révolution, t. I. In-16, 129 p., 1925. Tarbes, libr. Jeanne d'Arc.

68. — Lajoinie (Ad.). Nos troubadours ; préface de M. Édouard Bourciez. In-8, 199 p., 1926. Bordeaux, Féret.

69. — La Ferrière (H. de). Les prisonniers de Plancy (anecdote du temps de la Ligue). In-8, 18 p., 1924. Troyes, impr. Paton.

Récit, agréablement conté, d'un de ces nombreux épisodes du temps de la Ligue en Champagne, où quatre notables de la ville de Troyes, — qui tenait pour la Ligue, — envoyés en mission auprès du duc de Piney-Luxembourg pour essayer de le gagner à la même cause, eurent l'infortune d'être, malgré leurs sauf-conduits, arrêtés en route par un capitaine royaliste, le baron de Plancy, qui les tint enfermés trois ans dans son château. Il n'en fallut pas moins, après une intervention inutile du pape et de son légat, pour faire aboutir les tractations qui libérèrent enfin, péniblement, un à un, les infortunés captifs ; l'un d'eux était membre de cette célèbre famille Hennequin, qui joua un grand rôle à Paris pendant la Ligue.

70. — Lauer (Ph.). La formule « N. ambasciavit » dans les diplômes carolingiens. In-8, 12 p., 1925. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin philologique et historique [jusqu'à 1715].)

Recherche, avec beaucoup d'ingéniosité, le sens de cette formule célèbre, étudiée déjà en 1908 par Bresslau ; *ambasciare*, à l'époque carolingienne, signifie *nuntiare, referre ; ille ambasciavit*

équivaut, vraisemblablement, comme l'a montré M. Prou, au *ad relationem illius* du XIVe siècle. A l'origine, *ambasciare* signifie : transmettre la requête à l'audience du souverain, puis, la décision obtenue, aux bureaux de la chancellerie. Il est arrivé, d'ailleurs, que le souverain lui-même *ambasciavit;* c'est qu'il s'est saisi personnellement de l'affaire déjà introduite et a ordonné à la chancellerie de délivrer le privilège.

71. — Lauer (Ph.). Le marché de construction du château de Danemark à Dreux (1224) et le sens du terme d'architecture militaire « scutum et quernellum ». In-8, 16 p., 1925. Paris.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

72. — Lauer (Ph.). Notes sur divers groupes de diplômes carolingiens concernant le Midi (898-923). In-8, 13 p., 1925. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques (sciences historiques et philologiques) [jusqu'à 1715].)

Appelle l'attention sur des diplômes concédés par groupes par Charles le Simple, à des dates très rapprochées, et rédigés suivant des formules identiques, coulés comme dans un même moule.

73. — Leblond (V.). La cathédrale de Beauvais ; ouvrage illustré de 39 gravures et un plan. In-16, 106 p., 1926. Paris, Laurens.

74. — Lecestre (L.). A propos d'un Recueil de « pensées intimes » attribuées au duc de Beauvillier. In-8, 8 p., 1926. Bordeaux, impr. Brière.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Ce recueil de pensées intimes, ou plutôt de méditations pieuses, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Institut catholique, ne peut être, comme l'a cru son éditeur M. l'abbé Langlois, l'œuvre de Beauvillier ; vraisemblablement composé dans les trente années qui précédèrent la Révolution, il n'est peut-être qu'un recueil de caractère impersonnel, à l'usage des gens dévots de la classe élevée.

75. — Lecestre (L.). Le procès du duc de la Force en 1721. In-8, 42 p., 1925. Bordeaux, impr. Bière.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Procès éminemment tendancieux, telle est la conclusion à tirer de l'exposé très clair et très complet que, sur les pièces originales mêmes, conservées aux Archives et à la Bibliothèque nationales, fait ici M. Lecestre d'une affaire qui, en son temps, fit grand bruit, que la chronique, les racontars et les potins de salons déformèrent et enflèrent à plaisir, et où le duc de la Force fut impliqué, on aperçoit bien pourquoi : on était au lendemain de la chute du fameux Système, et le duc, vice-président du Conseil des finances, avait été très mêlé aux opérations de Law ; il était aussi de ceux qui avaient le plus fortement poussé à l'exil du Parlement de Paris à Pontoise en 1720 pour le punir de sa résistance aux mesures du financier écossais. Et c'est ainsi que, pour une banale affaire de soi-disant monopolisation de denrées et d'objets de Chine et sur la plainte d'épiciers parisiens, toute la machine judiciaire du Parlement de Paris fut mise en branle, que le duc de la Force, dont le nom s'était retrouvé, — écrit sans doute après coup, — sur un registre de douane, dut s'asseoir sur la sellette, que les passions s'exacerbèrent, qu'il y eut rixe dans la rue, que les ducs et pairs se divisèrent et que, finalement, bien qu'aucune preuve formelle n'eût été fournie de sa culpabilité, le duc de la Force entendit rendre une sentence, plutôt flétrissante, somme toute, dans sa forme modérée, où perce la rancune tenace des magistrats contre le grand seigneur qui avait naguère contribué à les humilier. — De cette affaire, le dernier historien de la Régence, dom Leclercq, avait parlé avec inexactitude ; l'étude, si bien menée, de M. Lecestre remet tout au point.

76. — Le Grand (L.). Un registre capitulaire de Notre-Dame de Paris disparu depuis deux siècles et réintégré aux Archives nationales. In-8, 22 p., 1926. Paris.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Trois registres manquaient dans la belle collection des registres capitulaires de Notre-Dame conservée aux Archives nationales ; l'un, celui des années 1512-1516, vient d'y rentrer, dans sa vieille reliure de peau blanche du temps, retrouvé par M. l'inspecteur général des archives Vidier au cours d'une de ses tournées d'inspection en Normandie. Ce registre, qui manquait déjà à l'époque de Claude Sarasin, le savant chanoine qui, de 1715 à 1756, eut la garde des archives capitulaires, avait été vraisemblablement emporté, comme le démontre M. Le Grand, par Édouard Molé, fils du premier président Mathieu Molé, lequel, de chanoine de Notre-Dame, devint en 1649 évêque de Bayeux. De Bayeux, le registre dut passer, à la Révolution, aux mains de quelque collec-

tionneur, et il s'en vint échouer aux archives municipales de Falaise, sans doute en 1838, avec la collection Galeron. Il était déplacé de Falaise aux archives du Calvados depuis dix ans, quand M. Vidier est venu le reconnaître et a obtenu son retour à Paris. Parmi les renseignements historiques nombreux que fournit le texte de ce registre, et dont on trouvera l'énumération dans le très intéressant travail de M. Le Grand, il faut citer la date précise de la mort du roi Louis XII, qui, contrairement à l'avis de M. Hauser, est bien mort le 1er janvier 1915, entre dix et onze heures du soir ; à noter aussi une importante relation des obsèques d'Anne de Bretagne, que M. Le Grand publie in-extenso.

77. — Lemée (Pierre). Une figure peu connue : Offray de la Mettrie (1709-1751), médecin, philosophe, polémiste. In-8, 52 p., 1925. Saint-Servan, J. Haize.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique de Saint-Malo.)

78. — Lemoine (Jean). Mme de Sévigné, sa famille et ses amis, d'après des documents inédits. I. Les origines, enfance et jeunesse. In-8, VIII-219 p. et portrait, 1926. Paris, Hachette.

79. — Lesne (Émile). Histoire de la propriété ecclésiastique en France ; t. II : la propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne ; fasc. 2 : le droit du roi sur les églises et les biens d'église, VIIIe-Xe siècles. In-8, VIII-512 p., 1926. Lille, impr. Desclée, de Brouwer et Cie.

80. — Le Sourd (Auguste). Essai sur les États de Vivarais depuis leurs origines. Gr. in-8, XXII-691 p. et planches, 1926. Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition.

Ce très bel ouvrage est trop modestement qualifié d'Essai par son auteur, qui, ayant pris en 1899 pour sujet de thèse à l'École des chartes une étude sur les États du Vivarais, a consacré, depuis, à sa mise au point vingt-cinq années de travail. Et c'est bien une histoire complète de cette institution qu'il nous donne ici, car nul n'était plus armé que lui pour le faire d'une façon exhaustive ; connaissant à fond toutes les sources de l'histoire d'un pays qui lui est particulièrement cher, n'ayant reculé devant aucun dépouillement, si fastidieux fût-il, des archives publiques et privées, en particulier des archives notariales, très riches en Vivarais, mais

d'un déchiffrement, — j'en sais quelque chose, — souvent pénible, notre confrère a constitué patiemment, au cours d'un quart de siècle, un dossier formidable, d'où il a eu le mérite, non moins grand, de savoir tirer un livre de premier ordre, bien distribué, clairement écrit, où tous les faits sont appuyés de références abondantes et précises, digne, en un mot, de prendre place, dans la bibliographie des États provinciaux de l'ancienne France, qu'il enrichit d'un numéro excellent, à côté des ouvrages antérieurs d'Antoine Thomas, de Cadier, de Dognon, de Girard, d'Hirschauer, pour ne citer que les principaux.

La place manque ici pour analyser longuement ce livre, qui, avec les travaux d'Albin Mazon et de Jean Régné, restera comme une des plus importantes contributions à l'histoire vivaroise au cours de quatre siècles de l'ancien régime. Successivement y sont étudiés l'organisation des États, issus des assemblées de communes et des assemblées de barons (composition, officiers, commissaires, fonctionnement, archives), leurs attributions politiques et administratives, leur rôle pendant les guerres civiles du XVI^e^ siècle : à cette époque de troubles qui agitèrent profondément la province, il y eut scission, des États protestants siégèrent à côté des États catholiques (je signalerai le chapitre où M. Le Sourd examine les rapports des États avec ce curieux mouvement révolutionnaire de 1575-1580 qu'on appela les Ligues et qui sévit aussi en Dauphiné, avec un caractère différent).

La seconde partie de l'ouvrage ne sera pas la moins utile à consulter : on y trouvera, dressé avec une admirable précision au long de 120 pages, le catalogue des sessions des États communs de Vivarais, Velay et Gévaudan et des États de Vivarais de 1381 à 1789, le catalogue des officiers des États (syndics, greffiers, receveurs, fermiers de l'équivalent, lieutenants de prévôt), le catalogue des sessions des États protestants du Vivarais de 1562 à 1626 et celui de leurs officiers, des notices, infiniment précieuses, sur les baronnies « de tour » (on appelait ainsi les dix baronnies dont les chefs représentaient à tour de rôle la noblesse vivaroise aux États de Languedoc) et les baronnies diocésaines, dont les chefs jouissaient seulement de l'entrée aux États de Vivarais, une carte reconstituée du Vivarais au début du XVI^e^ siècle avec identification des noms qui y sont portés, enfin quarante-une pièces justificatives. Une table alphabétique générale rend très commode la consultation de ce beau volume, enrichi de six planches, et d'une exécution typographique très soignée.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 MARS 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 avril suivant)

Présents : MM. de Beauchesne, de Boislisle, Cochin, Couderc, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Levillain, Marichal, Moranvillé, Pannier, Roy, Sœhnée.

Excusés : MM. Aubry-Vitet, Mirot, Viard.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part des décès, survenus depuis notre dernière séance, de M^me^ Roland Delachenal, veuve de notre très regretté secrétaire, qui avait tenu, après sa mort, à le remplacer sur nos listes, et de M^me^ la baronne de Rochetaillée, qui faisait partie de la Société depuis plus de douze ans. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

M. le Président adresse à M. Henry Cochin, récemment élu membre libre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de M. le comte Durrieu, les bien affectueuses félicitations de tous ses collègues du Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2810. M. Robert Stalport, directeur adjoint de l'American Express Company, à Saint-Cloud, avenue de Longchamp, nº 19 ; présenté par MM. Édouard Champion et Marichal.

2811. M. François Eygun, archiviste paléographe, à Poitiers, rue Théophraste-Renaudot, nº 12 ; présenté par MM. Prou et Viard.

2812. Mlle Louise Courtois, professeur à l'École expérimentale de l'Université de Columbia, à New-York (États-Unis d'Amérique), 534, west 124th street ; présentée par MM. Corre et Courteault.

2813. La *Société Dauphin Humbert II* (bibliothèque Ulysse Chevalier), représentée par M. le colonel Roux, son président, à Romans-sur-Isère (Drôme), rue des Clercs, nº 3 ; présentée par MM. Thomé de Maisonneufve et Courteault.

Correspondance.

M. le comte de Broqua, membre de la Société, offre en hommage un exemplaire d'un ouvrage qu'il vient de publier sur *Cola di Rienzo.*

M. Davillé, archiviste du Jura, remercie pour l'admission du dépôt d'archives qu'il dirige au nombre des membres de la Société.

M. l'abbé Rennard, curé de Case-Pilote, à la Martinique, adresse la copie d'un passage des Mémoires inédits, retrouvés par lui, du P. Raymond Breton, très précieux pour l'histoire des origines de la colonisation française aux Antilles, et en propose la publication. Le secrétaire, après examen, a répondu à M. l'abbé Rennard que cette publication paraissait devoir intéresser de préférence la Société de l'histoire des colonies françaises.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des sciences histo-*

riques et naturelles de l'Yonne, année 1924. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais : lettres, sciences et arts,* année 1925.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Une famille parlementaire de Normandie : les Bretel de Grémonville, par le baron d'Esneval. In-8. Évreux, impr. de l'Eure. — *Le marché de construction du château de Danemark à Dreux (1224) et le sens du terme d'architecture militaire* « scutum et quernellum », par Ph. Lauer. In-8. Paris. — *La formule* N. ambasciavit *dans les diplômes carolingiens,* par le même. In-8. Paris, Impr. nationale. — *Les journées de juin 1848,* par Ch. Schmidt. In-16. Paris, Hachette. — *Études historiques sur le maréchal Brune,* d'après des documents anciens, nouveaux et inédits, par le colonel Vermeil de Conchard. In-8. Paris, Boussus. — *Correspondance Brune* (lettres inédites), par le même. In-8. Tulle, impr. Juglard. — *Trois études sur Cabanis d'après des documents inédits,* par le même. In-8. Paris, Boussus. — École française d'Athènes. *Recherches archéologiques à Stratos,* par F. Courby et Ch. Picard. In-4. Paris, de Boccard. — *Notes sur l'église réformée de Bourgueil et allocution à l'inauguration du monument d'Amyraut,* par J. Pannier. In-8. Paris, Fischbacher. — *Croniques catalanes,* publiées sous la direction de l'*Institut d'estudis catalans.* II. *Gesta comitum Barcinonensium,* textes latin et catalan, par L. Barrau-Dihigo et J. Massó Torrents. In-4. Barcelone. — *Un drame démocratique au XIV^e siècle : Cola di Rienzo, tribun de Rome,* par le comte de Broqua. In-16, Paris, Champion.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 9 feuilles tirées ; 4 feuilles en placards.

Chroniques de Froissart. T. XII. 20 feuilles tirées (fin du texte.)

Hystoria Albigensis. T. I. 15 feuilles tirées. (On compose la suite.)

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. 5 feuilles tirées ; feuilles 5 à 8 en placards.

Grandes Chroniques. T. IV. 11 feuilles tirées. (On compose la suite.)

M. le Président fait connaître qu'il a adressé le 8 fé-

vrier à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française une lettre demandant le renouvellement en 1926 de la subvention pour la publication du tome VII, sous presse, des *Mémoires du cardinal de Richelieu;* la subvention accordée en 1925 sur les fonds Debrousse et Gas a été de 5,400 francs, et le montant vient d'en être encaissé par M. le Trésorier. Le Conseil est d'avis qu'en raison de difficultés à prévoir pour le renouvellement en question, des démarches devront être faites auprès de notre confrère M. Hanotaux, dont les bonnes dispositions nous sont connues.

Au nom du Comité des fonds, M. Moranvillé présente le rapport sur l'état des finances de la Société et le projet de budget pour 1926. Ce rapport est renvoyé à l'examen de MM. les Censeurs.

En raison des fêtes de Pâques, la prochaine séance du Conseil est remise au mardi 13 avril.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

81. — Lesourd (Paul). L'ambassade de France près le Saint-Siège sous l'ancien régime ; généralités ; préface de Mgr Baudrillart. In-8, xiv-231 p., 1925. Paris, éditions Spes.

82. — L'Horme (baron de). La famille Moreau du Breuil de Saint-Germain. In-fol., 8 p., 1925. Langres, impr. Lepitre-Jobard.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres.)

83. — Liétard (C.). La Réforme au xvi[e] siècle dans la région de Béthune, de Saint-Pol et au pays de l'Alleu. In-16, 24 p., 1925. Paris, Fischbacher.

84. — Luppé (comte de). Une jeune fille au XVIII^e siècle : lettres de Geneviève de Malboissière à Adélaïde Méliand (1761-1766), t. II, avec une phototypie hors texte. In-8, XXXV-383 p., 1925. Paris, Éd. Champion.

85. — Madelin (Louis). La colline de Chaillot (Chaillot, Passy, Auteuil). In-32, 72 p., avec 16 gravures, 1926. Paris, Hachette.

86. — Magne (Émile). M^me de Lafayette en ménage, d'après des documents inédits. In-18, XI-291 p. et planches, 1926. Paris, éditions Émile Paul.

87. — Maidy (Germain de). Recherches sur la famille noble Paton, vraie famille de la maréchale Fabert. In-8, 18 p., 1925. Metz, « les Arts graphiques de Metz ».

(Extrait de l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine.)

88. — Manteyer (G. de). Les origines chrétiennes de la deuxième Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise (364-483). In-8, 463 p., 1924. Gap, impr. Jean et Peyrot.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.)

89. — Manteyer (G. de). Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne (910-1060). Manassès, comte de Chaunois, et Garnier, comte de Troiesin ; leur origine carolingienne commune, indiquée par les transmissions de Jully-les-Buxy. In-8, 16 p., 1925. Gap, impr. Jean et Peyrot.

90. — Masseron (A.). Saint Antonin (1389-1459). In-16, 199 p., 1925. Paris, Gabalda.

91. — Mathière (Jean). La *civitas* des Aulerci éburovices à l'époque gallo-romaine. In-8, 356 p., plans et cartes, 1925. Évreux, A. Drouhet.

92. — Mélanges d'histoire du moyen âge offerts à M. Ferdinand Lot par ses amis et ses élèves. In-8, XLI-740 p. et portrait, 1925. Paris, Champion.

93. — Mirot (Léon). Dom Bévy et les comptes des

trésoriers des guerres ; essai de restitution d'un fonds disparu de la Chambre des comptes. In-8, 135 p., 1925. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cette importante étude a son origine dans l'acquisition faite en 1923 par les Archives nationales, chez un libraire d'Édimbourg, de quatre volumes in-folio, qui contiennent le manuscrit unique d'un « Dictionnaire alphabétique et chronologique... des nobles qui ont servi en France depuis 1338 jusqu'en 1515 ». Ce dictionnaire est l'œuvre du bénédictin dom Bévy, historiographe du roi pour le Hainaut, auteur, entre autres, d'une *Histoire de la noblesse héréditaire*, parue à Londres en 1791, qui devait être suivie de la publication de ce dictionnaire, candidat perpétuel aussi, et malheureux, à l'Académie des inscriptions, où il dut s'effacer devant Joseph Bonaparte, et mort en 1830 bibliothécaire du ministère de la Guerre. C'est évidemment à ce dictionnaire que dom Bévy, grâce à M. Mirot, qui, avec la plus grande patience, a reconstitué sa vie passablement tourmentée, devra de mériter une place dans la future « Biographie française », si jamais il en paraît une. Car ce dictionnaire est une œuvre très méritoire, appelée à rendre les plus grands services aux généalogistes et aux historiens. Elle est le fruit du dépouillement consciencieusement fait, entre 1785 et 1790, de la collection des registres des comptes des trésoriers des guerres pour la période qui va de Philippe VI à François Ier, collection qui se trouvait à cette époque dans l'un des dépôts d'archives de la Chambre des comptes de Paris, au couvent des Cordeliers de la rue de l'Observance, où ils furent détruits, comme devenus soi-disant inutiles, pendant la Révolution. Quelques-uns seulement subsistent encore, qui avaient été distraits par des collectionneurs et que conserve aujourd'hui la Bibliothèque nationale ; des extraits aussi en avaient été faits par les grands érudits Sainte-Marthe, Du Cange, Du Fourny, Gaignières ; mais c'est peu de chose, au regard des 191 registres que, d'après un ancien inventaire de la Chambre, comportait la collection. Et c'est ce qui rend si précieux le travail de dom Bévy qui, avec trois collaborateurs, a relevé les noms de tous les personnages figurant dans ces comptes, avec l'indication du montant de leur solde, du lieu des montres, du temps du service. Pour l'histoire des campagnes militaires, comme pour la biographie de tous les combattants nobles des armées françaises des XIVe et XVe siècles, son dictionnaire a un intérêt capital.

M. Mirot l'a fort bien mis en lumière dans cette étude approfondie sur l'institution des trésoriers des guerres, que complètent : 1° un catalogue complet, infiniment précieux, des comptes de ces trésoriers, conservés soit en original, soit en extraits, tant pour la

période antérieure à 1338, où il en a recensé quarante, que pour celle qu'a étudiée dom Bévy, où il en a retrouvé quatre-vingt-sept ; 2° le relevé des comptes des receveurs généraux des finances de France, de Picardie, d'Artois, de Normandie, de Languedoc et des comptes de l'artillerie et de la marine. Une table des noms de personne et de lieu termine cet utile travail.

94. — Mortet (Charles). Recherches historiques sur le format des livres. Gr. in-8, 28 p., 1925. Paris, Champion.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

95. — Murris (R.). La Hollande et les Hollandais au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, vus par les Français. In-4, 296 p., 1925. Paris, Champion.

96. — Mutterer (Maurice). Des rapports de l'Alsace avec la maison de Bourgogne transjurane au IX^e^ et au X^e^ siècle. In-8, 11 p., 1924. Mulhouse, impr. Meininger.

(Extrait du Bulletin du Musée historique de Mulhouse.)

97. — Nolhac (Pierre de). Boucher, premier peintre du roi. In-8, 210 p. et gravures, 1925. Paris, Henri Floury.

98. — Nolhac (P. de). La vie amoureuse de Pierre de Ronsard. In-16, 188 p., 1926. Paris, Flammarion.

99. — Nolhac (Pierre de). Nattier, peintre de la cour de Louis XV. In-8, 290 p. et gravures, 1925. Paris, Henry Floury.

100. — Orliac (Jehanne d'). Anne de Beaujeu, roi de France ; avec 3 gravures. In-16, 243 p., 1926. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

101. — Pannier (J.). L'église réformée de Laon et Crépy. In-8, 31 p., 1925. Paris, Fischbacher.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.)

102. — Pannier-Schloesing (Jacques). Deux siècles de l'histoire d'une famille alsacienne : les Schloesing (1725-1925). In-16, 33 p., figures et fac-similé, 1925. Strasbourg, impr. Müh.

103. — Pastor (Louis). Histoire des papes depuis la fin du moyen âge ; traduit de l'allemand par Alfred Poizat, t. XI. In-8, 555 p., 1925. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

104. — Pernot (Hubert). Voyage en Turquie et en Grèce du R. P. Robert de Dreux, aumônier de l'ambassadeur de France (1665-1669), publié et annoté. In-8, XL-202 p., 1925. Paris, Soc. d'édition « les Belles-Lettres ».

105. — Perrot (chanoine). La basilique de Saint-Apollinaire (cathédrale de Valence). In-8, 375 p., avec figures, 1925. Valence, impr. Céas et fils.

106. — Peynot (abbé M.). Vichy féodal et maison noble de Vichy. In-8, VIII-190 p., 1926. Moulins, Crépin-Leblond.

107. — Picard (colonel L.). Le Saumurois ; histoire et légende ; ses relations avec l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, la Vendée, la Bretagne ; III. La conquête romaine ; IV. Gallo-romain, Ier au IVe siècle. 2 vol. in-8°, VI-254 p. et III-287 p., 1926. Saumur, impr. Girouard et Richou.

108. — Picard (L.). Les premiers missionnaires du christianisme en Anjou : saint Hilaire, saint Martin, saint Florent, saint Maurille ; leurs légendes. In-8, non paginé, 1926. Saumur, impr. Girouard et Richon.

109. — Pierredon (comte M. de). La chevalerie primitive et l'ordre de chevalerie. In-8, 40 p., 1925. Poitiers, impr. du Poitou.

110. — Pilon (Edmond). La vie de famille au XVIIIe siècle ; illustrations d'après des estampes du temps. In-4, 102 p., 1923. Paris, éditions Crès.

111. — Plédy (Lucien). Brouage, ville forte du XVIe et du XVIIe siècle ; Marie Mancini à Brouage ; édition illustrée. In-16, IV-168 p., 1925. La Rochelle, éditions Pijollet.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 13 AVRIL 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant)

Présents : MM. de Beauchesne, Couderc, Courteault, Lacour-Gayet, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Levillain, Marichal, Moranvillé, Pannier, Prinet, Sœhnée.

Excusés : MM. Aubry-Vitet, de Boislisle, Mirot.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part des décès, survenus depuis la précédente séance, de M. le duc d'Orléans, chef de la maison de France, qui avait tenu à succéder à M. le comte de Paris, son père, comme membre de notre Société, et de M. Alexandre Thomas, qui était des nôtres depuis six ans. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2814. M. le duc DE BROGLIE, membre de l'Académie des sciences, rue de Chateaubriand, nº 27 ; présenté par MM. Henry Cochin et le comte de Pange.

2815. M. Charles GEOFFROY DE GRANDMAISON, président de la Société bibliographique, rue de Bellechasse, nº 47 ; présenté par MM. de Lanzac de Laborie et Robert Lavollée.

2816. M. Jacques Haumont, archiviste paléographe, boulevard Saint-Jacques, n° 52 ; présenté par MM. Fenaille et Courteault.

Correspondance.

M. François Eygun adresse ses remerciements pour son admission dans la Société.

M. le Directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle adresse, au nom de cet Institut, des recommandations en annexe à la convention conclue en 1886 à Bruxelles concernant les échanges internationaux des documents officiels et des publications scientifiques et littéraires.

Parmi ces recommandations, la seule qui paraisse pouvoir nous intéresser consiste à préconiser la publication périodique de la liste des institutions avec lesquelles nous faisons échange et, sur la couverture de chacun de nos volumes, l'impression de la liste aussi complète que possible de nos publications. La Société de l'histoire de France a répondu par avance à cette double recommandation.

Une invitation à prendre part au prochain Congrès international des Américanistes, qui se tiendra à Rome en septembre 1926, est adressée à la Société.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* janvier-mars 1926. — *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie,* 270e livraison. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,* août-septembre 1925. — *Procès-verbaux de la Société historique de Compiègne,* t. XXVII, 1924. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques,* 1925, nos 11-12. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts,* 1925, nos 10-12. — *Indicateur d'antiquités suisses,* t. XXVII, 1925.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes, supplément, t. III, par le comte H. de Chabannes. In-4. Dijon, impr. Jobard.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 12 feuilles tirées ; feuilles 13 et 14 en placards.

Chroniques de Froissart. T. XII. 20 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. I. 15 feuilles tirées ; feuilles 16 à 18 en pages ; feuille 19 en placards.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. 8 feuilles tirées ; feuilles 9 à 12 en placards.

Grandes Chroniques. T. IV. 11 feuilles tirées ; feuilles 12 à 18 en placards.

Il résulte de cet état que le tome I de l'*Hystoria Albigensis*, presque achevé, pourra être mis en distribution aussitôt après la prochaine Assemblée générale et formera le premier volume de l'exercice 1926.

D'un échange de vues entre M. le Président et M. Lacour-Gayet, directeur de la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, il résulte qu'il est à craindre que cette publication, dont le tome VII, sous presse, sera achevé dans quelques mois, ne bénéficie pas cette année, comme l'an dernier à l'occasion du tome VI, de la subvention promise par l'Académie française sur les fonds Debrousse et Gas. M. le Président et le secrétaire, avisés du retour à Paris de M. Hanotaux, sont chargés par le Conseil de lui faire part de nos inquiétudes à ce sujet.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

112. — Poux (Joseph). La cité de Carcassonne ; précis historique, archéologique et descriptif. In-16, 286 p., 157 gravures et un plan, 1925. Toulouse, Ed. Privat.

113. — Raymond (J.). Mme de Maintenon à Chambord (1682). Un Blésois à la recherche d'un logement au XVIIIe siècle. In-4, 15 p., avec gravures, 1925. Blois, impr. de Grandpré.

(Extrait de la revue « Blois et le Loir-et-Cher ».)

114. — Réau (Louis). Histoire de la peinture française au XVIIIe siècle, t. I. In-fol., XVI-92 p. et planches, 1925. Paris et Bruxelles, Van Oest.

115. — Recoura (Georges). Les assises de Jérusalem ; à propos d'un livre récent. In-8, 18 p., 1925. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

116. — Rémusat (Paul de). Les seigneurs modernes de Montrozier (maisons d'Albry et de Tullier). In-8, 48 p., 1925. Rodez, impr. Carrère.

117. — Renaut (Francis-P.). Les Provinces-Unies et la guerre d'Amérique (1775-1784) ; I. De la neutralité à la belligérance. In-8, 431 p., 1924-1925. Paris, éditions du Graouli.

118. — Rigault (G.) et G. Goyau. Martyrs de la Nouvelle-France ; extraits des relations et lettres des missionnaires jésuites (XVIIe et XVIIIe siècles). In-8, 284 p. et gravures, 1925. Paris, éditions Spes.

119. — Riballier (Louis). Un arriviste sous Louis XIV. In-8, 16 p., 1926. Paris, A. Picard.

(Extrait de la Revue des Études historiques.)

120. — Saint-Hillier (lieutenant-colonel de). Sur les « origines du Bourbonnais » ; à propos du livre récent de M. Fazy ; observations critiques. In-8, 47 p., 1925. Moulins, les Imprimeries réunies.

121. — Samiac (F.-J.) et F. Pasquier. Coutumes de Saint-Girons, XIIIe-XVIIe siècle, édition revue, annotée, avec préface et table analytique. In-8, 174 p., 1924. Foix, impr. Gadrat.

122. — Sarasin (J.-Fr.). Œuvres, rassemblées par

Paul Festugière. 2 vol. in-18, x-490 et 568 p. et planches, 1926. Paris, Champion.

123. — Sauce (Paul) et Renée Sauce-Pingrenon. Premier essai d'histoire chronologique de la ville de Sannois. In-16, 67 p., 1925. Paris, impr. des Beaux-Arts.

124. — Sauzé de Lhoumeau (C.). L'abbaye de Saint-Léonard de Ferrières, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Poitiers. In-4, 147 p., 1925. Paris, A. Picard.

125. — Schneider (René). L'art français, XVII^e siècle (1610-1690). In-8, 224 p., 1925. Paris, Laurens.

126. — Sclafert (Thérèse). Le Haut-Dauphiné au moyen âge. In-8, XIX-766 p., 1926. Paris, Léon Tenin.

127. — Stein (Henri). Archers d'autrefois, archers d'aujourd'hui ; 20 illustrations hors texte en phototypie, 110 illustrations par L. Laugier dans le texte. In-4, 307 p., 1925. Paris, Longuet.

128. — Serbat (Louis). Lisieux ; ouvrage illustré de 33 gravures et un plan. In-16, 128 p., 1926. Paris, Laurens.

129. — Soulange-Bodin (H.). Les anciens châteaux de France ; l'Ile-de-France : Abondant, Athis, Maintenon, Sucy-en-Brie, Suisnes ; notices historiques et descriptives. In-fol., 20 p. et 23 planches, 1925. Paris, F. Contet.

130. — Tourneur-Aumont (J.). Les onze villes superposées de Poitiers. In-8, 22 p., 1925. Poitiers, Société française d'imprimerie.

131. — Truchis de Varennes (vicomte A. de). Le prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Morteau, suivi du Livre noir ou recueil des franchises, lois et règlements particuliers du val de Morteau, et de pièces justificatives, t. I et II. 2 vol. in-8, XXIII-511 et 252 p., avec gravures et planches hors texte, 1925. Besançon, impr. Jacques et Demontrond.

132. — Viard (Jules). La campagne de juillet-août 1346 et la bataille de Crécy. In-8, 84 p., 1926. Paris.

(Extrait du Moyen âge.)

Notre confrère nous donne ici une preuve nouvelle de sa profonde connaissance de l'époque de notre histoire qui correspond au règne de Philippe VI. Dans cette narration, d'une précision, d'une rigueur toute militaire, il retrace la campagne qui, du 12 juillet au 26 août 1346, mena Édouard III d'Angleterre et ses troupes de Saint-Vaast de la Hougue en Cotentin jusqu'à Crécy ; jour par jour, parfois même heure par heure, nous avons le bulletin des opérations ; les récits de tous les chroniqueurs, anglais et français, ont été confrontés ; pas un dire qui ne soit appuyé d'une référence ; c'est un modèle d'érudition française, clair, net, impeccable. Et après avoir lu ces quatre-vingts pages, émouvantes dans leur sobriété voulue, on demeure confondu, à la pensée que cette campagne du roi d'Angleterre, si vivement et adroitement menée, mais trop audacieuse, et qui eût dû s'achever en désastre, puisque, à son arrivée à Crécy, après le presque miraculeux passage de la Somme à Blanquetaque, son armée était fourbue, lasse de brûler et piller, à court de vivres, à la pensée que cette campagne, par la folle conduite du roi de France, se dénoua au contraire pour nous en une déroute sans nom, après un combat de quelques heures à peine, commencé presque au crépuscule.

133. — Viénot (John). Histoire de la Réforme française des origines à l'Édit de Nantes ; ouvrage illustré de 39 gravures hors texte. In-8, 478 p., 1926. Paris, Fischbacher.

134. — Virey (Jean). Paray-le-Monial et les églises du Brionais. In-16, 112 p., 1926. Paris, Laurens.

135. — Waquet (Henri). Les sources de l'histoire religieuse de la France dans les archives départementales, communales et hospitalières. In-8, 35 p., 1926. Paris, Guitard.

136. — Weulersse (Georges). Les physiocrates sous le ministère de Turgot. In-8, 24 p., 1925. Poitiers, impr. du Poitou.

137. — Weymann (Charles). Une ville d'Alsace du moyen âge : Thann ; légendes et histoire. In-4, 420 p. et planches, 1924. Paris, impr. de l'Édition artistique.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 4 MAI 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant)

Présents : MM. le baron de Barante, le marquis de Beauchesne, de Beauverger, Bessière, du Boislisle, Boucher, Bléry, Brière, Champion, Henry Cochin, colonel Cochin, baron de Contenson, Couderc, V. de Courcel, Courteault, comte Delaborde, Mlle Ducaffy, Dupont-Ferrier, Fournier, comte Frémy, Galloo, Geoffroy de Grandmaison, Girod de l'Ain, Guébin, comte d'Harcourt, Lacour-Gayet, de Lanzac de Laborie, comte A. de la Rochefoucauld, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Levillain, Lyon, Mareuse, Marichal, Marion, comte de Maupas, Mirot, Moranvillé, de Nervo, Omont, Perrot, Petit-Dutaillis, Prou, Semichon, Sœhnée, Soulange-Bodin, Stein, Viard.

Excusés : MM. Aubry-Vitet, de Lasteyrie, Pannier.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 88).

2° Du rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1925-1926 (voir p. 116).

3° Du rapport des censeurs, MM. Robert Lavollée et Léon Mirot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1925 (voir p. 130).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Paul Marichal, trésorier de la So-

ciété, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil pour siéger jusqu'en 1930 :

MM. DE BOISLISLE,	LECESTRE,
H. COCHIN,	MORANVILLÉ,
JORDAN,	OMONT,
DE LABORDE,	PRINET,
DE LASTEYRIE,	SŒHNÉE.

Sont élus membres du Conseil :

En remplacement de M. le baron de Barante, décédé, dont les pouvoirs expiraient en 1927 : M. Georges GOYAU ; en remplacement de M. Lelong, décédé, dont les pouvoirs expiraient en 1928 : M. Léon MIROT ; en remplacement de M. le comte Durrieu, décédé, dont les pouvoirs expiraient en 1929 : M. Robert LAVOLLÉE ; en remplacement de M. Imbart de la Tour, décédé, dont les pouvoirs expiraient en 1929 : M. Louis MADELIN.

Sont élus censeurs, en remplacement de MM. Lavollée et Mirot, nommés membres du Conseil : MM. SAMARAN et H. SOULANGE-BODIN.

La séance est levée à six heures.

DISCOURS DE M. DE LANZAC DE LABORIE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1925-1926.

Messieurs,

Depuis sa dernière Assemblée générale, la Société de l'histoire de France a connu des deuils nombreux et cruels ; en particulier, elle n'a pas perdu moins de quatre de ses anciens présidents.

Le seul droit de naissance aurait suffi à ouvrir nos rangs au baron de Barante, petit-fils de ce Prosper de Barante qui figura parmi nos fondateurs et exerça, durant trente-trois années, soit jusqu'à sa mort, une présidence ininterrompue : souvenir aussi glorieux pour la Société que propre à couvrir de confusion le président éphémère condamné à une telle évocation par le scrupule de l'exactitude historique. Tout récemment, M. de Barante avait bien voulu enrichir nos archives d'une précieuse correspondance inédite, relative précisément à nos origines et échangée entre son aïeul et votre premier secrétaire, Jules Desnoyers.

Pour celui que les esprits cultivés du XIX^e^ siècle appelaient couramment « l'historien des ducs de Bourgogne », l'histoire, comme la critique littéraire ou philosophique, n'était que le délassement d'une très brillante carrière administrative, politique, diplomatique. Son petit-fils, remarquablement doué, eût sans doute fait preuve de la même variété et supériorité d'aptitudes, si l'adversité des circonstances ne l'avait, comme beaucoup d'entre ses contemporains, prématurément écarté de la vie publique. Après avoir terminé ses études secondaires au petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, dont Mgr Dupanloup avait fait un foyer intellectuel très rayonnant, Claude de Barante fut attaché quelques mois, en 1871-1872, à l'ambassade du duc Albert de Broglie à Londres, puis il fut successivement chef de cabinet du préfet de la Seine-Inférieure, secrétaire général de l'Oise, sous-préfet de Compiègne. A deux reprises, il brigua sans succès le mandat de député dans l'arrondissement de Thiers, où tant de souvenirs, tant de services personnels auraient dû lui concilier tous les suffrages.

Avec la souriante philosophie qui contribuait à donner tant de charme à son commerce, il se résigna, sans apparente amertume, à n'être qu'un homme privé très utile, très recherché, très affable. Membre du conseil de la Compagnie d'assurances *la Providence*, la con-

fiance de ses collègues l'appela à la vice-présidence, puis, dans ses dernières années, à la présidence. Fort répandu dans les milieux mondains, il faisait partie du conseil ou comité de deux grands cercles parisiens et mettait comme une sorte de coquetterie, en même temps qu'il y trouvait son plaisir, à faire régulièrement une apparition dans l'un et dans l'autre à la fin de chaque après-midi.

Mais l'homme d'affaires et l'homme du monde, supérieurement informé des moindres détails de la chronique contemporaine, nous intéresse moins ici, malgré sa verve et son affabilité, que le possesseur, le second fondateur, et, si je puis ainsi parler, le classificateur de la bibliothèque du château de Barante.

Notre collègue, dont cette bibliothèque était le souci dominant et le légitime orgueil, en avait décrit la progressive formation dans un mémoire présenté en 1923 au Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles sous un titre remarquablement suggestif : *Une bibliothèque privée constituée par une même famille depuis plus de trois cents ans.* Il y décrivait avec une exactitude colorée les apports successifs, depuis le XVI^e^ siècle, de dix ou douze générations de Brugière de Barante : humanistes, légistes, jansénistes apparentés aux Pascal et faisant relier avec d'autres écrits polémiques les brochures qui constituaient la première édition des *Lettres provinciales ;* contemporains de la Régence, se permettant des lectures plus folâtres ; magistrats qui, de leur lointaine Auvergne, s'intéressaient, sans toujours s'y associer, à la campagne des encyclopédistes ; témoins des préludes et des débuts de la Révolution, que la bibliothèque de Barante traversa sans grand dommage. Le préfet du Consulat, Claude-Ignace, et surtout son fils Prosper, le grand homme de la famille, préfet de Napoléon lui aussi en même temps qu'ami de M^me^ de Staël, puis sous la monarchie constitutionnelle conseiller d'État, pair de France, ambassadeur, académicien, avaient enrichi leur chère bibliothèque de toutes les

productions de quelque valeur de la première partie du XIXe siècle, y compris les principaux journaux et revues. Ce que notre collègue passait sous silence il y a trois ans, ce qu'il convient de dire bien haut aujourd'hui, c'est qu'il combla les quelques lacunes de cet incomparable ensemble, y fit entrer l'intense production historique des années que nous appelons aujourd'hui d'avant-guerre, porta les volumes imprimés au nombre de soixante-cinq mille. Non content de faire classer et cataloguer cette collection de telle façon que les recherches historiques y étaient admirablement facilitées, il lui procura une installation digne d'elle. Grâce à un aménagement nouveau et à un complet remaniement des bâtiments, la bibliothèque de Barante occupe à présent tout le rez-de-chaussée de la façade ouest du château ; des larges et nombreuses fenêtres, la vue embrasse les prairies et les futaies du parc, au delà les vallées de la Dore et de l'Allier, la plaine de la Limagne, à l'horizon la chaîne des Dômes. A l'intérieur, des vitrines garnies de miniatures et de médailles, des portraits, des bustes, des rayons chargés de livres, des meubles contenant les manuscrits. Un registre, où foisonnent les noms illustres, contient la signature de tous les hôtes de Barante depuis le début du XIXe siècle. C'est là que notre collègue accueillait les visiteurs, pour peu qu'ils manifestassent quelque curiosité des choses de l'histoire ; là que les causeries se prolongeaient jusqu'à une heure avancée de la nuit, car même à la campagne le sommeil le fuyait, et c'était au travail ou à la conversation qu'il demandait une diversion.

Le possesseur de ces merveilles en connaissait tout l'essentiel et savait exactement où aller chercher le détail précis qui manquait. Mon importunité en a maintes fois fait l'expérience : sur n'importe quel fait ou personnage secondaire du XIXe siècle, la science de M. de Barante, aussi sûre que son obligeance, était inépuisable, fournissait par le retour du courrier soit le renseignement demandé, soit la référence à tel ou tel ou-

vrage, le plus souvent avec la cote de la Bibliothèque nationale.

En outre de ses livres, notre collègue possédait de précieux manuscrits, dont le fond était formé par la volumineuse correspondance de son grand-père. Après en avoir libéralement donné communication à plusieurs travailleurs, notamment à l'historien Thureau-Dangin, il en tira lui-même une publication monumentale, dont on ne saurait guère exagérer ni l'intérêt ni l'utilité. L'occasion ou l'amorce en fut l'ébauche d'autobiographie que Prosper de Barante avait rédigée dans son extrême vieillesse et laissée inachevée. A partir du milieu du tome II, c'est-à-dire de l'année 1818, Claude de Barante continua le récit par des lettres intimes, des dépêches diplomatiques, des fragments anecdotiques, le tout commenté par des notes et groupé en chapitres que précédait un sommaire des événements. L'ensemble ne comprend pas moins de huit volumes, parus de 1890 à 1901 et s'étendant sur l'existence entière de l'aïeul, de 1782 à 1866. Sans parler de morceaux littérairement achevés, comme les lettres de la duchesse de Broglie (dont le succès décida son fils, le duc Albert, à en faire l'objet d'un volume séparé) ou encore celles de la duchesse de Dino et d'Alexis de Saint-Priest, cette accumulation de témoignages de premier ordre est un outil incomparable (comme j'ai constamment l'occasion de le constater) pour quiconque veut creuser l'histoire politique et sociale des deux premiers tiers du siècle passé.

La verte vieillesse de notre collègue méditait de donner une suite aux Souvenirs de Prosper de Barante, en publiant, de même avec un commentaire explicatif et biographique, les Mémoires d'un de ses amis et de ses aînés, Auguste Laugel, qui avait vécu dans l'intimité des princes d'Orléans avant et après les événements de 1870 ; il faut espérer que sa mort n'a fait qu'ajourner l'exécution de ce projet, car M. de Barante déclarait volontiers que son travail était à peu près terminé. Sa défiance de lui-même, et aussi la crainte, assurément

mal fondée, de porter atteinte au prestige du nom de Barante dans le domaine de l'histoire, ont détourné ce laborieux et érudit mondain d'entreprendre une œuvre personnelle de longue haleine : il s'est borné à de brèves productions, introductions, notices, articles de journaux et de revues présentant sous une forme élégante des faits ignorés ou des idées neuves.

Il présida pendant plusieurs années la Société d'histoire contemporaine, avec une distinction et un zèle que je suis à même d'attester ; il fut aussi président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, vice-président de la Société d'histoire diplomatique, des Amis de la Bibliothèque nationale, membre de la Société des Bibliophiles françois, des Amis des livres, du Livre contemporain, du Livre d'art, de la Société de l'histoire de l'art, des XX, du Cercle lyonnais du livre, de l'Académie des sciences et lettres de Clermont-Ferrand : cette énumération est certainement incomplète.

Entré dans la Société de l'histoire de France en 1890, le baron de Barante faisait partie de notre Conseil depuis 1896 et avait occupé le fauteuil en 1910-1911. Son discours présidentiel du 2 mai 1911, qui rendait hommage en termes éloquents à la mémoire d'Albert Vandal, du duc de Chartres, de Léon Aucoc, de Rodolphe Dareste de la Chavanne, s'ouvrait par l'éloge funèbre du patriarche de l'érudition et de la bibliographie françaises : pour exalter les mérites de l'illustre Léopold Delisle, M. de Barante, personnellement étranger aux études médiévales, trouva non seulement des accents émouvants, mais des formules dont la diserte justesse satisfit les plus compétents d'entre ses auditeurs. Son discours se termina par la communication d'amusantes lettres privées, mi-badines et mi-politiques, adressées entre la guerre de Succession d'Autriche et la guerre de Sept ans par l'abbé de Bernis, alors ambassadeur de France à Venise, à son collègue de Constantinople, le comte des Alleurs.

Nous garderons longtemps le souvenir d'un collègue

dont l'abord était si courtois, l'entretien si captivant, l'érudition si obligeante : quant à son nom, intimement lié aux origines mêmes de notre Société, l'adhésion de son fils le perpétue fort heureusement sur nos listes.

Le comte Paul Durrieu était fils d'un trésorier-payeur général du Second Empire et petit-neveu d'un général de Napoléon, mort pair de France. Si les méandres de la carrière paternelle l'avaient fait naître à Strasbourg, sa famille était originaire de cette terre de Gascogne qu'une tradition aussi injuste qu'indéracinable s'obstine à calomnier, en lui attribuant des ridicules ou des travers qui sont plus répandus dans d'autres provinces. Chez notre collègue, en particulier, la verve était toujours exempte de hâblerie, et la finesse n'était jamais le masque d'une excessive habileté. Mais si, au témoignage de ceux qui ont vécu dans son intimité, il fut un incomparable ami, sa bonne humeur, sa courtoisie, ses dons de causeur, de vulgarisateur et de controversiste lui valaient l'attention et la sympathie générales, dans les salons, où il prenait et gardait tout naturellement le dé de la conversation, comme dans les corps savants, où ses interventions étaient fréquentes, variées, toujours judicieuses et intéressantes.

A la sortie du lycée, sa très riche nature hésitait sur la voie à suivre. Les conseils et l'exemple d'un très cher ami d'adolescence, qui est aujourd'hui notre collègue, le comte François Delaborde, l'orientèrent vers l'examen d'entrée de l'École des chartes. Sorti, en 1878, premier d'une promotion dont le second était Ernest Babelon, et nommé élève de la jeune École française de Rome, il eut l'idée d'étudier de près le rôle des Français dans la politique italienne avant les expéditions des Valois. Le sage libéralisme du directeur, Auguste Geffroy, l'autorisa, l'incita même à aller dépouiller à Naples les registres de la chancellerie des rois angevins, depuis le frère de saint Louis. Il y trouva les éléments de deux ouvrages de haute valeur, dont l'un révélait presque le mécanisme administratif de la monarchie angevine, tan-

dis que l'autre, tout imprégné du culte de l'auteur pour sa petite patrie, relatait le rôle et les exploits dans l'Italie méridionale des Gascons, presque aussi prodigues de leur sang et de leur tenace activité que les Normands pendant la période précédente.

Revenu en France, Paul Durrieu accepta après quelque hésitation une proposition inattendue, qui eut sur toute sa carrière une décisive et heureuse influence : il entra au musée du Louvre comme attaché à la conservation des peintures. Son sens artistique, son esprit de méthode, ses connaissances historiques y rendirent de précieux services ; sa joviale aménité fit merveille dans le monde des peintres, des collectionneurs, des amateurs, en même temps que ses dons d'observation psychologique trouvaient à s'exercer et que sa très sûre mémoire s'approvisionnait de savoureuses anecdotes.

Il se donna à ses fonctions avec tant de zèle qu'une crise de surmenage le réduisit momentanément à l'inaction. C'est, néanmoins, pour travailler davantage encore, dans le double champ de l'art et de l'érudition, qu'il prit une retraite prématurée avec le titre de conservateur honoraire. Les encouragements de Léopold Delisle (dont on ne célébrera jamais assez haut la féconde influence sur trois générations de travailleurs) l'avaient, en effet, décidé à porter ses études sur les manuscrits à peinture et en particulier sur les livres d'heures de la fin du moyen âge et de l'aube de la Renaissance ; les enluminures et les miniatures ne tardèrent pas à devenir son domaine propre, domaine où sa maîtrise s'imposa sans résistance, tant elle s'affirmait avec autorité, tant elle s'enveloppait de bonne grâce. A côté d'innombrables articles, communications et monographies, il faut nommer au moins un livre sur la *Miniature flamande à la cour de Bourgogne de 1415 à 1530*, et aussi le chapitre tout à fait remarquable que le regretté André Michel obtint de lui, pour sa grande *Histoire de l'art*, sur la *Peinture en France depuis Jean le Bon jusqu'à la fin du XV*^{e} *siècle.*

Les distinctions et les honneurs étaient venus en foule récompenser tant de science unie à une telle sûreté de goût. A la rosette d'officier de la Légion d'honneur, Paul Durrieu joignait la cravate de commandeur de plusieurs ordres étrangers. L'Académie des inscriptions, après avoir couronné ses premiers travaux, l'avait appelé en 1907 au fauteuil de membre libre devenu vacant par la mort de Jules Lair (fauteuil dont vient d'hériter un de nos collègues encore, M. Henry Cochin). Tout naturellement membre de la Société de l'École des chartes, le comte Durrieu avait, non sans intention, été élevé à la présidence pour l'année du centenaire de la fondation de l'École ; il organisa et dirigea les fêtes commémoratives avec un éclat unanimement reconnu, avec une légitime et rayonnante fierté. Il appartenait encore au Comité des travaux historiques, à la Société nationale des Antiquaires de France, à la Société des Bibliophiles françois, à l'Académie des beaux-arts de Milan, à l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Je crois bien que parmi tous ces corps savants notre Société occupait le premier rang au moins pour l'ancienneté, car Paul Durrieu y avait adhéré dès sa sortie de l'École des chartes, il y a bien près d'un demi-siècle. Membre du Conseil, il était assidu à nos séances, où ses fréquentes interventions étaient marquées, comme partout, au double coin de l'agrément et de l'utilité. Il était également un très actif collaborateur de notre *Annuaire-Bulletin*, auquel il donna notamment la primeur de son étude sur la *Légende et l'histoire de Jean Foucquet*. Président de la Société pour l'exercice 1905-1906, après avoir, dans la séance du 22 mai 1906, esquissé l'éloge funèbre de collègues comme le comte de Luçay et le duc d'Audiffret-Pasquier, il traita un sujet qui lui tenait au cœur, à savoir la convenance pour les éditeurs de textes historiques, et pour notre Société en particulier, d'utiliser et de vulgariser les documents iconographiques. Ai-je besoin de vous rappeler que ce jour-là il ne prêcha point dans le désert, et que votre ancien secrétaire Roland

Delachenal a consacré un volume entier de son édition des *Grandes Chroniques* à la reproduction, avec commentaires, des précieuses miniatures du manuscrit dit de Charles V?

Tombé malade pendant la période des vacances, le comte Paul Durrieu s'est éteint le 25 novembre 1925 dans sa chère Gascogne. Mais l'éloignement n'a point empêché ses collègues et amis de manifester expressivement leur sympathie, comme le temps ne les empêchera point de garder pieusement sa mémoire.

M. Eugène Lelong, l'un de nos doyens, a connu une destinée passablement variée, grâce aux deux traits prédominants de son caractère, le scrupule méticuleux de la perfection dans ses travaux et le souci ombrageux de son indépendance.

Né à Angers d'une famille de juristes, c'est vers le droit qu'il se porta tout d'abord. La guerre de 1870, à laquelle il prit part comme lieutenant de mobiles, retarda ses examens de doctorat, mais s'il ne soutint jamais sa thèse, c'est qu'il voulut indéfiniment la remettre sur le métier ; il fut secrétaire de la conférence des avocats, à Paris, dans la promotion de 1872-1873, désignée par le bâtonnier Edmond Rousse, et professa l'année suivante un cours libre d'histoire du droit. Entre-temps, il avait affronté avec succès le concours d'entrée de l'École des chartes ; tout en demeurant inscrit au barreau de sa ville natale, il se voua désormais aux travaux d'érudition et à la carrière des archives.

Archiviste de la Corse, il refusa de mettre au service d'un gouvernement « de combat » l'influence bien problématique qu'un continental érudit pouvait exercer sur des insulaires en majorité illettrés ; sa fierté lui fit également décliner les archives de Tarn-et-Garonne, qu'on lui offrait à titre de compensation. C'est en 1882 seulement qu'il entra aux Archives nationales, trop âgé pour pouvoir espérer de parvenir aux emplois supérieurs : aussi offrit-il de bonne heure sa démission, qui fut acceptée en 1898.

L'enseignement lui réservait des dédommagements. Durant de longues années, il professa à la Faculté de droit un cours complémentaire des sciences auxiliaires de l'histoire, qui initia beaucoup de jeunes esprits aux éléments de l'érudition et détermina un certain nombre d'heureuses vocations. De plus, il fut chargé à l'École des chartes du cours sur le service des archives, matière qu'il connaissait à fond et à l'enseignement de laquelle il apporta un zèle, une complaisance, une persévérance au-dessus de tout éloge.

Les meilleurs juges (entre autres notre collègue M. Paul Fournier) ont vanté chez Eugène Lelong les maîtresses qualités de l'érudit. Pourtant, il ne mena à bien aucune œuvre importante, par suite de cette hantise de la perfection que je signalais tout à l'heure ; il était de ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes. Cette tournure d'esprit en faisait le modèle des commissaires responsables, à condition que l'éditeur sût au bout d'un certain temps lui arracher le bon à tirer. Dans la conversation familière comme dans les discussions des conseils ou commissions, il ne ménageait point les objections souvent subtiles, parfois profitables, toujours développées avec une redoutable dialectique, qu'il tenait de son atavisme, de sa formation juridique, de son apprentissage de basochien.

Membre de notre Société depuis 1885, président pour l'exercice 1913-1914, il célébra en excellents termes, le 5 mai 1914, les mérites des membres disparus, notamment Louis Passy et Jules Roy, puis prit occasion du quatre-vingtième anniversaire de la fondation pour révéler d'intéressants et instructifs détails sur la période de nos origines.

Mes relations avec Pierre Imbart de la Tour, inaugurées sur les bancs du collège Stanislas, remontaient aux temps préhistoriques, sinon fabuleux, où il existait une classe de « rhétorique » et dans cette classe des « vétérans », à l'égard desquels la camaraderie des « nouveaux »

se marquait d'une sorte de crainte révérencielle et s'abstenait de la familiarité du tutoiement. Ajouterai-je que, malgré tant d'occasions de rapprochement multipliées depuis un demi-siècle, il subsistait entre nous deux comme un vestige de ce protocole scolaire, tant sont vivaces les impressions de la première adolescence?

Tout vétéran qui se respectait rêvait alors de l'École normale supérieure. Imbart de la Tour y fut admis en 1880. En s'imprégnant de la forte culture littéraire qui constituait alors rue d'Ulm la discipline fondamentale et universelle, il confirmait pourtant sa prédilection déjà marquée pour l'histoire. Il subit sans doute l'ascendant du maître de conférences, Gabriel Monod (dont tous ses élèves, à quelque doctrine ou à quelque parti qu'ils se rattachassent, ont célébré la scrupuleuse probité historique), mais davantage celle du directeur même de l'École, Fustel de Coulanges. Pour la préparation de sa thèse française de doctorat ès lettres, il recourut en outre aux conseils d'un maître de la rue des Francs-Bourgeois, Léon Gautier. Il s'agissait en effet d'un sujet emprunté à l'histoire religieuse du haut moyen âge, les *Élections épiscopales dans l'Église de France du IX^e^ au XII^e^ siècle.*

Successivement professeur de Faculté à Besançon et à Bordeaux, aussi goûté des étudiants que de l'auditoire nombreux et assidu de ses cours publics, Imbart de la Tour trouva le temps, non seulement de donner une part de son activité à la politique et aux œuvres sociales, mais de réunir les éléments d'un immense travail sur les *Origines de la Réforme*, plus spécialement en France. Les deux premiers volumes, vaste tableau remarquablement présenté de la situation morale, religieuse, intellectuelle, sociale, politique et administrative de la France et de la chrétienté tout entière à la fin du XV^e^ siècle, ont pu être sans paradoxe comparés et même préférés à l'*Ancien régime* d'Hippolyte Taine ; ils ouvrirent à l'auteur, en 1909, les portes de l'Académie des sciences morales. Un troisième tome traitait des ten-

tatives de pré-réforme dans le catholicisme orthodoxe. Calvin devait entrer en scène dans le quatrième, et c'est au retour d'un voyage de recherches à Genève que Pierre Imbart de la Tour fut foudroyé par la mort.

L'œuvre monumentale dont il n'avait édifié que les fondations ralliait les suffrages admiratifs de tous les connaisseurs ; elle demeurait à peu près insoupçonnée de la frivolité du grand public. Imbart de la Tour souffrait de se sentir ainsi méconnu, et cette déception contribua sans doute à lui faire accepter d'enthousiasme de rédiger, dans la grande *Histoire de la nation française* de M. Gabriel Hanotaux, le premier volume de l'histoire politique, des origines à l'avènement de François Ier. C'était, cette fois, une œuvre de grande, docte et brillante vulgarisation : les six cents pages in-quarto parues à la fin de 1920 présentaient comme une vaste fresque où les sujets se succédaient, tous traités avec verve, science et éloquence, avec des considérations générales ou des descriptions d'époques et de civilisations sur lesquelles se détachaient de très vivants portraits : parmi ces derniers, on remarqua entre autres ceux de Charlemagne, de Nogaret, des rois Charles V et Louis XI, du duc Philippe le Bon. Le succès fut très vif et très étendu.

A l'École normale, outre l'influence historique de Fustel de Coulanges, Imbart de la Tour, très ferme de tout temps en ses convictions catholiques, avait subi l'influence morale d'un des maîtres de conférences de philosophie, Léon Ollé-Laprune. Devenu professeur de l'enseignement supérieur, il s'essaya, avec un zèle parfois un peu utopique mais très généreux et qui ne se dépensa pas toujours en pure perte, à pratiquer à l'égard des étudiants un apostolat religieux et social ; à Bordeaux, notamment, il jouit de la pleine confiance du cardinal Lecot. La politique l'attira aussi, comme elle devait attirer son frère cadet, dont le talent força les suffrages des électeurs sénatoriaux dans un département radical et libre penseur, et qui, ainsi que lui, avant lui, suc-

comba brusquement et prématurément. Pierre Imbart de la Tour, intimement lié avec Étienne Lamy, fut un de ses plus ardents lieutenants dans la campagne dite du ralliement. Plus tard, il fonda, dirigea et en grande partie rédigea un organe hebdomadaire de politique religieuse, le *Bulletin de la Semaine*, indépendant parfois jusqu'à la témérité, indifférent à la perspective de déplaire au successeur de Léon XIII et surtout à celui du cardinal Lecot. En matière de politique religieuse, ses préférences s'étayaient de sa science historique ; certain jour que je m'étais permis de lui très discrètement prêcher la prudence, il me répondait : « Que la France ait eu une politique, qu'aussi bien saint Louis que Philippe-Auguste et Charles VII aient défendu une tradition, celle de l'indépendance du royaume et de la séparation des pouvoirs, cela est un *fait*. Que cette politique ait triomphé, c'est un autre fait, — et cela l'historien a le devoir de le dire. L'omettre, tout au moins le diminuer, serait une contre-vérité. Nous avons le devoir de mettre ces idées sous les yeux de tous, et plus particulièrement des catholiques français, qui n'ont rien, j'imagine, à oublier de leur admirable histoire. »

La guerre mondiale vint faire trêve à ces controverses et fournir à Imbart de la Tour d'autres tâches, dont il s'acquitta supérieurement. Il fut l'âme de la mission de conférenciers envoyée en Espagne pour contrebalancer la propagande ennemie, et ses démarches préparèrent la fondation à Madrid de la *Casa Velasquez*, qui fait pendant dans la péninsule ibérique à notre villa Médicis. Il présida aussi, avec une flamme communicative à laquelle l'illustre cardinal Mercier a rendu hommage, le Comité français de l'œuvre de reconstitution de la bibliothèque de Louvain.

Il était des nôtres depuis 1911, membre du Conseil depuis 1915, et sa présidence coïncida avec l'exercice 1921-1922. Dans l'Assemblée générale du 2 mai 1922, après avoir célébré les mérites éminents et divers de MM. Gomel, Boppe, Vesnitch, Chalandon, Denys Co-

chin, Frank Puaux, Baguenault de Puchesse, il adjura ses collègues, en termes d'une haute et prenante éloquence, de poursuivre au lendemain de la tourmente les travaux historiques commencés dans des temps plus sereins.

M. Hébrard de Villeneuve ne nous a appartenu que durant quelques mois, puisque c'est au printemps de 1924 qu'à un conseil juridique, sollicité de son obligeance, sa délicate bonne grâce avait joint une demande d'admission. Mais comme il a figuré avec distinction à la tête du corps administratif et judiciaire le plus haut placé dans notre hiérarchie moderne, comme dans des circonstances solennelles M. le Garde des sceaux Colrat a salué en lui « un grand serviteur de l'État », il vous semblera sans doute, ainsi qu'à moi, qu'une simple mention acquitterait mal notre dette envers la mémoire de celui dont la trop brève présence sur nos listes nous fit infiniment d'honneur.

Comme le baron de Barante, cet autre modèle d'affable courtoisie, M. Hébrard de Villeneuve était un enfant de l'Auvergne, qui d'ordinaire cache ses solides qualités sous une écorce plus rugueuse : c'est comme lieutenant des mobiles du Puy-de-Dôme qu'interrompant ses études de droit, il avait fait avec une brillante distinction la campagne de 1870. Quand l'Assemblée de Versailles eut réorganisé le Conseil d'État, il eut l'idée de se présenter au premier concours de l'auditorat et fut reçu le second sur vingt. Sa carrière, dès lors, se déroula tout entière dans ce corps, suivant une progression régulièrement ascendante, dont la constance semblait échapper, par un insigne privilège, aux influences qui déterminaient les brusques et sensibles oscillations du baromètre politique. C'est ainsi qu'il fut successivement promu auditeur de première classe en 1874, maître des requêtes en 1879, conseiller d'État en 1895, président de section en 1911, vice-président enfin en 1919 (vous savez que ce grade implique la direction effective du

Conseil d'État, dont la présidence théorique appartient au ministre de la Justice). Il devint en 1920 membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1922 grand officier de la Légion d'honneur.

Les hautes fonctions administratives de M. Hébrard de Villeneuve prirent fin par application de la loi du 1er mars 1923, qui étendait au personnel du Conseil d'État la règle automatique de la limite d'âge. Il fit preuve en cette occasion de la plus sereine philosophie, déclarant en assemblée plénière : « C'est cette disposition de la loi nouvelle, si justifiée et à laquelle je suis le premier à applaudir, qui va être le signal de mon départ. » Après avoir exprimé l'émotion qu'il éprouvait à prendre congé du corps dont il avait fait partie pendant plus d'un demi-siècle, il poursuivait par ces admirables paroles : « Je ne me laisserai pas, néanmoins, abattre par la tristesse, car la vie a encore du prix et même du charme tant que l'on est capable de penser et d'agir, et pour les hommes d'action, dont l'ambition suprême est de travailler jusqu'à la fin et de mourir debout, il semble qu'il n'y a qu'une limite d'âge qui compte, c'est celle qui ne dépend pas de la volonté des hommes, mais que la Providence peut allonger ou raccourcir à son gré. »

En effet, l'activité de M. Hébrard de Villeneuve continua à se dépenser au service de la bienfaisance, qui avait toujours tenu une place importante dans sa vie et qui a inspiré une bonne partie des nombreuses brochures ou monographies écrites par lui. Il présidait la deuxième section du Conseil supérieur de l'Assistance publique, la section permanente de l'Office national des pupilles de la nation, plusieurs autres comités de moindre importance. On sait la part prépondérante qu'il prit à l'établissement du statut légal des associations diocésaines et à l'organisation de celle de Paris. Enfin, cette esquisse serait incomplète si j'omettais de rappeler que ce juriste, ce philanthrope fut par surcroît un fervent amateur des sports physiques, un élégant et redoutable escrimeur, un arbitre respecté dans les affaires

d'honneur et dans les rencontres au fleuret, qu'on ne déguisait point encore de l'appellation exotique de « matches ».

C'est au Conseil d'État également que se rattachait la carrière publique, plus ancienne et infiniment plus courte, d'un de nos doyens, M. Paul Blétry, puisqu'en sollicitant son admission parmi nous il y a cinquante-deux ans, il se qualifiait déjà d'*ancien* auditeur audit Conseil. Il fut sans doute un des derniers survivants des fonctionnaires du Second Empire.

Notre Société s'est toujours fait honneur de compter dans ses rangs un certain nombre d'hommes du monde et d'hommes d'affaires, qui mettent comme une très louable coquetterie à ne point se désintéresser des choses de l'esprit et en particulier des recherches historiques : notre vœu serait de notablement étendre le cercle de ces actives sympathies, afin de pouvoir élargir un autre cercle, celui de nos publications.

C'est à cette catégorie qu'appartenait, avec M. Alexandre Thomas, décédé il y a quelques semaines, M. Georges Mottet de la Fontaine. Celui-ci, né aux Indes orientales, après un double stage au ministère des Finances et à la banque de l'Union générale, de tragique mémoire, avait fourni à la Société de crédit industriel et commercial la plus belle et la plus honorable carrière, puisqu'il avait été successivement chef de succursale, caissier principal, secrétaire général et enfin membre du conseil d'administration durant les vingt-trois dernières années de sa vie.

Un sentiment de spéciale et rare gratitude se mêle au regret que nous cause la disparition de M. Eugène-A. La Chaise. Sa famille, de vieille souche française, s'était expatriée comme tant d'autres lors de la révocation de l'Édit de Nantes, de sorte que notre collègue était citoyen des États-Unis. Mais c'était chez nous que s'était passée la presque totalité de sa vie, et la France était pour lui comme une patrie d'élection. Il avait même pré-

paré dans sa jeunesse les examens de Saint-Cyr, et des obstacles matériels l'avaient seuls empêché d'entrer dans notre armée en obtenant sa naturalisation. La grande guerre lui fournit pourtant l'occasion de servir la France, car, après s'être dépensé dans les ambulances du front, il devint l'un des administrateurs de l'hôpital américain du lycée Pasteur, à Neuilly. M. l'abbé Félix Klein, aumônier de cet hôpital et professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, a bien voulu m'écrire à son sujet : « Impossible d'être plus dévoué, plus conciliant, plus affable à l'égard de tous. Il se montrait un si bon Français que je suis étonné d'apprendre par vous qu'il n'en avait pas la nationalité. » Notre gouvernement avait en signe de reconnaissance décerné à M. La Chaise le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Le nom que l'ordre chronologique m'amène à prononcer en dernier lieu était de beaucoup le plus illustre qui figurât non seulement sur nos listes, mais dans tous les recueils généalogiques du monde entier. Il y a plus de trente ans qu'après la mort de son auguste père et comme ce dernier, Monseigneur le duc d'Orléans avait estimé que le chef de la maison de France avait sa place marquée dans les rangs d'une Société vouée à l'étude de notre passé national, si longtemps et si étroitement uni aux destinées de sa propre famille. Nous devons demeurer d'autant plus reconnaissants au prince de cette décision et de la constance avec laquelle il l'a maintenue que ses prédilections personnelles le portaient moins vers les recherches historiques que vers les explorations géographiques et cynégétiques, où se dépensait une fougue héréditairement destinée à de plus hautes tâches, où il cherchait à secouer la pesante mélancolie d'un exil indéfini. C'est au retour d'une de ces lointaines expéditions qu'il a succombé dans cette même ville de Palerme où s'était marié jadis son bisaïeul Louis-Philippe, où une mort pareillement foudroyante avait frappé vers la fin du XIX^e^ siècle son grand-oncle le duc d'Aumale, le vainqueur de la Smalah, l'historien des princes de Condé.

Nous avons eu aussi le regret de perdre trois sociétaires femmes.

La baronne Camille de Rochetaillée, née de Rochefort, était surtout connue pour l'étendue et la délicatesse d'une générosité qui s'ingéniait non seulement à soulager les misères matérielles, mais à panser les souffrances morales. Très soucieuse de la moralisation des classes populaires, elle avait largement patronné et subventionné l'œuvre de la *Presse pour tous ;* depuis l'invasion allemande, elle donnait à celle des *Églises dévastées* une part considérable de ses libéralités, de son temps et même de son travail. Car cette grande dame était une artiste au talent original et une acharnée travailleuse, qui consacrait au dessin et à la broderie de longues heures nocturnes. Sa présence dans nos rangs suffit à prouver que les hautes préoccupations intellectuelles n'étaient pas exclues d'une existence si utilement remplie.

La duchesse douairière de Rohan, née de Verteillac, ne se contentait pas de porter dignement un des plus grands noms de la vieille France, nom dont le prestige s'était encore accru, lors de la dernière guerre, par la mort héroïque de son fils aîné. Elle avait personnellement rendu au pays, en se dévouant pendant quatre ans au soin des blessés dans son hôtel de Paris, converti en hôpital, des services légitimement récompensés par le ruban de la Légion d'honneur. D'autre part, celle qui figurait en bon rang dans le *Gotha* tenait à voir accolée à son nom, dans les annuaires mondains, la double qualification, parfaitement justifiée, de « femme de lettres, artiste peintre ». Comme écrivain, elle n'a publié que des œuvres d'imagination, romans et surtout poésies ; elle présidait avec autant d'autorité que de bonne grâce le jury chargé de décerner annuellement le prix littéraire dit *Femina-Vie heureuse.* Mais son esprit remarquablement ouvert s'intéressait à toutes les manifestations de la vie intellectuelle, de même que son salon était accueillant à tous ceux qui maniaient la plume. C'est ainsi

qu'elle avait très volontiers accédé, en 1906, à la requête du marquis de Vogüé, la sollicitant d'être des nôtres. J'ajoute que la fin de la carrière littéraire de la duchesse de Rohan a en quelque manière appartenu à l'histoire, puisqu'elle a récemment rédigé des Mémoires autobiographiques, dont il faut espérer la prochaine publication.

Mme Delachenal, née d'Herbelot, me tenait de trop près pour qu'il soit séant de ma part de m'étendre sur son compte. Je me contenterai de rappeler qu'à défaut de ses deux fils, morts pour la France, elle avait voulu perpétuer sur vos listes le nom de votre ancien secrétaire, et aussi que son culte pour la mémoire conjugale l'avait conduite à assurer et à surveiller elle-même l'impression des deux derniers volumes de l'*Histoire de Charles V*, dont l'auteur avait terminé la rédaction quelques jours avant de succomber à une très courte maladie.

Ce nom final d'une trop longue nécrologie m'est une transition toute naturelle pour vous remercier de l'honneur très immérité qui me vaut de prendre aujourd'hui la parole. Quand, en effet, au lendemain de la disparition de Roland Delachenal, votre Conseil a bien voulu m'appeler à une vice-présidence, échelon traditionnel de la présidence, je ne me suis pas dissimulé que cette distinction s'adressait au beau-frère du secrétaire dont vous déploriez la perte beaucoup plus qu'à l'écrivain qui, cantonné dans l'étude du XIXe siècle, devait justement apparaître à l'immense majorité d'entre vous comme un modernisant, donc un profane, sinon comme un moderniste, donc un hérétique.

En dépit de mes protestations réitérées, vous m'avez, par deux fois, renouvelé des suffrages dont je demeure infiniment touché. Cette insistance m'a conduit à me demander si subsidiairement vous n'entendiez point manifester par là votre propension, ou tout au moins votre non-répugnance, à élargir le cercle de vos publica-

tions. C'est en faveur de cette extension que je voudrais vous présenter quelques arguments, fort de l'adhésion de votre secrétaire, qui a encouragé ma témérité après avoir, au cours de l'exercice écoulé, si obligeamment et si patiemment guidé mon inexpérience. D'autre part, un fâcheux concours de circonstances nous prive aujourd'hui de la lecture anecdotique qui d'habitude rehausse le programme de notre assemblée annuelle : sans avoir l'outrecuidance de prétendre approcher du talent de narration de M^me^ Scarron, il me semble que mon devoir de maître de maison d'un jour me commande de remplacer comme elle le plat de résistance par une histoire, ou plutôt par un ou deux documents inédits.

Quand Prosper de Barante, avec un petit groupe d'érudits ou d'amateurs éclairés, fonda en 1833 la Société de l'histoire de France, cinquante ans ne s'étaient pas écoulés depuis la chute de l'ancien régime, et un certain nombre de personnages survivaient, non seulement qui avaient été sujets de Louis XVI, mais qui, sous son règne, avaient occupé une situation en vue, Talleyrand, par exemple, et surtout le roi détrôné Charles X. Vos fondateurs ne pensèrent pourtant pas que la fin du XVIII^e^ siècle dût échapper à leurs investigations, à leurs publications, et s'ils se fixèrent comme limite statutaire la réunion des États-Généraux de 1789, ce fut pour prévenir les incursions dans l'histoire littéralement contemporaine, pour échapper à tout soupçon d'intrusion dans les controverses de politique actuelle. Leur pensée ne fut donc point de se cantonner dans l'étude des époques reculées ni dans le déchiffrement des textes inaccessibles au vulgaire : c'est l'ensemble du passé national qu'ils résolurent de mettre en pleine et vraie lumière.

Un siècle s'est presque écoulé depuis lors, et un siècle remarquable tout au moins par le nombre et l'importance des transformations matérielles, sociales, politiques. La Révolution, le régime napoléonien, les deux monarchies constitutionnelles, la Seconde République

même et le Second Empire ne sont-ils pas plus loin de nous, chronologiquement et moralement, que le règne de Louis XVI ne l'était des hommes de 1833? Je ne crois pas que la réponse puisse être douteuse.

Frappé de ces considérations, votre Conseil avait étudié naguère une modification des statuts, qui substituerait un délai de cinquante ans à la barrière fixe des États-Généraux de 1789. Si cette modification ne vous a pas été proposée, c'est que nous avons su que, grâce à cette idolâtrie de la réglementation et de l'uniformité qui, malheureusement, prévaut de plus en plus dans « les sphères administratives » (pour employer le jargon métaphorique en honneur dans la littérature officielle), la moindre modification dans les règlements d'une société reconnue d'utilité publique entraîne aujourd'hui une refonte totale, une adoption obligatoire des statuts-types que les bureaux ministériels imposent à la docilité universelle, au lieu de les modestement proposer à l'admiration générale.

Mais, sans rien changer pour le moment à la lettre de nos statuts, ne serait-ce pas en respecter l'esprit (l'esprit qui seul vivifie) que d'étendre le cercle de nos travaux, d'un consentement unanime, aux trois premiers quarts du XIX^e^ siècle, en prenant pour terme provisoire le vote de la constitution de 1875, terme que nos arrière-neveux, je veux dire nos successeurs éloignés, pourront dans cinquante ans reporter à l'explosion ou à la conclusion de la guerre mondiale? N'aurions-nous pas chance, en dehors d'autres avantages, de recruter ainsi un plus grand nombre d'adhérents, ce qui nous permettrait d'accélérer le rythme de nos publications et d'en varier davantage les sujets?

Le principe une fois admis, les applications s'en offriraient multiples et attrayantes. En dehors de la réédition critique de certains Mémoires publiés jadis dans les conditions les moins scientifiques, en dehors des correspondances détenues dans bien des archives privées, quel service nous rendrions aux travailleurs en entreprenant

l'impression des actes du gouvernement napoléonien, en sauvant d'un oubli trop général et peut-être même d'une destruction éventuelle les pièces où revit au jour le jour l'enfantement du régime moderne ! Les hommes de ma génération ont, pendant plus de vingt années, longé quotidiennement, sur le quai d'Orsay, des murs calcinés qu'on s'obstinait à appeler « ruines de la Cour des comptes » : l'incendie allumé par la Commune de 1871 y avait pourtant détruit aussi les archives du Conseil d'État, perte irréparable au témoignage des privilégiés et des précurseurs qui, comme notre vénérable collègue le comte Boulay de la Meurthe, avaient été admis à y faire des recherches. En consultant les admirables archives de la Secrétairerie d'État, aux Archives nationales, l'idée m'a bien souvent hanté qu'il suffirait d'un bombardement plus intense que ceux de 1918 ou d'une nouvelle explosion de la barbarie démagogique pour anéantir ces trésors.

La publication des bulletins de police est en bonne voie, grâce au zèle d'un travailleur isolé et aux libérales dispositions d'une maison d'édition. Mais une collectivité désintéressée comme notre Société est à peu près seule à pouvoir imprimer les lettres adressées au maître par Portalis sur l'organisation du régime concordataire, par Mollien sur les incidents de la situation économique et financière, ou bien encore les rapports éloquents, détaillés, pathétiques, dans lesquels, à partir de 1813, Montalivet prêche quotidiennement l'impérieuse nécessité de la paix. — Dans ces mêmes archives de la Secrétairerie d'État, ou série AFIV, une section de première importance est celle dite des plaquettes, groupant les dossiers originaux de tous les arrêtés consulaires ou décrets impériaux. Si quelques-uns de ces dossiers sont littéralement squelettiques, s'il manque, pour la raison que j'ai rappelée plus haut, la documentation préparatoire des arrêtés ou décrets pris en Conseil d'État, en revanche beaucoup de plaquettes ménagent à l'explorateur les plus instructives surprises, depuis d'importantes

corrections autographes de la main de Napoléon jusqu'à des pièces annexes tout à fait révélatrices. C'est ainsi, par exemple, qu'un bienfaisant hasard m'a appris que, lors de la reconstitution de l'Académie française sous le Consulat, Suard avait été élu secrétaire perpétuel, non point par acclamation, comme on l'imprime couramment depuis cent vingt-cinq ans, mais à une très petite majorité, contre Fontanes, ce qui est révélateur de la persistance et de l'acuité du conflit entre deux tendances philosophiques et politiques. J'avais récemment pris copie, à votre intention, d'un bien étrange et grandiloquent rapport de Savary, d'où il résulte jusqu'à l'évidence qu'en 1813 cet ancien officier de gendarmerie, cet agent d'exécution du sinistre drame de Vincennes, mué en ministre de la Police générale, empiétait sans vergogne sur les attributions de son collègue de l'Intérieur, pressait l'empereur de monarchiser le personnel des préfets et prêchait nommément l'exclusion de ceux qui avaient des antécédents révolutionnaires, comme Thibaudeau, Jeanbon Saint-André (que le duc de Rovigo appelait avec l'almanach impérial « le baron de Saint-André ») ou même La Tour du Pin. Mais il faut savoir s'imposer des bornes et ne point outrepasser celles de votre patience ; je ne lui infligerai que la lecture d'un seul document, emprunté celui-là à la correspondance des ministres avec l'empereur.

En septembre 1801, le Premier Consul avait pris l'initiative, d'ailleurs contestable, de dédoubler le ministère des Finances. Tandis que Gaudin, qui conservait son titre, demeurait chargé d'aménager les divers impôts et d'en poursuivre le recouvrement, un *ministre du Trésor* avait désormais la mission de pourvoir aux besoins des différents services publics ; on les appelait familièrement l'un *ministre des recettes* et l'autre *ministre des dépenses.*

Le nouveau portefeuille du Trésor échut à Barbé-Marbois, qui, sous Louis XVI, avait successivement occupé des fonctions diplomatiques et consulaires, puis

le poste d'intendant de Saint-Domingue. Après avoir vécu dans la retraite pendant la Terreur, il avait été élu au Conseil des Anciens, où il avait pris d'emblée une grosse influence, et même siégé au fauteuil présidentiel après les élections modérées de l'an V. Ceci lui valut au coup d'État de Fructidor d'être arbitrairement déporté en Guyane ; mais la robuste santé de ce futur nonagénaire résista au climat meurtrier de Sinnamari. Après Brumaire, Bonaparte n'avait pas tardé à l'appeler au Conseil d'État. Il appréciait en Barbé-Marbois la scrupuleuse intégrité, la délicatesse raffinée dont il devait bientôt recevoir une nouvelle preuve.

Quoi qu'aient prétendu certains ingrats, Napoléon était généreux envers ses serviteurs et ceux de l'État, mais formé à l'économie par l'atavisme corse et par ses difficiles années de jeunesse, désireux de réagir ostensiblement contre les gabegies du Directoire, il se montrait strictement ménager des deniers publics. En créant un nouveau ministère, il fixa le traitement du titulaire à un taux sensiblement inférieur à celui des émoluments des autres ministres, pour prévenir le reproche d'enfler les dépenses sans nécessité.

L'Empire une fois proclamé et la trésorerie moins à l'étroit, le moment lui parut venu, à l'automne de 1804, de mettre fin à cette inégalité. Il en fit gracieusement part à l'intéressé, ce qui provoqua la réponse suivante, vraisemblablement unique en son genre dans la correspondance ministérielle de tous les temps comme de tous les pays. J'en emprunte le texte autographe à un carton des archives de la Secrétairerie d'État (AFiv, 1087) :

Sire,

J'ai reçu, il y a douze jours, votre décision relative à l'augmentation de mon traitement.

En remerciant Votre Majesté de ce nouveau témoignage de bonté, je La supplie d'approuver que je Lui présente quelques observations.

Ma fortune a toujours suffi à mes dépenses particulières, excepté seulement lorsque j'ai dû pourvoir ma fille. J'ai éprouvé alors, et pour la première fois de ma vie, des embar-

ras que vous avez fait cesser, Sire, en m'accordant une gratification à l'occasion du traité de cession de la Louisiane. Ce qui me reste à payer pour la dot de ma fille n'est pas assez considérable pour que j'en sois embarrassé.

Dans toute autre place que celle où je suis, j'accepterais une augmentation qui ferait cesser entre des fonctionnaires égaux une différence quelquefois gênante à cause de sa grandeur.

Mais, essentiellement préposé à l'économie par la nature de mon ministère, persuadé de la nécessité des réformes, obligé comme conseiller de Votre Majesté de Lui proposer toutes celles que je crois possibles, je me serais placé dans une position trop désavantageuse si ceux sur qui je crois qu'elles doivent être exercées pouvaient me dire, ou seulement pen ser, que je dois commencer par moi-même.

J'aime les richesses autant que la plupart des hommes ; mais j'en serais trop embarrassé si, lorsque je voudrais mettre un frein à la cupidité générale, je ne savais pas modérer la mienne.

Je prie Votre Majesté d'être assurée que je n'aurais pu accepter d'augmentation sans dommage pour les affaires, sans affaiblir, malgré tout, ma surveillance sur moi-même, un des ressorts puissants qui me font agir.

C'est donc uniquement pour que je puisse mieux remplir mes devoirs que je vous supplie d'approuver que cette augmentation soit différée jusqu'à des temps moins difficiles.

Je conserverai ainsi l'énergie dont j'ai besoin, je continuerai à rendre compte à Votre Majesté de tous les abus, à résister à toutes les prétentions indiscrètes, et si cette conduite a quelques inconvénients, je suis bien assuré que dans l'occasion vous vous rappellerez, Sire, que je n'ai d'amis près de vous ou loin de vous que ceux qui, n'ayant rien à me demander, n'ont point éprouvé mes refus ou n'ont point à les craindre.

J'aurai soin que la représentation qui convient à ma place ne souffre point de l'infériorité de mon traitement, et depuis trois années il a été suffisant pour tout ce que la décence a exigé de moi.

Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon profond respect.

BARBÉ-MARBOIS.

Paris, le 24 fructidor an XII (11 septembre 1804).

A côté d'une rare et jalouse intégrité, cette lettre remarquable trahit quelque naïveté, et c'est bien ce qui, douze à quinze mois plus tard, devait déchaîner un terrible orage dans la carrière de Barbé-Marbois. Je me contenterai de rappeler brièvement ici, par manière de conclusion, ce que j'ai eu occasion de raconter ailleurs plus en détail.

Pendant que la Grande Armée quittait le camp de Boulogne et s'enfonçait en Allemagne, le ministre du Trésor, trop exclusivement dominé par le souci méticuleux de veiller à la discipline des bureaux et à la régularité des écritures, se laissa duper par une bande de fripons, menés par le fameux Ouvrard : le prétexte était de faire bénéficier le Trésor d'une spéculation sur les piastres mexicaines. Le crédit de la Banque de France se trouva engagé, puis compromis, et une crise de panique éclata parmi les porteurs de billets. Les intrigues ennemies s'en mêlant, la marche des services publics et la solde même des troupes eût été en péril, si le coup de tonnerre d'Austerlitz n'était venu dissiper les nuages.

De retour à Paris, un des premiers soins de l'Empereur fut d'élucider cette affaire : il ne fut pas long à discerner que Barbé-Marbois avait été joué, et ne lui épargna point les duretés. On raconta qu'au malheureux ministre qui protestait : « J'ose espérer que Votre Majesté ne m'accuse pas d'être un voleur? », le maître, exaspéré, avait répliqué : « Je le préférerais cent fois. Au moins la friponnerie a des bornes, tandis que la bêtise n'en a pas. » Séance tenante, le portefeuille fut transmis au directeur de la caisse d'amortissement, Mollien, dont les tentatives de refus furent bousculées par cette boutade : « Vous ne me persuaderez pas que vous ne voulez pas être ministre ; on ne refuse pas un ministère. »

A la réflexion, Napoléon se rendit compte qu'il avait été trop sévère pour un très honnête homme, dont le seul tort avait été de manquer de perspicacité ; à la haute probité de Barbé-Marbois, il fit, au bout de deux ans, le plus délicate des réparations, en le chargeant,

lors de l'organisation de la Cour des comptes, de diriger ce corps judiciaire de contrôle financier, avec le titre de premier président. Barbé-Marbois conserva plus d'un quart de siècle, sous trois régimes politiques, des fonctions auxquelles le rendaient éminemment propre les qualités de son esprit et les vertus de son caractère. Il y joignit un siège à la Chambre des pairs et un fauteuil à l'Académie des inscriptions (sans doute parce que celle des sciences morales n'était point alors rétablie). Sa carrière, comme le cours de certains fleuves, fut aussi paisible en sa seconde partie qu'elle avait été d'abord accidentée : elle prit fin à l'âge respectable de quatre-vingt-douze ans [1].

1. A la suite de l'Assemblée générale du 4 mai, notre confrère M. Léon Lecestre a bien voulu me communiquer un autre document, attestant qu'au début de la seconde Restauration Barbé-Marbois renouvela son geste de généreux et patriotique désintéressement. Lors de la constitution du ministère Richelieu (novembre 1815), il avait accepté le portefeuille de la Justice, à condition de n'être point remplacé à la première présidence de la Cour des comptes. Après qu'il eut quitté les sceaux (avril 1816), une pension lui fut accordée par une ordonnance précédée de considérants élogieux. L'année suivante, il adressait cette lettre à Pasquier, alors détenteur du même portefeuille :

« Paris, 5 octobre 1817.

« Monsieur le Garde des sceaux,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois.

« Votre Excellence, en rappelant la grâce que le Roi m'a faite en m'accordant par son ordonnance du 16 juillet 1816 une pension de 20,000 francs sur les fonds de votre ministère, me demande les divers renseignements nécessaires pour l'inscription de cette pension au Trésor.

« J'ai beaucoup désiré, Monsieur le Garde des sceaux, un témoignage de la satisfaction que le Roi pouvait avoir de mes services publics pendant plus de cinquante ans. L'ordonnance de Sa Majesté contient ce témoignage; j'en ai éprouvé une vive reconnaissance.

« Mais, content de ce qu'il y a d'honorable dans cet acte de la bonté du Roi, je me suis proposé de ne pas profiter des autres dispositions qu'il contient, lors même que mon âge avancé ne me permettra plus de remplir les fonctions de premier président de la Cour des comptes.

« Persuadé que Sa Majesté daignera approuver ma résolution, je renonce à la pension de 20,000 francs qu'Elle a bien voulu me faire, et je prie Votre Excellence de faire annexer ma lettre à l'ordonnance du 16 juillet 1816.

« Agréez, Monsieur le Garde des sceaux, l'assurance de ma très haute considération.

« Marbois. »

Rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux de la Société pendant l'exercice 1925-1926.

C'est pure rencontre, Messieurs, croyez-le bien, si, des deux volumes que nous vous avons distribués depuis notre dernière Assemblée générale et qui nous mettent en règle avec vous pour l'exercice 1925, l'un se trouve être d'Agrippa d'Aubigné, qui pourrait, à assez juste titre, disputer au vieux Duplessis-Mornay l'épithète de « pape des huguenots », et l'autre de Richelieu, qui, pour ces huguenots, ne fut jamais bien tendre. Nous n'avons cherché là aucun effet. Mais la rencontre est heureuse, puisque nous lui devons d'avoir tout ensemble révélé au monde, grâce à la collaboration de notre confrère M. Plattard, que l'on peut encore, même pour le XVI^e^ siècle, dénicher des « inédits » de grands écrivains, — car d'Aubigné fut un grand écrivain, — et d'avoir prouvé que la Société de l'histoire de France, qui, vous vous en souvenez, jura l'an dernier sur les autels académiques qu'elle ferait diligence pour son *Richelieu*, sait tenir ses engagements. Permettez-moi de vous faire, non sans orgueil, observer que, même dans nos époques de grande fécondité, rarement si bonne fortune nous advint de mettre au jour la même année un d'Aubigné et un Richelieu.

L'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, dont le baron de Ruble, qui la réimprima pour nous de 1886 à 1897, a rempli neuf de nos gros volumes du temps jadis, ne va pas jusqu'à la mort d'Henri IV ; de cette mort, qui frappa au cœur tous les vieux compagnons d'armes « du plus grand roi qui fut au monde », pour parler comme Agrippa, lequel n'en fut pas le moins atteint, il a, il est vrai, parlé dans l'*Appendix* ou corollaire de son Histoire, mais son œuvre proprement dite s'arrête à 1602, quatre ans après l'édit de Nantes, qui pacifiait religieu-

sement le royaume et donnait des sûretés aux coreligionnaires de l'historien. C'est de propos délibéré, je pense, que le vieil homme n'a pas voulu pousser plus loin ; il ne songeait nullement alors à faire suivre d'un tome IV les trois tomes de sa vaste entreprise ; cette entreprise, il en avait formé le projet du vivant d'Henri IV, il avait passé près d'un quart de siècle à en amasser les éléments et à écrire ; il était las de « traîner le pesant chariot de l'histoire », un peu découragé aussi. Septuagénaire, attristé par l'inconduite notoire d'un fils dégénéré, dont le seul titre de gloire devant la postérité sera d'avoir donné le jour à une quasi-reine de France, il se borna, coupant court, à donner à son *Histoire* le douloureux épilogue de cette tragédie de la mort du roi qui « pâlit son encre de ses larmes et cota ses virgules de soupirs ». Et puis, il s'arrêta, — définitivement, croyait-il, — s'employant à faire connaître son œuvre, dont il était fier, et, pour se garder « des haines fraîches et des intérêts encore en fleurs », demandant au nouveau roi, à la cour duquel il se doutait bien qu'il n'était pas en odeur de sainteté, des commissaires et des « correcteurs » ; mais, n'ayant pu, par suite d'un contretemps, les obtenir, imprimant sans privilège, à ses risques et périls, qui furent grands ; condamné, par sentence du lieutenant civil, son livre solennellement brûlé, il alla s'installer à Genève, ville hospitalière aux grands persécutés de l'intelligence, ville d'où avait rayonné naguère la pensée du Réformateur, ville des vastes espoirs, mais aussi peut-être des désillusions amères, et c'est là qu'il fit paraître en 1626 la seconde édition de son *Histoire universelle*, deux ans à peine avant cette prise de La Rochelle, où allait s'abîmer la puissance politique du parti huguenot français.

C'est que, depuis cet Édit de Nantes, dont l'énumération des articles clôt le tome troisième de son œuvre, tout avait bien changé avec le nouveau règne pour ce parti ; il n'est que de lire, pour s'en convaincre, les belles études de notre confrère M. Pannier. Peu après

son arrivée à Genève, d'Aubigné apprenait que Louis XIII venait de supprimer les privilèges des protestants en Béarn, rendant même au clergé catholique de cette province les biens donnés par Jeanne d'Albret aux Réformés, et que l'Assemblée générale des églises protestantes, réunie à la Rochelle, armait pour protester contre ce coup de force. Le vieux soldat sentit alors bouillonner à nouveau en lui l'ardeur généreuse qui l'avait animé jadis aux champs de Coutras, il ressaisit son harnais de guerre et à soixante-dix ans, offrant « le reste de sa vieillesse », se déclara prêt à rengager. Il crut un moment pouvoir jouer un rôle : l'Assemblée de La Rochelle l'ayant chargé de lever des mercenaires en Suisse et en Allemagne, il s'aboucha avec le capitaine allemand Mansfeld ; mais celui-ci préféra s'entendre avec le duc de Bouillon. D'Aubigné, n'ayant pu davantage se voir confier la garde du château de Maillezais, où il eût su tenir, — car il était de la race de ces vieux chefs huguenots qui autrefois, dira l'historien catholique Vignoles, « ont si bien défendu leurs places », — remit tristement l'épée au fourreau. Il ne lui restait que sa plume, séchée et devenue oisive ; à soixante-quinze ans, il se remet donc à sa tâche d'historien, il entame le tome quatrième de son *Histoire ;* mais elle ne sera plus « universelle », il se bornera à retracer ce que notre éditeur, M. Plattard, appelle si heureusement « le nouvel épisode de la geste huguenote ». Ce tome quatrième aura cinq livres ; d'Aubigné en jette des fragments sur le papier, mais ce n'est que le dernier livre qu'il rédige à peu près définitivement. C'est celui qui lui tient le plus au cœur ; il s'exalte à la pensée des horreurs guerrières qu'il va conter ; « ce livre, écrit-il, va changer nos langueurs en fièvres chaudes, nos ruses en fureurs, nos renards et belettes en loups, quelques-uns de nos moutons en lions, et le dédain avec lequel nous avons décrit les choses passées en horreur de déployer au vent tant de perfidies, de sang et d'inhumanités ». Et il le fait précéder d'une Préface, au style d'une magnifique étrangeté, et dont

M. Plattard a très bien fait ressortir l'intérêt psychologique. « Voici le quatrième de mes enfants, s'écrie d'Aubigné avec une orgueilleuse emphase, que je mène par la main aux feux des premiers ; il marche déjà sur leurs cendres, et il se hâte pour prendre sa part aux couronnes et aux salaires que ce siècle donne aux héritiers de la vérité. » Paroles pleines d'amertume, sinon de rancœur ! D'Aubigné ne peut oublier que, de ses trois premiers enfants, l'exemplaire original a été détruit, brûlé en plein Paris, face au Collège royal. Mais que lui importe ? « Les sentences iniques et de peu de durée » lui sont « des louanges immortelles », le feu dont on brûle ses œuvres les éclaire, comme le phœnix elles renaîtront de leurs cendres. Il a abandonné sa patrie pour servir la vérité, « pour donner jour à la vérité prisonnière », et, sa sérénité d'historien reconquise, il saisit les feuillets de cette Préface des mains du secrétaire à qui il l'a dictée et, de sa propre main, la scelle de cette phrase lapidaire : « Quand la vérité nous met le poignard à la gorge, il faut baiser sa main blanche, quoique tachée de notre sang. »

Cette Préface, ce livre V du tome IV, M. Plattard, guidé par M. Rocheblave, les a découverts dans les archives du château de Bessinges, près Genève, où dorment depuis près de trois siècles les papiers d'Agrippa, donnés, peu après sa mort, par sa veuve au pasteur Tronchin. Et lorsque notre confrère nous en a offert la publication comme supplément à l'édition que M. de Ruble nous donna jadis, comment n'aurions-nous pas fait bon accueil à cet important morceau, demeuré par miracle inédit, de l'œuvre historique du grand écrivain huguenot ? Il ne desservira point sa gloire, bien au contraire.

On a dit que d'Aubigné « travaillait très vite, qu'il feuilletait plus qu'il ne lisait, se contentant de jeter sur des notes prises à la diable le manteau de son style ». Le reproche n'est plus de mise ici. Sans doute, des événements qu'il raconte dans ce nouveau livre, d'Aubigné n'a été ni acteur, ni témoin ; mais des faits d'armes qui le remplissent, de ses amis, de ses parents ont été

les héros ; il en tient parfois le compte-rendu de leur bouche ; son propre gendre, Josué de Caumont, sieur d'Adde, a vu de près le fameux siège de Montauban, si glorieux pour la défense huguenote ; le comte de la Suze, qu'il aimait comme un fils, lui a conté, toutes chaudes, ses prouesses en Dauphiné ; il a lu, manuscrits, les Mémoires du duc de Rohan, du grand chef protestant, dont le lieutenant Parc d'Archiac est un de ses correspondants ; il a dépouillé le *Mercure françois* et les nombreux libelles de l'époque, l'*Histoire particulière du siège de Montauban*, du pasteur Henri Joly ; il s'est procuré, tout frais sortis des presses, les mémoires du capitaine catholique Vignoles, qu'il a jadis connu, jeune page, à la cour d'Henri IV, et qui, quoique renégat, — car Vignoles, né protestant, a abjuré, — lui inspire confiance. D'Aubigné veut être impartial, il se documente dans les deux camps, le catholique comme le protestant ; ainsi que le prouvent des rapprochements significatifs avec ses lettres, il contrôle, il corrige ses premières informations, même si son parti doit apparaître sous un jour défavorable, par des informations plus sûres. Ainsi, si jamais quelque érudit entreprend l'étude critique, qui nous manque, sur d'Aubigné historien, — car ni d'Aubigné ni Brantôme n'ont eu jusqu'ici la bonne fortune, qu'a connue Monluc, de trouver un historiographe averti, — je crois bien que le volume de M. Plattard et l'excellente introduction qui le précède seront à cet érudit d'un très grand secours et lui feront peut-être modifier l'opinion traditionnelle d'un d'Aubigné historien dépourvu des qualités essentielles de véracité et d'impartialité.

Il est certain que son jugement s'est mûri, sa passion assagie ; au soir de sa vie, il ne pouvait plus retrouver les accents indignés dont frémissent les *Aventures du baron de Feneste* ni l'esprit violent de satire qui anime ses *Tragiques*. Il ne veut, il ne cherche que la vérité, dont il baise la main blanche, si dur que cela lui paraisse parfois. Il saura reconnaître la magnanimité de Louis XIII,

guerroyant pourtant contre ses coreligionnaires, lorsqu'il nous montre le roi répondant à ce jésuite qui, devant Monheurt, l'engage à refuser tout quartier : « C'est à moi d'être roi de mon peuple, non pas boucher. » Voilà presque un mot à la Henri IV, et d'Aubigné, vieux royaliste dans l'âme, en est touché. Et s'il déclare que Luynes « prit pied aux grâces du roi par une vile humilité », il reconnaîtra que, devenu connétable, « il se fit homme d'affaires dans les affaires et forgeron en forgeant ». Contre ce même Luynes, Richelieu, et pour cause, aura la dent plus dure.

Et il y a plus de tristesse peut-être que d'amertume dans le jugement que d'Aubigné, qui, lui, a gardé toute son intransigeance confessionnelle, est tenu, par amour de la vérité, à porter sur tels de ses amis, de ses anciens compagnons d'armes, honneur jadis du parti protestant, qui, « accommodant leur conscience à la saison », bouchent leurs oreilles et refusent de répondre à l'appel pourtant pressant de l'Assemblée de la Rochelle : Duplessis-Mornay à Saumur, Sully en Poitou, Bouillon à Sedan, Parabère à Niort, Châtillon en Languedoc, Châtillon, fils pourtant de Coligny, Châtillon, à qui tant de liens d'amitié reconnaissante unissent d'Aubigné, qui préférerait de beaucoup être son « apologue » que son accusateur. Non, il ne les accuse point, ces vieux camarades, pour qui, s'il voulait l'avouer, il conserve au fond du cœur un coin de tendresse irréductible, et il plaint peut-être plus qu'il ne blâme la capitulation de conscience de ce brave Lesdiguières, qui, pressé par sa femme, finit par abjurer pour ceindre l'épée de connétable, car « cette mutation, dira d'Aubigné, fut longtemps de dure digestion à ce vieux capitaine ».

De ces tristesses il se console en narrant, avec quel entrain juvénile, les exploits des petites gens, des capitaines, des simples soldats ; c'est là seulement ce qui l'intéresse. Des palabres, des négociations, il n'a cure ; « j'aime mieux, dit-il, être aux coups d'effet qu'à tant de paroles et d'inutiles écrits. » Et il nous promène, pen-

dant ces années 1620-1622, de Béarn en Vivarais, de Dauphiné en Saintonge, de Berry en Guyenne et en Languedoc, parmi des sièges, des combats, des descriptions techniques de places, des coups de main, des actes d'héroïsme, dont on reste un peu étourdi. J'hésite à choisir, car il y a là de véritables pages d'anthologie, et je dois faire court ; mais comment ne pas vous citer ces épisodes du siège de Montauban où d'Aubigné nous montre cette chapelière de Villebourbon qui, à défendre son mari, gagne le titre de « capitainesse », et ces deux étonnantes viragos, dont l'une, le bras emporté par un boulet, le met dans son giron et retourne aux coups de pierre, dont l'autre, ayant tué un sergent de sa hallebarde, reçoit en plein ventre une pique qui y reste enfoncée et s'en revient chez elle, supportant la pique de ses deux mains?

Et sur tout cela est jeté, comme on l'a dit, ce beau manteau d'un style que l'âge n'a pas énervé, vigoureux, militaire, plein d'expressions heureuses, pittoresques, et qui font image en leur familiarité : qu'il nous dise l'ardeur farouche des Montalbanais assiégés, qui « grincent des dents et ferment le poing » et qui résistent aux deux ducs protestants, Sully et Lesdiguières, qu'on leur « découple » pour les amollir ; qu'il blâme Soubise « d'avoir voulu tâter le premier brouet qui étoit bien chaud » ; qu'il nous montre le vieux Penavaire, « estropié de tous ses membres et qui ne portoit à la guerre que les yeux et la langue », les soldats qu'une fusillade égaille « comme perdreaux », d'Aubigné donne l'impression d'avoir, en sa retraite du Crest où il écrivait, revécu par l'imagination tout ce qu'il raconte, vivifiant tout du souvenir réveillé de ses anciens exploits.

Son récit s'arrête à la paix de Montpellier : paix dont il ne dit rien, — le chapitre est resté en blanc, — mais qu'en son for intérieur il déplore ; aussi, avant de tirer le rideau, suivant son expression, finit-il par un dernier chant de guerre, le récit de la grande bataille navale livrée à Saint-Martin-de-Ré par le duc de Guise contre le

célèbre Guiton, le futur héros de La Rochelle. La Rochelle, que, deux ans après la date où d'Aubigné achevait d'écrire, il eut la tristesse, — car il ne mourut qu'en 1630, — de voir tomber, dernier rempart de son parti ! Cela, il n'eût pas eu le courage de l'écrire ; que la vérité, — s'il l'eût tenté, — lui eût mis le couteau sous la gorge, non, il n'eût pu baiser sa main blanche, cette fois trop tachée d'un sang qui lui était si cher !

Il appartiendra à Richelieu de nous conter la chute de la grande forteresse protestante dans un des prochains volumes de notre édition de ses *Mémoires* que l'Académie française nous a invités à publier suivant un rythme désormais plus accéléré : nous le ferons bien volontiers, pourvu que, dans les temps incertains où nous vivons, l'Institut et l'Académie nous maintiennent l'appui financier indispensable, promis à l'origine, à nouveau confirmé il y a un an : notre diligent éditeur M. Robert Lavollée en a pris, avec nous, l'engagement ; il le tiendra, nous le tiendrons, et il nous semble que la belle préface dont notre éminent confrère M. Gabriel Hanotaux a bien voulu faire précéder le tome VI des *Mémoires* qui vous a été distribué à la fin de l'année dernière constitue comme un réciproque engagement de l'Académie, qui ne voudra pas renier la signature d'un de ses membres les plus autorisés. Si d'ailleurs les collègues de M. Hanotaux ont pris, comme je n'en doute pas, la peine de parcourir ce nouveau volume de l'œuvre dont ils nous ont confié l'exécution, ils auront pu constater que, strictement fidèle aux principes jadis posés pour l'édition du texte et si lumineusement rappelés en 1913 dans des instructions précises par le regretté M. Delavaud, M. Lavollée a établi et commenté ce texte avec le même soin que par le passé et une compétence qui va s'affirmant davantage, s'il est possible ; ils auront pu relever aussi en maint passage la marque significative de la main même du cardinal ; la question de l'authenticité des *Mémoires* ne saurait plus faire doute, et par sa préface,

où il la résume, M. Hanotaux aura fait, je l'espère, tomber les dernières résistances.

Avec ce tome VI s'achève le récit des événements de l'année 1626. Cette partie des *Mémoires*, comme l'a démontré en 1914 M. Lavollée, est probablement celle qui a été rédigée en premier : le cardinal a dû la revoir de près et c'est pourquoi sans doute on n'y relève point ces lourdeurs, ces maladresses de forme que mon regretté prédécesseur signalait dans le tome précédent ; Richelieu fut toujours presque aussi soucieux de son renom littéraire que de sa gloire politique, il avait un style très personnel, nerveux, élégant ; il aimait jeter lui-même sur le papier ou dicter des réflexions, des considérations générales que sa grande expérience des hommes et des choses lui inspirait, et il a voulu qu'on les utilisât dans l'*Histoire*, titre dont on désignait, vous le savez, dans son entourage ce que nous, nous appelons les *Mémoires ;* nous en retrouvons ici, de ces réflexions, qui nous paraissent d'une vérité éternelle et dignes d'être toujours méditées par les hommes de gouvernement et les chefs d'État ; elles ont tournure de maximes et d'axiomes politiques et, tombant de cette bouche, quelle autorité ne prennent-elles pas ! Mais va-t-on chercher de nos jours chez Richelieu des maximes et des exemples? On apprendrait cependant de lui qu' « à ne faire les choses qu'à demi, il vaudrait mieux ne les point faire du tout », qu' « il faut agir fortement, se préparer à des choses de loin, dont il ne faut pas dire les fins », quitte à être calomnié, mais « à passer outre ». « Proposez de grands moyens extraordinaires, dira-t-il aussi, les parlements s'y opposent. » C'est que lui, non plus, Richelieu, n'a pas eu toujours les mains libres pour agir aussi vigoureusement qu'il l'eût fallu ; il y a le roi, dont l'esprit est susceptible de se laisser impressionner par les cabales et les intrigues toujours renaissantes contre l'autorité du ministre, « dragon, comme il se qualifie lui-même, veillant incessamment au salut de son maître ». Est-il bien sincère, toutefois, quand, en juin 1626, inquiet et décou-

ragé, il pense à la retraite? J'en doute, à voir avec quel plaisir il enregistre le *satisfecit* que lui décerne alors le prince de Condé, consulté par lui sur l'opportunité de cette retraite : mais « l'État sera perdu, s'écrie le prince, si le cardinal se retire, et il a mis les affaires en un point si glorieux qu'il est nécessaire pour les y conserver et leur y donner un ferme établissement ». Il n'en faut pas plus pour le décider à garder le gouvernail.

Et, à la vérité, ce n'était point l'heure d'abandonner la partie ; car, contre le pouvoir définitivement établi de Richelieu, voici que se forgeait, avec Ornano et Chalais, le premier anneau de cette chaîne de complots et de conspirations qui jalonneront tout son principat : après Chalais, Montmorency, et Soissons, et Cinq-Mars, sans compter cette Journée des Dupes, dont les Marillac seront les boucs émissaires. Cette affaire Chalais, on sent que Richelieu a voulu la faire apparaître à la postérité comme quelque chose de formidable, et pendant plus de 150 pages il accumule les preuves de cette conjuration, « la plus effroyable, nous disent les *Mémoires*, dont jamais les histoires aient fait mention », par la qualité et le nombre des complices, les Vendôme, le comte de Soissons, le duc d'Épernon, la duchesse de Chevreuse, et il nous les montre ne craignant pas d'entretenir des relations coupables avec les ennemis nés de la France, Savoie, Espagne, Angleterre, parti huguenot ; à l'en croire, — mais il exagère, — ils sont 50,000 hommes unis pour atteindre le but le plus détestable : il ne s'agit de rien de moins que de l'assassiner, lui, Richelieu, d'enfermer le roi dans un cloître, de le raser comme un simple Louis le Fainéant, de lui substituer son frère, ce Gaston d'Orléans, veule et lâche, toujours prêt d'ailleurs, dès que le vent tourne, à abandonner ses amis, et à qui l'on ferait épouser la reine ; à en croire un certain Ropré, dont l'accablante déposition ne contribuera pas peu sans doute à faire tomber la tête de Chalais, il s'agirait, au contraire, de démarier le roi sous prétexte que la reine n'a pas d'enfants, « de lui faire

prendre une garce pour voir s'il la pourra engrosser » et, s'il y réussit, à lui faire répudier la reine et épouser Mlle de Montpensier, — cette Mlle de Montpensier qu'en fin de compte Monsieur devra épouser quelques mois plus tard. Il fallait bien, n'est-ce pas? par pareille accumulation d'horreurs sacrilèges, justifier la sévérité de la répression, et le supplice de ce « pauvre gentilhomme » de Chalais, comme l'appellent, d'une ironie cruelle, les *Mémoires*, supplice dont les terribles détails sont bien connus, et la prison d'Ornano, qui, — heureusement pour lui, — meurt dans son cachot du Bois-de-Vincennes, échappant ainsi à la mort infamante qui l'attendait.

Alors Richelieu respire et, apaisé, veut bien reconnaître que « tous les hommes, en tant que créatures, sont sujets à faillir et que leur malignité bien souvent n'est pas si opiniâtre qu'elle ne puisse être corrigée ». Alors, il consent à donner carrière à sa verve méprisante pour les ennemis morts ou qui ne sont guère à redouter : Luynes lui revient en mémoire, Luynes, auteur jadis de sa disgrâce, contre qui il aiguisa de si terribles libelles, et dont il se gausse aujourd'hui, Luynes connétable, « bien que toute la France sache qu'il n'eut jamais vu ennemi l'épée à la main ». En quelques mots, il exécute, — car il ne le juge pas digne de l'échafaud, — ce François de Baradat, ancien compagnon de jeunesse du roi, qui se mêle aussi de conspirer et que le cardinal laisse vivre, « jeune homme de nul mérite, dira-t-il, venu en une nuit comme un potiron » (le mot est trop joli pour n'être pas de Richelieu). Et voici le portrait de Buckingham, « homme de peu de noblesse de race, mais de moindre noblesse encore d'esprit, sans vertu et sans étude, mal né et plus mal nourri », fils d'ailleurs d'un père dont l'esprit fut égaré, dont le frère aîné « étoit si fol qu'il le falloit lier », lui-même « entre le bon sens et la folie, plein d'extravagances, furieux et sans bornes en ses passions ». Belle occasion pour Richelieu, à propos de ce Buckingham, si funeste à son pays et à son maître, de se livrer à de magistrales considérations sur les favo-

ris et les mauvais conseillers, qui sont « la plus ordinaire cause des ruines des États ». C'est que Richelieu n'aime pas beaucoup ces Anglais, qui, en cette année 1626, se conduisirent si discourtoisement, leur roi Charles en tête, avec la charmante reine Marie-Henriette et son entourage de catholiques et de Français, ces Anglais orgueilleux qui s'imaginent que, « comme ils sont seigneurs d'un bien petit monde de leur île, ils le sont en puissance de tout l'univers ». Renseigné par Harlay de Sancy, son secrétaire des *Mémoires*, l'ancien aumônier de la reine d'Angleterre, qui les a vus de près, Richelieu ne les aime guère, ces Anglais, mais comme il les connaît bien ! Nous les aimons peut-être davantage ; je n'ose affirmer que nous les connaissions mieux.

Dans la seconde partie de notre *Annuaire-Bulletin* de 1925, qui vous sera distribuée cette année avec un retard exceptionnel, dont je m'excuse, vous trouverez, publié par notre secrétaire adjoint M. de Boislisle, un document curieux, conservé dans la correspondance d'Espagne aux archives des Affaires étrangères : c'est un tableau de la cour d'Espagne en 1718-1721, écrit par le duc de Saint-Aignan, ancien ambassadeur à Madrid, à l'usage du duc de Saint-Simon, qui le lui avait demandé à la veille de passer lui-même les Pyrénées, en octobre 1721, pour aller conclure le mariage, — qui ne se fit pas, — de Louis XV avec une infante. Ce document confidentiel, où sont dépeints, avec leurs qualités, leurs défauts, leurs ambitions, tous les personnages en place de la cour de Madrid, dut beaucoup frapper Saint-Simon, qui s'en est souvenu dans son tableau de la même cour.

M. le duc de Gramont m'a, d'autre part, autorisé à extraire de ses belles archives de famille une correspondance, en partie chiffrée, échangée dans les derniers mois de 1650 et les premiers de 1651, entre Hugues de Lionne et le maréchal de Gramont, liés de vieille amitié. On y trouve sur les événements de la Fronde, en particulier sur la captivité des Princes et leur mise en liberté,

sur les « potins » de cour, sur beaucoup de personnages du temps, des renseignements nouveaux et pittoresques, de curieuses appréciations : parlant de l'élévation de Nicolas Foucquet au poste de procureur général au Parlement, Lionne, qui s'y connaissait, nous le dépeint comme « un homme qui se lève de bon matin et *che sa caminare per il mondo* ».

Messieurs, l'état d'avancement de nos impressions m'autorise à penser que j'aurai sans doute l'an prochain à vous présenter trois volumes : les deux volumes règlementaires de l'exercice 1926 et un troisième qui comptera sur l'exercice 1927, à moins qu'une libéralité exceptionnelle de l'Académie française, que je n'ose envisager, de crainte d'être taxé d'optimisme exagéré, ne nous permette de vous l'offrir en supplément au titre de l'exercice en cours : ce serait le tome VII du *Richelieu*. Avec les deux autres, nous remonterons, pour varier nos plaisirs, de plusieurs siècles : l'un sera le tome IV des *Grandes Chroniques*, qui vous permettra de refaire connaissance avec les successeurs de Charlemagne ; l'autre, qui vous sera distribué dans quelques semaines, vous apportera la première partie de l'édition de l'*Hystoria Albigensis* de Pierre des Vaux de Cernay : elle est, vous le savez, écrite en latin, ce qui n'est pas, je pense, pour vous effrayer. Depuis 1905, que nous imprimions la chronique tournaisienne de Gilles le Muisit, nous nous étions abstenus de donner du latin à lire à nos sociétaires, qui ont pu croire que nous dédaignions cette belle langue. Songez qu'en moins de trois quarts de siècle, de 1834 à 1905, nos prédécesseurs publièrent ni plus ni moins qu'une quarantaine de volumes de chroniques ou de textes latins ; il était temps de reprendre une tradition, dont nous ne craignons pas de nous faire honneur, et vous saurez gré à nos confrères MM. Guébin et Lyon, à qui nous devrons l'édition de cette œuvre historique si importante du moine de Cernay, de nous en avoir donné le moyen. Le latin, — à petites doses, —

sera toujours chez nous, vieux traditionalistes, absorbé sans difficulté. Il n'en serait peut-être pas de même du grec. Et cependant, rappellerai-je qu'entre 1878 et 1892, nos sociétaires, dont beaucoup, grâce à Dieu, sont encore vivants et s'en souviennent, reçurent sans broncher jusqu'à six volumes de textes grecs à lire? Mais je crois bien que si, aujourd'hui, quelque téméraire auteur nous proposait de donner un supplément à ces six volumes d'*Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, que nous devons à MM. Cougny et Lebègue, notre Conseil d'administration dissimulerait mal son embarras. Je ne veux toutefois décourager personne ; mais je préférerais que pareille éventualité ne survînt que quand notre Société, redevenue capable de toutes les audaces, aura atteint son millier de membres, et nous ne sommes, hélas ! guère plus de 500 !

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1925.

Conformément au règlement de notre Société, nous avons examiné les pièces comptables de M. le Trésorier et pris connaissance du rapport du Comité des fonds.

Recettes.

419 cotisations.	12,570 fr.	»» c.
12 cotisations arriérées	360	»»
Remboursement des frais de recouvrement et de distribution	2,155	»»
Vente de volumes	2,501	20
Intérêts de la rente 3 %.	1,157	50
Intérêts de la rente 5 % amortissable 1920.	250	»»
Intérêts de la rente 6 % 1920	84	»»
Intérêts de 49 obligations Est	626	62
Intérêts de 20 obligations P.-L.-M. . .	223	20
Intérêts de 54 obligations Midi. . . .	604	98
Intérêts de 5 obligations foncières 5 % 1917.	63	82
Intérêts de 6 obligations Crédit national 1920	150	»»
Intérêts de 1 bon du Trésor 6 % 1922.	30	»»
Intérêts de 5 bons du Trésor 4,25 %. .	212	50
Intérêts du compte courant au Crédit foncier	34	70
Intérêts de bons de la Défense nationale à court terme	28	»»
Souscription ministérielle pour 1923 et 1924.	2,940	»»
Recettes extraordinaires	8,323	88
Reliquat de l'exercice 1924	6,407	27
Total des recettes	38,722 fr.	67 c.

Dépenses.

Impression de volumes	19,583 fr.	15 c.
Rémunération d'éditeurs	2,500	»»
Frais de recouvrement et de distribution	2,744	20
Indemnités et frais de gestion	1,150	»»
Impressions diverses	306	50
Dépenses diverses	574	55
Placement et remploi de fonds. . . .	2,788	50
Total des dépenses. . . .	29,646 fr.	90 c.

Balance.

Recettes réalisées	38,722 fr.	67 c.
Dépenses effectuées.	29,646	90
En caisse au 1er janvier 1926.	9,075 fr.	77 c.

Cet excédent resté en caisse est important ; mais il convient d'en souligner le caractère en partie exceptionnel. En effet, nous relevons : 2,501 fr. 20 pour un ensemble de volumes cédés à M. Champion ; 494 fr. 35 afférant au remboursement du loyer de la rue Jacob par M. Champion et 1,447 fr. 98 provenant du remboursement de titres sortis à différents tirages, soit un total de 4,443 fr. 53. Si de cette dernière somme nous retranchons encore les 3,000 francs alloués l'an dernier à la Société par l'Institut pour la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, allocation qui sera, nous l'espérons, souvent renouvelée, l'excédent de recettes de l'année 1925 se trouverait ramené à 1,632 francs en chiffres ronds. Il n'en reste pas moins que le budget de 1925 se solde par un excédent de recettes de 9,075 fr. 77, dont fait état le projet de budget pour la présente année.

Ce budget s'établit ainsi, d'après les prévisions de M. le Trésorier : recettes, 32,125 fr. 77 ; dépenses, 28,700 francs.

Il semble inutile de vous donner le détail de nos prévisions de recettes et de dépenses pour l'année en cours : notons cependant au titre des recettes : 12,600 francs pour 420 cotisations et 240 francs pour 8 cotisations arriérées ; 1,000 francs pour la vente de nos publications ; 3,460 francs comme intérêts de notre portefeuille et 1,470 francs à provenir de la souscription ministérielle.

Entre autres dépenses, signalons : 20,000 francs pour l'impression des volumes ; 1,750 francs pour la rémunération des éditeurs ; 3,000 francs pour les frais de distribution des volumes et dépenses de même ordre.

Le budget de 1926 devrait laisser un excédent de recettes de 3,425 fr. 77.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le Trésorier.

Fait à Paris, le 3 mai 1926.

Les Censeurs :

Léon Mirot. Robert Lavollée.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 1er JUIN 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. DE LANZAC DE LABORIE ET COUDERC, PRÉSIDENTS

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 novembre suivant)

Présents : MM. de Beauchesne, Couderc, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, de Lanzac de Laborie, de Lasteyrie, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Levillain, Marichal, Moranvillé, Sœhnée, Soulange-Bodin, Viard.

Excusés : MM. Aubry-Vitet, Cochin, Mirot, Pannier.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la dernière séance du Conseil et de l'Assemblée générale ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2817. Mme la marquise D'IMÉCOURT, née D'AUDIFFRET-PASQUIER, rue Galilée, no 39, et au château de Louppy-sur-Loison (Meuse) ; présentée par MM. de Lanzac de Laborie et le duc de la Force.

2818. M. Augustin BLANC, receveur de l'enregistrement, à Sceaux (Seine), rue de Bagneux, no 1 ; présenté par MM. Marichal et Courteault.

2819. M. Victor LOUP, ingénieur des arts et manufactures, rue Erlanger, no 16 ; présenté par MM. Levillain et Pouthas.

2820. M. Michel Lhéritier, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, rue du Printemps, n° 5 ; présenté par MM. Dupont-Ferrier et de Lanzac de Laborie.

Avant de procéder aux élections pour le renouvellement du bureau et des comités, M. de Lanzac de Laborie tient à rendre compte de la démarche dont, conformément au désir exprimé par le Conseil dans sa séance d'avril, et en compagnie du secrétaire, il s'est acquitté auprès de notre confrère M. Hanotaux, à qui il s'agissait d'exprimer nos inquiétudes au sujet du non renouvellement par l'Institut de France de la subvention sur laquelle, en vertu de l'accord passé l'an dernier, nous avions cru pouvoir compter, cette année, pour l'impression en cours du tome VII des *Mémoires de Richelieu*. M. Hanotaux, qui n'avait pu assister à la séance de l'Académie française où avait été discutée l'attribution des arrérages des fondations Debrousse et Gas, est persuadé qu'il n'y a eu là qu'un malentendu et que notre Société peut fermement compter sur l'appui financier de l'Institut de France pour la continuation et l'achèvement de cette grande entreprise, ainsi qu'il a été convenu dès l'origine ; il a formellement promis de s'employer pour que l'oubli dont nous pâtissons cette année soit réparé. Le Conseil prend avec gratitude acte de cette promesse et s'en remet au bureau du soin, le moment venu, de la rappeler à M. Hanotaux.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du bureau et des comités :

Sont élus pour l'année 1926-1927 :

Président : M. Camille Couderc.
1er *vice-président :* M. le duc de la Force.
2e *vice-président :* M. Maurice Roy.
Secrétaire adjoint : M. Jean de Boislisle.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Paul Marichal.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Boulay de la Meurthe.
H. Cochin.
Delaborde.
Omont.
Stein.

Est élu, en remplacement de M. Lelong, décédé : M. Dupont-Ferrier.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Lecestre.
Moranvillé.
Roy.

Est élu, en remplacement de M. Couderc, nommé président : M. Viard.

En quittant la présidence, M. de Lanzac de Laborie remercie à nouveau le Conseil de l'amicale confiance qu'il lui a témoignée au cours de l'année écoulée ; il fait l'éloge de son successeur, dont toute la laborieuse carrière s'est passée au service des travailleurs, dans ce beau cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont il fut, pendant près de quarante ans, l'un des vigilants gardiens, dont il organisa tout récemment une des plus brillantes et curieuses expositions, et qui, libéré de ses devoirs de fonctionnaire, contribue, en cette École qui nous abrite, à former, avec toute la science et l'expérience qu'il a acquises, d'excellents bibliothécaires.

M. Couderc, en prenant place au fauteuil, remercie le Conseil de l'honneur qu'il vient de lui conférer et qu'il ressent très vivement. Il remercie en particulier

son prédécesseur, qui a présidé nos séances avec un tact et une courtoisie parfaits et toute son autorité d'historien, montrant notamment dans son discours, qui fut si goûté, à l'Assemblée générale, de quelle heureuse manière notre Société pourrait, à son sens, et dans l'esprit même de ses fondateurs, élargir son programme et rendre ainsi à l'histoire nationale des services plus étendus.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *La France de demain ; bulletin du Comité Dupleix*, janvier 1926.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, année 1925. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1925. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1926. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1924. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1926, n° 3. — *40e annual Report of the bureau of American ethnology, 1918-1919.*

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le coup d'État du 2 décembre, par René Arnaud. In-16. Paris, Hachette. — *L'évasion de Lavallette*, par J. Lucas-Dubreton. In-16. Paris, Hachette. — *Le prieuré de Marcoussis*, par Louis Bigard. In-8. Chatou, Le Bailliage. — *Louis de Chalon, prince d'Orange, 1390-1463*, par Frédéric Barbey. In-8. Lausanne, Payot.

Correspondance.

MM. Georges Goyau et Louis Madelin adressent leurs remerciements pour leur élection comme membres du Conseil ; MM. le duc de Broglie, Geoffroy de Grandmaison et Haumont expriment leur gratitude pour leur admission dans la Société.

La bibliothèque de l'Université de Leeds (Angleterre) propose l'échange de ses publications historiques contre notre *Annuaire-Bulletin ;* cet échange est accordé.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 12 feuilles tirées ; feuilles 13 et 14 en pages.

Chroniques de Froissart. T. XII. 20 feuilles tirées.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. 14 feuilles tirées. On compose la suite.

Grandes Chroniques de France. T. IV. 11 feuilles tirées ; feuilles 12 à 17 en pages.

Le secrétaire ajoute que le tome Ier de l'*Hystoria Albigensis* de Pierre des Vaux de Cernay est, en ce moment, en cours de distribution, comme premier volume de l'exercice courant.

M. le Trésorier fait connaître que notre imprimeur, M. Daupeley, se voyait obligé de majorer de 8 pour 100 ses prix d'impression et de porter à 4 fr. 80 le prix de l'heure de correction.

En raison des examens de fin d'année de l'École des chartes, qui ne nous permettront pas de disposer en juillet de notre salle de réunion, la prochaine séance du Conseil est renvoyée au mois de novembre et remise au mardi 9 de ce mois (le mardi 2 novembre étant le jour des Morts).

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

138. — André (Louis). Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle (1610-1715) ; V : Histoire politique et militaire. In-8, XVI-393-9 p. Paris, 1926, A. Picard.

139. — Angeras (P.). L'édit de 1787 et son application dans la sénéchaussée de Nîmes. In-8, 239 p. Nîmes, 1925, impr. Chastanier.

140. — Argenson (marquis d'). Adrienne Lecouvreur et Maurice de Saxe ; leurs lettres d'amour. In-8, 335 p. Paris, 1926, Albert Messein.

141. — Arnaudin (Félix). Choses de l'ancienne Grande-Lande ; la baronnie de Labouheyre, 2e série ; préfacée et publiée par Élie Menaut. In-8, 182 p. Labouheyre, 1923, impr. Lambert.

142. — Assié (abbé). Saint Méen. In-16, 63 p., avec gravures. Rodez, 1926, Impr. catholique.

143. — Avenel (vicomte d'). Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis 1200 jusqu'en 1800, t. VII. In-8, 474 p. Paris, 1926, Ernest Leroux.

144. — Baix (François). Étude sur l'abbaye et la principauté de Stavelot-Malmédy ; 1re partie : L'abbaye royale et bénédictine (des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021). In-8, 220 p. Paris, 1924, Champion.

145. — Banéat (Paul). Le vieux Rennes. In-4, 652 p., figures et planches hors texte. Rennes, 1925, J. Larcher.

146. — Bar (Gaston de). Tables générales des bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques ; II : Bulletin historique et philologique (1882-1915). In-8 à 2 col., ix-891 p. Paris, 1925, Impr. nationale.

147. — Barbey (Frédéric). Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Orbe, Échallens, Grandson (1390-1463). In-8, 396 p. et sept planches. Lausanne-Genève, 1926, Payot.

148. — Barrière-Flavy (C.). La chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV ; les drames et les désordres les plus sensationnels du Languedoc au

XVII^e siècle, d'après les archives du parlement de Toulouse et autres documents inédits ; préface de M. Funck-Brentano ; fac-similés de plusieurs gravures de l'époque. In-8, 204 p. Paris-Toulouse-Marseille, 1926, E.-H. Guitard.

149. — Beausire-Seyssel (vicomtesse de). Madame Clotilde de France, reine de Sardaigne (1759-1802). In-8, 91 p. et gravures. Paris, 1926, Champion.

(Extrait de la Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

150. — Bellessort (André). La Pérouse ; avec un portrait et une carte. In-16, 128 p. Paris, 1926, Plon-Nourrit et C^ie.

151. — Beuzart (P.). Une petite église protestante en Picardie pendant quatre siècles (1524-1924) : Parfondeval en Thiérache. In-8, 132 p. Le Puy-en-Velay, 1926, impr. de la Haute-Loire.

152. — Beyssac (J.). Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. In-4, 59 p. Lyon, 1926, impr. Audin et C^ie.

153. — Bibliographie lorraine (1^er janvier 1922-31 décembre 1923) ; revue du mouvement intellectuel, artistique, économique et scientifique de la région. In-8, XII-415 p. Nancy-Paris-Strasbourg, 1925, Berger-Levrault.

154. — Blum (Edgar). Le fonctionnement du bref de fief lai et d'aumône en tant qu'appel comme d'abus du droit normand. In-8, 35 p. Paris, 1925, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

155. — Boivin (Jean). Les anciens orfèvres français et leurs poinçons. In-fol., XXVI-403 p., portrait et figures. Paris, 1925, J. Boivin.

156. Boucher (François). Le Pont-Neuf ; introduction de Henri Lavedan ; ornements de Jean-Jules Dufour ; t. I : Le Pont-Neuf dans Paris ; t. II : Paris sur le

Pont-Neuf. 2 vol. in-4, 189 p. et 36 planches ; 177 p. et 36 planches. Paris, 1925, Le Goupy.

157. — Boucher (Dr L.). Aubigny-sur-Nère en Berry ; son histoire ; les Stuarts en France. In-8, 24 p. Rouen, 1926, impr. A. Lainé.

158. — Bousquet (H.). Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez ; 1re partie : Cité, vol. I (1350-1358). In-8, VI-536 p. Rodez, 1925, impr. Carrère.

159. — Bouvier (Armand). Le poète Colardeau (1732-1776) ; sa vie, sa famille, ses amis, son pays, son temps, d'après ses lettres, des pièces d'archives et divers écrits. In-8, 156 p. Orléans, 1925, Impr. moderne.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

160. — Boyer (Hippolyte) et Robert Latouche. Dictionnaire topographique du département du Cher. In-4 à 2 et 3 col., XXXII-420 p. Paris, 1926, Ernest Leroux.

161. — Brandicourt (abbé). Notice sur Nampty et son pèlerinage. In-8, 30 p. Amiens, 1926, impr. Darchy.

162. — Bray (Albert). L'église de Souppes. In-8, 16 p. Fontainebleau, 1926, impr. Cuénot.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

163. — Brantôme (Pierre de Bourdeilles, sr de). Recueil des dames ; publié d'après les manuscrits originaux, avec des notes, par Roger Gaucheron. In-16, 319 p., avec gravures. Paris, 1926, Payot.

164. — Britsch (Amédée). La maison d'Orléans à la fin de l'ancien régime ; la jeunesse de Philippe-Égalité (1747-1785), d'après des documents inédits. In-8, 418 p. et gravures. Paris, 1926, Payot.

165. — Bruchet (Max). A propos de lettres mal datées de la chancellerie de Marguerite d'Autriche. In-8 carré, 8 p. S. l. n. d. (1926).

(Extrait des Mélanges Pirenne.)

Établit, par quelques exemples caractéristiques, que le Répertoire des papiers de la chancellerie de Marguerite d'Autriche, « dont la matière diplomatique est si riche pour l'histoire des Pays-Bas, de l'Espagne et de la Savoie pendant les trente premières années du XVI^e siècle », ne pourra être solidement établi qu'après un contrôle minutieux, pièce par pièce, des dates des 20,000 documents que ces papiers renferment aux archives du Nord et qui ne sont, la plupart du temps, qu'incomplètement datés. Les érudits qui ont précédé M. Bruchet dans leur étude, notamment Le Glay et l'abbé Chagny, ont commis bien des erreurs, dont les conséquences historiques ne laissent pas d'être graves parfois. Le Répertoire que prépare M. Bruchet et dont la publication complètera celles des *Diarii* de Sanuto et des *Calendars* d'Henri VII et Henri VIII s'annonce comme une œuvre de premier ordre.

166. — BRUNEL (Clovis). La qualification « lo Don » en ancien provençal. In-8, paginé 71-74. Paris, 1927, Champion.

(Extrait des Mélanges Antoine Thomas.)

Très ingénieuse démonstration du sens à donner aux mots *lo don*, lorsque, dans des chartes anciennes provençales, ils suivent un nom de personnage sans indication de nom de terre ou seigneurie : ils signifient alors non pas le seigneur ou le maître, mais l'ancien, et servent à distinguer ce personnage d'un autre du même nom dans la même famille, un père d'un fils.

167. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs ; t. 87 : La Marck-La Nézière. In-8 à 2 col., col. 1-1278. Paris, 1926, Impr. nationale.

168. — CHABANNES (comte H. DE). Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes ; supplément, t. III. In-4, 700 p., avec portraits, croquis, armoiries. Dijon, 1926, impr. Jobard.

169. — CHABOSEAU (A.). Histoire de la Bretagne avant le XIII^e siècle. In-8, 239 p. et tableau généalogique. Paris, 1926, aux éditions de la Bonne Idée.

170. — CHALLIER (Édouard). Histoire de la compagnie des chevaliers-tireurs de Chambéry (fondée en 1509). In-8, 43 p. Chambéry, 1926, Impr. chambérienne.

171. — Champion (Pierre). Contribution à l'histoire de la société polie : Ronsard et Villeroy ; les secrétaires du roi et les poètes d'après le manuscrit français 1663 de la Bibliothèque nationale ; avec 13 planches hors texte. In-8, 39 p. Paris, 1925, Champion.

172. — Champion (Pierre). Le canonicat pour Jean Lemaire de Belges à Lyon. In-8, 24 p., avec gravures. Lyon, 1926, impr. Audin.

173. — Champion (Pierre). Le manuscrit d'auteur du petit Jehan de Saintré, avec les notes autographes d'Antoine de la Sale. Gr. in-fol., 8 p. Paris, 1926, Champion.

174. — Charrier (Henri). Le sanctuaire de saint Bernard à Fontaines-lès-Dijon, en Bourgogne. In-16, 144 p. et gravures. Paris, 1926, Letouzey.

175. — Chaussade (A.). Un étudiant au XVI^e^ siècle : Ambroise Paré. In-8, 24 p. Toulouse, 1926, Privat.

176. — Chevalier (Ulysse). Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. Gr. in-4 à 2 col., col. 1 à 479 et 13 p. Romans, 1926, publication de la Société Humbert II.

177. — Claudin (A.) et Seymour de Ricci. Documents sur la typographie et la gravure en France aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. In-fol., 36 p. et 721 documents. Londres, 1926, Maggs brothers.

178. — Clouzot (Henri). La manufacture de Jouy et la toile imprimée au XVIII^e^ siècle. In-8, 36 p. et 32 pl. Paris et Bruxelles, 1926, Van Oest.

179. — Cochin (Augustin). Les sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne (1788-1789) ; t. I : Histoire analytique ; t. II : Synthèse et justification. 2 vol. in-8, 470 et 390 p. Paris, 1925, Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. C. COUDERC, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 décembre suivant)

Présents : MM. de Boislisle, Couderc, Courteault, Dupont-Ferrier, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lecestre, Levillain, Marichal, Moranvillé, Pannier, Sœhnée, Viard.

M. Boucher, membre de la Société, assiste à la séance.

Absents et excusés : MM. Aubry-Vitet, Goyau, Samaran.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil des décès survenus au cours des vacances de six de nos confrères : M. le premier président honoraire Hérault, un des plus anciens membres de la Société, où il était entré en 1867 ; M. le prince Emmanuel de Broglie ; M. le comte Boulay de la Meurthe, ancien président de la Société et membre du Comité de publication ; M. Edgar Mareuse ; M. Roger Firino ; M. Raymond Teulet, et, après avoir rappelé leurs travaux et leurs œuvres, se fait l'interprète des regrets profonds que nous inspire leur disparition.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2821. La *Bibliothèque d'Armstrong college*, à New-

castle-upon-Tyne (Angleterre) ; présentée par MM. Champion et Marichal.

2822. M. le comte Étienne de Chabannes la Palice, au Campandré, par Aunay-sur-Odon (Calvados) ; présenté par les mêmes.

2823. La *Bibliothèque de la ville de Nevers*, représentée par M. Paul Destray, son conservateur ; présentée par MM. Marichal et Courteault.

2824. M. Mathias Morhardt, homme de lettres, rue Monsieur-le-Prince, n° 8 ; présentée par MM. Champion et Marichal.

2825. La *Würtembergische Landesbibliotek*, à Stuttgart (Allemagne) ; présentée par les mêmes.

2826. M. Jean Déchelette, industriel, à Roanne (Loire), rue Brison, n° 3 ; présenté par MM. Dupont-Ferrier et Courteault.

2827. M. Paul Permezel, docteur en droit, notaire à Lyon, rue de la République, n° 4 ; présenté par les mêmes.

2828. M. Joseph Pointet, négociant et historien, à Lyon, rue Henri Gorjus, n° 36 ; présenté par les mêmes.

2829. M. Sigismond-Marie Jedlicki, docteur en droit, rue Descartes, n° 11, et à Cracovie (Pologne) ; présenté par MM. Stein et Courteault.

2830. M. le chanoine Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*, à Angers, faubourg Saint-Michel, n° 103 ; présenté par MM. Langlois et de Boislisle.

2831. M. le vicomte Fleury, avenue Émile-Deschanel, n° 2 ; présenté par MM. le comte Delaborde et de Boislisle.

M. le Président communique la correspondance qu'il a eu occasion d'échanger avec le Président et le secrétaire du Comité qui s'est formé pour commémorer à Valognes, par l'apposition d'une plaque sur sa maison natale, le centième anniversaire de la naissance de Léopold Delisle.

Il communique également une circulaire du Comité

français des sciences historiques, informant que le premier congrès des sciences historiques organisé par ce Comité aura lieu à la Sorbonne du 21 au 24 avril 1927.

Il rend compte de la distribution des prix du Concours général, où il a représenté la Société et remis au lauréat du prix d'histoire dans la classe de première, M. René Brouillet, élève du lycée de Saint-Étienne, les cinq volumes offerts par la Société.

Sur sa proposition, le Conseil nomme membre de la Commission de publication M. de Lanzac de Laborie en remplacement de M. Boulay de la Meurthe, décédé.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de l'œuvre internationale de Louvain*, avril 1926. — *La France de demain ; bulletin du Comité Dupleix*, janvier 1926.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, année 1925. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1925 et 1er et 2e trimestres de 1926. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1925. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 3e série, t. V (1925). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1926. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XVII, table (années 1913-1921). — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, avril-juin, juillet-septembre 1926. — Même Société. *61e assemblée générale tenue à Strasbourg le 3 juin 1926 (centenaire d'Oberlin)*. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLIX et L (1924-1925). — Académie royale de Belgique, *Bulletin de la Commission royale d'histoire* t. LXXXIX, 4e bulletin ; t. XC, 1er et 2e bulletins. — Même Académie. *Bulletin de la classe des lettres*, 1926, nos 1 à 9. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1926, nos 1 à 9. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, juillet 1923-juin 1925. — *Musée national suisse à Zurich, 34e rapport annuel* (1925). — *Proceedings of the Leeds philosophical and literary Society, literary and historical section*, t. I (1925-1926). — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1926, nos 1, 2 et 3. — *Bureau of American ethnology*, 40e rapport.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le château de Vez (monument historique), monographie, par Eugène Barbier. In-4. Cannes, impr. Robaudy. — *Dans les prisons de la Terreur*, par L. de Longevialle. In-8. Lyon, impr. Audin. — *Le général de Piépape*, par J. Laurent. In-8. Dijon, impr. Bernigaud et Privat. — *Fondation d'une messe en l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc le 28 février 1520*, par M. Rousset. In-8. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre. — *Discours prononcés à la séance de clôture du congrès des sociétés savantes, le 10 avril 1926, à Poitiers.* In-8. Paris, Impr. nationale. — *Récits d'autrefois : les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte : Strasbourg, Boulogne*, par Gabriel Perreux. In-16. Paris, Hachette. — *Le siège de Metz en 1870*, par Edmond Bapst, d'après les notes manuscrites de Germain Bapst. In-8. Paris, Lahure. — *La vie historique de N.-S. Jésus-Christ*, par le même. 2 vol. in-8. Paris, Lahure. — *Dictionnaire topographique du département du Cher*, par Hippolyte Boyer et Robert Latouche. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Correspondance de Barthélemy-Joseph Dotrenge, agent diplomatique du prince-évêque de Liége auprès de la cour de Bruxelles (1781-1794)*, publiée par Eugène Hubert. In-4. Bruxelles, Imbreghts (publication de la Commission royale d'histoire de Belgique). — *Obra del cançoner popular de Catalunya. Materials*, vol. 1, fasc. 1 : *Observacions, apendix i notes al « romanceriuo catalan » de Mila i Fontanals*, par Francesc Pujol et Joan Punti. In-4. Barcelone.

Correspondance.

M^me^ la marquise d'Imécourt, MM. Blanc, Loup, Lhéritier adressent leurs remerciements pour leur admission dans la Société ; M. Maurice Roy exprime sa gratitude pour son élection comme second vice-président.

Le secrétaire communique le programme du 60^e^ Congrès des sociétés savantes qui se tiendra à Paris en avril 1927, et une invitation au 2^e^ congrès international des études byzantines qui aura lieu à la même époque à Belgrade.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 à 17 en placards. — T. LXIII, 1926. 8 feuilles tirées.

Chroniques de Froissart. T. XII. 20 feuilles tirées. Pas de changement.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. 18 feuilles tirées ; feuilles 19 et 20 (fin) reçues à mettre en pages.

Grandes Chroniques de France. T. IV. 17 feuilles tirées ; feuilles 18 à 23 en pages.

Le secrétaire pense qu'étant donné cet état, le tome VII des *Mémoires du cardinal de Richelieu* pourra être distribué en décembre, comme second volume de l'exercice en cours, en même temps que le fascicule 1-2 de l'*Annuaire-Bulletin* de l'année courante, le fascicule 3-4 de 1925, en retard, devant être distribué peu après. Le tome IV des *Grandes Chroniques de France*, premier volume de l'exercice 1927, sera sans doute prêt pour février prochain.

Le secrétaire donne ensuite quelques renseignements sur le degré d'avancement des travaux de quelques-uns de nos collaborateurs.

M. le Trésorier fait part d'une décision du Syndicat des imprimeurs que M. Daupeley lui a transmise en exprimant son regret de devoir s'y conformer, décision qui, à partir du 1er novembre, fixe une double majoration de 20 pour 100 (labeur et publications périodiques), applicable à toutes les impressions. M. le Trésorier est chargé par le Conseil de demander à notre imprimeur des précisions sur la répercussion qu'aura cette décision sur le prix de revient de nos volumes.

Sur la proposition de M. Dupont-Ferrier, qui s'offre, avec M. de Lanzac de Laborie, à nous faire obtenir cette faveur, le Conseil accepte que le *Journal des Débats* soit sollicité de faire paraître, de temps à autre, dans ses colonnes, un bref compte-rendu des séances ou des décisions intéressantes prises par le Conseil.

La séance est levée à cinq heures trente-cinq minutes.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

180. — Coincy (H. de). Jean de Laclède, maître particulier des eaux et forêts à Pau (1728-1813). In-8, 175 p. Tarbes, 1926, impr. Lesbordes.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

181. — Commynes (Philippe de). Mémoires, édités par J. Calmette, avec la collaboration du chanoine Durville, t. III (1484-1498). In-16, 446 p. Paris, 1926, Champion.

182. — Cossonnet (F.). Recherches historiques sur Champlan. In-16, 141 p. Paris, 1926, Jouve et C^ie^.

183. — Constantin (Yves de). Les otages de Louis XVI ; lettres inédites des otages périgourdins ; extraites des Archives nationales. In-4, 24 p. Périgueux, 1926, impr. Ribes.

184. — Cortès (Louis). Bourg d'Oisans ; l'Oisans ; recherches historiques. In-8, 368 p. Grenoble, 1926, impr. Allier.

185. — Couget (Henri). Jeanne d'Arc devant Paris. In-16, 182 p. Paris, 1925, éditions Spes.

186. — Courteault (Emm.-Henri). Le siège de Bayonne en 1523 ; étude de sources. In-8, 27 p. Bayonne, 1926, impr. du « Courrier ».

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne.)

La ville de Bayonne, fière de sa devise *nunquam polluta,* se glorifie d'avoir soutenu avec succès un siège, en septembre 1523, contre l'armée espagnole de Philibert de Chalon, prince d'Orange. Ce siège fut-il aussi sérieux que l'ont écrit tous les historiens locaux et même les auteurs d'histoires générales? Ils ont presque tous puisé leur science dans les *Mémoires* de Martin du Bellay. Quelle en est l'autorité pour l'événement en question? C'est ce

qui est étudié de très près dans le travail approfondi que nous signalons ici. Les archives communales de Bayonne, pourtant riches, sont très pauvres de renseignements sur l'épisode ; elles ne parlent que de préparatifs de défense et contiennent simplement une lettre de Louise de Savoie, félicitant les Bayonnais de leur diligence à se munir de vivres et de matériaux pour la défense de leur ville. La vérité paraît être dans une lettre de Charles-Quint à son ambassadeur à Rome du 24 janvier (et non février, comme le dit l'auteur de ce travail) 1524 : les Espagnols voulurent assiéger Bayonne ; ils l'essayèrent, mais le manque de vivres et de munitions les obligea à renoncer. Vanter et commémorer l'héroïsme des habitants en cette occasion est une exagération et vraisemblablement une erreur historique.

187. — Courteault (Paul). La mort du marquis de Mora à Bordeaux. In-8, 11 p. Bordeaux, 1927, Ferat.

188. — Croix (Charles). Histoire du collège de Cateau-Cambrésis depuis son origine jusqu'en 1791. In-8, VI-160 p. Paris, 1926, Champion.

189. — Danis (Robert). Kléber, architecte à Belfort (1784-1792). In-4, 47 p., avec planches. Strasbourg, Istra.

190. — Dard (Charles). Histoire de l'hospice de la Charité de Tournus. In-8, 65 p. et 3 planches. Mâcon, 1926, impr. Protat.

191. — Dard (Charles). Histoire de l'hôpital de Tournus. In-4, 164 p. et 13 planches. Mâcon, 1926, impr. Protat.

192. — Dauzat (Albert). Les noms de lieux ; origine et évolution ; villes et villages ; pays ; cours d'eau ; montagnes ; lieux-dits. In-16, VIII-264 p. Paris, 1926, Delagrave.

193. — David (P.-L.). Amance en Franche-Comté, d'après des documents recueillis par l'abbé Éberlé. In-8, XX-511 p., avec figures. Paris, 1926, A. Picard.

194. — Delattre (S.). Les prophètes cévenols et la guerre des Camisards, de 1701 à 1704. In-12, 272 p. Lezay, 1926, impr. Chopin.

195. — Deloche (Maximin). Le christianisme en Poitou au IIe siècle. In-8, 48 p. Poitiers, 1927.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Curieuse et originale étude, comme toutes celles qui sortent de la plume de M. Deloche : aurait-elle convaincu Mgr Duchesne? c'est une autre affaire. On connaît la thèse de M. Deloche sur la nécropole de Civaux (cf. *Annuaire-Bulletin* de 1924, p. 150-151) ; la présente étude en découle. Si l'on admet l'existence à Civaux, jadis port commercial de Poitiers sur la Vienne, d'une communauté chrétienne dès la fin du IIe siècle, constituée par les bateliers du port, pourquoi ne pas accepter que ses chefs ecclésiastiques peuvent s'identifier avec une suite d'évêques collégiaux qui auraient occupé le siège épiscopal de Civaux du IIe au IVe siècle et en qui il ne serait pas téméraire de reconnaître les premiers évêques du Poitou, depuis Nectarius, dont on trouve le nom comme celui du premier des huit prédécesseurs de saint Hilaire, dans la liste épiscopale de Poitiers, jugée suspecte par Mgr Duchesne? — L'église de Civaux-Poitiers, plus ancienne que ses voisines de Tours, d'Angers, de Nantes, serait peut-être contemporaine de celle de Lyon, dont elle formerait comme le pendant, à l'ouest de la Gaule. Telle est la principale conclusion de ce travail, où, par ailleurs, les remarques ingénieuses et hardies abondent.

196. — Des Granges (René). Le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne. In-16, 164 p. Paris, 1925, Bloud et Gay.

197. — Desvergnes (Louis). Promenades historiques dans le Comtat-Venaissin ; Caderousse ; une ville, une famille, un gandin. In-16, 16 p. Avignon, 1925, impr. Sorgues.

198. — Devine (E.-J.). Le fort Sainte-Marie, résidence des missionnaires et des martyrs jésuites au Canada (1639-1649) ; traduit de l'anglais par le P. Prud'homme. In-16, 61 p., gravures et cartes. Saint-Brieuc, 1926, impr. Prud'homme.

199. — Dimier (Louis). La vie raisonnable de Descartes. In-16, 283 p. Paris, 1926, Plon et Nourrit.

200. — Doublet (E.). Le cardinal de Richelieu et les colonies. In-8, 9 p. Bordeaux, 1926, Institut colonial.

201. — Dourche (R. P. Joachim). Une servante de Marie : Anne-Julienne de Gonzague, archiduchesse d'Autriche, tertiaire servite. In-16, 312 p. et gravures. Fontenay-le-Comte, 1926, impr. Lussaud.

202. — Dubarat et Daranatz (chanoines). Un procès entre l'évêché de Bayonne et le monastère de Roncevaux au XIVe siècle (1332-1335). In-8, 208 p. Bayonne, 1926, impr. du « Courrier ».

203. — Dubech (Lucien) et Pierre d'Espezel. Histoire de Paris. In-8, 511 p. et plan hors texte. Paris, 1926, Payot.

204. — Dufour (Théophile). Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau, suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la bibliothèque de Neuchâtel ; introduction de P.-P. Plan. 2 vol. in-8, XI-273 et 299 p. Paris, 1925, Giraud-Badin.

205. — Du Peloux (vicomte Charles). Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français (1715-1789). In-8, 306 p. Paris, 1926, Ernest Leroux.

206. — Dupont (Étienne). L'aumônier des corsaires : l'abbé Jouin (1672-1720). In-16, XXXIII-187 p. Nantes, 1926, L. Durance.

207. — Espinas (Georges). Rapports présentés à la Société d'histoire du droit au nom de la Commission des chartes de franchises, II. In-8, 32 p. Paris, 1926, L. Tenin.

(Extrait de la Revue historique de droit français et étranger.)

208. — Espinas (Georges). Une petite correspondance de marchands drapiers de Douai et de Paris en 1313. In-8 carré, 12 p. S. l. n. d. (1926).

(Extrait des Mélanges Pirenne.)

209. — Flandreyzy (Jeanne de) et vicomte de Ba-

RONCELLI DE JAVON. La maison de Baroncelli en Italie ; t. I : Du Xe au XVe siècle ; t. II : Du XVIIe au XVIIIe siècle. In-4, XII-87 et 95 p., avec gravures. Paris, 1926, Lemerre ; Avignon, éditions du Palais du Roure.

210. — FLEURY (G.). Daviel et la communauté des maîtres chirurgiens de Marseille. In-4, 21 p. Aix-en-Provence, Impr. universitaire de Provence.

211. — FLEURY (comte Paul DE). Dictionnaire biographique des facteurs d'orgues, nés ou ayant travaillé en France. In-4, 199 p. Paris, 1926, Office général de la musique.

212. — FLEURY (vicomte). La cour aux armées pendant la guerre de la Succession d'Autriche. In-16, 175 p. Paris, 1926, Plon.

Étudiant la jeunesse du futur duc de Choiseul, qui, avant de devenir ambassadeur, ministre et homme d'État, servit vingt ans aux armées et passa par tous les grades, jusqu'à celui de lieutenant général, M. le vicomte Fleury a voulu se rendre compte de ce qu'était la vie des camps au temps où M. de Stainville servait : de là l'élégant petit livre, de très agréable lecture, qu'il nous offre ici. Il n'a pas, pour l'écrire, recouru à l'inédit ; il en eût trouvé sans peine, ne fût-ce que dans les nombreuses lettres du riche dépôt de la Guerre ; il s'est borné à puiser dans les mémoires et les correspondances imprimés, qui lui fournissaient une riche matière ; Luynes, d'Argenson, surtout ces si curieuses lettres d'un page de Louis XIV, Marie-Joseph de Lordat, abondent en savoureux détails. Très habilement, M. le vicomte Fleury les a glanés, liés en gerbe, et en a constitué la trame solide de sa charmante étude. Les campagnes de la guerre de la Succession d'Autriche, en général glorieuses pour nos armes, époque par excellence de la guerre en dentelles, lui en ont fourni le cadre. Viennent successivement s'y inscrire le roi qui, pour ne pas être indigne de son grand bisaïeul, tient par deux fois à sembler mener les opérations, les princes du sang, les légitimés, — qui ne furent pas des foudres de guerre, — les officiers de tous grades : nous les voyons s'équipant, — grosse affaire où l'on se ruinait fort galamment, — puis mangeant et se logeant, s'amusant, pillant aussi et rançonnant, mais compensant ces excès inévitables par une exquise courtoisie et une politesse raffinée envers l'ennemi vaincu.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 9 DÉCEMBRE 1926

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. C. COUDERC, PRÉSIDENT

(Procès-verbal adopté dans la séance du 11 janvier suivant)

Présents : MM. de Boislisle, Couderc, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, de Lanzac de Laborie, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Marichal, Moranvillé, Pannier, Prinet, Prou, Sœhnée, Soulange-Bodin.

Absents et excusés : MM. Langlois, Mirot.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil. A l'occasion de ce procès-verbal, des remerciements sont adressés à M. Dupont-Ferrier, par l'entremise de qui le *Journal des Débats* a publié dans son numéro du 13 novembre un compte-rendu de cette séance.

M. le Président fait part de la mort de M^me^ Jules Lair, qui, s'intéressant à toutes les œuvres et à toutes les sociétés dont s'occupait de son vivant son mari, notre ancien président et très regretté confrère, avait tenu à prendre sa place sur nos listes. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3^e^ trimestre de 1926. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, 271^e^ livraison.

Ouvrage offert par l'auteur.

Les Monumenta Historiae Tornacensis (saec. XII), par Paul Rolland. In-8. Anvers, impr. Secelle.

Correspondance.

MM. le comte de Chabannes la Palice, Déchelette, Destray (au nom de la bibliothèque de Nevers), Jedlicki, Permezel, le chanoine Uzureau adressent leurs remerciements pour leur admission dans la Société.

M. l'abbé Vialette, de Saint-Germain-des-Prés, a invité la Société à se faire représenter à l'inauguration en son église d'un buste de Mabillon, fixée au 30 novembre.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXII, 1925. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 à 17 en placards. Pas de changement. — T. LXIII, 1926. 8 feuilles tirées.

Chroniques de Froissart. T. XII. 20 feuilles tirées. Pas de changement.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. VII. Au brochage.

Grandes Chroniques de France. T. IV. 23 feuilles tirées. Table en composition.

Le secrétaire donne lecture de la lettre qu'à sa demande il a adressée à notre confrère M. Gabriel Hanotaux pour que, en temps utile et par son entremise, l'Académie française soit saisie d'une demande tendant à obtenir, sur les fondations Debrousse et Gas, si possible, rappel de la subvention qui nous a manqué en 1926 pour nous aider à imprimer le tome VII des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, et la subvention nouvelle qui nous permettrait d'imprimer le tome VIII.

Le Conseil autorise l'envoi à l'impression du manuscrit

du tome II de l'*Hystoria Albigensis ;* mais les dimensions de ce tome, s'il doit comprendre la fin du texte latin, la traduction française contemporaine et la table, sans compter l'Introduction (qui pourra, il est vrai, être rattachée au tome I), devant excéder à coup sûr les limites habituelles de nos volumes, la question de l'impression de la traduction française est renvoyée, pour nouvel examen, au commissaire responsable ; il est rappelé que les auteurs avaient été invités à ne pas donner à leur édition un développement qui dépassât deux volumes. Il sera statué à la prochaine séance sur la question, laissée en suspens, du contenu de ce second volume.

Le secrétaire expose au Conseil que, dans l'état d'avancement actuel des travaux de nos collaborateurs, il est à craindre que les exercices à venir ne puissent être assurés que par des suites de publications qui, tout importantes qu'elles soient, ne donneraient pas à nos distributions la variété désirable. Il se demande si, dans ces conditions, il n'y aurait pas lieu de revenir au projet, ébauché il y a deux ans, d'étendre le champ de notre activité scientifique en nous annexant le programme de la Société d'histoire contemporaine, disparue ; comme l'exposait notre ancien président M. de Lanzac de Laborie dans son discours à la dernière Assemblée générale, bien des publications intéressantes pourraient être ainsi entreprises, qui nous feraient honneur et qui contribueraient sans doute à nous amener de nouveaux membres ; pareil projet n'irait pas à l'encontre de l'esprit qui présida à la fondation de notre Société : en 1833, 1789 était la limite extrême qu'on pût raisonnablement fixer à son programme ; en 1927, il ne serait pas exagéré de porter cette limite à 1875.

Sur la proposition de M. Prou, la question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance et le bureau se préoccupera d'ici là des moyens de réaliser, le cas échéant, l'exécution de ce programme élargi.

M. de Boislisle signale, à tout événement, l'existence,

dans les archives du château de Marsan, d'un manuscrit du général de Fezensac et de l'abbé de Montesquiou, ministre de la première Restauration, dont la publication pourrait offrir de l'intérêt.

Conformément au mandat qui lui en avait été donné, M. le Trésorier s'est renseigné sur la répercussion qu'auront, pour le coût de nos volumes, les relèvements du tarif nouveau que notre imprimeur se voit dans l'obligation de nous imposer : le prix de la feuille d'impression va, de ce chef, se trouver porté de 155 à 225 fr., et au total ce sera, par volume, une dépense supplémentaire de l'ordre de grandeur d'environ 2 à 3,000 fr.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 23 décembre 1926, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix (9,000 fr.) à M. Augustin Cochin, pour son ouvrage intitulé : *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne.* — Le second prix (1,000 fr.) à M. Georges Hardy, pour son livre sur le *Cardinal de Fleury et le mouvement janséniste.*

Prix Thérouanne. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *La politique rhénane de Vergennes*, par M. Georges Grosjean ; *Louis XVIII*, par M. J. Lucas-Dubreton. — Trois prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Histoire de la prison Saint-Lazare du moyen âge à nos jours*, par M. Léon Bizard et Mlle Jane Chapon ; *Cola di Rienzo, tribun de Rome*, par le comte de Broqua ; *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique*, par Mme la comtesse de Reinach-Foussemagne.

Prix Marcelin Guérin. — Un prix de 1,000 fr. à M. le chanoine Adrien Garnier, pour son livre sur *Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration.* — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. Edmond Renard, pour son ouvrage sur le *Cardinal Mathieu (1839-1908)*, et à M. Hippolyte Roy, pour son étude sur la *Vie, la mode et le costume au XVII^e siècle.*

Prix Guizot. — Un prix de 2,000 fr. à l'*Histoire de la philosophie* (volume de l'*Histoire de la nation française*), par M. René Lote. — Un prix de 1,500 fr. à M. G. Michaut, pour son livre intitulé : *Les luttes de Molière.*

Prix Montyon. — Un prix de 1,000 fr. à M. Vaussart, pour sa biographie de *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi (1566-1607).* — Quatre prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Vie nouvelle du vénérable Père Chevrier*, par M. l'abbé Chambost ; *Dunkerque pendant la guerre 1914-1918*, par M. Albert Chatelle ; *L'occupation allemande en France (1914-1918)*, par M. Georges Gromaire ; *Le palais de l'Élysée*, par M. C. Leroux-Cesbron.

Prix Juteau-Duvigneaux. — Un prix de 500 fr. à M. l'abbé Fr. Trochu, pour son livre sur le *Curé d'Ars : saint Jean-Marie-Baptiste Vianney (1786-1859).*

Prix Furtado. — Un prix de 1,000 fr. à M. François de Vaux de Foletier, pour sa biographie de *Galiot de Genouillac (1465-1546).*

Prix Dodo. — Un prix de 300 fr. au livre de M. V.-R. Aubin, *La Touraine pendant la guerre (1870-1871).*

Prix Halphen. — Ce prix, de 1,500 fr., est décerné à l'*Histoire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la suppression (1528-1762)* (5 vol.), par le P. Henry Fouqueray.

Prix Bordin. — Un prix de 500 fr. à M. Ernest de Ganay, pour son livre sur *Chantilly au XVIII^e siècle.*

Prix Saintour. — Un prix de 500 fr. à l'édition des *Œuvres de J.-Fr. Sarasin*, par M. Paul Festugière.

Prix de l'Académie. — Deux prix, de 2,000 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire*, par M. René Durand, et *La Corse de 1768 à 1789*, par M. Louis Villat. — Trois prix, de 1,000 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *La tombe basque*, par M. Louis Colas ; *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle*, par M. M. Magendie ; *Un mystique flamand : Charles Grimminck (1676-1728)*, par M. l'abbé Raphaël Persyn.

Prix de la langue française. — Deux médailles de vermeil à M. H. Ashton, pour ses *Lettres de M^me de Lafayette et de Gilles Ménage ;* à M. R. Murris, pour son livre sur *La Hollande et les Hollandais au XVII^e et au XVIII^e siècle vus par les Français.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 19 novembre 1926, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix (9,000 fr.) à Mgr Émile Lesne, pour son *Histoire de la propriété ecclésiastique en France.* — Le second prix (1,000 fr.) a été maintenu à M. Marc Bloch, pour son livre sur les *Rois thaumaturges ; étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre.*

Antiquités de la France. — La première médaille (1,500 fr.) à M. l'abbé Chaume, pour son ouvrage *Les origines du duché de Bourgogne*, t. I ; — la deuxième médaille (1,000 fr.) à M. Paul Courteault, pour son édition en 3 vol. des *Commentaires de Blaise de Monluc ;* — la troisième médaille à M. Paul Deschamps, pour son

étude sur l'*Épigraphie en France de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII*e *siècle* et pour ses recherches sur la *Sculpture romane;* — la première mention à M. Hervé du Halgouet, pour son livre sur la *Vicomté de Rohan et ses seigneurs* (2 vol.) ; — la deuxième mention à M. le vicomte de Truchis de Varennes, pour le *Prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Morteau* (2 vol.) ; — la troisième mention à M. l'abbé Delamare, pour son édition de l' « *Ordo servicii* » *de l'insigne cathédrale d'Évreux;* — la quatrième mention à MM. Grimaud et Balmelle, pour leur *Précis de l'histoire du Gévaudan;* — la cinquième mention à M. Mathière, pour son étude de *La Civitas des Aulerci Eburovici.*

Prix Auguste Prost. — Ce prix, de 1,200 fr., est décerné à M. Paul Marichal, pour son *Inventaire de la collection Clouet-Buvignier conservée aux archives de la Meuse.*

Prix de La Fons-Mélicocq. — Une récompense de 1,200 fr. à M. Émile Houth, pour son *Recueil des chartes de Saint-Nicaise de Meulan.* — Une récompense de 600 fr. à M. le comte de Loisne, pour son édition du *Cartulaire de la commanderie des Templiers de Sommereux.*

Prix de La Grange. — Ce prix, de 1,000 fr., est attribué à M. Mario Roques, pour son édition d'*Aucassin et Nicolette, chantefable du XIII*e *siècle.*

Prix Bordin. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. E. Bardy, pour son ouvrage sur *Paul de Samosate*, et à M. Léon Homo, pour son livre sur *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain.*

Prix Delalande-Guérineau. — Ce prix, de 1,000 fr., est décerné à M. Jean Capart, pour son ouvrage *Thèbes : la gloire d'un grand passé.*

Prix Saintour. — Quatre prix, de 1,000 fr. chacun, à MM. G. Cohen, pour le *Livre de conduite du régisseur*

pour le mystère de la Passion joué à Mons en 1501 ; Aug. Fliche, pour ses travaux sur la *Réforme grégorienne ;* E. Joüon des Longrais, pour son ouvrage sur *La conception anglaise de la saisine du XII^e^ au XIV^e^ siècle ;* Pierre Ronzy, pour ses études sur *Papire Masson.* — Deux récompenses de 500 fr. chacune, à M. Maxime Gore, pour son livre sur *Saint Vincent Ferrier*, et à M. Bernard Leib, pour son ouvrage *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI^e^ siècle.*

Prix Ambatielos. — Un prix de 6,000 fr. à l'ouvrage de MM. Dugas, Berchmans et Clemmensen sur *Le Sanctuaire d'Athena Aléa à Tégée.*

Médaille Georges Perrot. — Cette médaille, de 500 fr., à M. Fernand Courby, pour ses *Vases grecs à reliefs.*

Prix Fould. — Un prix de 3,000 fr. à M. l'abbé Leroquais, pour son ouvrage *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France.* — Un prix de 2,000 fr. à M. Raymond Rey, pour ses deux volumes *Les vieilles églises fortifiées du midi de la France* et *La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupole de l'Aquitaine.*

Prix Raoul-Duseigneur. — Un prix de 2,000 fr. à M. Bosch y Gimpera, pour ses travaux archéologiques sur l'Espagne. — Une récompense de 1,000 fr. à M. Élie Lambert, pour son livre sur *Tolède.*

Prix Duchalais. — Ce prix, de 1,000 fr., à M. le docteur Bailhache, pour ses travaux sur la numismatique française, en particulier sur les *Ateliers du Mont-Saint-Michel et de Saint-Lô au moyen âge.*

Prix Thorlet. — Un prix de 4,000 fr. à M. de Bar, pour ses tables générales du *Bulletin de la Section d'histoire du Comité des travaux historiques (1883-1915).*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 11 décembre 1926, a décerné les prix suivants :

Prix Drouyn de Lhuys. — Un prix de 2,000 fr. à M. Bertrand Auerbach, pour son ouvrage *L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre.* — Un prix de 1,000 fr. à M. Paul Vaucher, pour son livre sur *Robert Walpole et la politique du cardinal Fleury.* — Une mention honorable à M. Jean Serres, pour son ouvrage *La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet.*

Prix Paul-Michel Perret. — Un prix de 1,000 fr. à M. Raveau, pour son ouvrage *L'agriculture et les classes paysannes dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle.* — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. l'abbé Barry, pour son livre *Delcher, évêque constitutionnel de la Haute-Loire*, et à M. l'abbé Trelcat, pour son ouvrage *L'abbaye de Crespin.*

Prix Edmond Fréville. — Deux prix, de 1,500 fr. chacun, à M. Navereau, pour son ouvrage *Le logement et les ustensiles des gens de guerre de 1439 à 1789*, et à M. Lomier, pour son *Histoire des régiments de gardes d'honneur, 1813-1814.*

Prix François-Joseph Audiffred. — Un prix de 5,000 fr. à M. Mirman, pour son *Histoire de la grande guerre racontée à la jeunesse de France.* — Deux récompenses, de 1,500 fr. chacune, à M. Henri Malo, pour ses ouvrages *La grande guerre des corsaires* et les *Derniers corsaires*, et à M. Thomazi, pour son livre *La guerre navale dans l'Adriatique.* — Une récompense de 1,000 fr. à M. E. de Narbonne, pour son livre *Grandes régions de la France.*

Prix Jean-Jacques Berger. — Un prix de 7,000 fr. à M. G. Dupont-Ferrier, pour son ouvrage *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand (1563-1920).*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

213. — Fontana (Paul). Un document inédit : les Corses et la première intervention française au XVIIIe siècle. In-8, 8 p. Grenoble, 1926, impr. Allier.

(Extrait de la Revue de la Corse.)

214. — Fortunet (Dr Désir de). Notice historique sur quelques familles ayant habité le Mont-Saint-Vincent dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. In-8, 44 p. et tableaux généalogiques. Chalon-sur-Saône, 1926, Impr. française et orientale.

215. — Fouilhoux (chanoine). Fiefs et châteaux forts relevant de la comté d'Auvergne (capitale Vic-le-Comte). In-8, 541 p. Clermont-Ferrand, 1926, impr. générale.

216. — Fransen (J.). Les comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècle. In-8, IV-477 p. et planches. Paris, 1925, Champion.

217. — Frottier de la Messelière (vicomte). Filiations bretonnes (1650-1912), t. V, fasc. 4. In-4, p. 715-932. Saint-Brieuc, 1926, René Prud'homme.

218. — Funck-Brentano (Frantz). Marie-Antoinette et l'énigme du collier. In-8, 287 p. et gravures. Paris, 1926, Tallandier.

219. — Gastard (Joseph). Combourg ; le passé ; la ville et le château. In-16, 71 p. Rennes, 1926, impr. Oberthur.

220. — Gavelle (Émile). Le siège de Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges), 585. In-12, 44 p. Saint-Gaudens, 1926, Abadie.

221. — Gérard-Gailly. L'enfance et la jeunesse

heureuse de Mme de Sévigné (réfutation d'une légende). In-8, 128 p. et portrait. Paris, 1926, éditions Spes.

222. — Gouron (Marcel). La formation historique et politique du département des Landes. In-8, 27 p. Dax, 1927, impr. Labèque.

223. — Gouron (Marcel). Mont-de-Marsan et ses monuments. In-8, 8 p. Mont-de-Marsan, s. d., impr. Dupeyron.

224. — Gouron (Marcel). Une lettre de l'évêque d'Aire au roi d'Angleterre en 1275. In-8, 7 p. Dax, 1926, impr. Labèque.

225. — Grand (Roger). Un mode de tenure traditionnel ; le domaine congéable et ses répercussions sociales en France. In-8 à 2 col. Paris, 1925, Firmin Didot.

(Extrait de la Science sociale.)

226. — Grosjean (Georges). La France au Rhin ; la promenade d'Henri II en Austrasie ; le dessein d'Henri IV. In-16, 76 p. Paris, 1925, Bourdeaux.

227. — Hamant (N.). Histoire du séminaire Sainte-Anne [de Metz] (1661-1791). In-8, 182 p. et portrait. Saint-Amand, 1926, impr. Bédu.

228. — Hardy (Georges). Le cardinal Fleury et le mouvement janséniste. In-4, ix-360 p. Paris, 1925, Champion.

229. — Heuduin (A.). Pecquigny ; le château, l'église. In-16, 15 p. Amiens, 1926, Impr. nouvelle.

230. — Hoepffner (E.) et P. Alfaric. La chanson de sainte Foy ; t. I : Fac-similé du manuscrit et texte critique ; introduction et commentaire philologiques ; t. II : Traduction française et sources latines ; introduction et commentaire historiques. 2 vol. in-4, viii-376 et vi-206 p., gravures et fac-similés. Paris, 1926, Société d'édition « les Belles-Lettres ».

231. — Hollier (chanoine Émile). Abbaye de Saint-Geniès des Mourgues (essai historique). In-8, 119 p. Avignon, 1926, Aubanel fils.

232. — Jeanton (Gabriel). Les familles du nom de Genton ou ses variantes orthographiques. In-4, 16 p. Mâcon, 1926, impr. Protat.

233. — Joüen (chanoine). Jumièges ; à travers l'histoire ; à travers les ruines. In-8, xv-294 p., avec gravures. Rouen, 1926, Lecerf.

234. — Jouon des Longrais (F.). La conception anglaise de la saisine du XII^e^ au XIV^e^ siècle. In-8, 488 p. Paris, 1925, Léon Tenin.

235. — Jullian (Camille). Histoire de la Gaule ; t. VII : Les empereurs des Trêves ; I : Les chefs. In-8, 325 p. Paris, 1926, Hachette.

236. — Julien (abbé Fr.). Histoire de Sévérac-le-Château. In-16, 325 p. Albi, 1926, impr. des Orphelins-Apprentis.

237. — Labande (L.-H.). Le palais des papes et les monuments d'Avignon au XIV^e^ siècle ; illustrations de Fernand Detaille. 2 vol. in-8, 179 et 182 p. Marseille, 1925, Detaille.

238. — Lafond (Jean). Les vitraux de l'ancienne abbaye de Jumièges. In-8, 35 p., avec figures. Rouen, 1926, impr. Lecerf fils.

239. — Langlois (Marcel). Louis XIV et la cour, d'après trois témoins nouveaux, Bélise, Beauvilliers, Chamillart. In-8, 335 p. et gravures. Paris, 1926, Albin Michel.

240. — Lanson (René). Le goût du moyen âge en France au XVIII^e^ siècle. In-12, 55 p. et 32 pl. Paris et Bruxelles, 1926, Van Oest.

241. — La Rochefoucauld. Mémoires ; introduc-

tion et notes du comte Gabriel de la Rochefoucauld. In-16, 319 p. Paris, 1925, éditions Bossard.

242. — Lasteyrie (R. de). L'architecture religieuse en France à l'époque gothique ; ouvrage posthume, publié par les soins de M. Marcel Aubert, t. I. In-4, x-544 p. avec figures. Paris, 1926, A. Picard.

243. — Laurent-Vibert (R.) et M. Audin. Les marques de libraires et d'imprimeurs en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. In-fol., 12 p. et 250 marques. Paris, 1925, Champion.

244. — Lebey (André). L'initiation de Vercingétorix. In-16, 349 p. Paris, 1926, Albin Michel.

245. — Lefranc (Abel). Le visage de François Rabelais. In-16, 165 p. Abbeville, impr. Paillart.

246. — Lelièvre (abbé Pierre). Histoire de la France catholique. In-8, 438 p. Paris, 1926, éditions Spes.

247. — Lemaire (D^r^ L.). L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, à Dunkerque (13 août-6 nov. 1625) ; le diaire de Philippe Chifflet, chapelain d'honneur de S. A. S. In-8, 100 p. et illustrations. Dunkerque, 1926, impr. du « Nord maritime ».

A l'aide d'un manuscrit inédit de Philippe Chifflet, conservé à la bibliothèque de Besançon et mal utilisé par la comtesse de Villermont, dernière biographe de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, M. le D^r^ Lemaire a pu très exactement reconstituer un épisode honorable de la vie de la gouvernante des Pays-Bas, qui vint en séjour à Dunkerque du 13 août au 6 novembre 1625 et, avec l'aide du marquis Spinola, y réorganisa la défense maritime de la ville contre les incursions hollandaises et anglaises, y arma une flotte et eut la satisfaction d'assister à la destruction, grâce à une tempête survenue à propos, des vaisseaux ennemis qui faisaient le blocus de Dunkerque. Le diaire de Chifflet, que M. Lemaire publie en appendice, donne sur cet épisode les détails les plus précis ; une rarissime gravure, dont la reproduction termine cet intéressant travail, montre la pieuse infante, en habit religieux, inspectant les travaux et sa flotte reconstituée face à la flotte des Provinces-Unies.

248. — Lemaire (Suzanne). La Commission des réguliers (1766-1780). In-8, xiv-258 p. Paris, 1926, L. Tenin.

249. — Lemaître (Henri). Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Aquitaine (sud-ouest de la France) du xiii^e^ au xix^e^ siècle. In-8, 65 p. et cartes. Paris (1926), J. Vrin.

En 1909, le R. P. Antoine de Sérent a publié dans le *Bulletin historique et philologique* un essai de géographie des établissements de l'ordre de Saint-François en Bretagne du xiii^e^ au xix^e^ siècle. C'est un travail du même genre, et plus complet, infiniment précieux et utile, que nous donne ici notre confrère M. Lemaître sur les établissements du même ordre en Aquitaine (sud-ouest de la France). La province d'Aquitaine fut détachée, semble-t-il, en 1240 de la province de Provence, qui avait jusque-là englobé tout le midi de la France au sud de la Loire. M. Lemaître publie les divers états de cette nouvelle province, en indiquant les réformes successives qu'elle vit éclore et qui donnèrent naissance au xvi^e^ siècle à une division en Aquitaine ancienne et Aquitaine nouvelle, et en 1615 à la province de l'Immaculée-Conception, comprenant les couvents des Récollets ; au xviii^e^ siècle, en 1771, les deux Aquitaines se fondirent en une seule, avec l'aide et sous l'influence de la Commission des réguliers. D'autre part, les Capucins s'étant, avec l'autorisation du pape Grégoire XIII, répandus hors d'Italie, une province des Capucins de Guyenne se fonda à l'extrême fin du xvi^e^ siècle, et, en 1640, vit se détacher d'elle une province dite de Toulouse ; le Tiers-Ordre régulier, qui avait un couvent à Toulouse dès 1289, s'érigea en 1613 en province de Saint-Elzéar. Quant aux couvents de religieuses, Clarisses, Annonciades, Tiercelines, ils ne furent jamais réunis en province.

On consultera, avec beaucoup de profit, le répertoire alphabétique des établissements franciscains dans le sud-ouest de la France, du xiii^e^ au xix^e^ siècle, que M. Lemaître a pris la peine d'établir, en donnant pour chacun des références bibliographiques très précieuses. Il est à souhaiter que cette utile brochure se transforme en un travail d'ensemble pour toute la France ; M. Lemaître, à qui les études d'histoire franciscaine doivent déjà tant, nous le donnera, espérons-le, quelque jour.

250. — Léman (chanoine A.). Madame Acarie ou la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation. In-16, 96 p. Paris, 1926, Lethielleux.

251. — Lemoine (Henri). Table des registres du bu-

reau de la ville de Paris de 1615 à 1643 conservés aux Archives nationales. In-8, 24 p. Paris, 1926, impr. Crété.

Utile travail, où l'on trouvera, sous forme de table, un abrégé des matières contenues dans les neuf volumes in-folio conservés aux Archives nationales sous les cotes H 1797-1806 et qui embrassent le règne de Louis XIII de 1615 à 1643. Ont été laissés de côté les registres H 1795-6, correspondant aux cinq premières années du règne, parce qu'ils ont été publiés in-extenso par M. Le Grand dans la collection d'histoire générale de Paris ; cette publication, malencontreusement interrompue, ne sera vraisemblablement jamais reprise.

252. — Lepeysant (P.). Le Port-Royal de Normandie : Saint-Himer-en-Auge et son prieur : Henri de Roquette (1699-1789). In-16, 64 p. et portrait. Paris, 1926, Peyronnet et C^ie^.

253. — Limosin (Auguste). Monographie de la commune de Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne). In-16, 35 p. Fontainebleau, impr. Cuénot-Bourges.

254. — Llobet (Mgr de). Le dernier évêque de Gap avant la Révolution, Mgr de la Broue de Vareilles. In-8, 32 p. Gap, 1925, impr. Jean et Peyrot.

255. — Lorédan (Jean). Brigands d'autrefois ; La Fontenelle, seigneur de la Ligue (1572-1620) ; documents inédits. In-16, viii-285 p. et gravures. Paris, 1926, Perrin.

256. — Lot (Ferdinand). Note sur la date du polyptyque de Montierender. In-8, 13 p. Paris, 1925, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

257. — Magendie (M.). La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au xvii^e^ siècle, de 1600 à 1660. 2 vol. in-8. Paris, 1926, Alcan.

258. — Maire (Albert). Pascal pamphlétaire ; les Lettres provinciales ; réimpressions successives avec notes critiques et analyses des travaux qui les citent et

ceux qui en dérivent ; avec la collaboration de Louis Weber-Silvain. 2 vol. in-8, II-397 et IX-510 p. Paris, 1925-1926, Giraud-Badin.

259. — MARTIN (Gaston). La franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution ; préface de M. Ph. Sagnac ; 2e édition, revue et corrigée. In-16, XVI-294 p. Paris, les Presses universitaires de France.

260. — MARTIN (Olivier). Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. II, fasc. 1. In-8, IV-303 p. Paris, 1926, Ernest Leroux.

261. — MARTIN-CHABOT (E.). Les poinçons des maîtres orfèvres de Paris de 1450 à 1600. In-8 carré, 39 p. Paris, 1927, Florange.

(Extrait en partie d'Aréthuse.)

262. — MELLERIO (André). Marly-le-Roi ; histoire ; le château de Louis XIV. In-16, 163 p. et plans. Marly-le-Roi, 1926, L. Desveaud.

263. — MEUNIER (Dauphin). Autour de Mirabeau ; documents inédits ; préface de M. Louis Barthou. In-8, 271 p. Paris, 1926, Payot.

264. — MEURGEY (Jacques). Histoire de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie ; préface de Camille Jullian. In-4, XIV-348 p. et planches. Paris, 1926, Champion.

265. — MICHEL-ANGE. Lettres ; traduites en français intégralement et pour la première fois par Marie Dormoy. 2 vol. in-16, 244 et 238 p. Paris, 1926, Rieder et Cie.

266. — MORIZET (G.). Histoire de Lorraine ; ouvrage illustré de gravures hors texte. In-8, 330 p. Paris, 1926, Boivin et Cie.

267. — NOGARET (Joseph). Saint-Jean-de-Luz, des origines à nos jours ; avec cartes et illustrations. In-4, 200 p. Bayonne, 1925, impr. du « Courrier ».

268. — Nolhac (Pierre de). Versailles et la cour de France ; t. I : La création de Versailles ; t. II : Versailles, résidence de Louis XIV. In-8, xxxv-313 et 371 p., avec gravures. Paris, 1925, L. Conard.

269. — Oulié (Marthe). Le cosmopolitisme du prince de Ligne (1735-1814). In-8, 256 p. Paris, 1926, Hachette.

270. — Pannier (Jacques). Calvin et l'épiscopat ; l'épiscopat, élément organique de l'Église dans le calvinisme intégral. In-8, 73 p. Strasbourg, 1927, Istra ; Paris, Alcan.

(Extrait de la Revue d'histoire et de philosophie religieuses.)

271. — Pannier (J.). Notes sur l'Église réformée de Bourgueil et allocution à l'inauguration du monument d'Amyraut. In-8, 16 p., avec gravures. Paris, 1926, Fischbacher.

272. — Pauc (Camille). Petite histoire du Gévaudan. In-16, 86 p. Mende, 1926, Henri Chaptal.

273. — Péroux (Louis). Étude sur les parlers populaires dans la région de Montluçon ; pays de Combrailles ; voisinages du Berry, du Limousin et d'Auvergne (avec carte hors texte). In-8, 60 p. Montluçon, 1926, René Midon fils.

274. — Pimodan (Gabriel de). La mère des Guise : Antoinette de Bourbon (1494-1583) ; nouvelle édition, avec 2 portraits et 1 fac-similé. In-8, 426 p. Paris, 1925, Champion.

275. — Plagnard (Ernest). Documents sur l'histoire de Serverette (Lozère), contenant l'étude sur les coseigneurs de Serverette, de M. Ét. Fages, et celle sur les Bourguignons en Gévaudan, de Ch. de L. In-4, viii-172 p. Rodez, 1926, impr. Carrère.

276. — Polain (Louis). Marques des imprimeurs et libraires en France au xv^e siècle. In-4, 207 p. Paris, 1926, éditions Droz.

277. — Pommier (Alexandre). L'hôtel de l'Écu de France ou hôtel Cabu ; maison dite de Diane de Poitiers. In-8, 39 p. Orléans, 1926, G. Luzeray.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

278. — Pradel (Genès). Mme de Sévigné en Bourbonnais ; ses séjours à Vichy et à Bourbon-l'Archambault. In-16, 240 p. Montluçon, 1926, impr. Herbin et Bouché.

279. — Pradel (Pierre). Le château de Montluçon. In-8, 87 p., avec illustrations. Moulins, Les imprimeries réunies.

280. — Prévost (chanoine A.). Essai généalogique sur la maison de Chauvigny de Blot en Auvergne et en Bourbonnais. In-8, 103 p. et gravures. Domois (Côte-d'Or), 1925, impr. de l'Union typographique.

281. — Prévost (chanoine A.). Le diocèse de Troyes ; histoire et documents, t. III. In-8, 447 p., gravures et plan. Domois (Côte-d'Or), 1926, impr. de l'Union typographique.

282. — Rayon (E.). Ronsard en France et dans la région de Brie-Gâtinais. In-8, 138 p. Melun, impr. Legrand.

(Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne.)

283. — Réau (Louis). Histoire de la peinture française au XVIIIe siècle, t. II. In-fol., 99 p. et LX planches. Paris et Bruxelles, 1926, Van Oest.

284. — Revel (commandant). La Savoie et la domination espagnole ; guerre de la Succession d'Autriche (1742-1749), avec 2 cartes. In-8, 153 p. Chambéry, 1925, Dardel.

285. — Richault (G.). Histoire de Chinon ; ouvrage orné d'une gravure sur bois et 16 dessins. In-8, 537 p. Paris, 1926, Jouve et Cie.

286. — Robert (E.). Histoire du Loiret. In-8, 64 p., figures, cartes et plans. Orléans, 1926, G. Luzeray.

287. — Rodière (Roger). Épitaphier de Picardie. In-4, x-634 p., avec figures. Paris, 1925, Aug. Picard.

288. — Rouleau (Pierre). Jean de La Trémoille, archevêque d'Auch (1490-1507). In-8, 29 p. Auch, 1926, impr. Cocharaux.

289. — Rousseau (François). Le mont Valérien avant la construction du fort. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris.)

290. — Rousset (Maurice). Fondation d'une messe en l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc le 28 février 1520. In-8, 6 p. Bar-le-Duc, 1926, impr. Contant-Laguerre.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

291. — Saint-Léger (A. de). La charte accordée par la comtesse Jeanne à la ville de Lille en 1235. In-8, 4 p. (1926).

(Extrait des Mélanges Pirenne.)

Montre l'importance, pour l'histoire de la ville de Lille, de ce document bien connu, qui n'est pas, comme l'ont dit les historiens antérieurs, un règlement simplement confirmatif. Il importait, en 1235, à Lille d'interdire la parenté ou l'alliance trop proche entre échevins, de donner à la ville une justice et une administration plus honnêtes, de remédier au désordre financier, de rendre les fonctions communales accessibles à un plus grand nombre ; ce fut l'objet de cette charte de la comtesse Jeanne, et sa mise en vigueur eut, pour l'histoire de Lille, les conséquences les plus heureuses.

292. — Saint-René-Taillandier (Mme). La princesse des Ursins ; une grande dame française à la cour d'Espagne sous Louis XIV. In-8, 246 p. Paris, 1926, Hachette.

293. — Saint-Simon (duc de). Anecdotes, scènes et

portraits, extraits de ses Mémoires ; préface de Louis Bertrand, t. I (1694-1709). In-8, XXII-230 p. Paris, s. d., Tallandier.

294. — SALVINI (J.). Le chartrier de la Durbelière. In-8, x-276 p. Poitiers, 1926, Soc. des archives historiques du Poitou.

295. — SAUTEL (Joseph). Vaison dans l'antiquité. 2 vol. in-8, XXX-311 et XXXI-631 p. Avignon, 1926, Aubanel frères.

296. — SAUTEL (abbé) et L. IMBERT. Les villes romaines de la vallée du Rhône. In-16, 192 p., avec gravures, carte et plan. Lyon, 1926, impr. Rey.

297. — THOMAS DE SAINT-LAURENT (chanoine DE). Saint Vincent de Paul. In-8, 84 p. Avignon, 1926, Aubanel frères.

298. — THOMÉ DE MAISONNEUFVE (Paul). La guerre des Alpes (comté de Nice, Dauphiné, Savoie) ; mémoire confidentiel présenté au roi Louis XIV par le maréchal de Berwick en novembre 1712, publié avec introduction et notes. In-8, 53 p. Grenoble, s. d., J. Rey.

299. — THOUARD (Aug.). Curieux extrait des actes de l'état civil de la paroisse de Sainte-Cécile à Embrun. In-8, 14 p. Gap, 1925, Jean et Peyrot.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.)

300. — TISSEAU (Paul). La marquise de Créqui, portraits et documents inédits. In-16, 234 p. et portrait. Paris, 1927, Émile-Paul.

La si intéressante Exposition sur les salons littéraires que nous offrait récemment le musée Carnavalet comportait une lacune : rien sur cette charmante Renée-Caroline de Froullay, marquise de Créqui, qui eut un salon, moins célèbre que ceux de Mme Geoffrin, de Mme Du Deffand et de Julie de Lespinasse, mais digne cependant d'être tiré de l'oubli. Mme de Créqui n'était guère connue jusqu'ici que par ces mémoires apocryphes qu'en 1834 Courchamp publia sous son nom, tissu de faussetés et d'er-

reurs, qui ont bénéficié d'une notoriété singulière et qu'on rééditera peut-être encore. Mme de Créqui écrivit, certes, beaucoup ; mais, après sa mort, sur son ordre, son exécuteur testamentaire brûla tous ses manuscrits. Il ne faut que féliciter davantage M. Paul Tisseau, qui, au prix de patientes recherches, a réussi à mettre la main sur des lettres inédites de cette aimable femme, qui fut l'amie, la confidente, la conseillère de J.-J. Rousseau et de Sénac de Meilhan, qui eut un culte pour la séduisante et touchante Aïssé, étant la propre nièce de ce bailli de Froullay, l'*alter ego* du chevalier d'Aydie, dont Voltaire parle avec une amitié reconnaissante, presque respectueuse. Et, par parenthèse, qui sait si M. Tisseau, qui a déjà eu la main si heureuse, n'arrivera pas à retrouver cette vie du bailli de Froullay qu'écrivit sa nièce et qui serait si précieuse pour nous? Qu'on lise, en attendant, le livre attachant et nouveau qu'il vient de consacrer à Mme de Créqui ; c'est un très intéressant chapitre d'histoire et d'histoire littéraire. La spirituelle marquise, née en 1714, ne mourut qu'en 1803 ; elle vit toute la Révolution, elle en souffrit, et ses lettres de cette époque ne sont pas parmi les moins intéressantes qu'ait retrouvées son diligent biographe. L'étude de ses relations avec Rousseau et Sénac de Meilhan est traitée de main de maître. On remarquera aussi le curieux portrait, le seul connu, de la marquise, restitué d'après le masque mortuaire pris par Houdon.

301. — Vaissière (P. de). Messieurs de Joyeuse (1560-1615) ; portraits et documents inédits. In-8, 351 p. Paris, 1926, Albin Michel.

302. — Viard (Paul-Émile). André Alciat (1492-1550). In-4, xiv-391 p. Paris, 1926, L. Tenin.

303. — Vidier (A.). Chronique des archives départementales ; 2e année, 1924. In-8, 102 p. Paris, 1926, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin philologique et historique [jusqu'à 1715].)

304. — Villeneuve-Trans-Flayosc (Romée de). Notice sur les Villeneuve-Arcs, Trans, Flayosc, suivie d'un appendice où se trouvent relatés les titres ayant existé ou existant encore dans la maison de Villeneuve en Provence. In-4, xiv-105 p. Lyon, 1926, Soc. anonyme de l'imprimeur Rey.

305. — Villiers (baron Marc de). La découverte du

Missouri et l'histoire du fort d'Orléans (1673-1728). In-8, 143 p. Paris, 1925, Champion.

306. — Vloberg (Maurice). Notre-Dame de Paris et le vœu de Louis XIII ; la vie de la cathédrale aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, racontée par l'image. In-4, 185 p. et gravures. Paris, 1926, impr. Frazier-Soye.

307. — Weil (L.). Les monuments et inscriptions de la forêt de Fontainebleau. In-16, 32 p. Fontainebleau, 1925, impr. Cuénot-Bourges.

308. — Weymann (Charles). La seigneurie de Thann ; mélanges historiques. In-4, 175 p., planches et cartes. Paris, 1926, Berger-Levrault.

309. — Woelmont de Brumagne (baron de). Notices généalogiques, 3^e^ série. In-8, 932 p. Paris, 1925, Champion.

310. — Woodbridge (Benjamin-Mather). Gatien de Courtilz, sieur du Verger ; étude sur un précurseur du roman réaliste en France. In-8, XII-215 p. Paris, 1925, les Presses universitaires de France.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1926

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 37.
Sociétés correspondantes, 42.
Liste des membres du Conseil d'administration, 44.
Bureau de la Société nommé en juin 1926, 44.
Comité de publication, 45.
Comité des fonds, 45.
Jours des séances de la Société, 45.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 46.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 87-132.
Budget de la Société, 76.
Censeurs : MM. R. Lavollée et L. Mirot. — Rapport à l'Assemblée générale, 130-132.
Centenaire de Léopold Delisle, 144.
Cochin (M. Henry), élu membre de l'Institut, 73.
Comité français des sciences historiques, 54, 65.
Congrès d'histoire (invitations à divers), 82, 144-145, 146.
Couderc (M. Camille), président. — Son installation, 135.
Courteault (M. Henri), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 116-129
Échange de publications, 82, 136.
Élections : des membres du Conseil, 88 ; des censeurs, 88 ; des membres du bureau et des comités, 134-135, 145.
Extension du programme des travaux de la Société, 155.

Impression des publications de la Société (majoration du prix d'), 137, 147, 156.
Lanzac de Laborie (M. de), président. — Discours à l'Assemblée générale, 88-115.
Mabillon (inauguration d'un buste de) à Saint-Germain-des-Prés, 154.
Médaille Jeanbernat Barthélemy de Ferrari Doria, offerte à la Société, 64.
Nécrologie : M. Georges Mottet de la Fontaine, 53, 104 ; M. Eugène Lelong, 53, 97-98 ; M. Pierre Imbart de la Tour, 53, 98-102 ; Mme Roland Delachenal, 73, 107 ; Mme la baronne de Rochetaillée, 73, 106 ; M. le duc d'Orléans, 81, 105 ; M. Alexandre Thomas, 81, 104 ; M. le baron de Barante, 89-94 ; M. le comte Paul Durrieu, 94-97 ; M. Hébrard de Villeneuve, 102-104 ; M. Paul Blétry, 104 ; M. Eugène-A. La Chaise, 104-105 ; Mme la duchesse de Rohan douairière, 106-107 ; M. le premier président Hérault, 143 ; M. le prince Emmanuel de Broglie, 143 ; M. le comte Boulay de la Meurthe, 143 ; M. Edgar Mareuse, 143 ; M. Roger Firino, 143 ; M. Raymond Teulet, 143 ; Mme Jules Lair, 153.
Ouvrages offerts, 54-55, 64, 74-75, 82, 136, 145-146, 153-154.
Présentation de membres nouveaux, 54, 62, 74, 81, 143-144.
Prix d'histoire offert au Concours général des lycées, 145 ; — décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 157-161.
Procès-verbaux des séances : 5 janvier 1926, 53 ; 2 février, 62 ; 2 mars, 73 ; 13 avril, 81 ; 4 mai, 87 ; 1er juin, 133 ; 9 novembre, 143 ; 9 décembre, 153.
Publications de la Société :
Propositions : Mémoires du P. Raymond Breton, 74.
Annuaire-Bulletin, 55, 64, 75, 83, 127-128, 137, 146, 154.
Chroniques de Jean Froissart, 55, 64, 75, 83, 137, 147, 154.
Grandes Chroniques de France, 55, 65, 75, 83, 137, 147, 154.
Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné (supplément inédit), 116-123.
Hystoria Albigensis de Pierre des Vaux de Cernay, 55, 65, 75, 83, 137, 154-155.
Mémoires du cardinal de Richelieu, 55, 65, 75, 83, 123-127, 137, 147, 154.
Subvention de l'Académie française à l'édition des *Mémoires de Richelieu*, 65, 75-76, 83, 134, 154.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 68, 85, 138, 151, 164.
Acarie (Mme), 166.
Aire (évêque d'), 163.
Aix (Université d'), 62.
Albert (saint), évêque de Liége, 60.

Albry (famille d'), 84.
Alciat (André), 173.
Alleu (pays de l'), 76.
Alsace, 79.
Amance (Haute-Saône), 149.
Ambassades, 76.
Amérique (guerre d'), 84.
Amyraut (Moïse), 169.
Ancien régime, 62.
Antonin (saint), 77.
Aquitaine, 166.
Archéologie, 59, 69, 164, 165, 174.
Archers, 85.
Architecture gothique, 59, 165.
— militaire, 69.
— religieuse, 165.
Archives départementales, 173.
Arnaud Guilhem (communauté d'), 66.
Art (histoire de l'), 56, 60, 84, 85.
Assises de Jérusalem, 84.
Aubigny-sur-Nère (Cher), 140.
Aulerci éburovices (les), 77.
Austrasie, 163.
Auvergne, 58, 162, 170.
Avignon, 164.

Bar-le-Duc (Meuse), 170.
Baroncelli (maison de), 152.
Bastille (la), 62.
Bayonne, 148-149.
— (évêché de), 151.
Beaujeu (Anne de), 79.
Beauvais (cathédrale de), 69.
Beauvillier (Paul, duc de), 69, 164.
Belfort (Haut-Rhin), 149.
Bernard (saint), 142.
Berwick (Jacques, maréchal de), 172.
Besse (Puy-de-Dôme), 56.
Béthune (Pas-de-Calais), 76.
Bévy (dom), 77.
Bibliographie, 56, 138, 139, 141, 151.
Bibliothèque nationale, 58, 141.
Blois (Charles de), duc de Bretagne, 150.
Bordeaux, 149.
Boucher (François), peintre, 79.
Bourbon (Antoinette de), duchesse de Guise, 169.
Bourbon-l'Archambault (Allier), 170.
Bourbonnais, 84, 170.
Bourg-d'Oisans (Isère), 148.
Bourgogne transjurane (maison de), 79.
Bourgueil (Indre-et-Loire), 169.
Brantôme (Pierre de Bourdeilles, sr de), 140.
Bretagne, 62, 141, 142, 162.
Bretel de Grémonville (famille), 61-62.
Brie (pays de), 170.
Brouage (Charente-Inférieure), 80.
Bureau de la ville de Paris, 166-167.

Cabu (hôtel), à Orléans, 170.
Caderousse (Vaucluse), 150.
Calvin (Jean), 169.
Camisards (guerre des), 149.
Canada, 67, 84, 150.
Carcassonne (Aude), 83.
Cardinaux, 150, 163.
Casanova (Jacques), 58.
Cateau-Cambrésis (collège de), 149.
Cent ans (guerre de), 62.
Chabannes (maison de), 141.
Chaillot (colline de), 77.
Chambéry (chevaliers-tireurs de), 146.
Chambord (château de), 84.
Champlan (Seine-et-Oise), 148.
Chantilly (Oise), 66.
Chartres (église de), 68.
Chartriers, 172.
Chauvigny de Blot (famille de), 170.
Cher (département du), 140.
Chinon (Indre-et-Loire), 170.
Chirurgie (histoire de la), 152.
Christianisme, 80, 150.
Colardeau (Charles-Pierre), 140.
Collèges, 149.
Collier (affaire du), 162.
Combourg (Ille-et-Vilaine), 162.

Combrailles (pays de), 169.
Comédiens français, 162.
Comité des travaux historiques, 138.
Commynes (Philippe de), 149.
Comptes consulaires, 140.
Comtat-Venaissin, 150.
Convènes (Saint-Bertrand-de Comminges), 162.
Coquille (Guy), 60.
Corses (les), 162.
Courtils (Gatien de), sieur du Verger, 174.
Coutumiers, 84, 168.
Crécy (bataille de), 86.
Crépy (Aisne), 79.
Créqui (Renée-Caroline de Froullay, marquise de), 172-173.

Danemark (château de), à Dreux, 69.
Dauphiné, 85, 142, 172.
Daviel (Jacques), 152.
Delacroix (abbé Julien), 67.
Descartes (René), 150.
Diplomatique, 68-69.
Dol (collège de), 67.
Dominicains (ordre des), 66.
Douai (Nord), 151.
Dralet, 58-59.
Draperie (histoire de la), 151.
Dreux (le P. Robert de), 80.
Droit (histoire du), 84, 151, 163.
— anglais, 164.
— français, 58.
— normand, 56, 139.

Élections épiscopales, 58.
Embrun (Hautes-Alpes), 172.
Épitaphiers, 170.
État civil, 172.
États provinciaux, 71-72.
Évreux (Eure), 59.

Fabert (maréchal), 77.
Fabriques d'églises, 68.
Féraut (Raimon), 62.
Fleury (André-Hercule, cardinal de), 163.
Florent (saint), 80.
Fontainebleau (forêt de), 174.
Fontaines-lès-Dijon (Côte-d'Or), 142.
Forez (pays de), 67.
Foy (chanson de sainte), 163.
Frambour (saint), 67.
France (Clotilde de), reine de Sardaigne, 139.
Franciscains (ordre des), 166.
Franc-maçonnerie, 168.
François Ier, roi de France, 60.

Gap (Hautes-Alpes), 167.
Garnier, comte de Troiesin, 77.
Gaule (la), 166.
Généalogies, 61, 62, 67, 76, 77, 79, 80, 141, 152, 162, 164, 170, 173, 174.
Genton (familles), 164.
Géographie historique, 66, 166.
Gévaudan (pays de), 169.
Gonzague (Anne-Julienne de), archiduchesse d'Autriche, 151.
Gravure (histoire de la), 55, 61, 142.
Grèce, 80.
Guérard (famille), 67.
Guise (maison de), 169.

Hagiographie, 67, 77, 80, 138, 150, 151, 172.
Henri II, roi de France, 163.
— IV, 163.
— (château), à Nérac, 61.
Hilaire (saint), 80.
Histoire coloniale, 150.
— diplomatique, 76.
— économique, 138.
— littéraire, 163.
— religieuse, 86.
— sociale, 80, 163.
Hollande, 79, 162.
Honorat de Lérins (saint), 62
Hospices, 149.

If (château d'), 55.
Ile-de-France, 85.
Imprimeurs, 165, 169.
Isabelle (infante), gouvernante des Pays-Bas, 165.

Isle-Adam (l') (Seine-et-Oise), 59.
Issoire (Puy-de-Dôme), 58.

Jansénisme, 163, 167.
Jarez (pays de), 67.
Jeanne, comtesse de Flandre, 170.
Jeanne d'Arc, 148.
Jouin (abbé), aumônier des corsaires, 151.
Jouy (manufacture de), 142.
Joyeuse (ducs de), 173.
Jumièges (abbaye de), 164.

Kléber (Jean-Baptiste), 149.

Labouheyre (Landes), 138.
La Broue de Vareilles (Mgr de), évêque de Gap, 167.
Laclède (Jean de), 149.
La Durbelière (chartrier de), 172.
La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de), 77.
La Fontenelle, 167.
La Force (duc de), 69-70.
La Mettrie (Offray de), 71.
Landes (département des), 163.
Langue française, 58, 67.
Languedoc, 138.
Laon, 79.
La Pérouse (Jean-François de Galaup, comte de), 139.
La Rochefoucauld (François, duc de), 164.
La Sale (Antoine de), 142.
La Trémoïlle (Jean de), archevêque d'Auch, 170.
Lecouvreur (Adrienne), 138.
Lemaire de Belges (Jean), 142.
Libraires, 165, 169.
Ligne (Charles-Joseph, prince de), 169.
Lille (Nord), 170.
Lisieux (Calvados), 85.
Liturgie, 59.
Livre (histoire du), 79.
Loiret (département du), 170.
Lorraine, 67, 139, 168.
Louis XIII, roi de France, 174.
Louis XIV, 164, 169, 172.
— XVI, 148.
Lunéville (Meurthe-et-Moselle), 57.
Lyon (église de), 139.

Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de), 84.
Malboissière (Geneviève de), 77.
Manassès, comte de Chaunois, 77.
Mancini (Marie), 80.
Manufactures de toiles, 142.
Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, 140-141.
Marie-Antoinette, reine de France, 162.
Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), 168.
Marseille, 56-57, 152.
Martin (saint), 80.
Maurille (saint), 80.
Méen (saint), 138.
Méliand (Adélaïde), 77.
Mérovingiens, 58.
Metz (séminaire Sainte-Anne de), 163.
Mézeriat (Ain), 61.
Michel-Ange, 168.
Mirabeau (Gabriel-Honoré de Riqueti, comte de), 61, 168.
Missouri (le), 174.
Monluc (Blaise de), 59.
Mont-Aiguillon (château de) (Seine-et-Marne), 56.
Mont-de-Marsan (Landes), 163.
Montierender (polyptyque de), 167.
Montluçon (Allier), 169, 170.
Montrozier (seigneurs de), 84.
Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire), 162.
Mora (marquis de), 149.
Moreau du Breuil de Saint-Germain (famille), 76.
Morteau (prieuré de), 85.
Moulins (Notre-Dame de), 61.
Moyen âge, 77, 164.

Nampty (Somme), 140.
Nanteuil (Robert), 57.

Narbonnaise (2e), 77.
Navarreux (Basses-Pyrénées), 60-61.
Nérac (Lot-et-Garonne), 61.
Nice (comté de), 172.
Nicolas II, pape, 57.
Nîmes (sénéchaussée de), 138.
Nivernais, 62.
Notre-Dame de Paris, 71-72.
— de Saint-Godegrand, à l'Isle-Adam, 59.
— des Trois-Épis (Alsace), 59.

Orange (Louis de Chalon, prince d'), 138.
Ordres de chevalerie, 80.
— religieux, 66, 166.
Orfèvrerie (histoire de l'), 139, 168.
Orgues (facteurs d'), 152.
Orléans (fort d') (Louisiane), 174.
— (maison d'), 140.

Papes, 57, 66, 80, 164.
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), 86.
Paré (Ambroise), 142.
Parfondeval (Aisne), 139.
Paris, 67, 139, 148, 151, 166-167.
— (prévôté et vicomté de), 168.
Parlement de Paris, 60.
Pascal (Blaise), 167.
Paton (famille), 77.
Pecquigny (Somme), 163.
Peinture (histoire de la), 60, 84, 170.
Pèlerinages, 58, 66, 140.
Philippe-Égalité (Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, dit), 140.
Philologie, 141, 169.
Physiocrates, 86.
Picardie, 170.
Plancy (Aube), 68.
Poinçons d'orfèvres, 139, 168.
Poitiers (Vienne), 85.
— (Diane de), 170.
Poitou, 150.
Polyptyques, 167.
Pont-Neuf (le), à Paris, 139.
Prieurés, 59, 61, 85, 167.
Propriété ecclésiastique, 71.
Protestantisme, 76, 79, 86, 139, 149, 169.
Provence, 61.
Provinces-Unies, 84.

Rabelais (François), 56, 165.
Raiz (Gilles de), 66.
Ramsay (André-Michel), 58.
Régestes, 142.
Registres capitulaires, 70-71.
Réguliers (commission des), 166.
Reims, 60.
Rennes (Ille-et-Vilaine), 138.
Révolution française, 142, 148, 168.
Rhône (vallée du), 172.
Richelieu (Armand du Plessis, cardinal de), 150.
Rienzo (Colà di), 57.
Rivière-Verdun (pays de), 66.
Rodez (Aveyron), 140.
Roncevaux (monastère de), 151.
Ronsard (Pierre de), 79, 142, 170.
Roquette (Henri de), 167.
Rouen, 59.
Rousseau (Jean-Baptiste), 151.

Saint-Antoine (faubourg), à Paris, 62.
Saint-Apollinaire (basilique), à Valence, 80.
Sainte-Marie (fort), au Canada, 150.
Saintes-Maries-de-la-Mer (les) (Bouches-du-Rhône), 58.
Saint-Geniès-des-Mourgues (abbaye), 164.
Saint-Girons (Ariège), 84.
Saint-Hymer-en-Auge (Calvados), 167.
Saint-Jacques-de-la-Boucherie (paroisse), 168.
Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), 168.
Saint-Joseph-des-Champs (Mayenne), 66.

Saint-Léonard de Ferrières (abbaye), 85.
Saint-Pol (Pas-de-Calais), 76.
Saintré (le petit Jehan de), 142.
Saint-Salvy (abbaye) d'Albi, 68.
Saint-Siège, 76.
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), 170.
Saisine (la), 164.
Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne), 167.
Sannois (Seine-et-Oise), 85.
Sarasin (Jean-François), 84-85.
Saumurois (pays de), 80.
Savoie, 170.
— (maison de), 77.
Saxe (Maurice de), 138.
Schlœsing (famille), 79.
Secrétaires du roi, 142.
Serverette (Lozère), 169.
Sévérac-le-Château, 164.
Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), 71, 162, 170.
Sociétés de pensée, 142.
Souppes (église de), 140.
Sources de l'histoire de France, 137.
Stavelot-Malmédy (abbaye de), 138.
Succession d'Autriche (guerre de la), 152, 170.
Tarbes (diocèse de), 68.
Thann (Haut-Rhin), 86, 174.
Toponomastique, 140, 149.
Tournus (hospice de), 149.
Tours (Indre-et-Loire), 56.
Trêves (empereurs de), 164.
Troubadours, 68.
Troyes (diocèse de), 170.
Tullier (famille de), 84.
Turquie, 80.
Typographie, 142.

Universités, 62.
Ursins (Marie-Anne de la Trémoïlle, princesse des), 170.

Vaison (Vaucluse), 172.
Valérien (mont), 170.
Vallespir (pays de), 66.
Vercingétorix, 165.
Versailles, 169.
Vez (château de), 55.
Vichy (Allier), 80, 170.
Viennoise (province), 77.
Vignory (Marne), 67.
Villeneuve (famille de), 173.
Vincent de Paul (saint), 172.
Viographie, 67.
Vitraux, 164.
Vivarais (États de), 71-72.

Yzeure-lès-Moulins (prieuré d') (Allier), 60.

des événements du règne de Charles VII qu'il avait jugé dignes de passer à la postérité.

Cette opinion doit être réformée. Outre sa Chronique française, publiée en 1858 par le même Vallet de Viriville dans la *Bibliothèque Elzévirienne*[1], Chartier avait bien écrit aussi une Chronique latine, moins complète, il est vrai, que la française, et qui, dans le temps, ne dépassait pas l'année 1450, tout au moins dans l'unique manuscrit où elle nous soit parvenue.

Dans le dernier volume de la *Bibliothèque de l'École des chartes*[2], nous avons sommairement étudié cet ouvrage. Nous aidant, d'une part, de renseignements nouveaux fournis par Chartier lui-même, nous fondant, d'autre part, sur divers indices tirés de l'étude des manuscrits et des textes mêmes de la Chronique du Religieux et de la Chronique latine de Jean Chartier, nous croyons avoir montré que ce dernier, déjà collaborateur sous Charles VI du chroniqueur officiel du royaume, selon son propre témoignage, doit être tenu pour l'auteur des derniers livres (XLI en partie, XLII, XLIII et dernier) de la Chronique du Religieux, dont sa Chronique latine représente, sous une forme légère ment différente, la suite naturelle.

Ce qui est hors de doute en tout cas, et quoi qu'on doive penser des raisons pour lesquelles Chartier n'a pas dépassé dans sa Chronique latine l'année 1450, c'est que l'antique tradition capétienne qui voulait que fût rédigée à Saint-Denis la Chronique latine du roi régnant, traduite ensuite ou adaptée en français dans le même bureau d'histoire[3], ne fut pas définitivement abandonnée, comme on le croyait, à la fin du règne de Charles VI, mais fut continuée au contraire jusqu'au milieu du XVe siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin du moyen âge[4].

1. Paris, 3 vol. in-18.

2. 1926, t. LXXXVII, p. 142-163.

3. H.-F. Delaborde, *la Vraie Chronique du Religieux de Saint-Denis* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. LI, 1890, p. 109-110).

4. Il n'est même pas impossible qu'après la mort de Jean Chartier (19 février 1464, n. st.) son successeur comme chroniqueur officiel, Jean Castel, ou Guillaume Danicot, chargé à la même époque de recueillir

Avant de publier ci-après un aperçu, réduit aux titres de chapitres et au texte des chapitres et passages nouveaux de cet ouvrage inédit de Jean Chartier, nous devons étudier d'un peu plus près cette chronique elle-même, chercher à connaître les dates respectives de rédaction de la Chronique latine et de la Chronique française, marquer, avec plus de précision qu'on ne l'a fait, les rapports étroits qui existent pour certaines périodes entre cette dernière d'une part, la *Chronique dite de la Pucelle* et celle du héraut Berry de l'autre, essayer enfin d'établir si ces trois annalistes se sont copiés les uns les autres ou s'ils ont seulement utilisé des sources communes.

I. — *Le texte de la Chronique latine de Jean Chartier.*

Dans le volume précité de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, nous avons donné quelques indications sommaires sur la Chronique latine de Jean Chartier, telle qu'elle nous est connue par le manuscrit n° 1796 des nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque nationale. Nous n'avons rien d'important à ajouter[1] à ce que nous avons dit du manuscrit lui-même et du peu que nous avons pu savoir de son histoire[2]. Le copiste n'y a mis ni son nom, ni la date de son travail. Et quant à l'auteur de certaines corrections assez nombreuses et même d'un passage assez étendu, nous ne pouvons déterminer, en l'absence de tout spécimen de l'écri-

« gesta regnum Francorum concernentia » (voir l'article récent de M. l'abbé Lesellier dans les *Mélanges* de l'École française de Rome), ou encore Mathieu Levrien, moine de Saint-Denis et chroniqueur officiel à la fin du règne de Louis XI, aient écrit en latin l'histoire de ce roi. Mais c'est une simple hypothèse, car aucun ouvrage historique de ces trois auteurs n'a été signalé jusqu'à présent.

1. Noter cependant que les déchirures qu'on y remarque ont été réparées avec du papier dès le XVI^e siècle, comme le montre l'écriture des mots rajoutés à ces endroits.

2. Un manuscrit de la *Chronique d'Arthur de Richemont* de Guillaume Gruel (manuscrit aujourd'hui perdu) a appartenu, comme celui de la Chronique latine de Chartier, d'abord à Denis de Villers, chanoine et chancelier de l'église de Tournai, puis à la bibliothèque du chapitre de cette ville (A. Le Vavasseur, *Introduction à la Chronique de Gruel*, p. XLIII-XLIV). C'est en 1794 que les manuscrits de cette bibliothèque furent dispersés, lors de l'invasion française (Le Vavasseur, *loc. cit.*, p. LV).

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES

LA CHRONIQUE LATINE DE JEAN CHARTIER

(1422-1450)

Il y aura bientôt soixante-dix ans, Vallet de Viriville publiait ou résumait ici même [1] vingt et un chapitres par lui retrouvés [2] de la Chronique latine de Jean Chartier, chantre de l'abbaye de Saint-Denis et chroniqueur officiel du royaume de France sous Charles VII.

Aux yeux de cet érudit, ces vingt et un chapitres, qui traitaient des premières années du règne, représentaient une entreprise abandonnée presque aussitôt que commencée. Pour des raisons inconnues, Chartier n'avait pas poursuivi son dessein, et c'est en français qu'il avait en fin de compte rédigé et poussé jusqu'à l'avènement de Louis XI (1461) le récit

1. *Bull. de la Soc. de l'Histoire de France*, 1858, p. 212-223, 229-238. Vallet a traduit la plupart de ces chapitres au tome I^er^, paru la même année, de son édition de la Chronique française (p. 1-24).

2. Dans le manuscrit 5959 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, à la suite d'une partie de la Chronique du Religieux de Saint-Denis.

ture de Jean Chartier, si c'est ou non le chroniqueur lui-même [1].

Pour ce qui est de la teneur même de la Chronique, un examen attentif nous a permis de reconnaître que, concordant en gros (quoique plus abrégée en général) avec la Chronique française, elle diffère cependant de cette dernière :

1° En ce que certains chapitres de la Chronique française ne se trouvent pas dans celle-ci ;

2° En ce que, par contre, elle en renferme certains autres qui ne sont pas dans la française ;

3° En ce que certains chapitres sont alternativement plus développés dans l'une ou dans l'autre ;

4° En ce que certains détails, certains noms, certaines dates, certaines citations d'auteurs latins et français se trouvent dans la latine et non dans la française, et réciproquement.

5° En ce que l'ordre du récit est parfois assez fortement interverti de l'une à l'autre.

Les chapitres qui sont DANS LA CHRONIQUE LATINE SEULEMENT sont les suivants :

Chapitre 98. Naissance de Jacques de France [1432].
— 123. Prise et perte de Gisors [1436].
— 133. Récit en vers latins de l'entrée de Charles VII à Saint-Denis et à Paris [1437].
— 146. Pragmatique Sanction [1438].
— 152. Exécution de sodomites à Bruges [1440 ?].
— 179. Naissance de Charles de France [1446].

Les chapitres qui sont DANS LA CHRONIQUE FRANÇAISE SEULEMENT sont les suivants :

Chapitre 121. Mort de Philippe de France [1436].
— 122. Entrée de Marguerite d'Écosse à Tours [1436].
— 137. Praguerie [1440].
— 145. Mariage de Catherine de France et de Charles le Téméraire [1441].

1. Nous nous sommes assuré, en tout cas, que cette écriture ne se trouve ni dans le corps du texte, ni dans les corrections des manuscrits du Religieux de Saint-Denis (nos 5958, 5959, 5960 et 17659 du fonds latin de la Bibliothèque nationale).

Les chapitres qui sont PLUS DÉVELOPPÉS DANS LA CHRONIQUE LATINE sont les suivants :

Chapitres 103 et 104. Prise de Saint-Denis [1435].
Chapitre 119. Pillage de Saint-Denis [1436].
— 120. Reddition de Paris [1436].
— 121. Prise de la Bastille Saint-Antoine [1436].
— 122. Prise de Saint-Germain-en-Laye [1436].
— 126. Prise de Pontoise par les Anglais [1437].
— 134. Nomination de Chartier comme historiographe [1437].
— 145. Négociations pour la délivrance de Charles d'Orléans [1439].
— 148. Délivrance de Charles d'Orléans [1439-1440].
— 149. Pardon accordé aux Brugeois par le duc de Bourgogne [1440].
— 151. Procès de Gilles de Rais [1440].

Beaucoup plus nombreux sont, nous le répétons, les chapitres qui concordent exactement avec ceux de la Chronique française, ou qui sont plus développés dans cette dernière. Il suffira, pour s'en rendre compte, de se reporter au relevé que nous donnons ci-après pour la totalité des chapitres.

Pourquoi ces différences? Nous comprenons fort bien que Jean Chartier, s'il a commencé son travail en latin, ait, à la réflexion, élagué de ci, ajouté de là, ou retiré d'un endroit pour les mettre ailleurs certains renseignements (comme le chapitre 134 qu'il s'était consacré à lui-même dans la Chronique latine et qui a été versé en partie au début de la Chronique française, ou les chapitres sur Saint-Denis, auxquels il a dû se rendre compte qu'il avait accordé tout d'abord trop d'importance, ou encore le récit en vers latins de l'entrée de Charles VII, qu'il ne pouvait songer à traduire en français). Qu'il ait aussi fait état en deuxième analyse d'événements plus ou moins importants dont il avait oublié de parler ou dont il avait ses raisons de ne pas parler tout d'abord (mort du jeune Philippe de France, mariage et révolte du dauphin Louis, mariage de Charles le Téméraire), rien de plus naturel. Mais certains chapitres de la Chronique latine ne se retrouvent plus, sous quelque forme que ce soit,

dans la Chronique française, et aussi, mais tout à fait exceptionnellement, des noms donnés dans la Chronique latine ont disparu de la Chronique française[1], et ceci nous amène à nous demander à quelles dates Jean Chartier a composé ses deux chroniques et de quelles circonstances politiques ou autres il peut avoir subi l'impression.

II. — *Dates de rédaction de la Chronique latine et de la Chronique française.*

Nous avons montré dans l'article précité que la Chronique latine était une suite de la Chronique du Religieux de Saint-Denis et que, d'après son propre témoignage, Jean Chartier avait déjà travaillé à Saint-Denis sous le règne de Charles VI. Un passage de la Chronique française aurait dû, semble-t-il, donner l'éveil sur ce point : « Par quoy ceux qui ont veu ce dit royaulme de France en temps du roy Charles sixième de ce nom sont piteux de le voir à présent, veu le changement effroyable qui y est[2] ». Sans doute, Jean Chartier ne dit pas expressément que c'est en son nom qu'il parle, mais ce passage prend toute sa valeur si on le rapproche de celui de la Chronique latine, où il dit avoir rempli sans gages l'office d'historiographe sous Charles VI, « per tria lustra ».

En réalité, au moment de sa nomination comme historiographe, en 1437, Jean Chartier était un homme dans la force de l'âge, et il n'en pouvait guère être autrement d'un religieux qui était déjà en 1435 commandeur de l'abbaye et qui, quelques années plus tard, allait être pourvu de l'office de grand chantre.

A quelle époque Chartier commença-t-il son travail? Lui-

1. C'est ainsi qu'au fol. 203 v° (chap. 235) de la Chronique latine Jean Chartier donne le nom du religieux augustin Denis Lapostol, qui l'avait renseigné sur les rapports de Charles VII et d'Agnès Sorel. Ce nom a disparu dans la Chronique française.

2. Éd. Vallet de Viriville, t. II, p. 13. La Chronique latine s'exprime en termes identiques : « Idcirco, *qui tempore Karoli sexti, incliti moderni regis progenitoris, regnum florere conceperunt, hodiernis in temporibus tam adversa regni hujus christianissimi concipientes, nimirum singultibus externis affliguntur* » (n. a. l. 1796, fol. 136 v°).

même nous l'indique clairement. Depuis l'entrée des Bourguignons dans Paris, en 1418, jusqu'au retour de Charles VII, en 1436, c'est-à-dire pendant près de vingt ans, l'abbaye de Saint-Denis avait eu sa large part des deuils et des misères du royaume. Coupée d'avec l'entourage du faible et lointain roi de Bourges, occupée et surveillée par l'envahisseur, elle avait végété misérablement et le travail annalistique y avait pour toutes ces raisons subi une forte éclipse. A peine investi de la confiance royale, Chartier avait donc tout d'abord à recueillir les éléments de l'histoire de Charles VII depuis son avènement. C'est à quoi, selon toute vraisemblance, il employa après 1437 les premières années de sa charge. En même temps, il prit des notes sur les combats qui se livraient sous ses yeux à Saint-Denis même et dans les environs.

Dans quelle langue Chartier a-t-il tout d'abord écrit, en latin ou en français? Nous penchons pour notre part en faveur de la première hypothèse. S'il est exact, en effet, que Chartier ait été le dernier collaborateur du Religieux anonyme, et même le rédacteur des derniers chapitres de l'histoire du règne de Charles VI, il semble naturel qu'ayant à écrire les gestes du fils et successeur de ce roi, il ait d'abord songé à utiliser la même formule et la même langue que son maître. Cette opinion ne trouve-t-elle pas d'ailleurs un commencement de justification dans le fait que des passages entiers et même des chapitres des derniers livres du Religieux ont été textuellement repris par Chartier dans sa Chronique latine[1] ?

Mais il y a d'autres indices que c'est la Chronique latine qui a été écrite la première.

C'est d'abord le fait qu'elle est, en général, moins détaillée que la française et que la tendance habituelle d'un annaliste est de se compléter plutôt que de se résumer[2].

C'est ensuite que Jean Chartier se dit seulement *religieux*

1. *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 155-156.

2. On trouvera plus loin plusieurs exemples de compléments approximativement datables ajoutés ainsi, dans la Chronique française, à des faits déjà rapportés dans la Chronique latine.

de Saint-Denis dans le préambule [1], alors qu'il se dit *religieux et chantre* de cette abbaye au passage correspondant de sa Chronique française [2]. C'est bien ainsi qu'il devait parler, d'une part en 1437, date de sa nomination comme historiographe, de l'autre après 1445, date où il fut pourvu, — nous le savons par les archives mêmes de l'abbaye, — de l'office de chantre.

De même, si le fragment publié par Vallet de Viriville est dédié au dauphin Louis et à la reine Marie d'Anjou (et nous avons tout lieu de croire que c'est là une première mise en train de la Chronique latine), cette dédicace a disparu de la Chronique latine proprement dite et aussi de la Chronique française. Ce détail nous semble indiquer, d'une part, que le projet de Chronique latine a été conçu le premier ; de l'autre, que les vingt et un chapitres retrouvés par Vallet de Viriville sont bien le premier jet du chroniqueur. Autant, en effet, pareille dédicace apparaît naturelle de la part d'un chroniqueur officiel en 1437, autant elle surprendrait chez un fonctionnaire dévoué par devoir d'État à Charles VII, après la révolte du Dauphin (1440) et à l'époque où la reine, entièrement délaissée pour Agnès Sorel dès 1444, ne comptait plus pour rien dans l'État.

Voyons, enfin, le texte des deux chroniques et cherchons à nous rendre compte si certains chapitres, figurant dans la Chronique latine, n'ont pas été supprimés dans la Chronique française pour des raisons politiques, et si certains détails, ajoutés au contraire dans cette dernière, ne marquent pas nettement des interpolations postérieures de l'auteur lui-même.

La Chronique latine enregistre (ch. 98) la naissance de Jacques de France, fils de Charles VII. Or, cette mention ne se trouve plus dans la Chronique française. N'est-ce pas que cet événement a été tout d'abord consigné par le chroni-

1. Aussi bien, d'ailleurs, dans les chapitres publiés par Vallet de Viriville que dans le manuscrit n° 1796 du fonds des nouvelles acquisitions latines.

2. Il est vrai qu'écrivant (après 1449, naturellement), le récit du siège d'Harfleur, il se qualifie seulement « *religiosus* monasterii sancti Dyonisii ».

queur au moment même où il s'est produit et que, ce jeune prince, héritier présomptif de la couronne, étant mort en bas âge (2 mars 1438, n. st.), il n'y avait plus d'intérêt quelques années plus tard à rappeler sa naissance?

La Chronique latine mentionne (ch. 179) la naissance de Charles de France, le futur duc de Normandie, puis de Guyenne. Comme le précédent, ce renseignement ne se trouve plus dans la Chronique française. On le comprend. Alors que ce prince était choyé par Charles VII, qui lui destinait la couronne, il était opportun de noter son existence. Mais, puisque le dauphin Louis était effectivement devenu roi, la naissance de son frère cadet prenait le caractère d'un épisode sans importance.

La Chronique latine consacre un chapitre (ch. 146) à la Pragmatique Sanction. Il n'y a plus rien de pareil dans la Chronique française, ce qui donne à penser que la dernière révision de cette chronique doit être postérieure à l'abolition de la Pragmatique par Louis XI (27 novembre 1461 [1]).

La Chronique française, on l'a vu plus haut, donne des chapitres qui ne sont pas dans la Chronique latine. Il s'agit peut-être simplement d'oublis réparés (ch. 121 : mort du jeune Philippe de France en 1436; ch. 145 : mariage de Catherine de France et de Charles le Téméraire en 1441). Pourtant, il est malaisé d'admettre que ce soit par hasard que Chartier n'ait parlé tout d'abord ni du mariage du dauphin Louis en 1436 (ch. 122), ni de la Praguerie (ch. 137). On peut admettre qu'à l'époque où Chartier rédigeait sa Chronique latine il valait mieux ne pas insister sur les faits et gestes, d'ailleurs tout récents, du fils trop indépendant de Charles VII, considérations de prudence dont l'importance devait naturellement diminuer avec le temps, jusqu'à disparaître avec la mort de Charles VII lui-même [2].

1. N. Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII*, p. cxc.

2. Dans sa chronique du *Rosier des Guerres*, rédigée plus tard sous l'inspiration directe de Louis XI, Pierre Choisnet, médecin et familier du roi, n'hésite pas à s'aventurer sur le terrain brûlant de la Praguerie. C'est donc que Louis XI supportait parfaitement les allusions à cet épisode, pourtant particulièrement trouble, de son passé.

Si nous examinons maintenant certains détails de rédaction, la même impression de priorité pour la Chronique latine se dégage.

Au chapitre 175, Chartier rapporte les événements de 1447 et il donne à Hélie de Pompadour le titre d'archidiacre de Carcassonne. Or, ce personnage devint évêque d'Alet l'année suivante (« qui depuis fut evesque de Lect en Languedoc », lit-on au passage correspondant de la Chronique française). Il est donc à penser que le chapitre de la Chronique latine a bien été écrit avant la promotion d'Hélie de Pompadour. Et cette façon de voir n'est-elle pas confirmée par le fait que plus loin, au chapitre 183, Chartier, parlant des événements de juillet 1448, donne cette fois à Pompadour le titre d'évêque d'Alet, que ce personnage venait précisément d'obtenir?

Au chapitre 226 (fol. 189 v°) de la Chronique latine, il est question de M. de Gaucourt, sans plus, capitaine de Gisors en 1449. Mais à cet endroit la Chronique française parle du « vieil âge » de ce seigneur, « qui est de quatre vingts ans et plus »[1], ce qui, Gaucourt étant né en 1371, ne peut avoir été écrit qu'en 1451 ou 1452.

Enfin, en se plaçant cette fois au point de vue de la forme, il y a aussi des indices qu'au début, tout au moins, Chartier avait son texte latin sous les yeux pendant qu'il écrivait sa Chronique française. C'est ainsi que la phrase : « Et l'eau *redondoit* dedans la ville » (t. I, p. 183), paraît bien être la traduction de la tournure latine : « quedam amnis usque castelletum ville *redundans* » (n. a. l. 1796, fol. 80).

La progression du travail de Jean Chartier apparaît dans ses grandes lignes de la façon suivante. Nommé en novembre 1437 historiographe de France, il s'attelle aussitôt à réunir les éléments de l'histoire des quinze premières années du règne de Charles VII et commence à écrire cette histoire en latin. En 1440, il semble n'avoir pas encore achevé le récit de la mission de Jeanne d'Arc, car, racontant dans son chapitre 75 la prise de Jeanne à Compiègne par Jean de

1. Éd. Vallet de Viriville, t. II, p. 136.

Luxembourg en 1430, il fait allusion au prétendu suicide de ce capitaine, dont la mort, naturelle ou non, ne s'est produite qu'en 1440, au château de Guise [1].

De plus, racontant les événements de 1429-1430, il donne à André de Laval, sire de Lohéac, le titre de maréchal de France, que ce personnage ne reçut que dix ans plus tard, et décerne à l'abbé de Saint-Faron de Meaux de grands éloges qui paraissent bien s'adresser plutôt à l'abbé de Saint-Denis, car il s'agit de Philippe de Gamaches, qui avait échangé l'abbaye de Meaux pour celle de Saint-Denis en 1442. Enfin, Jean Chartier ne saurait avoir écrit aussitôt après l'événement son récit en vers latins de l'entrée de Charles VII à Paris le 11 novembre 1437, car il y donne au bâtard d'Orléans le titre de comte de Dunois, que ce grand capitaine n'a pu porter qu'après le 29 juillet 1439 : constatation qui s'accorde d'ailleurs avec le caractère spécial de ce curieux morceau, dont il est bien naturel qu'il soit sorti de la plume d'un grand chantre.

Nous n'avons pas relevé dans la Chronique latine d'autres anachronismes, ce qui nous induit à penser que Jean Chartier, parvenu peu à peu aux événements qui se déroulaient sous ses yeux, et pour lesquels il se déclare parfois témoin oculaire [2], a écrit désormais au jour le jour [3], soit d'après des communications écrites ou verbales de personnes dignes de foi [4], soit d'après les renseignements à lui fournis à Saint-Denis sous la foi du serment [5], soit d'après ceux qu'il recueille lui-même sur place [6]. Il arrive ainsi aux années 1449-1450, sur lesquelles, soit en raison de l'importance des

1. P. Champion, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. II, note 8.

2. « Villatenses passos fuisse protestor » en 1436 (n. a. l. 1796, fol. 78, voir ci-après, p. 231).

3. « Eisdem diebus, nefandissima *comperimus* facinora », écrit-il à propos de l'affaire de Gilles de Rais (ibid., fol. 132, voir ci-après, p. 257).

4. « Fidedignorum testimonio », à propos d'Agnès Sorel (n. a. l. 1796, fol. 206 v°). — « Relatu fidedignorum », à propos de la peste de 1437-1438 (n. a. l. 1796, fol. 121 v°).

5. Affaires d'Écosse en 1449 (n. a. l. 1796, fol. 170 v°). Cf. affaires de Turquie en 1456 dans la Chronique française (éd. Vallet, t. III, p. 68-69).

6. Siège d'Harfleur en 1449 (n. a. l. 1796, fol. 205 v°).

événements, soit à cause du développement des documents de source officielle qui sont mis à sa disposition, il s'étend plus longuement.

Puis, à une date qu'il est naturellement impossible de déterminer, l'idée lui vient de mettre en français sa Chronique latine et, selon toute vraisemblance, de la continuer dorénavant en français, et en français seulement [1]. Mais il en profite pour apporter à son premier travail des modifications importantes, soit qu'il supprime des chapitres devenus inutiles, comme la prise et la perte de Gisors, l'entrée de Charles VII à Paris, la proclamation de la Pragmatique, soit qu'il juge à propos d'en insérer de nouveaux (comme le mariage du Dauphin, sa révolte contre l'autorité paternelle, le mariage de Catherine de France), soit qu'il en écourte ou en développe d'autres [2], soit enfin qu'il introduise çà et là des incidentes du genre de celle qu'il consacre aux quatre-vingts ans de M. de Gaucourt. Et ce travail de révision, dont nous ne saurions, bien entendu, marquer d'une façon plus précise les étapes, il semble l'avoir poursuivi jusque sous le règne suivant, jusqu'à la veille de sa mort, survenue au début de l'année 1464.

III. — *Jean Chartier et la Chronique dite de la Pucelle.*

La Chronique dite de la Pucelle, que Vallet de Viriville a voulu attribuer, mais à notre avis sans preuves suffisantes, à Guillaume Cousinot [3], commence, comme celle de Jean Chartier, avec le règne de Charles VII, mais s'arrête brusquement au mois de septembre 1429. En raison des détails très cir-

1. Voir plus haut, p. 186-187, la liste des chapitres ajoutés, supprimés, plus développés. Un cas topique est celui de la journée de la Croisette, dont Chartier a inséré dans sa Chronique française (éd. Vallet, t. I, p. 130) un récit assez détaillé d'après des renseignements fournis par un serviteur du bâtard de Vignoles, frère de la Hire, « lequel estoit present à la dite journée ».

2. Nous n'avons pas relevé d'anachronismes dans la Chronique française.

3. Vallet de Viriville, *Chronique de la Pucelle*, ou *Chronique de Cousinot*. Paris, 1859, in-8°.

constanciés qu'elle fournit sur la mission de Jeanne d'Arc, elle passe à juste titre pour l'un des textes historiques les plus importants de la première moitié du xv^e^ siècle.

On a remarqué depuis longtemps, que, sauf précisément dans les chapitres consacrés à Jeanne d'Arc, où le récit est infiniment plus développé que partout ailleurs, elle présente avec la partie correspondante de la Chronique de Jean Chartier les rapports les plus étroits. Sans doute, on y rencontre des développements qui ne sont pas dans le chroniqueur de Saint-Denis, et réciproquement. Mais on est frappé, comme jadis Denys Godefroy, d'y trouver souvent les mêmes passages, « voire les propres termes et les mesmes paroles en divers endroits [1] ».

Personne n'a pris la peine de mettre en lumière par quelques exemples les relations des deux textes, faute de quoi les érudits n'y ont pas prêté peut-être une attention suffisante. Les trois passages suivants pris, d'une part, dans Jean Chartier (Chronique latine et Chronique française), de l'autre, dans la Chronique de la Pucelle, combleront en partie cette lacune :

1. *Histoire de Charles VII*, p. 530.

I

CHARTIER (Chronique latine).

Paulopost, dominus Johannes de Bellay necnon Ambrosius de Loré, milites, quo villam de Fresnayo Vicecomitis hostiliter accedentes, vi, fustibus et armis eam ingredi arbitrati sunt, quibus fine votivo frustratis, redeuntes ad propria in duo se agmina diviserunt. Dictus de Loré Sanctam Susannam, quam velut cappitaneus imperabat, repetivit. Prelibatus autem de Bellay Cenomanis ducentis cum pugilibus porrigebat. Tandem octoginta Anglicis contra sepem quandam pedestribus obviavit, quos invadere volens, Anglici in Francos asperrime sagittabant, plures eorum equos atrociter vulnerantes, qui tandem pre unione victoriam belli reportantes, quosdam Gallicos occiderunt, non paucos captivantes (n. a. l. 1796, fol. 5 et v°; cf. *Essai*, chap. 3, où apparaît, en outre, le capitaine anglais Guillaume Kerkeby, que nous allons retrouver dans les deux autres textes).

CHARTIER (Chronique française).

L'an mil quatre cens vingt deux, messire Jehan du Belloy ou du Bellay et messire Ambroys, sire de Loré, firent une assemblée pour cuider prandre Fresnay-le-Viconte, et apres ce qu'ilz oulrent couru devant, vindrent repaistre à Sillé-le-Guillaume. Et de là s'en ala ledit messire Ambroys à Sainte-Susanne, dont il estoit capitaine, et le dit messire du Belloy print tout droit son chemin pour aller à Mans. Et avoit en sa compagnie ledit du Bellay plus de deux cens combatans, et fut rencontré en chemin des Anglois, lesquels estoient par estimacion de soixante à quatre vingtz, et en estoit chief ung Angloiz nommé Bakeby ou Kerkeby, mareschal de Fresnay, et estoient lesditz Anglois au longe d'une haye, et lesditz François à cheval, et les vindrent assaillir tout à cheval sans mettre pié à terre, parquoy furent iceulx François desconfitz par lesditz Anglois, et y eut plussieurs mors et prins par le moien du trait qui tuoit les chevaulx sous les diz François (éd. Vallet, chap. 3)

CHRONIQUE DE LA PUCELLE.

Environ ce temps, messire Jean du Bellay et messire Ambroise de Loré fisrent une assemblée pour cuider aller recouvrer Fresnay, et vinrent courir devant. Mais les Anglois ne saillirent aucunement et ils s'en retournèrent repaistre à Sillé-le-Guillaume, et de là se partit ledit de Loré pour s'en retourner à Sainte-Suzanne, et ledict du Bellay au Mans, qui avoit environ deux cents chevaux. Guillaume Kyriel, Anglois, estoit pour lors sur les champs, accompaigné de quatre vingts Anglois, lesquels se misrent à pied à l'encontre d'une haye et les François vinrent à cheval frapper vaillamment sur les dits Anglois, qui avoient fort traict. Finalement, les François furent desconfits et y en eut plusieurs tuez et prins (éd. Vallet, chap. 3).

II

CHARTIER (Chronique latine).

Mensium binorum lapso stadio, dominus Johannes Fastre (*sic* pour Fastoc), miles Anglicus, cappitaneus ville et castri Alençonii, arridentem Anglicis insequens fortunam, castellum de Tennye in Cenomania obsidione munivit, postque multis strenuis armorum gestibus hincinde perpetratis, Franci, resistenciam diuturnam minime concipientes, opidum illud dicto Fastoc liberarunt, ipsis cum utensilibus alibi tuta se transferentibus (n. a. l. 1796, fol. 12 v°).

CHARTIER (Chronique française).

Environ deux ou trois moys apres icelle bataille, ung chevallier angloiz, nommé messire Jehan Fastol, lequel estoit cappittaine d'Alençon et gouverneur d'icelles marches, fist une armée et vint mettre le siege devant ung chasteau nommé Tennye, en pays du Mayne ; lequel chasteau luy fut rendu par composicion telle que les gens de guerre estans dedans icelluy chasteau s'en allerent et leurs biens saufz où il leur pleust en leur party (éd. Vallet, p. 43-44).

CHRONIQUE DE LA PUCELLE.

Deux mois ou environ après, messire Jean Fastol, chevalier anglois, lequel estoit capitaine d'Alençon et gouverneur des dites marches de par le duc de Bethfort, fist une armée et s'en vint mettre le siege devant une place du pays du Mayne nommée Tannie, et n'y fut gueres ; car ledit chasteau luy fut rendu par composition (éd. Vallet, chap. 11).

III

CHARTIER (Chronique latine).

Expleto jam triduo, rex, suo agmine insignitus, verbis acquiescens Puelle, usque villam Sancti Florentini in Campania Burgundis hostibus subditam proficiscitur. Mox non protelata mora intra-

CHARTIER (Chronique française).

Apres que ledit roy de France eust esté devant icelle cité d'Aucerre pour trois jours, se partit avec son ost en tirant vers Saint-Florentin, laquelle ville de Saint-Florentin luy fist obeissance.

CHRONIQUE DE LA PUCELLE.

Apres ce que le roy eut esté logé devant ladicte ville d'Auxerre trois jours, il se parti avec son ost, en tirant vers la ville de Sainct-Florentin, où ceux de la ville luy feirent plainiere obeissance. Et

nei eidem velut domino suppremo obedientie famulatum impenderunt. Qui villam ingrediens, possessionem ipsius adipiscitur. Exinde ad Trecensem civitatem sexcentis hostibus munitam gressus properavit, qui regis potestatem frustra reppellere conati sunt. Ipse equidem piissimus rex, ibidem astans septemdio, intraneos sub spe pacis eisdem renitentibus continue alicere temptans alloquebatur. Cumque in dicto regis exercitu magna foret victuum penuria, regi relatum extitit a quatuor quinqueve dierum spacio plusquam sex hominum millia panem non degustasse, verum ex spicis bladi tritis traxisse alimenta. Tunc rex... (n. a. l. 1796, fol. 34 v°).

Et de là print son chemin droit a Trois à Champaigne, et tant chevaucha qu'il vint logier devant la cité de Trois, en laquelle avoit bien de cinq à six cens Anglois et Bourguignons. Et à l'arrivée saillirent iceulx Anglois et Bourgoignons sur l'ost du roy, lequel roy et son ost fut logié d'un costé et d'autre par l'espace de six ou sept jours en parlementant et cuidant toujours que icelle cité lui feist obeissance. Mais aucun appointement ne s'i povoit trover, et avoit en l'ost si tres grant chierté de pain et d'autres vivres, car il avoit en icellui ost de six à sept mille hommes qui n'avoit mangié du pain passé avoit huit jours. Et vivoient le plus des gens d'icelui ost de fèves et de blé frotté en espy (éd. Vallet, t. I, p. 91-92).

là n'arresta gueres, mais s'en vint avec son ost devant la cité de Troyes, qui estoit grande et grosse ville. Et y avoit dedans de cinq à six cent combattans, Anglois et Bourguignons, lesquels saillirent vaillamment à l'arrivée du roy... Les gens du roy se logèrent d'un costé et d'autre comme ils purent, et le roy y fut cinq ou six jours sans que ceux de dedans monstrassent oncques semblant d'avoir volonté d'eulx mettre en son obeissance ; car il ne s'y pouvoit trouver appointement, combien que souvent on parlementoit. Et pour lors y avoit en l'ost si grand cherté de pain et autres vivres qu'il y avoit plus de cinq à six mille personnes qui avoient esté plus de huit jours sans manger pain et vivoient seulement d'espics de bled froissez et de febves nouvelles... (éd. Vallet, ch. 57).

Ces trois passages ont été choisis à dessein dans des chapitres qui précèdent et dans un chapitre qui suit ceux qui concernent la mission de Jeanne d'Arc, qu'ils encadrent pour ainsi dire.

Nulle preuve plus forte que les deux chroniques procèdent d'un fonds commun. Mais quelle explication donner de ces coïncidences? Pour Vallet de Viriville, comme pour Godefroy, ce serait Chartier qui aurait emprunté ces passages à l'auteur de la Chronique. Il paraît cependant surprenant que le chroniqueur de Saint-Denis ait copié précisément chez son confrère anonyme les chapitres les plus indifférents pour laisser de côté ceux qui devaient présenter pour lui, comme pour nous, le plus vif intérêt.

Autre remarque. S'il est un détail que l'on doive s'attendre à trouver dans la *Chronique de la Pucelle*, si elle est l'œuvre d'un Cousinot, et non dans celle de Jean Chartier, c'est la mention qu'en mai 1429 le conseil tenu à Blois entre Jeanne et les capitaines de Charles VII pour le ravitaillement d'Orléans l'a été *dans la propre maison du chancelier d'Orléans*, c'est-à-dire de Guillaume Cousinot lui-même. Or, ce renseignement n'est pas dans la *Chronique de la Pucelle* (éd. Vallet, p. 284-285) et il se trouve, au contraire, à la fois dans la Chronique latine (n. a. l. 1796, fol. 26 v°) et dans la Chronique française (éd. Vallet, t. I, p. 73) de Jean Chartier, dont le récit paraît ainsi, sur ce point tout au moins, indépendant de l'autre.

Quoi qu'il en soit donc des arguments fournis par Vallet de Viriville à l'appui de son opinion, — arguments qui, aussi bien, n'ont pas convaincu tout le monde[1] et qu'il y aura lieu d'examiner un jour de plus près, — l'explication la plus plausible ne serait-elle pas de voir dans l'auteur de la *Chronique de la Pucelle* un homme qui, ayant à dire sur Jeanne d'Arc des choses nouvelles et même en quelque sorte personnelles, aurait pris pour base de son ouvrage la chronique officielle, en empruntant le texte pour les événements sur lesquels il ne savait rien de plus, mais farcissant cer-

1. A. Molinier, *les Sources de l'histoire de France*, t. IV, p. 251.

tains chapitres de renseignements complémentaires et en récrivant d'autres sur nouveaux frais pour tout ce qui avait trait à la Pucelle?

De quoi se serait servi cet auteur anonyme pour cette histoire partielle de Jeanne d'Arc, où l'héroïne parle si souvent, et d'ailleurs en termes si vraisemblables? Peut-être de ses souvenirs personnels, mais aussi, comme Vallet de Viriville paraît l'avoir démontré, du *Journal du siège d'Orléans* et des dépositions des témoins au procès de réhabilitation. Ainsi s'expliquerait du même coup la pauvreté relative des renseignements fournis sur Jeanne d'Arc par Jean Chartier, qui, lui, n'a pris aucune part à ces événements et qui, selon l'opinion autorisée de Quicherat, a certainement écrit sur la Pucelle *avant* le procès de réhabilitation [1].

IV. — *Jean Chartier et le héraut Berry.*

Mais la *Chronique de la Pucelle* n'est pas le seul texte historique de ce temps qui s'apparente étroitement à la Chronique de Jean Chartier.

Au tome I de son *Histoire de Charles VII*, dans le chapitre où il étudie les chroniques du règne, Du Fresne de Beaucourt écrit que Chartier a fait à Berry de nombreux emprunts [2]. Auguste Molinier, s'en rapportant vraisemblablement à son devancier, a adopté cette manière de voir [3].

En fait, voici comment se présentent les choses.

Jusqu'à l'époque du Recouvrement de Normandie, autrement dit de 1422 à 1449, la Chronique latine et la Chronique française de Jean Chartier, d'une part, celle du héraut Berry, de l'autre, forment incontestablement deux œuvres distinctes. Sans doute, il y est souvent question des mêmes évé-

1. *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 51. Du fait que c'est l'auteur de la chronique qui a travaillé sur les notes du chroniqueur de Saint-Denis il ne serait peut-être pas impossible, du reste, de découvrir quelques indices dans l'étude comparative des deux textes. Nous y reviendrons plus tard.

2. Denis Godefroy, dans son *Histoire de Charles VII*, avait déjà écrit que ces deux chroniques étaient presque entièrement conformes.

3. *Sources de l'histoire de France*, t. IV, p. 241.

nements, mais jamais avec le même détail et jamais surtout dans les mêmes termes.

A partir du chapitre sur Fougères [1], les choses changent du tout au tout. Des rencontres singulières se produisent dans la succession des faits, dans les énumérations de personnages et jusque dans les plus infimes détails de la forme. La Chronique latine est généralement plus brève que les deux autres, mais il est rare qu'elle ne renferme pas l'essentiel de ce qui se retrouve, plus ou moins délayé, plus ou moins transposé, dans la Chronique française et dans celle du héraut Berry. La communauté d'inspiration et très souvent les concordances d'expression, à ce point précises qu'elles ne sauraient être considérées comme fortuites, apparaissent à chaque pas. C'est ce que le tableau suivant, où sont mis en regard un certain nombre de passages, mettra aisément en lumière :

1. Jean Chartier, Chronique latine, chap. 184 ; Chronique française, chap. 167 ; *Chronique du héraut Berry*, éd. Godefroy, p. 432-433.

I

CHARTIER (Chronique latine).

Quo anno, in vigilia Annunciacionis Dominice ante Pascha, trebis inter reges Francie et Anglie nondum expletis, Franciscus de Surienne, miles Arragonensis, ordinem regis Anglie gerens, magnusque secte sue cappitaneus, salutis immemor, cum septingentis tam Anglicane quam alterius gentis satellitibus, villam famosam Filigeriarum in Britanie limitibus arreptis armis fraudulenter introivit... (n. a. l. 1796, fol. 158 et v°).

CHARTIER (Chronique française).

En ce mesme an, veille de Notre-Dame de mars, fut la ville et chasteau de Fougères, situez en la duchié de Bretaigne, à l'entrée de Normendie, qui estoit tres riche, bien peupplée de notables gens et de moult grant renommée de toute ancienneté, prinse et pillée en enfreignant les trèves et durant icelles entre les roys de France et d'Angleterre. C'est assavoir par messire François de Surienne l'Arragonnoiz, de l'ordre de la Jairtière dudit roy d'Angleterre, et grant capitaine ès marches de France obeissans ausdits Angloiz, accompagnié de six à sept cens combatans, tant de la langue de France comme d'Angleterre... (éd. Vallet, t. II, p. 60-61).

HÉRAUT BERRY.

Cedit an, au mois de mars, les Anglois prirent les ville et chasteau de Fougeres, en la duché de Bretagne, à l'entrée de Normandie, par escalade et d'emblée, durant les treves des roys de France et d'Angleterre. Et estoient lesdits Anglois six cent combatans, dont estoit chef pour iceux Anglois un chevalier Arragonois nommé messire François de Surienne. Ils pillerent ladite ville, dont ce fut dommage, car c'estoit une très puissante et bonne ville, bien peuplée de notables bourgeois et riches marchands... (éd. Godefroy, p. 432).

II

CHARTIER (Chronique latine).

Quo contextu, nobilis quidam nomine Verdun, instigacione auctoritateque Britonum, castella Sancti Malgrini et de

CHARTIER (Chronique française).

Et peu de temps après, un gentilhomme nommé Verdin, natif du païs de Gascogne, à l'adveu et du consentement

HÉRAUT BERRY.

Peu après, un gentilhomme nommé Verdun, du pays de Gascongne, par l'adveu et du consentement du duc de Bre-

Caunac Burdegalie Xanctonieque fines actingencia furtim cum scallis, ejectis Anglicis, subjugavit, quamplures Anglicos (ms. Anglicis), signanter Mundotum de Lansac, Vasconem, custodemque opidorum pro rege Anglie carceribus acterens, nam cum idem Mundotus que acta erant hiis in castellis ignoraret, ipse Burdegalam egrediens, locum de Caunac adivit, ubi a Francis mancipatus est (n. a. l. 1796, fol. 164 et v°).

du duc de Bretaigne, print d'eschelles les villes de Cognat et de Saint-Maulgrin, assises au pays et dessus les marches du Bourdelois, desquelles estoit garde et cappitaine pour le roy d'Angleterre ung escuyer nommé Modeth de Lauzac, lequel fut prins près dudit Conat, en venant de Bourdeaux, car il cuidoit que ladite place fust encores en l'obeissance du roy d'Angleterre et en sa garde, comme auparavant estoit (t. II, p. 74-75).

tagne, prit d'eschelle les places de Conac et de Sainct-Maigrin, au pays de Bordelois, dont estoit capitaine pour le roy d'Angleterre un escuyer nommé Mondot de Lansac, lequel fut pris près dudit Conac, en venant de Bordeaux, car il cuidoit que ladite place fust encore en l'obeissance du roy d'Angleterre (éd. Godefroy, p. 434).

III

Chartier (Chronique latine).

Eodem tempore, Gastonus comes Fuxi, sub corona liliata pugil fidelissimus, ac regis in partibus ultra Garonam super facto guerre locumtenens generalis, evocatis a Biernio, Bigorra, comitatu Fuxi ceterisque ejus territoriis pugilibus, ipse, junctis quibusdam Francorum regis centurionibus, sexcentum quiritatos ac decem millia balistariorum congessit, quibus adunatis ipse villam cum castro Malileonis de Sole in regno juxta limites

Chartier (Chronique française).

En ce mesme temps, environ la fin du moys de septembre, le comte de Foix, accompaigné des comtes de Comminges et d'Estrac, du vicomte de Lautrec, son frère, et de plusieurs autres barons, seigneurs, chevaliers et escuyers des païs de Foix, de Comminge, d'Estrac, de Bigorre et de Bearn, jusques au nombre de cinq à six cents lances et dix mille arbalestriers, partit de son païs de Bierne et chevaucha, ainsi que dit est accompa-

Héraut Berry.

En cedit mois, le comte de Foix, accompagné des comtes de Comminge et d'Estrac, des vicomtes de Loumaigne et de Lautrec, son frere, et de plusieurs autres barons, chevaliers et escuyers des pays de Foix, d'Estrac, de Comminge, de Bigorre et de Bearne, jusques au nombre de six à sept cent lances et de dix mille arbalestriers, partit de son pays de Bearne et entra au pays des Basques jusques devant une place ou il y a une

Navarre sitam obsidione circuivit (n. a. l. 1796, fol. 186).

gné, parmy le pays des Basques, tant qu'il vint jusques à la ville de Mauléon de Sole, devant laquelle il mist le siege (éd. Vallet, t. II, p. 127).

ville et un chasteau nommée Mauléon de Sole, laquelle il fit assieger de tous costez (éd. Godefroy, p. 439).

IV

CHARTIER (Chronique latine).

Attamen, quoniam quadringente Anglicorum mulieres, tam generose quam ignobiles, forent cum infantibus recessure, comites prelibati, moti compaciencia, illis quosdam equos tradiderunt atque eciam currus quo melius et honestius dicederent procuravere, que in earum recessu clamores, luctus, suspiria ac singultus amaros ut Francos ad fletum pietate commoverent emictebant, quarum nonnulle infantulos collo et brachiis sufferentes laboriose bajulabant, alie quidem illos actrahentes calamiter et paulatine conducebant (n. a. l. 1796, fol. 216).

CHARTIER (Chronique française).

Mais combien que la composicion fust telle que dit est, neantmoins lesdits seigneurs françois, par courtoisie et pour l'honneur de gentillesse, leur laissèrent partie de leurs chevaulx pour porter les damoiselles et gentils-femmes d'iceux Anglois, qui s'en alloient avec leurs mariz ; leur faisant, outre ce, delivrer des charettes pour porter aucunes autres femmes des plus notables desdits Anglois, qui s'en alloient aussi avec leurs maris, lesquels il faisoit piteux veoir ; car ilz partirent d'icelle ville de trois à quatre cent femmes, sans les enfans, dont il y avoit grant nombre. Les unes portoient les petits enfans en barseaulx sur leurs testes, les autres sur leur col, les aulcunes en avoient de pendus entour d'elles et autour de leurs corps avec bandeaulx de toille, et d'autres tenoient

HÉRAUT BERRY.

... fors aucuns, ausquels, pour l'honneur de gentillesse, on laissa des chevaux pour porter leurs damoiselles et autres gentils-femmes. Et avec ce firent lesdits seigneurs françois delivrer des charettes, pour porter partie des femmes des Anglois, qui s'en allerent avec leurs marys, lesquelles il faisoit piteux voir ; car partirent de ladite cité de trois à quatre cent femmes, sans les enfans, dont il y avoit grand nombre. Les unes portoient les petits en berceaux, les moyens sur leur pauvre col et les grandelets les menoient en leurs mains, qui estoit très grande pitié (éd. Godefroy, p. 451).

et traisnoient les grandellés par les mains du mieux qu'elles pouvoient (éd. Vallet, t. II, p. 206-207).

V

CHARTIER (Chronique latine).

... Castro fortissimo et inexpugnabili ipsius ville supra saxum muris indissolubilibus cinctum... (n. a. l. 1796, fol. 220 v°).

CHARTIER (Chronique française).

Et, pour monstrer à ceulx qui n'y ont point esté qu'il estoit bien tenable, vray est que ledit chastel est un des plus forts du pays de Normendie, garny de grans et haultx boulevers construits d'une moult dure pierre et assis sur un roc, lequel contient d'estendue par estimacion et comparaison autant que la ville de Corbeil. Et y a dedens ung très fort donjon, composé d'une fort haulte et large tour quarrée, soustenue tout autour de quatre grosses tours massives, massonnées depuis le pied du fousé jusques en hault, à l'esgal de ce qui approche le plus de la terre. Lesquelles tours sont moult haultes ; et est enfermé de fortes et haultes murailles tout autour, selon la qualité des dites tours, et de grans et profons fossez, le tout assis sur un roc (éd. Vallet, t. II, p. 218-219).

HÉRAUT BERRY.

Car ledit chasteau est un des plus forts de Normandie, assis sur un roc, garny de boulevarts de pierre moult dure, hauts et espais, fondez et bastis sur ledit roc. Et si il y a un donjon très fort assis sur un roc, fermé de moult beaux fossez et profonds, lequel est fait d'une façon et construction large, et il y a une haute tour quarrée de la façon de celle de Londres ou de celle d'Amboise... environnée tout autour de quatre grosses tours massives, depuis le pied du fossé jusques au haut, à l'égal de la terre, lesquelles sont moult hautes, et si est iceluy donjon fermé de fortes et hautes murailles tout autour, selon l'egalité des dites tours. Iceluy chasteau est bel et grand, car il contient bien autant que la ville de Corbeil, ou environ, ou celle de Montferrant en Auvergne (éd. Godefroy, p. 453).

Dans ce tableau comparatif, nous n'avons pas fait figurer ce que nous avons appelé l'Épilogue de la Chronique latine, car il aurait fallu donner à peu près en entier les dernières pages des trois textes. Que le lecteur désireux de contrôler par lui-même veuille bien se reporter aux chapitres ou paragraphes qui commencent par : *Sic igitur totus Normanie ducatus* (n. a. l. 1796, fol. 227 v°) ; *Et partant fut toute conquestée la duchié de Normandie* (éd. Vallet, t. II, p. 233) ; *Et ainsi fut toute conquise la duché de Normandie* (Berry, éd. Godefroy, p. 456). — *Postremo in conquesta declivioris Normannie* (n. a. l. 1796, fol. 229) ; *A la conqueste de la basse Normandie* (éd. Vallet, t. II, p. 238) ; *A la conqueste de la basse Normandie* (Berry, éd. Godefroy, p. 457), et il verra que ces trois sources n'en font qu'une en réalité.

Bien plus, la conformité se poursuit, tout aussi impressionnante, entre la Chronique française de Chartier (il n'y a plus dès lors de Chronique latine) et celle du héraut Berry de 1450 à 1455, date à laquelle s'achève l'ouvrage de ce dernier. N'étudiant ici que la Chronique latine de Chartier, nous n'avons pas jugé à propos de citer des exemples. Mais il ne faut pas chercher longtemps pour retrouver les mêmes phrases dans les deux textes. La seule différence est que Berry n'entre pas dans autant de détails que Chartier, et que, contrairement à celui-ci, il ne donne le texte d'aucun des « appointements » conclus par les lieutenants de Charles VII avec les garnisons anglaises.

Les rapports étroits de rédaction, portant sur plus d'un tiers de la Chronique du héraut Berry, étant ainsi nettement établis entre les deux ouvrages, la question se pose de savoir si l'un des auteurs a profité du travail de l'autre, — et c'est là une hypothèse admissible pour qui connaît les pratiques en usage au xv^{e} siècle, — ou si tous deux ont suivi plus ou moins servilement une source commune.

Ce que nous savons de la vie de Chartier et de Berry et des conditions où ils ont travaillé ne saurait nous aider beaucoup à résoudre le problème. Ni l'un ni l'autre n'apparaissent comme ayant parlé uniquement de ce qu'ils ont vu ; ce ne sont pas des auteurs de mémoires, de souvenirs personnels ;

ce sont tous deux, chacun à sa manière et dans sa spécialité, des annalistes officiels. Jean Chartier n'a probablement pas beaucoup quitté l'abbaye de Saint-Denis, où le retenaient d'ailleurs d'autres fonctions que celles d'historiographe. Il nous dit quelquefois qu'il a vu les choses dont il parle, par exemple les événements dont son abbaye fut le théâtre en 1435 et 1436, ou le siège d'Harfleur pendant l'hiver de 1449-1450 [1]. Mais ces mentions mêmes nous donnent à penser que s'il avait assisté, par exemple, à tous les événements qu'il rapporte entre 1437 et 1450, il n'eût pas manqué d'en tirer quelque gloire et de nous en avertir. Nous croyons, au contraire, que c'est exceptionnellement qu'il s'est déplacé, soit à la cour, soit à la suite des ambassades ou des armées, et que, suivant en cela l'exemple de ses prédécesseurs, et spécialement de son devancier immédiat, le Religieux anonyme, il s'est surtout occupé, ne pouvant être d'ailleurs partout à la fois, à recueillir les informations, verbales ou écrites, qui lui étaient nécessaires.

Gilles Le Bouvier, lui, dont la chronique est plus spécialement militaire, était mieux placé sans doute, de par ses fonctions mêmes, pour prendre une part plus active aux expéditions du règne. Cependant, il ne parle pour ainsi dire jamais en son nom personnel [2] et, au surplus, il ne s'est pas fait faute d'insérer dans son ouvrage le récit d'événements auxquels il n'a pu assister, et pour cause, ayant été à certains moments fort éloigné du théâtre des opérations [3]. C'est ainsi que, pour la campagne de 1450 précisément, c'est-à-dire pour l'époque où on a voulu lui faire un mérite particulier de son exactitude, nous savons par des mentions de comptes qu'il a passé son temps à faire la navette entre la cour de France et

1. Il s'exprime d'ailleurs très souvent à la première personne et les expressions : *reticendum non censeo, censeo nominandos, dignum censeo jungendum, censeo exarandum*, etc., reviennent à tout instant sous sa plume.

2. Une seule fois, il mentionne sa présence, à Nantes en 1426 : « et y estoit present le faiseur de ce livre » (éd. Godefroy, p. 373).

3. En admettant même qu'il n'ait pas fait en Orient les voyages que suppose sa *Description des pays* et que lui attribuent unanimement ses biographes, depuis Vallet de Viriville jusqu'à T. Hamy.

celles des ducs de Bourgogne et de Lorraine, à Bruxelles et à Metz[1].

Mais si Chartier et Berry ont été tous deux des compilateurs, il n'en reste pas moins que leurs chroniques se présentent dans les manuscrits comme des ouvrages qui leur sont bien personnels. D'autre part, tous deux ont vécu à la même époque, recueilli des notes au même moment, écrit, sinon en même temps, du moins à des époques très voisines, et aucun des manuscrits qui nous ont transmis leurs ouvrages n'est, à notre connaissance, exactement daté. Enfin, nous ignorons à quelle époque est mort le héraut Berry.

Reste, pour nous guider, l'étude critique de ces ouvrages. Mais c'est là, il faut bien l'avouer, une arme qui n'atteint pas à coup sûr la vérité.

Reportons-nous, par exemple, au premier fragment dont nous avons donné plus haut les trois éditions successives, celui qui a trait à la prise de Fougères par François de Surienne. On peut remarquer que si la Chronique française de Chartier ajoute quelque chose à la Chronique latine (« à l'entrée de Normandie », « bien peupplée de notables gens », etc.), le héraut Berry, en revanche, ne se distingue de la Chronique française que par des compléments assez inutiles (« par escalade et d'emblée », « dont ce fut dommage »), qui paraissent avoir été mis là pour donner au paragraphe comme une couleur personnelle et surtout pour dissimuler un calque.

Cette impression, fugitive peut-être, que la Chronique de Berry n'est pas toujours une œuvre originale, se précise encore dans le second fragment (prise de Cognac et de Saint-Maigrin). La Chronique latine de Jean Chartier indique fort exactement que ces places sont situées aux confins du Borde-

1. Au début d'avril 1450, Berry se trouvait dans les États de Philippe le Bon, ainsi qu'on le voit par une lettre de ce dernier à Charles VII en date du 13 avril 1450, c'est-à-dire à l'époque de la bataille de Formigny (Bibl. nat., fr. 6965, fol. 888). De même, les chroniques messines nous apprennent que Berry fit un voyage à Metz à la fin de juillet et au commencement d'août de la même année. (Renseignements obligeamment communiqués par notre confrère M. Pierre Marot, qui reviendra sur ce sujet dans un prochain article du *Moyen Age*.)

lais et de la Saintonge (*Burdegalie Xanctonieque fines actingencia*). L'idée passe dans la Chronique française, bien que la Saintonge n'y soit pas nommée, grâce à la locution suivante : « assis au pays *et dessus les marches* du Bourdelois. » Mais on ne la trouve plus dans le héraut Berry, qui, en écrivant : « au pays de Bourdelois », se comporte comme s'il avait lu hâtivement et sans le comprendre tout à fait le passage de Jean Chartier ou de toute autre source analogue.

Le cinquième fragment (siège de Caen) ne paraît pas moins significatif, car il y a dans la Chronique française de Chartier une incidente de caractère personnel (« pour monstrer à ceux-là qui n'y ont point esté... ») qui ne se retrouve pas sous la plume du héraut Berry, et dont la suppression s'explique naturellement fort bien si Berry n'avait pas les mêmes raisons que Chartier de se targuer qu'il y « avait esté ».

Cependant, ces indices ne sont point probants et la matière est si délicate qu'il est aisé de découvrir dans ces mêmes fragments des raisons de penser que Berry et Chartier ne se sont pas copiés l'un l'autre, mais qu'au contraire ils ont dû tous deux copier une source commune.

On peut trouver un premier fondement à cette opinion dans la comparaison des trois éditions du troisième fragment (prise de Mauléon-de-Soule). La Chronique latine porte : « villam... *circuivit* », la Chronique française simplement : « il mist le siège », mais le héraut Berry : « il fit assiéger de *tous costez* », ce qui traduit fort exactement le *circuivit* de la Chronique latine. Or, ce ne peut être la Chronique latine que Berry a copiée, et nous en trouvons la preuve dans l'un des fragments comparés, le cinquième, où nous voyons la Chronique latine conter en quelques lignes seulement ce que la Chronique française et le héraut Berry développent avec beaucoup plus d'abondance.

Il reste de deux choses l'une, ou que Berry ait inséré, en la traitant d'ailleurs librement, la Chronique française de Chartier, ou qu'ils aient utilisé, chacun de son côté, une source commune. Nous écartons l'hypothèse de Chartier copiant Berry, car Chartier, il ne faut pas l'oublier, était investi d'une

mission officielle [1], et c'est à lui, selon toute vraisemblance, que devaient arriver en premier les renseignements fournis par les bureaux de la chancellerie, les notaires et secrétaires du roi, l'état-major de l'armée. D'ailleurs, nous l'avons déjà remarqué, Chartier s'exprime très souvent à la première personne, tandis qu'une impersonnalité presque absolue règne dans la Chronique de Berry, qui jamais ne donne son avis sur les événements ou ne tourne le récit des faits de telle sorte qu'on puisse croire qu'il y a réellement assisté. On ne se douterait pas, à le lire, qu'il accompagnait peut-être le roi le jour de son entrée solennelle dans Paris, en novembre 1437 [2]. Au contraire, il y a dans le récit en vers latins du même événement par Chartier, pour ridicule qu'il soit dans la forme, comme une couleur personnelle, ne fût-ce que par ces mentions répétées d'une pluie persistante qui oblige le roi à faire retourner la couverture de son cheval et à sécher ses vêtements devant le feu en arrivant au Palais.

Enfin, pour nous en tenir à l'Épilogue qui clôt dans la Chronique latine et dans la Chronique française le récit de l'expédition de Normandie et qui se retrouve, à peine modifié, sous la plume du héraut Berry, Chartier le prend positivement à son compte, avec la modestie d'usage, dans la Chronique latine (détail qui n'apparaissait pas dans la Chronique française) : « juxta modulum intellectus mei enarrare conabor », ce que ne fait pas Berry au passage correspondant [3].

L'hypothèse du héraut prenant son bien chez le chroniqueur officiel nous paraît donc soutenable. Outre qu'elle s'accorderait avec les usages traditionnellement en vigueur

1. A ce point qu'en qualité de chroniqueur (*chronographus*) de Charles VII il délivre en 1445 aux délégués de la ville de Gérone un extrait certifié conforme de l'*Epistola Aimonis ad Abbonem*, où il était question des privilèges accordés par Charlemagne aux habitants de diverses provinces d'Espagne (Arch. nat., JJ 177, fol. 57, pièce 102). La tradition en vertu de laquelle les renseignements recueillis par les chroniqueurs de Saint-Denis faisaient foi en justice était donc encore vivante au milieu du xv^e^ siècle.

2. Il est vrai que l'expression « et son roy d'armes devant luy » ne le désigne peut-être pas personnellement.

3. Nous ne nous méprenons pas d'ailleurs sur le caractère habituel de banalité d'une pareille expression, que Berry emploie lui aussi dans sa *Description des pays* : « Selon son petit entendement » (éd. Hamy, p. 29).

dans l'historiographie française, elle expliquerait que pour les vingt-cinq premières années du règne Berry ait dû être original, les archives du bureau historique de Saint-Denis n'existant pas pour cette période. Elle a contre elle cependant un fait qu'on doit constater sans être en mesure de l'expliquer : à savoir l'existence, en manuscrits séparés, sous le titre de *Le Recouvrement de Normandie*, et généralement sous le nom du héraut Berry, de cette partie de la chronique dont il est question ici. Que dire d'un texte qui, dans des manuscrits de même époque, se trouve attribué à deux auteurs différents, tous deux d'ailleurs en situation d'avoir pu l'écrire?

Il y aurait un moyen de tout expliquer, en tenant pour acquis, bien entendu, — ce qui ne souffre pas difficulté, — que deux auteurs du xv^e^ siècle ont pu, moyennant quelques légères modifications, s'emparer d'un récit anonyme et le signer chacun de son côté. Il s'agirait d'une source commune, que Jean Chartier aurait utilisée déjà dans sa Chronique latine pour la période 1449-1450, mais en l'abrégeant souvent, qu'il aurait reprise en la suivant de très près pour une période plus étendue (1449-1455) dans sa Chronique française, et que Berry, à son tour, aurait insérée presque sans changement[1].

Cette source commune, si elle a existé, nous ne la connaîtrons peut-être jamais, mais nous pouvons sans doute nous faire une idée de son origine et de son caractère. Si nous ne nous trompons, c'était un récit officiel, répandu par l'état-major de Charles VII, des campagnes libératrices de Normandie et de Guyenne. Malgré la distance qui nous sépare des événements, nous comprenons sans peine quel prodigieux effet dut produire la délivrance de ces vastes régions où les Anglais étaient installés en maîtres et quelle haute nécessité politique il y avait à répandre dans le public ces nouvelles bien faites pour exalter le sentiment national.

1. C'est à cette dernière hypothèse que serait disposé à se ranger notre confrère et ami M. L. Celier, qui prépare une édition de la *Chronique du héraut Berry* pour la Société de l'Histoire de France. Nous remercions M. Celier des renseignements qu'il nous a fournis et des observations dont il nous a permis de faire notre profit.

Ce qui nous confirmerait dans l'opinion que, pour la campagne de Normandie tout au moins, nous sommes en présence d'une sorte de communiqué, ou, si l'on aime mieux, de bulletin détaillé de l'armée royale, c'est que dans Chartier (Chronique latine et Chronique française), comme dans Berry, le récit des événements militaires de 1449-1450 se termine par un véritable palmarès et comme par une citation à l'ordre de l'armée et de la nation de tous les artisans de la victoire, morts et vivants, petits et grands, jusqu'au roi lui-même et au Dieu des armées, vers qui, d'un commun accord et dans les mêmes termes, les deux chroniqueurs, marchant du même pas jusqu'au bout, font monter un hymne de reconnaissance.

Et ceci nous expliquerait aussi peut-être pourquoi Jean Chartier a cru devoir clore sur la campagne de Normandie sa Chronique latine et pourquoi, après avoir mis en français la première partie de son ouvrage, c'est également en français qu'il l'a continué. Bien certainement, ce n'est pas en latin qu'étaient rédigés les bulletins officiels de l'armée. On peut s'en douter en voyant que Chartier a conservé dans l'Épilogue de sa Chronique latine leurs noms français aux pièces d'artillerie (*bombardes*, *gros canons*, *canons de veugleires*, *serpentines*, *crapaudines*, *ribaudequins et coulevrines*), dont la traduction latine lui paraissait sans doute, et à juste titre, malaisée. Et dès lors que ces bulletins étaient rédigés en français, à quoi bon se donner la peine de les traduire?

Quoi qu'il en soit, nous nous rendons mieux compte maintenant de l'autorité historique qu'il convient de reconnaître, tout au moins pour la période 1449-1455, — mais il faut sans doute étendre ces conclusions à l'ensemble de leurs ouvrages, — à Jean Chartier et au héraut Berry. Quoi qu'on en ait dit pour le second, ni l'un ni l'autre n'apparaissent, sauf exceptions, comme des témoins oculaires. Ils sont de simples reflets, et, pour une partie tout au moins de leurs ouvrages, ils n'ont pas fait autre chose que d'insérer, chacun de son côté et sans beaucoup de changements, des notices toutes faites. Par ailleurs, il n'est que trop évident que, dépourvus l'un et l'autre non seulement d'esprit politique, mais encore

de hauteur de vues et d'originalité de pensée, ils n'ont pas été en mesure de faire, à proprement parler, œuvre d'historiens.

* * *

En résumé, la Chronique latine de Jean Chartier, si elle est dans la plupart des cas ou identique à la Chronique française ou moins détaillée que celle-ci, n'en présente pas moins un certain nombre de chapitres entièrement nouveaux ou plus développés, et mérite à ce titre l'attention.

Pourtant, elle a sûrement plus d'importance pour l'historiographie que pour l'histoire elle-même, car elle permet de constater que les rapports étroits signalés entre la *Chronique de la Pucelle* (de 1422 à 1429, mis à part ce qui touche spécialement Jeanne d'Arc), celle du héraut Berry (de 1449 à 1455) et la Chronique française de Jean Chartier s'étendent à la Chronique latine.

Quant à la question de savoir si c'est Chartier qui a emprunté aux deux autres auteurs ou le contraire, nous croyons qu'il est difficile de la résoudre péremptoirement, car il faudrait pour cela posséder tous les manuscrits autographes. Cependant, nous pensons, jusqu'à plus ample informé, ou que c'est la chronique officielle qui a servi, tout au moins pour certaines périodes, de canevas aux deux autres auteurs, ou qu'à tout le moins les concordances s'expliquent par l'utilisation de sources communes.

La Chronique latine étant non pas un ouvrage nouveau, mais, à notre avis du moins, une première rédaction de la Chronique française, ce serait peut-être lui faire trop d'honneur que de songer à la publier in-extenso. On trouvera donc ci-après :

1° L'épigraphe, l'*Intitulatio*, le *Prohemium* et l'*Épilogue*, qui sont conçus et disposés autrement que dans la Chronique française ;

2° Les titres des 254 chapitres avec la concordance, quand elle existe, avec les chapitres publiés par Vallet de Viriville (désignés, pour la commodité des références, sous le nom d'*Essai*) et ceux de la Chronique française, et des indications

aussi précises que possible sur ce qui peut se trouver en plus ou en moins dans chacun d'eux. Les chapitres qui ne sont suivis d'aucune indication sont ceux qui concordent quant au fond avec ceux de la Chronique française ;

3° Le texte des passages de quelque importance et des chapitres entiers qui ne se trouvent pas dans la Chronique française.

Pour les chapitres ou pour les passages publiés in-extenso, nous avons été très sobre d'annotations. Tous les historiens qui se sont occupés de cette époque disposent, en effet, d'un guide très sûr avec l'*Histoire de Charles VII* de Du Fresne de Beaucourt, et ils savent que, pour ce qui est des sources narratives, une chronique comme celle de Jean Chartier doit toujours subir l'épreuve du rapprochement avec les autres chroniqueurs de la même époque : Berry, Cousinot, Gruel, Blondel, pour le côté français ; Monstrelet, d'Escouchy, etc., pour le côté bourguignon. Nous avons cru cependant bien faire en donnant entre crochets après le titre de chaque chapitre la date au moins approximative des événements rapportés.

Il nous reste à remercier la Société de l'Histoire de France, et tout spécialement son secrétaire M. Henri Courteault, de nous avoir procuré les moyens de faire connaître, sinon avec tout le détail nécessaire, du moins dans ses parties essentielles, un ouvrage historique dont, en des temps plus favorables, il eût peut-être paru plus simple et plus utile de mettre le texte tout entier sous les yeux des historiens.

Ch. Samaran.

APPENDICE

JEAN CHARTIER

CHRONIQUE LATINE

Relevé des chapitres et texte des chapitres inédits

(Bibl. nat., ms. 1796 des nouv. acq. lat.)

Fol. 1. Intitulacio (cf. *Essai*, Prologus [1]).

Ne scribam vanum,
Duc, pia Virgo, manum [2].

In nomine sancte et individue Trinitatis necnon beate et gloriose semperque virginis Marie atque beatorum martirum Dyonisii, Rustici et Eleutherii omniumque sanctorum et sanctarum. Incipit cronica regis Karoli, hujus nominis septimi, qui cepit regnare ut rex Francie jure hereditario anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo secundo, non tamen, ut verum fatear, in toto, quoniam ejus regnum vi et violencia dividebatur, nam Anglici et Burgundi sub se majorem partem vi occupabant. Quapropter verissimile habetur populum christianum multa mala fore passurum, juxta illud quod scribitur : « Omne regnum in se divisum desolabitur [3]. »

Insurgentibus tunc mundi turbinibus et inter unius domestice plebis uniusve consanguinitatis homines perpetratis immanissimarum gerrarum insultibus, tam inter orthodoxam racione scismatis curiam quam in diversis mundi regionibus querelis mirabi-

1. Pour simplifier les références, nous renvoyons seulement aux chapitres de l'*Essai*, tels que Vallet les a publiés soit en original dans le *Bull. de la Société de l'Histoire de France* en 1858, soit en traduction au t. I, p. 1 et suiv., de son édition de la Chronique française.

2. Ces vers sont déjà cités par Chartier dans le Prologue de son *Essai*, mais ils n'y sont pas détachés comme ici en épigraphe. Les *tituli capitales* (années du Seigneur, du pape, de l'empereur, du roi de France, du roi d'Angleterre, du roi de Sicile) qui se trouvent au début de l'*Essai*, à l'imitation de la Chronique du Religieux, ne se trouvent pas dans notre manuscrit.

3. Matt., 12, 25.

libus et indiscretis unius in alterum concursibus, maxime inter dominos ex regali prosapia procreatos, nam pater contra filium, avunculus contra nepotem, fraterque in fratrem gladio mortiffero se dietim actingebant, quare sacrum viaticum sepiissime repudiabant, unde et (proth dolor!) christiana plebs multa pro delictis luit fortassis flagicia, in insignissimam itaque liliatam Francorum coronam hostillis illa rabies anglicane gentis jam non modico tempore lapso nostris temporibus insanivit. Quamobrem et gesta singulorum memoratu digna existunt ut quocunque stillo virtutum seu viciorum condecens fama per orbem promulgetur, que imposterum igitur Francorum, Anglicorum ceterarumque nacionum pro materia se offerencium accident pro modulo ingenii mei Johannis Cherterii [1], cronographorum [2] minimi, verius quam potero, Dei gracia preveniente, in scriptis diligenter annotabo...[3].

Fol. 2. Prohemium (cf. *Chron. du Religieux de Saint-Denis*, l. XLIII, ch. 2 et 3 ; *Essai*, ch. 1, et *Chronique française*, ch. 1, en partie). — Ut cronicarum Karoli, hujus nominis septimi, illustrissimi christianeque professionis zelantissimi Francie regis, inicium habeamus, a bone memorie Karoli, sexti hujus nominis, ejus inclitissimi progenitoris, *le bien-aimé* vulgariter nuncupati, christianissimi Francie regis humacione incipientes, quedam pauca proponamus. Igitur sciendum quod nonnullum fuit inter jamscriptum Karolum sextum, Francie necnon Henricum Anglie reges fedus initum [4], Henrico Katherinam dicti Karoli filiam naturalem et legittimam in hunc modum sibi matrimonialiter alligante [5], casu quo Karolo decedente memoratus superstaret Henricus, deberet ad corone sublimitatem transvehi liliate, quo non existente si ex dictis Henrico et Katherina quisnam herelis masculus permaneret, eidem Karolo succedere coroneque liliorum deberet insigniri, Karolum Francie Dalphinum patris a successu subdole secludentes [6]. Hec utique rei veritas est, jamdictis regibus dies ultimos signantibus,

1. La graphie *Cherterii* n'est certainement pas une erreur du copiste. Elle témoigne d'une confusion, qui existe encore, dans la prononciation populaire de l'Ile-de-France, entre les sons *ar* et *er*.

2. *Cronographus* est rendu par *historiographe* dans le passage correspondant de la Chronique française.

3. La fin de l'*Intitulacio* reproduit, avec quelques variantes, un passage du *Prologus* de l'*Essai*, de la page 215, ligne 4, à la page 216, lignes 1-2.

4. Le traité de Troyes.

5. Le mariage de Henry V et de Catherine de France fut célébré à Troyes le 2 juin 1420.

6. Ici on lit dans la Chronique française (t. I, p. 28) : « Comme tout ce est contenu plus au longe ès cronicques precedentes. »

Henrico videlicet ultima augusti[1], Karolo namque vicesima prima octobris immediate sequentis anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo secundo[2], masculus quidem heres ex prescriptis Katherina et Henrico nomine Henricus superstitit, qui quamquam post avi Karoli scilicet decessum jam annum unicum etatis sue peregisset[3], super ipsius avi sepulcrum ab Anglorum sequacibus immanissimus rex Anglie et Francie publicabatur voceque emissa non pauci : « Vivat Henricus, rex Anglie et Francie », iteratim clamitabant, sanior actamen hominum porciuncula amare lugendo flebant propter imminencia regni tociusque reipublice discrimina ob dominiique manibus in alienis translacionem signantia ferocium Anglicorum rei publice regni divisionem ululatibus gemescentes, quoniam, teste philosopho, pluralitas principatuum mala.

Fol. 2 v° [ch. 1]. — *Quid, Karolo rege sepulto, Parisius actum est* [1422] (*Essai*, ch. 2, en partie ; *Chr. fr.*, ch. 1 et 2, où le récit est plus détaillé).

Fol. 3 v° [ch. 2]. *Comes d'Aumarle ac vicecomes Narbone quasdam Normannie fines hostiliter visitarunt* [1422]. — Ce chapitre ne se trouve pas dans la Chronique française ; il reprend à peu près dans les mêmes termes les chapitres 1 et 2 du livre XLIII de la *Chronique de Charles VI, dite du Religieux de Saint-Denis* (éd. Bellaguet, t. VI, p. 474-479), et le chapitre 4 de l'*Essai* (p. 231-234).

Fol. 5 [ch. 3]. *Domini de Bellay et de Loré villam de Fresnay capere temptaverunt* [1422] (*Essai*, ch. 3 ; *Chr. fr.*, ch. 3). — Ni Sillé-le-Guillaume, ni Bakeby ou Kerkeby ne sont nommés dans la Chronique latine.

Fol. 5 v° [ch. 4]. *Dominus de Gamaches quosdam Burgundos destruxit* [1422] (*Essai*, ch. 5, en partie ; lat. 5959, fol. 189 v° ; *Chr. fr.*, ch. 5).

Fol. 5 v° [ch. 5]. *Dominus de Fontibus nonnullos Anglicos validis manibus subegit* [1422] (*Essai*, ch. 6 ; lat. 5959, fol. 190 v° ; *Chr. fr.*, ch. 6). — Le nombre des morts et des blessés n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 6 [ch. 6]. *Philippus dux Burgundie ante Sanctum Riquerium, tunc a Gallicis occupatum, causa obsidendi applicuit* [1422]

1. Henry V mourut, en effet, au bois de Vincennes le 31 août 1422.
2. Charles VI mourut, en effet, à l'hôtel Saint-Paul le 21 octobre 1422.
3. Henry VI était né à Windsor le 6 décembre 1421.

(*Essai*, ch. 5, où l'on note seulement des différences de forme ; *Chr. fr.*, ch. 4, où le récit est très abrégé).

Fol. 8 [ch. 7]. *De obsidione de Cravent* [juin 1423] (*Essai*, ch. 7 ; lat. 5959, fol. 191, non reproduit par Vallet de Viriville ; *Chr. fr.*, ch. 7). — Le nom d'Amaury de Séverac est plus correctement écrit dans la Chronique latine (*Sevrac*) que dans la française (*Surac*). La Chronique française parle de deux à trois mille « mors et prins » ; la Chronique latine ne donne pas de chiffre.

Fol. 8 [ch. 8]. *Magna Anglicorum cohors loco de la Broyttiniere in Cenomania dissipatur* [26 septembre 1423] (*Essai*, ch. 8, en partie ; lat. 5959, fol. 191 v° ; *Chr. fr.*, ch. 8, où il y a quelques détails de plus).

Fol. 9 v° [ch. 9]. *Comes d'Aumarle infimas Normannie fines visitavit* [1423] (*Essai*, ch. 8, en partie ; lat. 5959, fol. 191 v° ; *Chr. fr.*, ch. 8, *in fine*).

Fol. 9 v° [ch. 10]. *Villa de Sedanne Anglicis subigitur* [avril-juin 1423] (*Essai*, ch. 9 ; lat. 5959, fol. 192 v° ; *Chr. fr.*, ch. 9).

Fol. 10 [ch. 11]. *Anglici montem sancti Michaelis per mare et aridam frustra obsederunt* [septembre 1424] (*Essai*, ch. 10, en partie ; lat. 5959, fol. 193 ; *Chr. fr.*, ch. 10).

Fol. 10 v° [ch. 12]. *Anglici bastidam aliam prope dictum sancti Michaelis montem struxerunt* [septembre 1424] (*Essai*, ch. 10, en partie ; lat. 5959, fol. 193 ; *Chr. fr.*, ch. 11).

Fol. 11 [ch. 13]. *Franci in bello de Vernouil interimuntur* [17 août 1424] (*Essai*, ch. 12 ; lat. 5959, fol. 194 ; *Chr. fr.*, ch. 12).

Fol. 12 [ch. 14]. *Castrum de Tennye in Cenomania ab Anglicis subjugatur* [fin 1424] (*Essai*, ch. 13 ; lat. 5959, fol. 194 v° ; *Chr. fr.*, ch. 13).

Fol. 12 v° [ch. 15]. *Comes de Salbry, civitatem Cenomaniam volens obsidere, quibusdam a Francis impeditur* [fin 1424] (*Essai*, ch. 14, en partie ; lat. 5959, fol. 195 ; *Chr. fr.*, ch. 14).

Fol. 13 [ch. 16]. *Comes de Salbry civitatem Cenomannicam obsidione munivit* [juillet-août 1424] (*Essai*, ch. 14, en partie ; lat. 5959, fol. 195 ; *Chr. fr.*, ch. 15).

Fol. 13 [ch. 17]. *Villa cum castro Sancte Susanne ab Anglicis subjugatur* [1424-1425] (*Essai*, ch. 15 ; lat. 5959, fol. 195 v° ; *Chr. fr.*, ch. 16).

Fol. 13 v° [ch. 18]. *Castrum Meduane la Juhes ab Anglicis subigitur* [1424-1425] (*Essai*, ch. 16 ; lat. 5959, fol. 195 v° ; *Chr. fr.*, ch. 17). — Le capitaine du château, Pierre Le Porc, n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 14 [ch. 19]. *Anglici villam ac castrum de Feritate Bernardi subjugavere* [1424-1425] (*Essai*, ch. 17 ; lat. 5959, fol. 196 ; *Chr. fr.*, ch. 18).

Fol. 14 [ch. 20]. *Arturus, ducis Britanie frater, connestabularius Francie efficitur* [7 mars 1425] (*Essai*, ch. 18 ; lat. 5959, fol. 196 ; *Chr. fr.*, ch. 19).

Fol. 14 v° [ch. 21]. *Quidam Anglici Francos in inferiore Normania perimerunt* [1425] (*Essai*, ch. 19 ; lat. 5959, fol. 196 v° ; *Chr. fr.*, ch. 20).

Fol. 14 v° [ch. 22]. *Villa Sancti Jacobi de Beuvron ab Anglicis fuit reparata* [1425] (*Essai*, ch. 20 ; lat. 5959, fol. 196 v° ; *Chr. fr.*, ch. 21).

Fol. 15 v° [ch. 23]. *Dux Burgundie Anglicos quosdam destruxit* [1425] (*Chr. fr.*, ch. 21, *in fine*).

Fol. 16 [ch. 24]. *Castrum de Gallerande a Francis recuperatur* [1425] (*Chr. fr.*, ch. 22). — Il n'est pas question de la Flèche dans la Chronique latine.

Fol. 16 [ch. 25]. *Castrum de Ramefort, ab Anglicis furreptum, denuo a Francis recuperatur* [1425] (*Chr. fr.*, ch. 23, où le récit est un peu plus détaillé). — Le capitaine de Sablé, nommé Beaumont dans la Chronique française, est appelé dans la Chronique latine *dominus de Bello Manerio. Beaumanoir* paraît être la bonne forme (Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 30). Noter que la même confusion se produit chez Gruel (éd. Le Vavasseur, p. 34 et n. 2).

Fol. 16 v° [ch. 26]. *Pauci Anglici milites Francis viriliter resisterunt* [1425] (*Chr. fr.*, ch. 24). — Ni Guillaume Hohedalle, ni Jean Soret ne sont nommés dans la Chronique latine.

Fol. 16 v° [ch. 27]. *Castrum de Malicorne a Francis recuperatur* [1425] (*Chr. fr.*, ch. 25, où le récit est un peu plus détaillé).

Fol. 17 [ch. 28]. *Regis atque regni gubernatores transferuntur* [1425-1428] (*Chr. fr.*, ch. 26). — Les dernières lignes, où il est question de Le Camus de Beaulieu et de La Trémoïlle, ne sont pas dans la Chronique latine. Par contre, il y a dans la Chronique

latine deux citations qui ne sont pas passées dans la Chronique française, d'abord un dicton ainsi traduit : « Littus carpere remis tutius est multo quam velum tendere in altum » ; ensuite deux vers, inexactement cités d'ailleurs, de *Pamphilus :*

« Excitat et nutrit facundia dulcis amores
Et multociens animos mitigat ipsa feros [1]. »

Fol. 17 v° [ch. 29]. *Anglici in obsidione de Montargis dissipantur* [5 septembre 1427] (*Chr. fr.*, ch. 27, 1re partie). — La Chronique latine donne, comme la Chronique française, la date inexacte de 1424. On lit *Stafford* dans la Chronique latine, *Sufford* dans la Chronique française.

Fol. 18 v° [ch. 30]. *Castrum Sancti Odoeni ab Anglicis subjugatur* [1427] (*Chr. fr.*, ch. 27, 2e partie). — Le village d'Ambrières n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 19 [ch. 31]. *Dux Alençonii de manibus Anglicorum liberatur* [1427] (*Chr. fr.*, ch. 28).

Fol. 19 v° [ch. 32]. *Castrum du Lude a Gallicis recuperatur* [1427] (*Chr. fr.*, ch. 29).

Fol. 20 [ch. 33]. *Franci, civitatem Cenomanis per vendicionem intrantes, turpiter ab Anglicis reiciuntur* [mai 1428] (*Chr. fr.*, ch. 30). — La tour Orbendelle (Ribendelle) n'est pas nommée dans la Chronique latine et le dernier paragraphe, où il est question du sire de Beaumanoir, n'y figure pas davantage.

Fol. 20 v° [ch. 34]. *Villa de Pontorson a Francis reparata ab Anglicis subjugatur* [8 mai 1427] (*Chr. fr.*, ch. 31).

Fol. 22 [ch. 35]. *De obsidione ab Anglicis posita contra civitatem Aurelianensem* [12 octobre 1428] (*Chr. fr.*, ch. 32). — La Chronique française donne une date erronée (1429) ; la Chronique latine donne la date exacte (1428).

Fol. 22 v° [ch. 36]. *Continuacio obsidionis* [et journée des Harengs, 12 février 1427] (*Chr. fr.*, ch. 33). — Le nom du connétable d'Écosse (*Senart* dans la Chronique française) est correcte-

1. Le texte exact est :

« Excitat et nutrit facundia dulcis amorem
Et multos animos mitigat ipse feros »

(Ad. Baudouin, *Pamphile, ou l'Art d'être aimé, comédie latine du Xe siècle.* Paris, 1874, p. 136).

ment écrit *Stouart* dans la Chronique latine. Mais il est certain qu'il n'y a dans le premier cas qu'une faute de lecture (*Senart* pour *Stuart*).

Fol. 23 [ch. 37]. *Continuacio obsidionis* [et mort de Salisbury, février 1429] (*Chr. fr.*, ch. 34, où se trouvent quelques détails de plus). — La Sologne, les sires de Moulins et de Pomnimis et Guillaume Glassidal ne figurent pas dans la Chronique latine.

Fol. 24 [ch. 38]. *Continuacio obsidionis* [et venue de Jeanne d'Arc, février-mai 1429] (*Chr. fr.*, ch. 35 et 36, où le récit est plus développé). — Il n'est question dans la Chronique latine ni de Châteaudun, ni de la Ferté-Hubert. Voici cependant deux passages sur Jeanne d'Arc qui méritent d'être détachés :

« Que, dum regis aulam introiret [à Chinon], rex premunitus transformato habitu velud familiaris incedebat, ceteris decurionibus pompa decoratis, dicta juvenis, a nemine directa, verum tanquam divinitus spirata, singulariter regis persone cum inclinacionibus sibi debitis se direxit, quamvis ejus numquam foret intuita personam, eadem colloquia promens : « Gentil Roy, Dieu « vous doint bonne vie » (fol. 24 v°). Ce passage se retrouve sous une autre forme dans la Chronique française, ch. 36, t. I, p. 67 ; mais ce qui est nouveau dans la Chronique latine, c'est que Charles VII y est donné comme ayant à dessein changé de vêtements.

« Quibus utrisque lateribus quinque *enses* modici sculpebantur » (fol. 25). Voir la note de Vallet, t. I, p. 69, n. 2. Il faudrait cinq *croix* (*cruces*) et non cinq *épées* (*enses*), comme Jeanne elle-même l'a dit dans ses interrogatoires. Il s'agit sans doute d'une faute de copie.

Fol. 26 [ch. 39]. *Continuacio obsidionis* [mai 1429] (*Chr. fr.*, ch. 37, où le récit est un peu plus détaillé). — Les paroles échangées par Jeanne d'Arc et Dunois à Blois ne sont pas dans la Chronique latine.

Fol. 27 v° [ch. 40]. *Continuacio obsidionis* [mai 1429] (*Chr. fr.*, ch. 38 et 39, où le récit est un peu plus détaillé).

Fol. 29 [ch. 41]. *Villa Lavallis ab Anglicis subjugatur* [25 septtembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 40).

Fol. 29 v° [ch. 42]. *Dux Alençonii obsides suos eduxit ab Anglia* [1429] (*Chr. fr.*, ch. 41).

Fol. 29 v° [ch. 43]. *Villa de Gergueau a Francis recuperatur* [22 juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 42).

Fol. 30 v° [ch. 44]. *Franci pontem de Meun recuperaverunt* [15 juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 42, dernières lignes).

Fol. 30 v° [ch. 45]. *Franci villam de Baugenci lucrati sunt* [19 juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 43].

Fol. 31 [ch. 46]. *Anglici in loco de Patey devincuntur* [19 juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 44).

Fol. 32 [ch. 47]. *Ensis Puelle extitit laceratus* [juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 46, quelques lignes de la page 90 de l'édition Vallet, et ch. 71, quelques lignes de la page 123). — En marge à droite se trouve la mention suivante, peut-être de la main de Jean Chartier, en tout cas de la même main qui, au xv^e^ siècle, a fait diverses corrections et additions : *Istud capitulum debet esse post capitulum civitatis Autissiodorensis ad tale signum* (suit le signe de renvoi).

Fol. 33 [ch. 48]. *Rex Francorum Puelle exhortacionibus vassalorum fallangem innumeram evocavit* [juin 1429] (*Chr. fr.*, ch. 45). — La Chronique latine donne la date de 1430 et le dernier paragraphe de la Chronique française (« Et pour celle heure... ») n'y occupe que quelques lignes.

Fol. 34 [ch. 49]. *Rex Francie ad civitatem applicuit Autissiodorensem* [1^er^ juillet 1429] (*Chr. fr.*, ch. 46, où le récit est un peu plus détaillé).

Fol. 34 v° [ch. 50]. *Rex urbem Trecensem atque villam Sancti Florentini in Campania subjugavit* [juillet 1429] (*Chr. fr.*, ch. 47, où le récit est plus détaillé).

Fol. 35 v° [ch. 51]. *Karolus rex Francorum Remis corone ac consecracionis laurea insignitur* [17 juillet 1429] (*Chr. fr.*, ch. 48). — La Chronique latine cite le sire de Culant en même temps que le sire de Rais.

Fol. 36 v° [ch. 52]. *Villa de Velly, civitas Suessionis, de Provins aliaque plurima fortalicia regi subduntur* [22 août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 49).

Fol. 37 [ch. 53]. *Rex Francorum ducem de Bethford debellare nisus est* [juillet-août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 50).

Fol. 37 v° [ch. 54]. *Rex Francorum subjacentem sibi patriam nisus est perlustrare* [juillet-août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 51).

Fol. 38 [ch. 55]. *Rex Francie ac dux de Bethford bellum inierunt* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 52).

Fol. 38 v° [ch. 56]. *Iterato rex atque dux prelibati bellum indiderunt* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 53, 54 et 55). — La Chronique latine dit *quindena millia* au lieu de 4,000, et le nom de Montépilloy n'y est pas donné.

Fol. 40 [ch. 57]. *Rex urbes Belvacensem ac Silvanectensem cum villa de Compendio subjugavit* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 56).

Fol. 40 v° [ch. 58]. *Dux de Bethford Normaniam adivit* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 57). — Jean Rachet n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 41 [ch. 59]. *Karolus Francorum rex villam Sancti Dyonisii in Francia subjugavit* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 58).

Fol. 41 [ch. 60]. *Puella cum regia acie urbem Parisiacam adivit* [8 septembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 59).

Fol. 42 v° [ch. 61]. *Villa de Latiniaco regi obedienciam prebuit* [29 août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 61).

Fol. 42 v° [ch. 62]. *Villa cum castro de Bonmoulins regis imperio subicitur* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 60, en partie). — Le capitaine Ferrebourg n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 42 v° [ch. 63]. *Opidum Sancti Celerini a Francis reparatur* [août 1429] (*Chr. fr.*, ch. 60, en partie).

Fol. 43 [ch. 64]. *Rex, institutis custodibus in locis nuper subactis, versus annem* (sic) *Ligeris remeavit* [septembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 62). — La date (12 septembre) n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 43 v° [ch. 65]. *Anglici villam Sancti Dyonisii, decedentibus Francis, denuo introierunt* [septembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 63, en partie).

Fol. 43 v° [ch. 66]. *Anglici cum Burgundis villam Latiniaci obsidere temptaverunt* [septembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 63, en partie).

Fol. 44 [ch. 67]. *Villa Lavallis a Francis recuperatur* [septembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 64). — Le sire du Bouchet de la Chronique française est nommé dans la Chronique latine *dominus de Homneto*.

Fol. 44 v° [ch. 68]. *Franci medio pacto Rothomagum clam intrare debuerunt* [septembre-octobre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 65, où le récit est un peu plus détaillé).

Fol. 45 v° [ch. 69]. *Belvacensis Laudunensisque urbium a Fran-*

cis confinia vastitate depopulantur [septembre-octobre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 66).

Fol. 46 [ch. 70]. *Villa Sancti Petri de Monasterio a Francis relucratur* [octobre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 67). — Le nom du capitaine Perrinet Grasset n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 46 v° [ch. 71]. *Dominus Ambrosius de Loré quosdam Anglicos atque Burgundos debellavit* [octobre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 68). — Quenede, « escot », et Ferrières ne sont pas nommés dans la Chronique latine.

Fol. 46 v° [ch. 72]. *Opidum Sancti Celerini ab Anglicis obsidione cingitur* [décembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 69). — Guillaume Hohedalle et Robert de Bouteiller ne sont pas nommés dans la Chronique latine. Jean de Beaurepaire y est prénommé Pierre.

Fol. 47 v° [ch. 73]. *Villa Latiniaci ab Anglicis obseditur* [décembre 1429] (*Chr. fr.*, ch. 69, dernier paragraphe).

Fol. 48 v° [ch. 74]. *Puella quosdam Anglicos devicit* [avril 1430] (*Chr. fr.*, ch. 70). — Canede, « escot », n'est pas cité dans la Chronique latine.

Fol. 49 [ch. 75]. *Villa de Compendio ab Anglicis obseditur, qui ibidem Puellam rapuerunt* [23 mai 1430] (*Chr. fr.*, ch. 71). — Le passage suivant sur le prétendu suicide de Jean de Luxembourg n'est pas dans la Chronique française.

« A jamdicto de Lucemburgo extitit (proth dolor!) mancipata, quo divulgato regnicole merito corde defleverunt, ac extunc ipse de Lucemburgo eam innocentem, ad instar Jude Christi traditoris, Anglicis emulantibus, post longincam carceris torturam, venumdari non veritus est, ob quod ipse sceleratissimus, aliorum facinorum pravorum imbutus, suadente dyabolo, longo temporis tractu, admodum Jude in thalamo se laqueo suspensum interemit[1]. »

En marge, en regard des deux dernières lignes de ce passage, une main du XVI^e^ siècle a écrit : « Mentitur false monachus, quisquis fuerit[2]. »

Fol. 50 v° [ch. 76]. *Villa de Meluno a Francis recuperatur*

1. Jean de Luxembourg mourut en 1440 au château de Guise (P. Champion, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. II, note 8).

2. Ce que Kervyn de Lettenhove, remarquant cette mention marginale au cours d'un examen rapide du manuscrit à Cheltenham, avait lu par erreur : « Mentitus est monachus, quisquis fuerit » (*Bull. de l'Académie de Belgique*, 2^e^ série, t. XXI, 1865-1866, p. 8-9).

[avril 1430] (*Chr. fr.*, ch. 72 et 73, en partie). — La Chronique française est ici plus détaillée. De plus, Jean Chartier y a intercalé des détails, à lui communiqués par un serviteur du bâtard de Vignolles, sur la journée de la Croisette (ch. 73).

Fol. 52 v° [ch. 77]. *Henricus rex Anglie Parisius in regem Francorum coronatus est* [décembre 1431] (*Chr. fr.*, ch. 74).

Fol. 53 [ch. 78]. *Princeps Oringie a Francis debellatur* [1431] (*Chr. fr.*, ch. 75).

Fol. 53 v° [ch. 79]. *Comes d'Arondel quosdam Francos debellavit* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 76). — Le « valleton » nommé Le Bergier n'est pas cité dans la Chronique latine.

Fol. 54 [ch. 80]. — *Dux de Barro a Burgundis mancipatus est ac dominus de Barbazen ibidem interemptus* [2 juillet 1431] (*Chr. fr.*, ch. 77). — Le nom de la ville de « Vaudesmons » est en blanc dans la Chronique latine.

Fol. 54 v° [ch. 81.] *Anglici, opidum Sancti Celerini obsidentes, in loco de Vinaing fuere pessundati* [1431-1432] (*Chr. fr.*, ch. 78 et 79, où le récit est plus détaillé). — Le lieu de Berranville (Chronique française) paraît dans la latine sous la forme Bernenville.

Fol. 56 v° [ch. 82]. *Urbs Carnotensis a Francis recuperatur* [20 avril 1432] (*Chr. fr.*, ch. 80).

Fol. 57 [ch. 83]. *De obsidione Latiniaci supra Maternam* [1431-1432] (*Chr. fr.*, ch. 81). — Jean Regnault de Saint-Jean n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 59 [ch. 84]. *Quedam Francorum acies alteram Anglicorum devicit* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 82, où le récit est plus détaillé). — Les sept Français nommés avec Ambroise de Froullay dans la Chronique française ne figurent pas dans la Chronique latine. — « Ung village en la paroisse de Renne, environ deux lieues dudit Argenten » (*Chr. fr.*, t. I, p. 147). — « Ad villagium de Gratail juxta Normanie fines » (Chronique latine). — « Ledit mareschal » (*Chr. fr.*, t. I, p. 149) ; « marescallum d'Argentam » (fol. 59 v°).

Fol. 60 [ch. 85]. *Inter quosdam Francos et Anglicos duella inita fuere* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 83). — André de Frechal (Chronique latine) au lieu d'Olivier de Seschal (Chronique française).

Fol. 60 v° [ch. 86]. *Anglici ferentes ramos ante opidum Sancti Celerini a Francis exinde debellantur* [mai 1432] (*Chr. fr.*, ch. 86). — Thomas Abourg et Rafle Godeston ne sont pas nommés dans la Chronique latine.

Fol. 61 [ch. 87]. *Anglici in Silleio a Francis taminantur* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 86, dernier paragraphe).

Fol. 61 v° [ch. 88]. *Dominus Ambrosius de Loré ante Cadomum in Anglorum obediencia nundinas perlustravit* [septembre 1432] (*Chr. fr.*, ch. 84). — Pierre Jiaillet et Forbourg, capitaine de Bonmoulins, ne sont pas dans la Chronique latine.

Fol. 62 v° [ch. 89]. *Nonnulli Anglici a Francis in finibus Cenomanie subcubuerunt* [septembre 1432] (*Chr. fr.*, ch. 85). — Louffongière (Chronique latine) ; Losengière (Chronique française). François, nommé le bâtard Bois-à-Prestre, n'est pas mentionné dans la Chronique latine.

Fol. 64 [ch. 90]. *Rumor quidam inter duces Britanie et Alençonii exoritur* [1431-1432] (*Chr. fr.*, ch. 87, où le récit est plus détaillé).

Fol. 65 [ch. 91]. *Modica Francorum acies multos hostes calumpniata est* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 88). — Castellum Dourne (Chronique latine) ; chasteau nommé Orté (Chronique française). Le capitaine Olivier Bouchier n'est pas nommé dans la Chronique latine, qui ne donne pas non plus les noms des morts et des blessés.

Fol. 65 v° [ch. 92]. *Villa de Louviers ab Anglicis dissipatur* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 89). — Amadoc de Vignolles, Louis de Bigars, Jean de Messier ne sont pas nommés dans la Chronique latine.

Fol. 66 [ch. 93]. *Opidum Sancti Celerini Anglicos de Fresneio debellavere* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 90).

Fol. 66 v° [ch. 94]. *Castrum Sancti Celerini ab Anglicis subjugavit* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 91). — Guillaume de Saint-Aubin n'est pas nommé dans la Chronique latine et il n'est pas question de la femme et des enfants d'Ambroise de Loré.

Fol. 67 [ch. 95]. *Belli dieta a Francis eorumque hostibus in Ulmo de Lestamant utrinque assignatur* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 92, en partie, où le récit est plus détaillé).

Fol. 68 [ch. 96]. *Comes d'Arondel opida de Melleio ac Sancti Laurencii de Morteriis subjugavit* [1432] (*Chr. fr.*, ch. 92, *in fine*). — « Portum « (Chronique latine) ; « Pont d'Espinay » (Chronique française).

Fol. 68 v° [ch. 97]. *Comes d'Arondel captus vulneratusque expiravit ac villa de Gerberoye a Francis reedificatur* [mai 1432] (*Chr. fr.*, ch. 93). — Le sire de « Monstierollier » n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 69 [ch. 98]. *De nativitate domini Jacobi, illustrissimi regis filii*[1] [24 mai 1432]. — Eodem anno, XXIIII[a] die mensis mayy, illustrissima Francie regina apud Chynon filium peperit, qui titulo christianitatis comite de Hericuria[2], episcopo Silvenectensi, ipsius regine confessore[3], necnon domina Ruppe Guidonis[4] mediantibus, sacro fonte in ecclesia professus est.

Fol. 70 [ch. 99]. *Dominus de La Trimoille, magnus regis gubernator, extitit mancipatus* [1433] (*Chr. fr.*, ch. 94). — Olivier Frestart, capitaine du château de Couldrin (ou du Couldray), n'est pas nommé dans la Chronique latine, où, de plus, le paragraphe : « Et fist assembler... », n'est pas représenté.

Fol. 70 v° [ch. 100]. *Populares et acole Normanie inferioris contra Anglicos arma sumpserunt* [1433] (*Chr. fr.*, ch. 95). — Le sire de Merreville, Pierre Le Flamenc, l'abbaye d'Aunay ne sont pas cités dans la Chronique latine.

Fol. 72 v° [ch. 101]. *Communitas Caldensis patrie in Anglicos armis accingitur* [1433] (*Chr. fr.*, ch. 96). — La Chronique latine donne 1434. Pierre Le Carnier n'y est pas nommé, non plus que Harfleur et les autres villes normandes.

Fol. 73 v° [ch. 102]. *Nonnullus Anglicus nomine Venables a dominis de Loheac et de Loré extitit debellatus* [1433] (*Chr. fr.*, ch. 97). — Le lieu du supplice de Venables (Rouen) n'est indiqué que dans la Chronique latine.

Fol. 75 [ch. 103]. *Villa Sancti Dyonisii a Francis latenter subjugatur* [mai-octobre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 101)[5]. — Anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo quinto, ad sciendum nempe tocius Gallie desolacio inaudita maledictaque divisio Francie regnum in tantum oppressit, ut nedum in villis, fortaliciis vel opidis regnicole pro hiis oppugnarent quibus terrenorum opulencia sepius conquesta est, verum eciam in naturali domino proprioque

1. Jacques de France, né en 1432, mourut âgé de cinq ans seulement le 2 mars 1438 (n. st.) (Beaucourt, *op. cit.*, t. II, p. 303). Il était « beau et bien portant, et destiné à de grandes choses, au dire des gens compétents », assure un mémoire du temps rédigé en France (*Ibid.*, p. 481). La naissance de Jacques de France n'est pas mentionnée dans la Chronique française.

2. Jean VI, comte d'Harcourt.

3. Guillaume de Hotot.

4. Perrette de la Rivière, veuve de Guy VI de la Roche-Guyon.

5. Nous donnons le texte de ce chapitre parce que le récit y est exceptionnellement plus détaillé que dans la Chronique française.

rege sibi jura liliate corone dividentes. Hii quidem serenissimo rege Karolo, septimo hujus nominis jure hereditario, adheserunt, alii vero Henrico Anglorum regi tali qualicumque intruso titulo ut regnum possideret favebant. Nova utique juramenta minusque debita maxime Parisice urbis habitatores prestiterunt, qui suo inordinato affectu in quamplurimis regni civitatibus, villis, ceterisque fortaliciis guerrarum et rebellionum fomenta seminavere. Ob quod Latinienses [1] Parisiensibus viciniores Karolo regi adherentes a via recta minime deviarunt, qui tam copiose robustorum pugilum villam suam muniverunt, ut trina vice insultui obsidionique Parisienses viriliter resisterent. Postremo Franci, ut Parisienses facilius opprimerentur, ipsis quasi in servitutem redactis, aque meatum juxta villam Sancti Dyonisii impedire temptaverunt. Ex hinc anno isto, nocte ultima mensis maii [2], ex regis ordinacione consiliique sui deliberacione matura, ingens armatorum cetus Latiniaci aggregata villam Sancti Dionisii in crepusculo subjugandam adivit, sicut eodem rem facto experiri nisibus totis peragere conati sunt. Scallas equidem, in primeve diei junii diluculo [3], de parte ecclesie menibus erexerunt, per turrim Juratam [4] nuncupative introeuntes qui velut ex regis precepto habebant, Dei gracia preveniente, nullus incolarum gladiis eorum occubuit, nisi resistencia primitus data bellicis potiretur gestibus, demptis tamen quibusdam sparsim inventis, videlicet bastardo de Chevreuse, dicte ville cappitaneo, in quem dum una cum quibusdam ictibus quamplurimis irruentur, ipse cum paucis dies suos terminavit ceterosque armatos, quos fuga velox nequivit deffensare, capturos tenuerunt. Insuper, triumphantibus regis pugilibus, omnium consulum affectu benivolo ob reverenciam sanctorum martirum est inhibitum ne predam super bonis in villa habitancium quidquam perquirerent aut maxime ecclesiastica bona surriperentur, verum omnino rapine seu furta cessarent, quod super hoc promulgatum extitit promissum a singulis, licet (proth dolor!) nullius efficacie profuerit, quoniam plerumque predonum ad predam manus fuerunt productiles ut villatenses vix unum inter se haberent solacium, nisi dumtaxat mutuis conquestionibus bona perdidisse lugerent. Sed ad pacificandas hominum injusticias, ad cedandas corrigendasque sceleratorum injurias, ad hujusmodi

1. Les gens de Lagny-sur-Marne.
2. 31 mai 1435.
3. 1er juin 1435.
4. La tour Jurée.

pagum, lapsa quindena, bastardus Aurelianensis[1], illegitimus regis germanus, novos intromisit armatos, primis ob demerita alibi tendentibus, qui quidem, necessarias et pacificas ordinaciones statuens, quamplurima forefacta jussit reparari, que tamen minime sortita fuerunt effectum. Sed quia Parisiensibus fluminis Secane transitus liber abdicabatur, ob hoc, ipsa nocte quindecima hujus mensis junii[2], Parisiense vulgus anglicane gentis aciem apud Insulam Sancti Dyonisii navigio conduxit, ubi diutius persistentes colubrinis, canonibus ceterisque artis bellicose ingeniis hincinde jacientibus nonnulli alterutris partibus insperata morte extiterunt premiati, in qua insula Parisienses predicti cum Anglicis bastidam fortissimam lignis ac aceribus latissimis vespribusque et fossatis maximis ab una riparia in alteram protensis ut aqua ibidem deflueret confecerunt, ubi hiidem hostes cum Parisiensibus invitis Francis longediu perstitere militantes, sed ob navium carenciam Franci insulam adire non poterant[3] sin quidam piscator, in aquosis peritissimus robustusque, natando cum joncinis, faciculis ac scallis quadam nocte furva quamplures armigeros in insulam mirifice transportasset, qui aurora fulgente *in bastidam insularem acriter irruerunt*[4] bastidamque[5] subjugassent ni ymbris maxima eis obfuisset stillacio. Ac Franci, post multa ingencia prelia amnem Secane traicientes, Sanctum Dyonisium petiverunt. Ex hinc bastardus Aurelianensis, cum maxima pugnatorum phallange, Parisienses villagium Capelle[6] nuper occupantes, videlicet dominum de Talboth[7], necnon bastardum Sancti Pauli[8] in camporum planicie se pugnare simulantes, ad prelium concitavit, qui acie Francorum perpotenti specta uti secordes aggredi expectare ve renuerunt, quinymo ipsi retrogredientes se in parco juxta Molendinum Venti defensionaliter retraxerunt, ubi Francis applicantibus maximo cum armorum infractu quamplurium Anglicorum mortis dire tributum persolvere, superstitibus in urbem effugatis. Ibi enim tanta pulveris inundacio ob temporis serenitatem equorumque agitaciones repentinas affluebat, quod

1 Jean, bâtard d'Orléans, depuis comte de Dunois.

2. 15 juin 1435.

3. Ms. : *peterant.*

4. Les mots en italique sont écrits dans la marge, d'une écriture personnelle qui paraît être celle de l'auteur.

5. Ici dans l'interligne, de la même main, le mot *insularem* rayé.

6. La Chapelle Saint-Denis.

7. John Talbot, le célèbre capitaine anglais, qui fut tué en 1453 à la bataille de Castillon.

8. Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Paul, seigneur de Haubourdin.

Franci a bello desistere retroeuntes velut excecati cogebantur. Post quorum utique dicessum, bastardus Aurelianensis memoratus apud Silvanetum urbem propinquam bellicose applicuit, quam compositione media subjugavit, qui illico cum Poton de Santrailles, cappitaneo, Pontem Sancti Maximini utrinque obsidentes, illum vi bellica subjugavere, quibus peractis, idem bastardus opidum d'Orville[1] sua cum ingenti acie ac obsidionalium numero multiplici obsidione infestavit. Tunc Anglici illud occupantes, viso Francorum nobili cetu, perterriti composicionis viam petivere, quibus, ad militis cujusdam preces hostagiis de castro reddendo datis, inducie quatuor dierum fuerunt concesse, hoc tamen pacto quod si Franci termino dato forciores bellicose comparerent, castrum illud sue subderetur dictioni, interiorum singulis utensilibus sibi salvis, quo pendente quatriduo, idem bastardus, alibi majoribus intendens negociis, profectus *est*[2]. Tunc Anglici, exploratis auxiliariis Parisiensibus, cura pervigili de succursu satagebant providere, qui, congregata potenti acie, victoriose circa campum inditi belli suorum curruum vallogirati ac pallis colubrinisque et ceteris hujuscemodi bellicosis muniti, Francos in campo expectavere. Tamen Franci, hostium cernentes potenciam, uti debiliores in eorum turbam minime irruerunt, quanquam hostes per non modicum spacium vultuatim utrinque bello parati steterunt. Quapropter, consensu parcium, hostagia libere ad propria redierunt. Condolens igitur bastardus tali ex recessu, regem adire, quo succursus preberetur uberrimus, imperaverat, qui in hujusmodi dicessu a venerabili conventu beati Dyonisii triginta duas marchas argenti in taceis et ciphis, solucione ex hinc minime sequuta, mutuavit. Tandem dicta villa beati Dionisii, bastardo absente, extitit a dominis de Wilby[3], de Talboth, de Sicailles[4], de Riquemont[5] plerisque aliis Anglorum sequacibus, uti bastardo sancti Pauli burgundo, domino Insule Ade[6] francigena ac Francisco Arragonensi[7] cum turba infausta undique obsesa, quam dominus de Rieux, Francie marescallus[8], usque ad dicti bastardi regressum custodiendam susceperat, dominis tamen de

1. Orville, dans le canton de Luzarches.
2. Ce mot, d'une autre main, dans l'interligne.
3. Robert de Willoughby.
4. Thomas, sire de Scales.
5. Georges de Riquemont, Picard.
6. Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam.
7. François de Surienne, dit l'Aragonais.
8. Pierre de Rieux, maréchal de France depuis 1417.

Montemauriaco[1], Reginaldo de Sancto Johanne[2] ac Johanne Fouquault[3] militibus cum mille agonistis se sibi in presidium jungentibus, cui bastardus memoratus de suffragio salubri infra mensem providere fide media pepigerat, quod tamen (proth dolor !) haud procul adimplevit, nam mensis illius curriculo, tametsi nova novis signaque succursus signis adderentur, nichilominus succursum minime potiti sunt, ob quod singuli villatenses non pauca detrimenta sufferebant, nam dictus Talboth, armorum peritissimus, suos bellatores ad boulverdum porte Pontizaree, videlicet Georgium de Riquemont cum fratre ac dominum de Humieres, militem nacionis Picardie, non paucosque animose militantes conquirendum destinavit, qui forti assultu illud confestim subegerunt, ubi idem Georgius milicie laurea insignitus est. Tamen memorati hostes non diu in boulverdo viguere, nam Burgensis de Thudac[4], vexillifer agilimus, cum paucis francigenis illuc usque adiens, pede fixo manuatim prelians, nonnullum hostem longitudinis septem pedum et ultra interemit, dein, commissis ingentibus utrinque agoniis multisque hostium pessundatis, dominus de Humieres ac Johannes de Burgundia[5] cum pluribus extiterunt mancipati, superstitesque arrepta fuga fossata salliebant. Sic cum armorum conflictu, nobili triumpho laudeque militari Francigene boulverdum in Anglicos recuperaverunt.

Fol. 78 [ch. 104]. *Militantes in Sancto Dyonisio mirifice resisterunt* [mai-octobre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 101)[6]. — Mirari unusquisque deffensionem Beati Dyonisii noscens percogitur, nam multimodas penalitates, puta morborum, victualium penuriam, peccunie raritatem ac putredinis fetorem quem nullus intraneorum quibat effugere villatenses passos fuisse protestor[7], nichilominus die noctuque vallidi pugnatores armorumque pervigiles erant consurgere parati, ut qui debiles forent animo tamen audaci constantes ceteros fulsiebant, ob quod illos laureandos concipio. Quamplures utique Franci in hostes illa durante penuria villam exeuntes, agonias ingentes commisere, ubi hinc inde quamplurima gesta per-

1. Charles de Montmorency.
2. Regnault de Saint-Jean.
3. Jean Foucaut, chevalier limousin.
4. Thudual de Kermoysan, dit le Bourgeois.
5. Jean de Bourgogne, comte d'Étampes.
6. Voir plus haut, p. 227, n. 5.
7. Jean Chartier se pose ainsi en témoin oculaire, ce dont de nombreux détails rapportés au chapitre précédent ne permettaient guère de douter. Il était certainement à l'abbaye de Saint-Denis à cette époque.

hempnis digna memorie commictebantur, que cum narrare non sufficiam, eciam brevitate reticeo. Tandem multos post assultus, menibus valvisque dissipatim enervatis, Anglici, jam perante aptati, feria sexta que fuit nona septembris [1], mane hora septima per sex murorum latera asperrimum dederunt insultum, quo villam subjugare meditabantur. Nam hoc inopinato assultu canonum, colubrinarum ceterarumque mortifferorum uti lapidum fulmine projectorum, bucinarum tremebundo sonitu ac hominum proclamacionibus horresonis tumultus affluxit. Tunc hostes viam per aquosam fossatorum ad menia phasellis nemoreis, lignis, tabulis aceribusque congestis viribus totis traiciebant, verum qui audaciori animo primitus viam sunt aggressi cicius illam obstantibus intraneorum gestis repetere cogebantur, ut quidam in profundum subversione deperirent, nam ab intra promiscui sexus homines onerosis petris, cineribus calidis verubusque ignitis animosis cordibus dimicantes, eorum paucis vulneratis, hostes a menibus viriliter repulere, ut modicis Francorum tritis Anglorum vim repellerent, quod divino pocius quam humano suffragio estimo fore factum, quod videlicet in tam acerbo armorum conflictu pauci pugiles hostium turmam permaximam ita inulte taminarent. Nam, eodem persistente tumultu, dum hostes sagictas in villam emicterent, ibidem cujusvis status innocentes eas recolligendo villatensibus ad menia defferebant, qui, dum hiis tangeretur, dumtaxat vestibus nec carni adheserunt (quod divinitus fieri opere precum est asserere). Denique, cum tantus fremor horribilis binarum horarum stadio viguisset, dominus de Talboth, Georgius de Riquemont, Franciscus Arragonensis ac bastardus Sancti Pauli cum suis infaustis aciebant retroeuntes, prelium deseruerunt, quingentos suorum in bello necatos ululantes, qui ab intraneis ut eos sepelirent breves inducias optinuere. In eodem quippe armorum conflictu domini Reginaldus de Sancto Johanne, Archas de Turre ac Ludovicus de Vaucourt [2], milites strenui, vite terminum (proth dolor !) per casus varios expleverunt cum quibusdam quanquam paucis, quod intraneis nocumenta gravissima gessit, eorumque corpora in ecclesia sacratissima beati Dyonisii, Francie patroni, cujus meritis et interventu hujusmodi bellum conductum fore arbitramur, requiescunt. Sed quoniam ex belli eventu contingit ut pro cappitaneorum lamentabili interitu enfortunium minueretur,

1. 9 septembre 1435.

2. Regnaud de Saint-Jean, Archade de la Tour et Louis de Waucourt sont également cités parmi les morts par Monstrelet (éd. Douët d'Arcq, t. V, p. 186).

hinc est quod, hujuscemodi cappitaneis amissis, inter Francos jurgia, contenciones atque divisiones ob vini plurimorumque erumpnam ceperunt consurgere, eo eciam quod molendina ville propter fluminis ab hostibus deviacionem molere nequibant in sui detrimentum non modicum. Eorum utique fuere Scoti zizanie inventorum, qui ex frequenti cum hostibus colloquio occasione tali quali dominum de Rieux, Francie marescallum, ac villatensium caput ad ville reddicionem tractandam concitabant. Incessanter persuadebant eum, et forsitan merito, se a succursu propinquo frustratos ac tametsi quandoque litterarum aut signorum rumores ab indignis bajulis afferrentur cum mendacio plus detrimenti quam augmenti existimabant. Quibus ita altercatis, marescallus commocionem pertimescens, quam multos nobiles cum burgensibus adunavit ac illi unanimiter inducias cum hostibus a (*un blanc*) usque ad (*un blanc*) arbitrati sunt postulare, ut eo pendente termino ipsi istec per nuncios certos regie majestati citissime quirent intimare, que inducie quesite ab hostibus gratanter concedebantur, sex pugilibus tamen in hostagia sequestratis, quorum colla securi si intranei a pacto dicederent submictebantur, adjecto tamen quod si illi succursum minime optinerent, hostibus potenciorem villam ex nunc prout ex tunc ac vice versa ipsi omnium commissorum abolicionem generalem ac bonorum suorum possessionem concedebant bellatoresque Francorum cum peculiis tuti dicedebant. Illico Burgensis de Thudac, nobilis armorum peritissimus, cum Johanne Vepris [1] onus peregrinacionis erga regem assumpsit. Interea quidem hostes ab exteriori munimenta forciora prioribus efficiebant, sic ut quedam annis modica, ob eorum artificibus usque castelletum ville redundans, intraneorum habitacula vastaret, quapropter in hostes commictere vetabantur. Adveniente autem compromissorum termino, ambaciatores Francorum nil penitus comoditatis a rege obtinuerunt. Idcirco, ipsis reversis, episcopo Morinensi, Anglorum cancellario [2], suisque complicibus villam juxta hinc inde promissa arbitrati sunt liberare, qui tamen (proth dolor!) haud promissa tenuerunt, nam ipsis ingressis omnia ville menia radicitus dissipare ac villatensium queque bona rapere contra facta propria sigillatum ac jusjurandum agentes non formidarunt. Ex hinc, die (*en blanc*) mensis octobris [3], januis ac menibus undique laceratis, dempta abbacia, qui-

1. Je ne connais pas ce personnage, qui s'appelait sans doute en français « Du Buisson ».
2. Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne.
3. Octobre 1435.

cumque Franci bellatores salvo cum conductu quo maluere viam carpserunt, ac Anglici sub domino de Talboth nonnullum calumpniosum satellitem, Guillermum Bichepstonne[1], militem, ad ville custodiam cappitaneum instituerunt, qui jacturas permaximas atque dampna nedum villatensibus, sed et sacratissime ecclesie beati Dyonisii juxta vires irrogavit, sacrilegium, vim, furtum, rapinam ac quevis piacula commictens. Sic ex villa uberrima ab hostibus effectum est villagium campestre desolatum. Ve illis per quos talia contigerunt !

Fol. 80 v° [ch. 105]. *Franci villam de Meulent latenter subjugaverunt* [24 septembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 101, en partie).

Fol. 81 v° [ch. 106]. *Lahire et Poton, potentes cappitanei, Picardiam hostiliter visitavere* [1434] (*Chr. fr.*, ch. 99).

Fol. 82 [ch. 107]. *Villa cum castro Corbolii ad regis obedienciam reducitur* [janvier 1436] (*Chr. fr.*, ch. 98). — Le nom de Jacques de Rieullay, capitaine de Corbeil, n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 82 [ch. 108]. *Castrum Nemoris Vincenarum a Francis recuperatur* [février 1436] (*Chr. fr.*, ch. 100). — Le nom de Jacques de Hulen, capitaine, n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 82 v° [ch. 109]. *Dominus de Wilby, vexillifer Anglicus, cappitaneus Pontizare, a Parisiensibus in cappitaneum postulatur* [février 1436] (*Chr. fr.*, ch. 102).

Fol. 83 [ch. 110]. *Burgenses Pontizare Anglicos expulerunt* [1435] (*Chr. fr.*, ch. 114).

Fol. 84 [ch. 111]. *Quidam sodomita ad penam ignis est condempnatus* [1435] (*Chr. fr.*, ch. 103).

Fol. 84 [ch. 112]. *Consilio apud Atrebatum celebrato, regis ac Burgundie ducis federa resarciuntur* [juin-septembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 104, 105, 106 et 107). — Les listes d'ambassadeurs sont en latin et d'ailleurs beaucoup plus exactes que celles de la Chronique française. La Chronique latine donne en latin le texte du traité qui figure en français dans la Chronique française. Le pont Tibulon (*Chr. fr.*, t. I, p. 207) n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 95 v° [ch. 113]. *Ysabel, regina Francie inclita, orta de Ba-*

1. Le même que la Chronique française de Chartier et d'autres textes historiques de cette époque appellent Brichanteau. Il était le neveu de Simon Morhier, alors prévôt de Paris.

varia, quondam Karoli sexti hujus nominis regis Francie uxor, ab hac luce migravit [28 septembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 108). — Jean Happart, cordelier (*Chr. fr.*, t. I, p. 211) ; Jean Chappart (Chron. latine).

Le quatrain final du chapitre 108 de la Chronique française : *Si prierons le roy puissant*, ne figure pas dans la Chronique latine.

Fol. 97 v° [ch. 114]. *Pax inter regem Francorum et ducem Burgundie Remis extitit promulgata* [octobre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 109). — La date est 12 octobre dans la Chronique française, 2 octobre dans la Chronique latine.

Fol. 98 v° [ch. 115]. *Cardinalis Sancte Crucis aliique plures domini Remensem urbem visitaverunt* [13 octobre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 110). — Le rappel de la date du sacre n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 99 [ch. 116]. *Liberacio ducis de Barro prosequuta est* [octobre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 111). — Le voyage du connétable à Sainte-Menehould n'est pas mentionné dans la Chronique latine.

Fol. 99 v° [ch. 117]. *Nonnulli Francigene Campaniam vastabant* [novembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 112).

Fol. 100 [ch. 118]. *Connestabularius Francie quosdam sceleratos suspensione punivit* [décembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 113).

Fol. 100 [ch. 119]. *Sacratissima Beati Dyonisii basilica ab Anglicis depredata est, qui confestim a Francis extiterunt interempti* [avril 1436] (*Chr. fr.*, ch. 117). — Anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo sexto, cum Dominus noster Jhesus Christus in sanctis suis mirabilia operari censeatur, seque et suos contumelias permaximas absque ulcione ut plurimum tollerare a nemine formidetur, post immanissima tormentorum gravamina ab Anglorum rabida gente in Gallie christianissimam plebem longediu perpetrata, hiidem Anglici hostes, spiritu maligno ducti, die tercia post Christi Resurrexionis sollempnia[1] Parisius turmatim prosilientes, ad ecclesiam sacratissimam quantum ab ore Christi fidei auctoris beatissimi Dyonisii, Francie patroni, depredandam passus direxere. Quibus in villa applicatis, nefandissima sacrilegia in ecclesiis et alibi commictere totis viribus velut furibundi inchoabant, nam in tribus sacratis basilicis trinas dominici corporis custodias, armariola lacerantes, rapuerunt atque sacrum viaticum intus existens velut quid prophanum (proch dolor !), ut

1. 11 avril 1436.

fertur, in piscinam processerunt, quathinus easdem custodias in usus proprios converterent. Fingebant utique dolosi homines victus neccessarios undique perquirere, sub quorum ovina pelle animus recondebatur lupinus, quantum tanta commisere facinora ut lingua proferri aut calamo depingi nequeant, qui, domibus usque bases dissolutis, nefaria queque tanto cum tumultu, nemine contradicente, perpetraverunt, quod venerabiles religiosi prefati regalis monasterii, quasi de vita diffidentes, penitus a divinis cessavere, nam hostes predicti quecumque jocalia aurea, argentea atque lapidum preciosissimorum, sumpto prandio, subripere proponebant, quod Dominus, suorum omni tempore memor, beatissimi Dyonisii ejusque sociorum precibus et meritis, advertere dignatus est.

Cum illico connestabularius Francie, bastardus Aurelianensis, dominus de Ternant [1] ac dominus de Montemoriaco [2], cum ingenti trium millium pugnatorum cetu, Pontizara dicedentes, istec hostium piacula minime concipiebant, sed villam Sancti Dyonisii inhabitare, quam vacuam hostibus opinabantur, proposuerant, qui divino moti spiramine versus dictam villam bellicose incedebant, tunc octingenti Anglici Francorum accessum sencientes, ipsis statuerunt obviare, qui, non per semis leucam a villa dicedentes, precursoribus Francis obviavere in quodam ponte juxta Secane annis decursum, sese inibi viriliter agitantes. Tunc Franci anima fortes in Anglicos non parum seviebant inibi, namque mirabiles accursus atque armorum invasiones non absque necibus sanguine tinctis utrinque perpetrabantur, sic ut alternatis vicibus quidam a reliquis ac vive versa e ponte armorum ictibus expellerentur. Demum, quamvis connestabularius cum acie potentiori jam multum a dictis precursoribus distarat, tamen Franci validis manibus hostibus trittis lucrati sunt, asperrime preliantes hostibusque bellica gesta preparantes, in quos taliter irruere quod quadringenti, tam juxta pontem quam in fuga erga Parisius necis dire tributum persolvere, ac dominus Thomas de Bellomonte [3], miles, Anglicorum caput, cum quamplurimis jugo pecunialis redemptionis alligatus, apud Latiniacum supra Materne flumen adductus est. Superstites vero, hostibus terga dando, cum domino Thoma Druic, milite Anglicorum, usque contra portam

1. Philippe de Ternant, seigneur de la Mothe de Thoisy, prévôt de Paris d'avril 1436 à février 1437.

2. Jean II de Montmorency.

3. Thomas de Beaumont, seigneur de Bacqueville, fils de John, quatrième lord Beaumont.

Parisiensem dictam Sancti Dyonisii a connestabulario suisque venati pugilibus, mucronibus et gladiis valenter trucidabantur. Abhuc utique Franci Sanctum Dyonisum repetentes, cappitaneum turris Veneni nomine Brichanteau, nepotem sceleratissimum domini Symonis Morhier, Parisiensis prepositi, quadraginta complicibus agminatum, ut dictam turrim regis Francie preconibus restitueret admonuerunt, ac ipse cum suis regie voluntatis benignitati se submicteret, qui quamvis Francigena recusare non abhorruit. Paulopost, hora sere sexta, venerabiles religiosi cum omnibus ville celicolis jocundas Christo laudes cecinerunt. Dominica sequenti, jam nominati habitatores ministeria Dei super modum inchoavere, laudem Deo decantantes. Exhinc connestabularius, aliquot relictis ville custodibus turrisque obsidentibus superstitibus evocatis, Pontizaram iterato adire decrevit, qui tamen paulopost flumen Secane Poisiaco traiciens, ante urbem Parisiacam a parte Sancti Germani de Pratis bellicose adivit.

Fol. 101 v° [ch. 120]. *Villa Parisiensis ad regis obedienciam reducitur* [13 avril 1436] (*Chr. fr.*, ch. 118). — Grandis audacia, domini superioris atque directi zelo firmata, Parisiacis civibus affuit. Dum licet ipsi manu sub violenta degerent Anglicorum, tamen maiorum consilio burgensium acquiescentes, regnicole sexta feria in octabis Pascalibus anni cujus supra, triduoque post Anglorum dissipacionem predictam, se extra sceleratissimorum Angligenarum servilem tirampnidem eripere anellantes, animo velut intrepidi in hostes convaluere. Cujus rei auctores censeo nominandos Johannem de Fonte, Michaelem Lalier, Johannem de Magnovico, Johannem Augerii, Guillermum Tullieres, Petrum Landres, Thomam Pigage, Nicolaum de Louviers ac Jacobum de Bergieres una cum multis aliis notabilibus, qui consilio unanimi prehabito mane quodam suis cum complicibus, gladiis evaginatis, per vicos bellicose incedentes, episcopo Morinensi, Anglorum cancellario, Symon Morhier, Parisiensi preposito, domino de Wilby [1] ceterisque pro rege Anglorum gubernantibus cum mille quingentis sequacibus tam Gallie, Burgundie quam Anglie oriundis obviaverunt. Nedum in foraneos, quinymo in parentes, compatres atque domesticos bella sevissima alternatim convaluerunt, ac in tantum ut prefati Parisienses Franci, cum nondum penitus forent adunati, ipsi tamen in diversis locis theatralibus situati, premaxime juxta Castelletum, quasi ab intento finem fuere defraudati, fugam volentes arripere ni gloriosi martiris Dyonisii, Francorum patroni,

1. Robert de Willougby, capitaine anglais.

sociorumque ejus suffragio reuniti fuissent, nam eo contextu plebs Parisiaca, divino illustrante radio, suos directores et dominos sigillatim repetivit, qui in Anglicos irruere querebant. Tunc Anglici, undique fugati, eorum paucis interemptis, bastidam Sancti Anthonii fortissimam in ville exitu turmatim petivere, ac prepositus memoratus, ferali rabie excecatus, quemdam suum compatrem quia, eum a periculo preservare credens, in suam domum verbis dulcibus nisus est introducere, gladio confestim percuciens, interemit, ad pontem Carentoni fugiendo veloces gressus arripiens, qui tamen exinde a Francis captus, apud Corbolium vinctus causa custodie ductus est. Exhinc Franci interiores seu incole, ingens Gallicorum agmen foris adesse concipientes, januam Parisiensem dictam Sancti Dyonisii, cum illis claves abessent, confestim frangere statuerunt, ut ipsi forenses armigeri villam introirent, lapides sulphureos ne quid importunum obesset a portali per ville quadrivia cum tumultu maximo emictentes. Per quod quidem portale dominus Philippus de Sepe, ingenti sociatus comitiva, villam introire arbitratus est, audacissime clamitando : « Vivat, vivat, vivat rex Francie cum duce Burgundorum. » Illico, cives, relicto bastide Sancti Anthonii predicte ob hostium introclusorum custodiam munimento, cum presule Parisiensi in albis antenis ad portam Sancti Jacobi connestabulario Francie introire volenti letantes obviare statuerunt, verum cum adhuc porta clavibus absentibus serata foret, dominus de Ternant ac dominus de Insula Ade[1], non paucis sociati pugilibus, ante connestabularii adventum civitatis menia ferventer scanderunt, indilate idem connestabularius cum milicia villam per portam predictam ingrediens, ad gloriose Virginis Marie basilicam cum mimis, bucinis ceterisque musicalibus instrumentis prospere ad orandum incessit. Tunc populus una voce leta : « Vivat, vivat, vivat rex Francie ! », invocato beatissimi Dyonisii nomine, prorumpere non sinebat. Ab altero autem civitatis latere, juxta Nigellam[2], ingens armigerorum comitiva navigio per flumen Secane tubis clangentibus armoniisque voce sonora vigentibus, interea villam ingrediebatur. Confestim ac prospere, paucis utrinque expirantibus, preclara omnium confinium Parisiensis civitas, divino suffragante auxilio incolisque procurantibus, ad regis manum, cui successu paterno pertinere dinoscitur, extitit feliciter redacta, Saxonibus sevis ac insollemptibus, sub quorum dira servitute

1. Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam.
2. La Tour de Nesle.

galicana plebs longinquis temporibus violenter deguerat, turpissime ejectis. Quapropter Galliarum incole, novo gaudio non parum regnanti, pacem et quietem sperantes per cunctas ecclesias foris ac intra urbem prelibatam, ad quas tantum gaudium devehebatur, campanarum cum sonitibus *Te Deum laudamus*, etc., decantantes, devotis cum oracionibus gratiarum actiones Altissimo ejusque genetrici gloriose ac toti curie supernali exultanter erogabant. Insuper, ante basilicam Beate Marie memoratam, post tube sonitum generalis omnium maleficiorum, velut lese majestatis, infidelitatis, homicidii ceterorumque cujusvis maleficiorum abolicio ex parte regis extitit propagata, hec preter quod rex pius ac misericors unicuique suo volens subdi imperio quasvis possessiones jure sibi quesitas pacifice restituebat, eis gaudere permictens neminique gravamine afferre volens, quarum lectura litterarum abolicionis explecta, prefatus episcopus, actendens dictum illud decreticum non est (*sic*) obligatarium contra bonos mores prestitum juramentum, omnes et singulos incolas aut alteros a juramenti hostibus regni per vim aut alias contra regis Francie libertatem, sui domini directi, extorsione absolvit. Denique, cum hec cappitaneo turris Veneni in villa Sancti Dyonisii juxta prescripta obseso verbothenus assererentur, ipse verba contempnens quovismodo nequibat concipere ni prius inspecta mulla avunculi sui domini Symonis Morhier, Parisiensis ex parte Anglicorum prepositi, suis luminibus a Francis presentata, qua visa ipse adversitatem cognoscens, veluti effrenatus cum nonnullis satellitibus turris a cacumine in fossata se deorsum mictens, Francorum manus atque circumstantium populorum aliquathenus in vanum temptabat evadere, quem agricole propinquo stantes, ob ejus in eos gravia commissa piacula innumera, quamvis Francigena foret, ictibus pessundatum necaverunt, turrim de insultu cum possidentibus Anglicis viriliter subjugantes, quorum quidem hostium intromissorum nonnulli illico necis tributum persolverunt, alteri vero carceris horrorem subiere. Tandemque ipsius scelerati cappitanei cadaver, rerum humanarum spectaculum prebens, in locum publicum ville Beati Dyonisii dictum La Pentière juxta crucem, ut a cunctis intueretur, extitit binis diebus situatum. Exhinc ne ejus fetor quosdam inficeret burgenses, illud humare preceperunt. Sic dem cappitaneus juxta sui demerita dies suos turpiter terminavit.

Fol. 104 [ch. 121]. *Bastida Sancti Anthonii a Francis recuperatur* [15 avril 1436] (*Chr. fr.*, ch. 118, en partie). — Paucis decursis diebus, post ingentes a Parisiensibus Francis in Anglicos uti su-

pra bastidam sancti Anthonii Parisius vi occupantes assultus, die septima mensis aprilis, compositio talis qualis cum hostibus in eadem clausis extitit perpetrata. Qua mediante, nonnulla somma pecunie ab ipsis connestabulario Francorum clandestine oblata, eamdem bastidam reddiderunt. Quod videlicet episcopus Morinensis, dominus de Wilby, Guillotus de Lensac ac magister Johannes Larchier [1] cum eorum bonis et sequacibus indempnes dicedere illico possent, sin autem fidelitatis prestito juramento opere debitum Francorum regi perpetuum servicium impenderent. Tunc Francigene nonnulli, illisdem hostibus faventes, non optimam verum sinistram partem elegerunt, dum ipsis perpetuis temporibus adherere statuebant, qui, tramitem rectum deserentes, Rothomagum cum hiisdem Anglicis petivere, tunc singuli cum conductu a Francis salvo, urbis menia circuientes, per extra villam usque portam Sancti Dyonisii profecti sunt, eorum utensilibus arreptis. Tamen, dum eamdem portam actigissent, populi turba ibidem astantis post eumdem episcopum Morinensem confusum incessanter totis viribus clamitabat, vulgariter promens : *Au regnart ! au regnart ! qui a perdu son ni !* videlicet Parisiense pagum, ubi tanquam cancellarius Anglorum singula quondam disponebat. Domini tamen Francorum Parisienses, propter hujusmodi clamorem confusum, singulos increpabant, actendentes quod afflictis non est afflictio inferenda, signanter contemplacione domini de Wilby, nam qui sub eo Parisius aut alibi deguerunt ipsum mitem, bonum justiciarium erisque alieni minime exactorem fore testificati sunt. Ex adverso tamen episcopus Morinensis qui supra, quamquam ecclesiasticus, dyabolica imbutus servitute, populares sua vi rapida funditus dissipabat uti tailliis, subsidiis pessimisque ac innumeris oppressionibus pauperes neophitos ad extremum deducens quod si per villam transmeasset, in eum profecto cives manus violentas injessissent, vita illum privantes, quoniam virorum ecclesiasticorum, premaxime episcoporum atque prelatorum, interest corda hominum ad celica evocare a nephandisque criminibus possethenus cohercere.

Fol. 104 v° [ch. 122]. *Opidum Sancti Germani in Laya regis imperio subigitur* [27 avril 1436] (*Chr. fr.*, ch. 120, mais cinq ou six lignes seulement). — Die veneris vicesima septima ejusdem predicti mensis aprilis, imperante comite Divitismontis, Francie

1. Lieutenant criminel de la prévôté de Paris pendant l'occupation anglaise.

connestabulario [1], ingens armigerorum comitiva opidum Sancti Germani in Laya adiens, cappitaneum illius angligenam [2] ex parte regis Francorum de reddendo summavit, sin autem in eum suosque sequaces hostilibus preliis insanirent. Tunc idem cappitaneus, tuciori usus consilio post multa hincinde deceptata, fortunam Anglicis faciem divertere cernens Francorumque intrepidorum armorum sollerciam percogitans, cum eisdem ita pactus est quod videlicet ipse, cum sequacibus utensilibus arreptis abiens, data sibi a Francis mille sexaginta saluciorum summa, castrum liberare pepigerunt. Cum tamen negocia utrinque minus prompta forent, ipse cappitaneus sex obsides Parisius ducturos pro cerciori infra triduum castri reddicione Francis liberavit. Quo adveniente termino, idem cappitaneus, susceptis ab eo denariis restitutisque obsidibus, cum centum viginti subsidiariis ac eorum non bellicis utensilibus Rothomagum mesti corde petiverunt, denique, castro ita subjugato, connestabularius memoratus Burgensem de Thudac nomine in eodem custodie causa cappitaneum instituit.

Ici viennent dans la Chronique française les chapitres 121 (Mort du jeune Philippe de France) et 122 (Entrée de Marguerite d'Écosse à Tours), qui n'ont à aucun endroit leur pendant dans la Chronique latine.

Fol. 105 [ch. 123]. *Franci Gizorcium subjugantes ab eodem denuo fuere expulsi* [7 mai 1436]. — Nec mora, die septima mensis maii, quidam Gizorcii incole sub tirampnide hostium seva degentes, cum sub liliate corone imperio nobili ac directo domino dies perpetuos agitare conarentur, Poton de Santralles, cappitaneum, dominum de Insula Ade necnon Stephanum de Vignolles dictum La Hire, pugiles validissimos, ut illisdem manus adjutrices porrigerent sciscitavere, quoniam ipsi villatenses viam Anglicos expellendi quo sub illustri Francorum rege, suo domino vero, letanter vita fruerentur perquirere volebant. Ceterum memorati cappitanei, nocte quadam, cum pluribus Francigenis villam per foris furtim actingentes, a burgensibus juxta pactum inter eos prius initum intromissi extitere, qui, nonnullos Anglicorum jugu-

1. Arthur de Richemont, connétable de France. Il est à remarquer que la prise de Saint-Germain-en-Laye n'est pas mentionnée dans la Chronique d'Arthur de Richemont de Guillaume Gruel. Par contre, le *Journal d'un bourgeois de Paris* fait à cet événement une brève allusion (éd. Tuetey, p. 311).

2. Ce capitaine était, d'après deux sources différentes citées par Tuetey (*op. cit.*, p. 311, n. 3), un chevalier gascon nommé Louis d'Espoy (sans doute d'Espouy). La garnison était peu importante.

lantes, reliquos ad castrum fugaverunt. Qua re quibusdam Anglicis alia vicina opida tenentibus cognita, ipsis confestim adunatis, castrum citissime per campestrem portam in aliorum succursu intraverunt. Quibus turmatim preliantibus, ipsi forciores numeroque majores Francos a villa vi bellica repulere, viginti Francos telis jugulantes superstitesque Franci ad propria victi redierunt. Sic villa uti prius ab hostibus violenter possessa est.

Fol. 105 v° [ch. 124]. *Conestabularius Francie dominum Johannem Chambellant ut villam cum castro Credulii Francorum regi liberaret summavit* [mai-juin 1436] (*Chr. fr.*, ch. 119). — Jean Chambellant, capitaine de Creil, n'est nommé que dans la Chronique latine. Par contre, le maréchal de Jalognes, monseigneur de Châtillon-sur-Marne et La Hire ne figurent que dans la Chronique française.

Fol. 106 [ch. 125]. *Barrensis dux de manibus ducis Burgundie eripitur* [1437] (*Chr. fr.*, ch. 123).

Fol. 106 v° [ch. 126] . *Pontizara ab Anglicis furtim relucratur* [février 1437] (*Chr. fr.*, ch. 124). — Quo anno, die vero martis Carniprivii, Anglici insollentes cum aquam fossatorum Pontizare algore durissimo cum nive coagulatam suspicarentur, ipsi nocte predicta, relictis equis in leuce distancia, machinose atque latenter postposito tumultu ad menia pedestres applicuere, qui solo gelida nive candido illi albis linteaminibus de super muniti, ut a lugubrantibus mero minime discerni possent, cum scallis a se delatis muros clandestine scanderunt. Frigus equidem excubias interiores tam vehementer conterebat, ut caput erigere aut extra nequirent intueri, quoniam eorum sensus a frigore vehementi omnino possessi impediebantur. Quamvis utique Anglici angustias frigoris permaximas usque ad articulorum pedum corrupcionem et amissionem paterentur, nichilominus ipsi pertinaci animo illud quasi a noctis inicio usque prope auroram, temporis aptitudinem expectantes, sustulere, intantumque quod nonnulli ungues pedum amiserunt. Ceterum, instante aurora, intraneis de nullo formidantibus, ducenti Anglici regni hostes, nemine resistente, villam itaque intravere, quorum amplior comitiva non longe residens illis succursum confestim prebere statuit. Qui per villam discurrentes Francos rebellionem facientes ictibus perimebant. Dum vero talis tantusque hostium tumultus in villa persisteret, dominus de Insula Ade, miles, qui jamdudum villam ipsam tali modo amiserat, portam ville dictam Parisiensem illico jussit laniari, ut

idem cum domino de Varembon[1] quamplurimis agminati pugilibus in eorum dedecus permaximum fugam citissime arripientes, quamquam hostes numero precellerent, turpiter dicedentes. Quampium enim est talium cappitaneorum interitum cum (?) rubore, qui, si minime dicessissent, hostes profecto a villa forent expulsi. Sed, quid amplius, multi Francorum, sperata morte, a cacumine menium actenta cappitaneorum fuga, foris velud desperati se deorsum jaciebant, quorum quidem semetipsos ob casum interimere, reliqui autem ab hostibus arrepti, flagellis et carceribus submictebantur, inter quos Johannem Marescalli, ville burgensem, censeo condolendum, quia tibia fracta ab hostibus cum nonnullo nomine Vicecomitis mancipatus est, maximam eris quotam illisdem pro redemptione persolvens. Plurimi insuper acole, quos brevitate omicto, qui jam binis vicibus per eumdem dominum de Insula Ade, ut prescripta intuenti clarere poterit, ab hostibus fuerant subjugati queque horum mobilia bona penitus amisere, ac eciam forenses, qui ibidem custodie causa bona depposuerant, jacturas graves paciuntur. Quidem nobilis vir, Galerius de Givry nomine, trinis cum pugilibus Francis, invitis hostibus, portam dictam d'Anery tota die usque quasi solis occasum vi armorum occupavere, in Anglicos strenue preliantes. Tunc Anglici, succursum eorum formidantes, eosdem Francos ad composicionem receperunt, ita scilicet quod ipsi indempnes abire paterentur, dempto uno, cui caput per tortorem abscidi fecerunt.

Fol. 108 [ch. 127]. *Nova moneta regis jussu proclamatur* [décembre 1435] (*Chr. fr.*, ch. 115, où le récit est plus détaillé).

Fol. 109 [ch. 128]. *Tunc Philippus, regis Karoli septimi secundogenitus, natus est* [4 février 1436] (*Chr. fr.*, ch. 116). — Le dernier paragraphe (« Pour lever ledit enfant... ») n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 109 v° [ch. 129]. *Plurima fortalicia hoc anno ab Anglicis extiterunt subjugata* [1436-1437] (*Chr. fr.*, ch. 125).

Fol. 110 [ch. 130]. *Villa de Castello Landono Francis recuperatur* [juillet 1437] (*Chr. fr.*, ch. 126, en partie).

Fol. 110 v° [ch. 131]. *Villa de Nemours a Francis obsessa est* [août 1437] (*Chr. fr.*, ch. 126, en partie).

Fol. 110 v° [ch. 132]. *Monsterolium in fine Yonne a Francis recuperatur* [10 octobre 1437] (*Chr. fr.*, ch. 126, en partie).

1. François de la Palud, seigneur de Varembon, chevalier bressan.

Fol. 111 v° [ch. 133]. *Rex in Sancto Dionisio ac Parisius* [1] *letenter susceptus est* [10-14 novembre 1437] [2].

Christo laudes depromere
In templo Dyonisii [3]
Venit probus rex Francie
Post conquestam Monstrolii.
Nam Martini vigilia [4],
Devocius quam potuit,
Sanctum Dei in propria
Puro corde visitavit.
Dum illo die equester
Apparatu non modico
Veniret in mente prosper,
Sociatus a Delphino [5],
Ultra templum Sancte Crucis [6],
Totus transsiit conventus
Sibi obviam in cappis,
Ditissime perornatus ;
Canonici et curati
Insimul vocem dederunt
Villeque pollemitici [7]
Ab hoc nusquam deviarunt.
Auri tegmen [8] super regem
A sex correligiosis
Deferebatur per viam,
Ut in talibus est moris.
Tunc clangor fuit tubarum
Non est querulare qualis
Nec auditu quid amarum,
Verum melodia dulcis.
Tunc ceperunt decantare
Conventus et sacerdotes
Canticum de Trinitate
Usque ad Templi fores,
Nec sinerunt proclamare
Viri, femine et nati
Noël, Noël, bina vice
Pro adventu regis novi.
Ibi regi flexo genu
Dedit abbas [9] veram crucem
Ad osculandum contextu
Incensum, sanctam et aquam,
Quo peracto, cum organis
Deo psallebant *Te Deum*,
Christum laudantes cum sanctis
Propter triumphi meritum,
Sed cum oracionibus
Trino altari profuit,

1. Ce chapitre n'est représenté dans la Chronique française que par les lignes suivantes (éd. Vallet, t. I, p. 237-238) : « Et de là s'en ala le roy de France à Saint Denis, et de Saint Denis s'en ala à Paris, où il n'avoit point esté depuis son sacre, et que la dite ville estoit en son obeissance. Et furent les rues tendues et y ot plusieurs personnages et mistères, et y fut reçu à grant joye et grant honneur. Il s'en ala tout droit à Nostre-Dame et de Nostre-Dame s'en ala logier au Palais. » Les autres récits de l'entrée de Charles VII se trouvent dans Berry, p. 398-399 ; Monstrelet, t. V, p. 301-305 ; *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 335-336 ; enfin dans les registres capitulaires de Notre-Dame (Arch. nat., LL 27, fol. 165 v°). Cf. Beaucourt, *op. cit.*, t. III, p. 51 et suiv.

2. « Dont on fist aussi grant feste comme on pouroit faire à Dieu », lit-on dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* (éd. Tuetey, p. 335).

3. L'abbaye de Saint-Denis.

4. C'est-à-dire le 10 novembre.

5. Le dauphin Louis avait alors quatorze ans.

6. La Croix-aux-Fiens, à mi-chemin de Saint-Denis et de Paris.

7. Guerriers ? Mot peut-être formé sur le grec πόλεμος.

8. Un ciel en drap d'or.

9. Guillaume de Farrechal.

Sic cum oblacionibus
Sancto gracias retulit.
Post ivit ad hospitandum,
Primogenitus cum eo,
Non simul sumentes cibum,
Ymo quisque in proprio.
In sequenti vero die [1],
Pallati thesaurarius
Atque Michael nomine,
Lalier [2] cognomine dictus,
Adierunt pium regem
Testatores sui patris,
Gerentes equi tecturam
Et postellam cum liliis.
Missa dicta, convivium
Petiit rex celeriter
Ut dirigeret prosperum
Parisius suum iter.
Delphinus ante ceteros
Ad Cappellam [3] se statuit,
Comes Marchie [4] plurimos
Bellatores instituit
Connestabulariusque,
Comes Dunensis et Poton [5]
Multi magni progenie
Quos enarrare prolixum.
Graville [6] architenentes
Conducebat per antea ;
Cum ballestris ludicrantes
Sequebantur sine mora.

Itaque armorum vires
Precellebant undiquaque,
Sed ymber vehemens omnes
Madidos fecit in cute [7],
Ob quod decuit volvere
Regis equi coperturam
Et ab incolis defferre,
Ne sordesceret per viam.
In medio dum camporum
Affuisset rex supremus,
Ut afflatus est ventorum,
Presto accurrit Delphinus
In obviam genitori
Cum meatu permaximo,
Salutando voce dulci,
Et hoc remoto pileo,
Reliquique jocundantes,
Ut augeretur gaudium,
Per agros cetus foventes
Regem ad eum quampium,
Qui statim in cappella
Tipo vidit pervagantes
Fore per personagia
Tot scelera quot virtutes [8],
Nam diversis habitibus
Pilorum induebantur
Et super asinos pondus
Eorum apponebatur.
Adeundo Molendinum,
Urbis nati precedentes

1. Le 11 novembre.
2. Michel Laillier, prévôt des marchands depuis le 14 avril de l'année précédente.
3. La Chapelle-Saint-Denis.
4. Bernard d'Armagnac, comte de la Marche.
5. Le connétable Arthur de Richemont, Jean, bâtard d'Orléans, et Poton de Xaintrailles. Le bâtard d'Orléans n'a porté le titre de comte de Dunois qu'à partir du 29 juillet 1439. Il est donc certain que les vers de Chartier ont été écrits après cette date.
6. Jean Malet de Graville, grand-maître des arbalétriers.
7. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* ne fait pas mention du temps pluvieux, que Chartier, dans son récit, rappellera plusieurs fois encore. Cette insistance paraît bien indiquer que Jean Chartier avait gardé de cette journée un souvenir fort précis.
8. Les sept vertus théologales et les sept péchés capitaux.

Occasione ymbrium
Haud fuere inconstantes.
Ex Parlamenti curia
Pars major ibi affuit
Compotorum cum Camera.
Casteletum non deffuit,
Electique conformiter,
Voluerunt huc adesse,
Scabini consimiliter
Decreverunt non abesse
Universitatis vias
Prepositumque clientes
Nunquam distulit vanitas
Ad id nec ad generales.
Cum singuli affuerint
Obviam regi Karolo.
Licet tamen habuerint
Rorem ruentem e polo,
Menibus sancti Lazari [1]
Astiterunt sine dolo
Mendicantes presbiteri,
Monachorum magnus ordo,
Canonici conformiter
Pre gaudio compsallentes.
Tunc processionaliter
Cuncti preibant infantes.
Post processionis girum
Fundibali [2] processerunt ;
Rex et gerentes bravium
Parisius advenerunt.
Dum primam intravit portam [3],
Recte supra caput suum
Inibi cernebat stantem
Armorum Francie scutum
A binis tantum angelis,
Terno ferente coronam,
Ut rex artificialis
Supersedit ante plebem.

Quatuor eciam burgenses
Imposuerunt palium
Super regem deferentes
Quousque trans parvisium.
Ex diversis tentoria
Progressibus serviebant,
Nam detegebant capita
Pluviamque aufferebant.
Ab hinc nemo equitavit
Laterando prope regem,
Verum quisque dilatavit
Ut videretur per orbem,
Nam postquam venit a Remis,
Ubi sumpsit sacramentum,
Parisius modo quovis
Non fecerat introitum,
Licet per excellenciam
Sue dominacionis
Suxisse novit nutricem
Et illic fruisse bonis.
Super fontem Ponticuli [4]
Erat edificacio
Cum ornatu mirabili
Ac subtus jocundacio,
Nam primo sanctus Johannes,
Digito demonstrans agnum,
Supernis inter omnes
Ad regem direxit visum.
A(t) fonte de sub pedibus
Aqua, merum et ypocras
Fluebant, ut ab omnibus
Cerneretur solennitas.
Sicientibus potare
Dabant ad hoc deputati
Et sirenes pernatare
Ibi cernebant singuli
Cum pectine ac speculo
Infra pelium diludentes

1. Le roi entra dans Paris par le ponceau Saint-Lazare.
2. Les archers.
3. La porte Saint-Denis, ou des Champs.
4. La fontaine du ponceau-Saint-Denis.

Artificiali facto,
Cur fuerunt admirantes.
Prope templum Trinitatis [1]
In figura signabatur
Passio Christi totalis,
Que a rege colebatur.
Citra pictorum januam [2],
Beatus Dyonisius
Prope Sanctam Genovefam
Aderat et Mauricius,
Ac eundo inferius,
Juxta januam Sepulcri [3],
Declarata fuere plus
Merita illius loci.
Illuc prope quodam nemus
Diversorum plantabatur,
A quo exivit et cervus,
Qui canibus venabatur,
Quod nisi supervenisset
Turba gentis non modica,
Vita privatus fuisset,
Presente regis persona.
Ante sanctam Katherinam [4]
Affuit Resurrectio
Christipoli majestatem
Scandens cernente populo.
Castelletum rex adiens,
Judicem pro tribunali
Vidit idem pertranssiens,
Ut polleret racioni.
Ibi latere in dextro
Ortus aderat virescens,
Quo ludebat cum baculo
Pastorali plurima gens.

Tres regni status precisi
Depingebantur in orto,
Hoc volentes imprimere
Dominatui regio
A quo debent conservari,
Ut jusjurandum exigit,
Augmentari nec minui
Tale regibus congruit.
Sinistra parte vorago
Baratri pena demonum
Cernebatur ut propago
Abhorreret Dominum.
Tunc adivit parvisium [5],
In quo tumultus populi
Prope fuit Christi domum
Gaudio regnanti.
Pre gratiosa facie
Regis clauserunt januas [6]
Custodes Nostre Domine,
Ipsum pertractando foras,
Ut assueta faceret
Precessorum juramenta
Presuli ac quibus decet,
Que complevit peromnia.
Tandem, foribus apertis,
Noël clamavit populus.
Tunc pluribus cum prelatis
Est magnifice susceptus.
Ibi premens ymber gentem
Noxim regi displicebat,
Erigendo tamen mentem
Ad superna que optabat,
Directe tunc usque chorum
Armonicis cum organis

1. L'hôpital de la Trinité, situé rue Saint-Denis, en face de l'église Saint-Sauveur.
2. La porte aux Peintres.
3. L'église du Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis, près des Halles.
4. L'église Sainte-Catherine se trouvait également rue Saint-Denis.
5. Le parvis Notre-Dame.
6. « On ferma les portes de ladicte eglise Notre-Dame » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 336).

Meavit rex ad orandum ;
Precedentibus prelatis,
Ante navis crucifixum.
Pre Virginis ymagine
Subintravit oraculum [1],
Preces fundendo benigne.
De bonis sibi collatis
A summo gubernatore
Optulit et ipse gratis
Premaximo cum honore.
Post dilecto cum herede
Festinanter Palacium
Visitavit, ut in ede
Rogus desiccaret ipsum.
Quisquis tunc insuper fluxit
Ad hospicium, sed nimirum
Prius ad focum se traxit,
Quam fecit ad edulium,
Quamdignum receptaculum
Omni laude profuisset,
Nisi nubes ad obscurum
Diei lucem vexisset.
Eo sero pernoctavit [2]
Ibidem rex cum delphino
In castro, quia ostendit
Veram crucem pre populo.
Delphinus tenens brachium
A dextro latere stabat,
Comes Dunensis reliqum,
Nec missam quis deserebat,
Ferculis exinde sumptis,
Quo origo noscebatur
Nutrice sub cunabulis,
Amene gradiebatur,
Dulciter hospitaturum,
Vico sancti Anthonii [3]
Pertranssiens, vidit mirum.
Ex jocis magni gaudii,
Prope sanctum Gervasium [4],
Vita ejus signabatur.
Nil penitus contrarium
A feminis addebatur,
Sed, quod pulcrius videre
Laudabileve omnibus,
Vitam sancte Katherine [5]
Pre ecclesie foribus.
Omnes cives tentoria
Per vicos tunc dispergebant,
Quod est dignum memoria,
E quibus regem tegebant.
Delphinus in Turriculis [6]
Vultuatim ante regem
Mansit diebus nonnullis,
Fovendo dapsilitatem,
Gensque Parisica regem
Cum viginti mille Francis
Visitavit, sed quidpiam
Suscepit et ipse gratis,
Qui partim super populum
Exigebantur ab extra,
Quapropter multiloquium
Dispergebatur per loca.
Minus illud non refutans,
Remuneravit singulos,
Eorum jura confirmans,
Secundum mores antiquos.
Alme universitati
Libertates pari forma
Confirmavit neque pati
Fore vellet contraria.

1. La Sainte-Chapelle.
2. « Et se vint loger au Palays pour celle nuyt » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 336).
3. La rue Saint-Antoine.
4. L'église Saint-Gervais.
5. C'était le jour de la fête de sainte Catherine.
6. L'hôtel des Tournelles.

Religionem peranimans,
Beati Dyonisii
Cartas confirmavit libens.
Auctores municipii
Rogare tunc obligantur
Quantum ad possibilia
Ut ipsum servet igitur
Divinitatis gratia,
Solvet plus decies
Quam sint momenta dierum,
Quot generum species,
Quot res, quot nomina rerum,
Quot prati flores,
Quot sunt sub nube colores,
Quot pisces, quot aves,
Quot sunt in equore naves,
Quot volucrum penne,
Quot sunt tormenta gehenne,
Quot baratri pene,
Quot sunt per litus arene,
Quot celi stelle,
Quot sunt in orbe puelle,
Quot sancti Rome,
Quot sunt miracula Thome,
Quot panis mice,
Quot amici sunt et amice,
Det Deus insignes
Regi tot prosperitates
Atque terat omnes
Inimicas Francie gentes
Et quot presertim
Notescunt versibus illis
Res tot mutatim
Virtutes sunt in agendis,
Nam quia destructis
Et abhinc utrobique sparsis
Pax bona sic Francis
Manebit omnibus horis.

Fol. 114 v° [ch. 134]. *Francorum historiografus a rege benigne susceptus est* [novembre 1437] (*Essai*, Préface ; *Chr. fr.*, Préambule). — Post cujusmodi adventum, Karolus, piissimus Francorum rex, benignius quam potuit singulis adequatus, super civitatis incolarumque regiminibus non plus majoribus quam infimis aures prebendo, decrevit providere. Inter cetera quidem rerum gestarum gerendarumque regni graffatorem seriosum, ne protracta hominum memoria delere oblivio, sollerter ordinavit, ob quod ipse mitissimus rex, sciens me fratrem Johannem Cherterii, religiosum ecclesie sancti Dyonisii, Francie patroni, jam onus illud per tria lustra progenitoris sui incliti vita comite absque stipendiis sustinuisse [1], per vendarium quendam erga suam majestatem accedere Parisius me compulit, ubi noviter, preveniente juramento, presentibus episcopo Castrensi, regis confessore [2], magistro Gauffrido Vassali [3], generali financiarum, necnon magistro

1. Voir les conclusions que nous avons tirées de ce passage dans notre article de la *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 147. Une lecture plus attentive de la Chronique latine et de la Chronique française nous permet d'en rapprocher aujourd'hui un autre passage où Chartier paraît bien donner à entendre qu'il avait déjà l'âge d'homme sous Charles (voir plus haut, Introduction, p. 188).

2. Voir article précité, *loc. cit.*, p. 147, n. 3.

3. *Ibid.*, p. 148, n. 1.

Petro Alant[1], ejus secretario, hujuscemodi onus michi exsequendum expressissime injunxit, ac ego, quanquam cronografforum minimus, tanti principis mandatis non immerito parens nec ausus renuere, injunctum humilime acceptavi, dieque decima octava mensis novembris, anno ab incarnacione Domini millesimo quadringentesimo tricesimo septimo ac sui regni decimo sexto, ipse rex Christianissimus litteras patentes hujus officii per dictum secretarium michi indilate confici jussit, et quoniam nemo stipendiis propriis militare obligatur, verum dignus est operarius mercede, idem justissimus rex summam ducentarum quinquaginta librarum turonensium cum aliis juribus et pertinenciis singulis anno quolibet a me percipiendam ex integro suisque financiarum officiariis persolvendam pro mercede ordinavit; hec enim sunt ipsius graffatoris jura jamdudum quasi ab omni evo ab illustrissimis Francorum principibus seu regibus instituta atque persoluta, quod scilicet, dum ipse regie majestati astabit, ad instar magistrorum domus regie debet pro victu suo, duobus famulis atque tribus equis horis singulis et diebus ab eadem curia fomenta suscipere.

Fol. 116 [ch. 135]. *Rex Scocie turpiter a suis subditis interimitur* [1438] (*Chr. fr.*, ch. 127).

Fol. 116 v° [ch. 136]. *Quamplurima gravamina in regno Francie nascuntur* [1438] (*Chr. fr.*, ch. 128).

Fol. 118 [ch. 137]. *Dux Burgundie villam Calesii obsidione munivit* [1438] (*Chr. fr.*, ch. 129). — Dans la Chronique latine, il est question des places de *Babelingan*, de *Mare* et de *Saglate*, qui ne sont pas nommées dans la Chronique française.

Fol. 119 [ch. 138]. *Dominus Petrus de Ruppeforti a quibusdam mancipatus est* [1438] (*Chr. fr.*, ch. 130).

Fol. 120 [ch. 139]. *Castrum du Crotay a Burgundis obseditur* [novembre 1437] (*Chr. fr.*, ch. 131).

Fol. 120 v° [ch. 140]. *Pestis urbem Parisiacam afflixit* [1437-1438] (*Chr. fr.*, ch. 132).

Fol. 122 [ch. 141]. *Dux Burgundie villam Brugarum in Flandria visitavit* [mars 1438] (*Chr. fr.*, ch. 133).

1. Pierre Aalant, secrétaire du roi, paraît en 1431 au t. XIII, p. 169 des *Ordonnances*. Il avait épousé Jeannette de Noviant (Arch. nat., X^{1A} 1482, fol. 118 v°, année 1439).

Fol. 123 [ch. 142]. *Civitas Meldensis a Francis obsesa est* [12 août 1439] (*Chr. fr.*, ch. 134).

Fol. 124 [ch. 143]. *Ordinacio quedam Parisius a rege facta est ac Abrincensis civitas obseditur* [septembre-décembre 1439] (*Chr. fr.*, ch. 135).

Fol. 124 v° [ch. 144]. *Villa Sancte Susanne a Francis recuperatur* [1439] (*Chr. fr.*, ch. 136). Ici vient dans la Chronique française le chapitre 137 (Praguerie), qui à aucun endroit n'a son pendant dans la Chronique latine.

Fol. 125 [ch. 145]. *Anglici ducem Aurelianensem apud Calesium sub spe deliberacionis in vanum adduxerunt* [juin 1439] (*Chr. fr.*, ch. 139). — Quo anno, suggerentibus nonnullis Francorum principibus, signanter duce cum ducissa Burgundie, Anglici preclarum Aurelianensem ducem, a se jamdudum ex bello d'Agincourt mancipatum, apud Calesium sub spe deliberacionis adduxerunt, una secum venerabilium discretorum magneque auctoritatis dominorum comitiva, videlicet cardinalis, regis Anglorum consanguinei, comitis de Norsole (*sic*), comitis Bellimontis ac domini Thome Kiriel, militis, nonnullorumque aliorum Anglie nobilium diversarum dignitatum seu emminenciarum, quorum prolixa narracio auribus audiencium fastidium generaret. Ibidem parte ex altera quamplurimi insignes Francigene, ut perpotens ducissa Burgundie, Remensis archiepiscopus, cancellarius Francie, archiepiscopus Narbonensis, comes Vindocinensis, necnon Bastardus Aurelianensis, comes de Dunoys, multis generosis insigniti, affuerunt. Quibus utrinque adunatis, deliberacionis negocium sceleri cura tractabatur. Quo pendente tractatu, licie, edes ac tentoria, sperata unione concordi, inter locum de Gravelingnes et Calesium causa ludorum conficiebantur. Tamen nil comoditatis inibi tunc extitit peractum, verum ulterioris tractatus usque ad decimam septimam septembris immediate sequentis anni fuit protelata de hinc ad propria remearunt[1]. Anglicique ducem Aurelianensem prelibatum in Angliam mancipatum celeriter remigio traiecerunt, singulos lingue gallicane suos famulos, dempto cappellano cum barbitonsore, aufferentes, familiares angligenas sibidem assignando ut magis ac magis ipse torqueretur. Qui et luctibus cum suspiriis corde mesto affligebatur familiaque ejus sic vi ablata, dominum suum se naufragio exponere cernens, nimi-

1. La phrase paraît incomplète.

rum merendo deflevit, Altissimum deprecans quathinus salubre nec diuturnum regressum suo domino concederet.

Fol. 125 v° [ch. 146]. *Quedam nova constitucio in regno Francie per regem ordinatur in civitate Bituricensi* [7 juillet 1438]. — Eodem contextu, rex Francorum illustrissimus, ne imposterum regni limites peccuniis vacuarentur, quemadmodum diet[im] fieri concipiebat, signanter in beneffieialibus b[ullis] expediendis, pro quibus exactiones maxime et vaccancie aliaque curialium jura innumera coctidie exhigebantur, suo in Bituricensi consilio celeberrimo instituere decrevit ordinacionem quamdam nuncupatam Pragmaticam Xanctionem, perutilem rei publice regni Francorum, qua omnia regni ipsius benefficia ecclesiastica exinde vaccatura ab ordinariis, secundum quod et quibus eorum dictaverit providencia, dum tamen habilibus et ydoneis fore conferenda, prout jura cavere comperierint, expressissime continetur, jam impetratis rescriptis dumtaxat hinc ad futurum instans Pascha vigorem obtinentibus imposterum expiraturis, ob quod multi regnicole viri sollertes, qui jam per antea rescripta obtinebant papalia, velud frustrati quamplures peccuniarum summas perdidisse asseruerunt, presentibus consulibus et principibus regni.

Fol. 127 v° [ch. 147]. [*Siège d'Harfleur par les Anglais*] [août-octobre 1440] (*Chr. fr.*, ch. 138).

Fol. 128 v° [ch. 148]. *Dux Aurelianensis ab Anglorum dira servitute eductus est* [1439-1440] (*Chr. fr.*, ch. 139) [1]. — Decima septima die mensis septembris anno prescripto [1440], cum super ducis Aurelianensis deliberacione convencio jamdudum loco de Gravelingnes incohoata huc usque fide data metari compromissa minime sortita foret effectum, thesaurum atque ipsius ducis patrimonium hiis in partibus gubernantes, Anglicorum effrenatam cupidinem attendentes, cum aliquantulis pecuniarum summis se navigio in Angliam trans mare traiecerunt, ut dominum suum, qui jam quinque lustra [2] sub Anglicana gente improba uti mancipium ex merendo bello d'Agincourt arreptis deguerat, liberarent, videlicet magister Johannes Fuzelier, financiarum gubernator, Guillelmus Belier, sue domus magister, Hardoin, secretarius, ma-

1. Nous donnons in-extenso ce chapitre et le suivant, résumés en quelques lignes seulement dans la Chronique française. Nous ne croyons pas utile de les annoter minutieusement, tous les éléments de contrôle se trouvant réunis dans le livre de P. Champion : *Charles d'Orléans;* ch. XI : Le retour en France, et ch. XII : La délivrance.

2. Depuis 1415.

gister Stephanus Fuzelier, Camere compotorum auditor, ac Johannes et Nicolaus Bernardi, fratres, ipsius domini dappiferi, cum quamplurimis. Quibus applicatis, rex Anglorum sequenti die, in ejus regali pallacio apud Westmonster sedens pro tribunali, ipsum ducem, a[pproban]te regni consilio, per dominos cardinalem de Wi[nchester], archiepiscopos Cantuariensem et d'Iorch, comites de Sufford, de Stafford, de Bellomonte ac de Houthintum, dominos de Ros, filium de Talleboth, necnon dominum Cornubie, non paucis cum nobilibus jussit[1] adduci. Inibi tamen nil diffinitive super tractatu extitit conclusum, quinymo in festo sanctorum martirum Crispini et Crispiniani[2] negocium terminaverunt, ubi ducentenis aureorum millibus mediis summa dumtaxat pro principali, idem rex ducem memoratum a captivacione liberavit, quem in accessoriis totidem eris summas aut juxta consumpsisse perpendimus, qui eo tunc viginti millia tantum pro principali persolvit, pro residuo sub sigillatis illustrium principum et dominorum Dalphini Viennensis, ducum Burgundie, Borbonii, Britanie et Alençonii, comitum Niverniensis, de Stampis, Sancti Pauli, Vindocinensis, Marchie, cancellarii Francie necnon bastardi Aurelianensis, comitis de Dunoys, cautiones sufficientes obligavit. Recessum salvo cum conductu illico jocose disponens, pro tuciori tamen adipiscenda securitate, comitibus Bellimontis et de Stafford, dominis de Ros ac Cornubie cum pluribus generosis maris portum usque Douvres Calesium meaturus iter peragravit, qui [die] sancti Martini hyemalis cum dominis de [Ros et] Cornubie, aliis ad propria redeuntibus, fretum ingrediens, cursu prospero, aura flante salubri, velis inflantibus remisque agitatis ad jamdictum Calesii portum aplicuit[3], ultra progredi satagens. Verum dominus Thomas Kiriel, Calesii cappitaneus, cupidine improba excecatus, non pauca eidem duci nocumenta intulit, ita ut assistentes parte ex illa per nimium mirarentur cum eorum regis sigillatum in hoc grande asperni videretur, ideo qui regis Anglie jussu ducem conducebant hujusmodi ausum temerarium ingratanter sustinere[4]. Ipse dux, de persona non parum performidans, Anglorum ab imperio exire nisibus exoptans, ipsius cappitanei peticionem quadringentis aureis constipavit, qui, crastina accessus sui advesperascente, fores ville egrediens, apud Gravelingnes

1. Ms. : *missit.*
2. 25 octobre.
3. 11 novembre 1440.
4. P. Champion ne fait pas mention des incidents soulevés par le gouverneur de Calais.

solis post occasum applicuit[1]. Cujus preveniens accessum, insignis Burgundie ducissa cum domicella de Cleves, ducis Burgundorum nepte, cum cancellario Francie, comite de Stampis, archiepiscopo Narbonensi, comite Vindocinensi, bastardo Aurelianensi quamplurimisque nobilibus francigenis X leuce stadium in agris et usque quemdam fluvium eidem duci alacriter bucinis, mimis armonicisque diversis aera moventibus obviavit, ac dum villam de Gravelingnes una actigessent, inibi epulanter convixere. Biduo utique decurso, inclitus dux Burgundorum illuc usque cum comitibus et dominis de Cleves, Niverniensi, [de Cr]oy, de Saveuse, de Crequi, ingenti circumdatus [mi]licia, gressus properavit ut ducis Aurelianensis desideratam presenciam adipiscentens (*sic*), et ne idem dux modoquovis ob causas certas eum movere efficaces, metu turbaretur, Burgundorum dux, relicto excercitu, loco parum distanti cum sex equitibus villam clandestine ingressus est. Ceterum dux Aurelianensis, alterius scitiens conspectum, per thalami fenestram foris a casu respiciens ipsum equum descendere, intuitus est in gradibus obviam circus. Ibidem ipsi qui tantis temporibus cordis organa vinculo amoris protensive suspenderant, amplexum deosculantes, in gradibus aule obmutuerunt, inter quos pre cordium dolore intraneo tantus gemitus, tanti singultus, stridor ac suspiria convaluere, quod uti immobiles per semihore stadium mutuo perstiterunt, que ducissa Burgundie cernens, muliebri mota pietate, ipsos internis trahens, solo velut spasmata statim corruens[2], evanuit. Ac illi progenitorum facinora, inmanias atque bella hostibus quasi innumera que inde sequuta fuerant alternatim remittentes, federis sempiterni nexitudinem sinceris cordibus firmaverunt, discordiarum causas jampridem non a se incepisse aut continuatas fore, verum a progenitoribus aliisque quorum iniquitates haud ipsi debent tollerare asserentes, ut autem inter eos suosque posteros firmior amicicia pulularet. Dux Aurelianensis domicellam de Cleves, alterius ducis neptem, per verba de futuro sponsavit, pro [quor]um nuptiis celebrius adimplendis dicta illust[rissima] dominorum caterva villam Sancti Omeri, aque [sper]nendo fluxum, navigio confestim adivit[3], in qua cum personagiis, misteriis, luminaribus, serenis lac, mel et pigmentum mirifice scaturizantibus, diversisque musicalium modulanciis, sole retruso, a villatensibus letanter suscepti sunt do-

1. 11 novembre.
2. Mot écrit dans un espace laissé en blanc par le correcteur habituel, peut-être l'auteur lui-même.
3. 16 novembre.

mini duces prescripti, velut in Christo renati alterutrius ordinem perpetuo delaturum dinoscuntur suscepisse, quo federis amplior nexus in eosdem alternatim perfloreret.

Fol. 130 v° [ch. 149]. *Duce Aurelianensi desponsato, dux Burgundie Brugensibus indulsit* [1440][1]. — Indilate Karolus dux Aurelianensis filiam naturalem et legictimam domini de Cleves in villa Sancti Omeri sibi matrimonialiter copulavit[2], qui ecclesiastica sacramenta, ut moris est, a reverendo in Christo patre et domino domino (*un blanc*)[3] celebriter susceperunt, dominorum, dominarum atque domicellarum capitulo precedenti recitatorum nobili comitiva insigniti. Nam post missarum sollempnia, die nuptus memorato, convivium grandi dapium apparatu cum pompis, ludis, organorum modulaminibus, voluptatibusque ac nobilium generositate plus solito more preclaruit, sic quod vocis organo promere aut calamo depingere non michi fas est. Quadraginta utique diebus, noctibusque ipsi cum exultacione dapsiliter convixerunt, quo pendente domini precones pugiles hastiludiis intendentes cum tentoriis, edibus ac deambulatoriis clangoribus mirificis alternatis vicibus su[cum]bendo[4] in dominarum atque domicellarum specie pollencium conspectu cura solerti velut mundi spectac[ulum] exercuere. Ceterum in balneis, bucinis, clangor[ibus, ul]ulatis, coreis, organicis carminibus, sonis cithareis di[versorum?]que artificialium jocis ad libitum ponebantur, et ut [brevi]loquio nupcialis festivitatis sollempnitas prothinus reseretur, tanta jocunditas ibidem affuit quod unusquisque cernens pernimium miratus est. Quibus ita longediu actis, dominus Cornubie, Anglicus, qui ducem Aurelianensem ab Anglia conduxerat, quamplurimis donis ditatus, a dominis dominabusque ac domicellis susceptis jocalibus, relicto domino de Ros, altero Anglico, turgidum mare agitantibus undis, in Angliam prospere transmeavit. Quo contextu, idem dux Aurelianensis, concipiens Brugenses in ducem Burgundie eorum dominum molita bonitate jampridem uti supra non modica commisisse inmania, quamplures nobiles et ignobiles Burgundos turmatim interimendo, ipse, caritatis opus adimplere satagens, ipsum ducem Burgundorum ad tanti reatus veniam dignatus est concitare, asserens ejus honorem integre servaturum si hujusce rei cognicione sibi penitus demandaret. Quod dux

1. Voir la note mise en tête du chapitre précédent.
2. 26 novembre 1440.
3. Il s'agit de Louis d'Harcourt, archevêque de Narbonne.
4. Déchirures.

prefatus prima facie recusabat, tamen blandis alicitus loquellis, ducis Aurelianensis nutibus obtemperavit, qui super negocii merito ita judicare censuit quod videlicet ad honorem ducis Burgundie preservandum sexdecim eminenciores Brugarum acole obviam nudi eidem per leuce stadium in agris accurrerent, suo beneplacito semetipsos submictentes, qui ut veri subjecti genibus flexis misericordiam sibi imprecabantur, quos dum ipse ita nudatos conspiceret, ipse compaciencia motus, propter Dei amorem ducisque Aurelianensis intercessionem, illorum facinora ejus a mente delevit, ne autem reliq[uis][1] villatensibus aliquantisper lateret superbia. Quo [pendent]e apparatu decenciori, extra fores ducibus prelibatis turmatim obviando, una voce veniam impetraverunt. Qui ob eorum demerita ad quatuor portarum ipsius ville deauracionem sumptuosam murorumque ampliorem fortifficacionem a ducibus extitere condempnati. Denique, clavibus ville duci suo oblatis, hiidem duces villam varietatibus ornatam gaudentes una introibant[2], ubi ludibria, jocos, personagia quamplurimaque rerum spectacula ob letum sui adventum undique conspexerunt, dies aliquot incolarum sumptibus exhinc deducentes, qui hec preter hastiludia agitantibus equis interim excercuere. Transacta demum Natalis Domini festivitate celebri, ducum ingens comitiva falleratis equis villam de Gandavo perlustrare statuit[3], cujus incole ceteros precellere nitentes, principibus memoratis dona non modica offerebant, illis per arva ceterorum more apparatu non modico occurrentes, qui eisdem principibus omnimoda subjectionis et reverencie signa prebuerunt. Paulisper exhinc Aurelianensis dux sua cum conjuge, licencia a duce ducissaque Burgundorum obtenta, multis generosis insignitus, signanter comite de Dunoys ac domino de Ros, cum luctu ac singultibus intraneis a villa dicessit, Tornacum recto tramite petens, in quo regis Francorum contemplacione muneribus ditatus dapsiliter susceptus est[4]. Paulo post, idem dux, recto tramite itinera carpens, sanctum Dyonisium, Francie patronum, devote cum oblacionibus visitavit. Ipse quidem crastina die urbem Parisiacam letanter introivit[5],

1. Déchirure, ainsi qu'un peu plus bas.

2. 11 décembre 1440.

3. 30 décembre 1440. C'est sans doute par erreur que P. Champion a placé au 30 *novembre* le séjour de Charles d'Orléans à Gand (p. 672. Itinéraire).

4. Bien que le passage à Tournai ne soit pas mentionné dans l'Itinéraire précité, il semble qu'on doive le placer au 31 décembre 1440 ou au 1er janvier 1441.

5. 14 janvier 1441. Charles d'Orléans resta huit jours à Paris.

cujus cives, in agris valvisque turmatim sibi obviantes, cum muneribus non modicis eum prepompose susceperunt. Qui exhinc suo cum comitatu Aurelianis proficiscitur, a cujus civibus quantis cum exultacionibus, donis inestimabilibus, personagiis atque jocis uti verus ac dilectissimus dominus susceptus fuit promere aut depingere non valeo [1]. Transactis paucis diebus, ipse villam de Bloys jure paternali sibi spectantem ad aliarum instar gaudenter introivit [2], in qua familiam mansionem protelare statuit, ab incolis dona quamplurima suscipiens, nec mora dominus de Ros Anglicus ipsum ducem, ab Anglia stipendiis ac muneribus non exiguis susceptis, salvo cum conductu ad propria secure remeavit.

Fol. 132 [ch. 150]. *Saxum Grandis Ville ab Anglicis fortificatur* (*Chr. fr.*, ch. 140).

Fol. 132 [ch. 151]. *Egidius de Res, Francie marescallus, ob s[ua] demerita ad penam ignis condempnatus est* [1440] (*Chr. fr.*, ch. 141) [3]. — Eisdem pene diebus, Egidium de Res, vexiliferum Brit[ann]ie ac Francie marescallum, nefandissima comp[eri]mus facinora perpetrasse, cum precursis temporibus idem perseverans, diabolo suadente, nonnullisque de ejus familia suggerentibus maligno spiritu ductis, videlicet Egidio de Silly [4] cum quibusdam aliis, ut fines votivos puta dominiorum adepcionem ac thesaurorum invencionem actingeret, quamplures infantulos absque et cum baptismo suos per satellites dira morte seu tirampnide inviolaverit quathinus ex cordium sanguine fuso libellos verbis Sathane ditantis depingeret, feminas pregnantes ob fetum ventris jugulatas nefande apperiens. Qui dum sic longediu (proth dolor !) perseverasset, verbis illusus Sathane, juvenis quidam prope adultum castro quo tanta commictebantur piacula subdole ab hujusmodi satellitibus intromissus est, in locique secreti angustiam ductus, ubi perpetratorum ut occisorum vestimenta ossa quamplurimaque alia presagia cernens, non parum effremuit, qui dum tortor ferox eumdem immolaturus gladium aptaret, ferrea quedam fenestra illico miraculose dissipatur, ac juvenis, in Dei confisus auxilio, per eam prosiliens Dei nutu uti invisibilis, ad ducem Britanie Nanetis festine perductus est, queque perpenderat duci

1. 24 janvier 1441.
2. 11 février 1441.
3. Nous donnons ce chapitre in-extenso parce que le chapitre 141 de la Chronique française, auquel il correspond, comporte beaucoup moins de détails.
4. Gilles de Sillé, qui paraît avoir joué auprès de Gilles de Rais le rôle de rabatteur.

latenter intimans[1]. Tunc, adunato ducis consilio, cum jam predictorum rumor aliqualis hominum aures agitasset, dux armigeros hujus rei inscios destinavit, ut eumdem de Res quocumque arriperetur vi aut voluntarie vinctum sibi adducerent, quo violenter adducto, dux, suorum usus consilio, magistro Petro de Hospi[tali,] Britanie cancellario, eumdem justificaturum liberavit, idemque de Res in carcere missus commissorum minime perterritus, demonem suum advocabat sibi ut juxta promissa de manibus justiciariorum liberaret, incessanter requirens, ac demum sibi respondens ait : *In te nil potestatis habeo, cum justicie manibus subiciaris.* Demum judex suspendio combustionique eumdem juxta demerita condempnavit, qui doctorum monitis acquiescens, perpetrata intimo cordis dolore perluxit Christoque misericordiam contricione ferventi requirebat, se morte crudelissima fore supplantandum asserens. Confestim, patibulo constructo, ipse laqueo interemptus, igne levi de super dumtaxat crematus est, cujus corpus quatuor quinqueve domicellis nobilibus linteo consutum in ecclesia conventuali fratrum Carmelitarum urbis predicte Nanetis sollempniter sepultum est, cum quo duo generosi de ejus familia tanti piaculi fautores patibulo suffocati sunt. Prefatus tamen de Silly, minime apprehensus, vias longincas arripiens, necis horrende tributum sceleratus subterfugit.

Fol. 133 [ch. 152]. *Quidam sodomite propter sua scelera puniuntur.* — Hiisdem pene diebus, dominus Johannes de Utka[rri]e, miles, sodomie nefas quibusdam cum comp[licib]us dietim commictens, a scabinis de Bruges quorum subdebatur imperio ad penam ignis merito denunciatus est, nam hiidem Brugenses scabini, ejus facinora suspicantes, nonnullum sue familie hujus sceleris participem arripuere, quem sui domini aliorumque piacula detegere compulerunt. Tunc scabini militem sue dictioni subditum ad se venire jubebant, qui intrepidus erecto cervice adiens, detestabilia commisisse piacula non nisi cum tortura confessus est, quem et ipsi juxta Sodomarum et Gomorreorum sentenciam divinitus missam ad incendium condempnavere, a qua condempnacione idem reus inepte ad ducem Burgundorum, superiorem suum, appellavit, verum, hac non obstante appellacionis interjectione, cui non erat locus, ejus sentenciam nobilitatis intuitu mitigantes, in opido de Hastingue per spiculatorem caput privatum jusse-

1. Ce détail ne se trouve pas, semble-t-il, dans les pièces conservées du procès de Gilles de Rais (voir Ém. Gabory, *La vie et la mort de Gilles de Raiz*. Paris, 1926, in-8°).

runt amputari, cujus cadaver quorundam precibus ecclesiastice sepulture tradi pertulerunt.

Fol. 133 v° [ch. 153]. *Villa de Louviers a Francis recuperatur* [vers octobre 1440] (*Chr. fr.*, ch. 142).

Fol. 134 [ch. 154]. *Villa de Conchis a Francis obsidione recuperata est* [fin 1440] (*Chr. fr.*, ch. 143).

Fol. 134 v° [ch. 155]. *Scisma nefandum in Dei ecclesia exoritur* (*Chr. fr.*, ch. 144). Ici vient dans la Chronique française le chapitre 145 (Mariage de Charles de Charolais et de Catherine de France), qui à aucun endroit ne trouve son pendant dans la Chronique latine.

Fol. 135 [ch. 156]. *Villa de Tartas ab Anglicis obsesa est* [1441] (*Chr. fr.*, ch. 146). — Les localités landaises mentionnées dans la Chronique française (éd. Vallet, t. II, p. 11) ne le sont pas dans la latine.

Fol. 135 v° [ch. 157]. *Rex Francie armigerorum ausus temerarios resecavit* [février 1441] (*Chr. fr.*, ch. 147).

Fol. 136 v° [ch. 158]. *Propter quod regnum Francie quasi ad extremum deductum est* [1441] (*Chr. fr.*, ch. 147, en partie). — Le passage : « Et est advenu... » (éd. Vallet, t. II, p. 14), n'est pas représenté dans la Chronique latine.

Fol. 137 [ch. 159]. *Anglici Parisius accurrentes a Francis extitere interempti* [février 1441] (*Chr. fr.*, ch. 147, *in fine*).

Fol. 138 v° [ch. 160]. *Villa de Credulio regis manibus subigitur* [mai-juin 1441] (*Chr. fr.*, ch. 148).

Fol. 139 v° [ch. 161]. *Divisio quedam in regno Castelle orta est* [1441] (*Chr. fr.*, ch. 149).

Fol. 140 [ch. 162]. *Anglici in Sancto Dyonisio prope Andegavis extiterunt dissipati* [juin 1441] (*Chr. fr.*, ch. 150).

Fol. 140 v° [ch. 163]. *Villa Pontizare a Francis obseza subigitur* [juin-septembre 1441] (*Chr. fr.*, ch. 151).

Fol. 143 v° [ch. 164]. *Balada Anglicorum obsezorum in Pontizara cum responcione sequenti* [juillet 1441] (*Chr. fr.*, ch. 152). — Le texte, donné en français comme dans la Chronique française, présente ici quelques variantes. Nous les notons, en renvoyant pour plus de commodité à l'édition Vallet de Viriville, t. II, p. 28,

v. 4, *finée* au lieu de *usée ;* p. 29, v. 4, *louenge* au lieu de *langaige ;* p. 31, v. 14, *Or retournez* au lieu de *Et retournerez.*

Fol. 145 v° [ch. 165]. *Civitas Ebroicensis a Francis recuperata est* [15 septembre 1441] (*Chr. fr.*, ch. 153).

Fol. 146 [ch. 166]. *Karolus Andegavensis pro comitatu Cenomanie homagium regi impendit* [octobre 1441] (*Chr. fr.*, ch. 154).

Fol. 146 [ch. 167]. *Opidum Cortis Ville ab Anglicis extitit depredatum* [décembre 1441] (*Chr. fr.*, ch. 155). — La Chronique latine porte : septembre.

Fol. 146 v° [ch. 168]. *Ducissa Aquitanie ab hac luce migravit* [2 février 1442] (*Chr. fr.*, ch. 156). — Pour la phrase du t. II, p. 35, de l'édition Vallet de Viriville, la comparaison avec le passage correspondant de la Chronique latine donne raison à Godefroy contre Vallet : « Hec quidem illustris domina monitis salubribus astantes multiffarie instruxit. » Il s'agit bien des regrets et des conseils exprimés par la princesse à son lit de mort et non de l'impression que pourraient éprouver les lecteurs de la Chronique.

Fol. 148 [ch. 169]. *Bastida Anglicorum ante Dispam a Francis dissipata est* [14 août 1443] (*Chr. fr.*, ch. 157, où le récit est plus détaillé). — La Chronique française porte 1442. Le nom du village du Port-de-Puys (ou Pont-de-Puis) n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 150 [ch. 170]. *Treuge inter reges Francie et Anglie confederate sunt* [28 mai 1444] (*Chr. fr.*, ch. 158). — La mention du délai (1er avril 1446) n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 150 v° [ch. 171]. *Civitas Misiensis extitit a rege Francorum obseza ac Dalphinus Alemaniam visitavit* [1444] (*Chr. fr.*, ch. 159, où le récit est plus détaillé).

Fol. 152 [ch. 172]. *Prolongacio trebarum inter reges Francie et Anglie* [1445] (*Chr. fr.*, ch. 160).

Fol. 152 v° [ch. 173]. *Trebe regum Francie et Anglie iterato protense extiterunt* [1er avril 1447] (*Chr. fr.*, ch. 161).

Fol. 152 v° [ch. 174]. *Anglici treugas fregerunt.* — Voici un passage auquel rien ne correspond dans la Chronique française : « Quo anno, Anglici pignora prima jurisjurandi minus bene recolentes ac salutis eterne immemores, quanquam dudum ut supra pacis federa jurejurando inter reges Francie et Anglie validassent,

ipsi nichilominus regem Francorum suis in membris parcialibus ceperunt taminare, dum villam sancti Jacobi de Beuvron duoque castella hiis in partibus Cenomanie, Britanie et Normanie fines actingencia fortificantes reedificavere, confinia funditus devastantes, qui exinde pauperes agricolas regisque ac Britanie subditos ceperunt per agros inhumaniter flagellare. »

Fol. 152 v° [ch. 175]. *Rex Francorum ad Ecclesie unionem multipliciter laboravit* [1447] (*Chr. fr.*, ch. 162) — Après le nom d'Hélie de Pompadour, la Chronique française ajoute (t. II, p. 51) « qui depuis fut evesque de Lect ».

Fol. 154 [ch. 176]. *Rex bullas Nicolai pape noviter electi suscepit* [1447] (*Chr. fr.*, ch. 163).

Fol. 154 v° [ch. 177]. *Embaciatores regis pluriumque dominorum et principum Lugduni gracia unionis Ecclesie convenerunt* [1447] (*Chr. fr.*, ch. 163). — M^e^ Vincent Clément n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 155 [ch. 178]. *Felix Sabaudigena embasciatores ad regem transmisit* [1447] (*Chr. fr.*, ch. 163, *in fine*).

Fol. 155 v° [ch. 179]. [*Naissance de Charles de France, à Montilz-les-Tours.*] [28 décembre 1446][1]. — Eodem anno quo supra millesimo quadringentesimo quadragesimo sexto, vicesima octava die mensis decembris, rex permaximo fuit regnatus gaudio, eo quod regina fructum in hoc mondo attulerat masculinum, ad quem de sacro fonte suscipiendum excellentissimus princeps Karolus, comes du Maine[2], dominus Petrus de Brezay, Pictavensis senescalus[3], necnon domina de La Roche[4] leves porrexerunt manus adjutrices, natusque fuit in quodam parvo castello *les Montis* nomine.

Fol. 155 v° [ch. 180]. *Rex Romam legatos destinans Nicolao pape obedienciam prebuit omnimodam* [1448] (*Chr. fr.*, ch. 164). — Le passage suivant de la Chronique latine donne sur l'entrée à Rome des détails qui ne sont pas dans la Chronique française : « Mox hu-

1. Ce petit chapitre a été ajouté dans la marge inférieure, d'une écriture très personnelle qui pourrait être celle de l'auteur. La date et le lieu de naissance de Charles étaient déjà connus par Mathieu d'Escouchy et par le *Journal d'un bourgeois de Paris*. Voir H. Stein, *Charles de France*, p. 1.
2. Charles d'Anjou, frère de la reine, oncle du nouveau-né.
3. Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou de 1441 à 1451.
4. Perrette de la Rivière, veuve de Guy VI de la Roche-Guyon.

jusmodi legatorum Francie introitus in Urbe Romana pompa inaudita, decore clarissimo ac nobilitate ingenti preclaruit, quoniam hominum memoriam hujus introitus sollempnitas censetur transcendere. In foribus siquidem Urbis illius viginti quatuor candidissimi gradarii auro, argento atque pannis preciosissimis equaliter fallerati affuere, qui ex parte ac sumptibus non modicis argenterii antelati[1] viginti quatuor puerulos mangones pannis siriceis et aurifabrilibus jaspidisque ornatissimos consimiliter bajulabant, ob quod regis atque regni gloria asserentibus Romanis multiffarie extolli videbatur, quoniam, cum tanti ac diuturni guerrarum turbines regnum agitaverint, Romani Franciam tantis insigniri jocalibus et pompis nequibant concipere, illud prodigium maxime reputantes... »

Fol. 156 v° [ch. 181]. *Legati Francie et aliorum principum a Nicolao papa benigne suscepti sunt, sibi obedienciam prestantes* [1448] (*Chr. fr.*, ch. 165).

Fol. 157 [ch. 182]. *Felix legatos regi direxit, quibus auditis rex alios super materie eadem sibi transduxit* [1448] (*Chr. fr.*, ch. 165, *in fine*).

Fol. 157 [ch. 183]. *Embassiatores in Lauzana congesti ut appunctuata a se confirmarentur Romam nonnullos destinavere, huic negocio finem imponentes* [juillet 1448] (*Chr. fr.*, ch. 166).

Fol. 158 [ch. 184]. *Villa Filigeriarum in Britania, durantibus regum Francie et Anglie trebis, ab Anglicis extitit subjugata* [mars 1449] (*Chr. fr.*, ch. 167)[2]. — Les envoyés du duc de Bretagne ne sont pas nommés dans la Chronique latine.

Fol. 160 [ch. 185]. *Divisio quedam in regno Anglie orta est* [mars-avril 1449] (*Chr. fr.*, ch. 168). — « Episcopus Clicestrie » (Chronique latine) ; « evesque de Celeste » (Chronique française).

Fol. 161 v° [ch. 186]. *Quedam femina cum duobus mendicis id est coquinis ob sui facinora Parisius extiterunt laqueo suspensi* [18 avril 1449] (*Chr. fr.*, ch. 169).

Fol. 162 [ch. 187]. *Villa Pontis Arche a Francis subjugata est* [15 mai 1449] (*Chr. fr.*, ch. 170). — La Chronique latine donne la date du 16 mai et Pierre de Bresay au lieu de Jean.

1. Jacques Cœur.

2. C'est à partir de ce chapitre que la Chronique du héraut Berry offre avec celle de Jean Chartier les rapports les plus étroits.

Fol. 164 [ch. 188]. *Opidum de Gerberoye a Francis recuperatum est* [mai 1449] (*Chr. fr.*, ch. 171, en partie).

Fol. 164 [ch. 189]. *Villa de Conchis a Francis recuperata est* [mai 1449] (*Chr. fr.*, ch. 171, en partie).

Fol. 164 [ch. 190]. *Castella de Caunac et Sancti Malgrini regis ad manus deducuntur* [juin 1449] (*Chr. fr.*, ch. 171, en partie). — « Verdun » (Chronique latine) ; « Verdin » (Chronique française).

Fol. 164 v° [ch. 191]. *Rex Francorum ab Anglicis summatus est* [*ut*] *fortalicia contemplacione Britonum occupata illis restituere procuraret* [vers mai 1449] (*Chr. fr.*, ch. 171, en partie).

Fol. 165 [ch. 192]. *Rex Francorum legatos ad ducem Britanie destinavit* [vers juin 1449] (*Chr. fr.*, ch. 170, en partie).

Fol. 165 v° [ch. 193]. *Rex Francie bella hostilia Anglicis trebas non servantibus adjuravit, se ad guerram declarans* [vers juin 1449] (*Chr. fr.*, ch. 172 et 173, où le récit est plus développé).

Fol. 167 [ch. 194]. *Villa cum castro de Vernouil a Francis subjugata est* [juillet 1449] (*Chr. fr.*, ch. 174).

Fol. 167 v° [ch. 195]. *Comes de Dunoys, noviter a rege locumtenens institutus, turrim de Verneuil obsidione munivit* [juillet 1449] (*Chr. fr.*, ch. 175).

Fol. 168 [ch. 196]. *Rex Francie acies disposuit ut hostes in Normania concuteret* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 176, premier paragraphe).

Fol. 168 v° [ch. 197]. *Opidum de Nogent Pré a Francis est subjugatum* [8 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 176, suite et fin). — Le dernier paragraphe de la Chronique française (Moustier de Saint-Pierre) n'est pas représenté dans la Chronique latine.

Fol. 169 [ch. 198]. *Villa Pontelli Maris de insultu a Francis subjugata est* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 177, où le récit est plus détaillé). — Le sire de « Roye » (Chronique latine) ; le sire de « Rais » (Chronique française).

Fol. 169 v° [ch. 199]. *Anglici Scociam hostiliter ingressi sunt* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 178, où le récit est plus détaillé). — C'est au cours de ce chapitre que Chartier déclare avoir utilisé comme informateurs officiels, en vertu de son office et sous la foi du serment, trois ecclésiastiques écossais de passage à Saint-Denis, et dont l'un se disait chanoine de Dunblane. Il est intéressant de

rapprocher sur ce point la Chronique latine et la Chronique française :

Chronique latine.

Ego cronograffator in hujus cronice principio memoratus per tres viros ecclesiasticos in ecclesia beatissimi Dyonisii... illis ab horis (*sic*) venientes, multis astantibus sollertibus viris, certitudinem mediante jurejurando curiose perquisivi. Erat enim alter horum, ut asserebat, canonicus Domblanensis ecclesie. Idcirco, quanto est persona dignior, tanto est transcriptum securior (*sic*) (n. a. l. 1796, fol. 170 v°).

Chronique française.

Au reste, les susdites batailles furent relatées à Saint-Denis en France par trois hommes d'eglise, prebstres dudit païs d'Escosse, dont l'ung estoit chanoine et bien notable et authentique personne, comme il sembloit, qui les affermerent par leurs sermens faiz solemnellement devant les precieux corps saint Denis et ses compaignons estre veritable ; pareillement les certifierent ses compagnons et en paroles de prestre estre et avoir esté vrayes, suivant la forme et maniere dessus rapportée ; iceulx prestres examinez et interroguez par le croniqueur de France en la presence des religieux d'icelle eglise et autres gens de bien (éd. Vallet, t. II, p. 91).

On peut remarquer que le « canonicus Domblanensis » de la Chronique latine est devenu chanoine tout court dans la Chronique française.

Fol. 171 [ch. 200]. *Villa Sancti Jacobi de Beuvron a Francis subjugata est* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 179, où le récit est plus détaillé).

Fol. 171 [ch. 201]. *Turris de Vernouil ad manus regis est devoluta* [23 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 180, où le récit est plus détaillé).

Fol. 171 v° [ch. 202]. *Opidum de Mortaing a Francis recuperatum est* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 180, *in fine*).

Fol. 171 v° [ch. 203]. *Civitas Lexoviensis regis manibus devoluta est* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 181).

Fol. 172 [ch. 204]. *Villa de Mante regis ad manus deducta est* [26 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 182, où le récit est plus détaillé). — Thomas Oho ou Hoo n'est pas nommé dans la Chronique latine. Le texte de l' « appointement », en français dans la Chronique française, est ici en latin.

Fol. 175 [ch. 205]. *Rege pagum de Vernouil perlustrante, opidum de Longny extitit suis a militibus subjugatum* [août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 183). — « Episcopus Autissiodorensis » (Chronique latine) ; « evesque d'Avranches » (Chronique française). Les mots *domini Francisci Aragonensis illius castri pro parte Anglicorum*, qui avaient été sautés par le copiste, ont été ajoutés en marge par l'auteur (?).

Fol. 175 v° [ch. 206]. *Villa de Vernont ad manus regis deducta est* [27 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 184, où le récit est plus détaillé).

Fol. 178 v° [ch. 207]. *Continuacio precedentis capituli* (*Chr. fr.*, ch. 184, *in fine*, où le récit est plus détaillé).

Fol. 179 [ch. 208]. *Rex villam de Louviers ac urbem Ebroicensem visitavit* [27 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 185).

Fol. 180 [ch. 209]. *Castellum de Dangu a Francis recuperatum est* [27 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 186). — A la fin du chapitre, un blanc a été ménagé pour le nom du capitaine nommé par le roi. La Chronique française (t. II, p. 113) n'a pas comblé cette lacune.

Fol. 180 v° [ch. 210]. *Villa cum castro de Gournay regis ad manus devoluta est* [28 août 1449] (*Chr. fr.*, ch. 187). — Les deux vers français cités dans la Chronique française (t. II, p. 113) ne sont pas dans la Chronique latine.

Fol. 181 v° [ch. 211]. *Castrum de Ruppe Guidonis extitit a Francis subjugatum* [3 septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 189). — Le nom du capitaine de la Rocheguyon est en blanc dans la Chronique latine.

Fol. 182 v° [ch. 212]. *Villa cum castro Novi Castri de Nycourt a Francis subjugata est* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 190). — Le nom du capitaine de Neuchâtel-de-Nicourt est en blanc dans la Chronique latine.

Fol. 183 [ch. 213]. *Alia exercitus regii acies castrum de Chambrais subjugavit* [18 septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 190, *in fine*). — Le nom du capitaine de Chambrais est en blanc dans la Chronique latine.

Fol. 183 v° [ch. 214]. *Opidum de Harecuria a Francis subjugatum est* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 188).

Fol. 184 [ch. 215]. *Castrum d'Essay a Francis recuperatur* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 191, en partie).

Fol. 184 v° [ch. 216]. *Abbacia de Fescamp regis manibus subigitur* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 191, en partie).

Fol. 184 v° [ch. 217]. *Urbs Constanciensis a Francis extitit subjugata* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 192, en partie, où le récit est plus détaillé et la liste des capitaines plus complète).

Fol. 185 [ch. 218]. *Dux Britanie villam Sancti Laudi ad regis manus reduxit* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 192, en partie, où le récit est plus détaillé et où les « septem fortalicia » de la Chronique latine sont énumérées).

Fol. 185 v° [ch. 219]. *Dux Alençonii hostes ab Alençonio expulit* [septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 193). — Nicolas Morin n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 186 [ch. 220]. *Villa cum castro Mali Leonis de Sole in finibus Vasconie a comite Fuxi pro rege Francorum subjugatum est* [fin septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 194, où le récit est plus détaillé).

Fol. 187 v° [ch. 221]. *Franci castrum de Tocque subegerunt* [21 septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 195).

Fol. 187 v° [ch. 222]. *Franci castrum d'Yenmes subegere* [30 septembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 195, *in fine*).

Fol. 188 [ch. 223]. *Villa d'Argentain ad manus regis deducta est* [septembre-octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 196). — Olivier de Carsaliou n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 188 v° [ch. 224]. *Franci Castrum Gaillardi obsederunt* [septembre-octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 197). — La longue liste de capitaines donnée par la Chronique française n'est pas dans la Chronique latine.

Fol. 189 [ch. 225]. *Franci villam et castrum de Fresneio Vicecomitis recuperaverunt* [septembre-octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 198).

Fol. 189 v° [ch. 226]. *Villa et castrum de Gizorcio a Francis recuperantur* [18 octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 199). — Pariot et Courcelles ne sont pas nommés dans la Chronique latine et le développement qui se trouve dans la Chronique française (t. II, p. 136) sur les quatre-vingts ans du sire de Gaucourt ne figure pas ici.

Fol. 190 v° [ch. 227]. *Rex preparatoria aptavit ut Rothomagum bellicose adiret* [octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 200, 201 et 202, où le récit est plus détaillé).

Fol. 192 v° [ch. 228]. *Villa Filigeriarum a Francis seu Britonibus obseza est* [novembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 210, où le récit est beaucoup plus détaillé).

Fol. 193 [ch. 229]. *Franci castrum de Condé subegerunt* (*Chr. fr.*, ch. 208, *in fine*).

Fol. 193 [ch. 230]. *Rothomagenses, invitis ac fugatis Anglicis, pactum de villa reddenda cum rege Francorum inierunt* [octobre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 203, 204, 205, 206, 207 et 208, où le récit est plus détaillé).

Fol. 198 [ch. 231]. *Rex primitivum introitum in urbe Rothomagica celebravit* [1er novembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 209, où le récit est plus détaillé).

Fol. 202 [ch. 232]. *Castellum Gaillardi jamdudum obsezum a Francis recuperatum est* [23 novembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 209, *in fine*).

Fol. 202 v° [ch. 233]. *Villa et castrum Filigeriarum a Francis recuperata sunt* [novembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 210).

Fol. 203 [ch. 234]. *Villa de Bellesme a rege subjugata est* [novembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 211, où le récit est plus détaillé).

Fol. 203 v° [ch. 235]. *Rex villam de Harfleu subegit* [décembre 1449] (*Chr. fr.*, ch. 212 et 213). — Au cours de ce chapitre, Chartier mentionne expressément sa présence à Harfleur pendant les événements, ce que confirme une mention de compte citée par nous dans notre article précité de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 146, n. 1. Voici, en regard l'un de l'autre, le passage de la Chronique latine et celui de la Chronique française :

Chronique latine.

Ac ego frater Johannes Cherterii, religiosus monasterii Sancti Dyonisii, regis Francorum historiografus, de omnibus premissis fidem perhibeo veritati, quoniam ipsis, ¶[dum] sic ut

Chronique française.

Ce que je, frere Jean Chartier, chantre de Sainct-Denis en France, chroniqueur de France, certifie avoir veu et esté présent, endurant de grandes froidures et souffrant beaucoup de

premissum est agerentur interfui, ibidem multa frigora paciens (n. a. l. 1796, fol. 205 v°).

vexation, combien que j'estois et soie sallarié et deffrayé pour les despens tant de moi que de mes chevaux, par l'ordonnance et volonté du roy, comme de tout temps estoit et est encore accoustumé (éd. Vallet, t. II, p. 180).

C'est aussi dans ce chapitre 235 de la Chronique latine que Chartier a inséré les renseignements qu'il avait pu se procurer sur Agnès Sorel et qui lui ont fait une réputation d'excessive candeur. Il y nomme son informateur, l'augustin Denis Lapostol, confesseur d'Agnès, dont le nom paraît être resté en blanc dans tous les manuscrits de la Chronique française. Les deux passages où Chartier déclare avoir rempli de son mieux en cette occurrence son rôle d'historiographe véridique sont à rapprocher :

Chronique latine.

Ego utique cronografator antelatus, non nisi vera hic inserere volens, hujus rei merita, ut michi ex officio incumbit, debite ac diligenter perscrutatus sum, qui fidedignorum veluti militum, consiliariorum ac medicorum regis testimonio reportavi, quod etc. (n. a. l. 1796, fol. 206 v°).

Chronique française.

Pour quoy je, chroniqueur dessus nommé, desirant escryre le vray, m'en suis bien duement informé pour la fiction descouvrir et sçavoir la verité et conduite du cas. Et j'ay trouvé, tant par le récit de chevaliers, escuyers, conseillers, physiciens ou medecins et sururgiens, comme par le rapport d'autres de divers estats, examinez par serment, comme à mon office appartient..., que, etc. (t. II, p. 182).

Et plus loin :

Chronique latine.

Hec utique singula ego historiographus qui supra a reverendo domino magistro Dyo-

Chronique française.

Comme je porte par la deposicion de maistre Denis..., augustin, docteur en sainte

nisio Lapostol, ejus confessore, professore sacre pagine, ordinis Heremitarum beati Augustini, qui sibi in vite termino longinquisque pristinis temporibus astitit, sollicite reportavi (n. a. l. 1796, fol. 207 v°).

théologie, son confesseur (éd. Vallet, t. II, p. 184).

Fol. 208 v° [ch. 236]. *Castrum de Guischen cum pluribus fortaliciis juxta Baionam a Francis subacta sunt* [début 1450] (*Chr. fr.*, ch. 214).

Fol. 209 [ch. 237]. *Villa de Honnefleu a Francis recuperata est* [janvier 1450] (*Chr. fr.*, ch. 215). — Renaud-Guillaume Bourguignon, c'est-à-dire Arnaud-Guilhem de Vergoignan, n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 210 [ch. 238]. *Villa cum castro de Fresneio Vicecomitis a Francis recuperata est* [mars 1450] (*Chr. fr.*, ch. 216). — « Andreas Troploth ac Janequinus Basquier » (Chronique latine) ; « André Trolof et Janequin Pasquier » (Chronique française).

Fol. 210 v° [ch. 239]. *Anglici villam de Valloignes obsezam subjugavere* [mars 1450] (*Chr. fr.*, ch. 217). — « Norbery » (Chronique latine) ; « Marbery » (Chronique française).

Fol. 211 v° [ch. 240]. *Anglici in loco de Fremigny a Francis trucidati extiterunt* [15 avril 1450] (*Chr. fr.*, ch. 218 et 219, où la Chronique française est beaucoup plus détaillée).

Fol. 213 v° [ch. 241]. *Villa de Vire a Francis recuperata est* [mai 1450] (*Chr. fr.*, ch. 220).

Fol. 214 [ch. 242]. *Franci urbem Abrincensem recuperavere* [mai 1450] (*Chr. fr.*, ch. 221). — Le capitaine Laniet (ou Lampet) n'est pas nommé dans la Chronique latine.

Fol. 214 v° [ch. 243]. *Saxum de Tombelaine a Francis recuperatum est* [mai 1450] (*Chr. fr.*, ch. 222).

Fol. 214 v° [ch. 244]. *Civitas Baiocensis a rege subjugata est* [mai 1450] (*Chr. fr.*, ch. 223, où le récit est plus détaillé).

Fol. 216 [ch. 245]. *Appunctamentum articulorum de reddicione urbis Baiocensis* [16 mai 1450] (*Chr. fr.*, ch. 224). — Le texte de

l' « appointement », en français dans la Chronique française, est ici en latin.

Fol. 217 v° [ch. 246]. *Rex Francie villam de Briquebec recuperavit* [juin 1450] (*Chr. fr.*, ch. 225, 1re partie).

Fol. 218 [ch. 247]. *Villa de Valloignes a Francis recuperata est* [juin 1450] (*Chr. fr.*, ch. 225, 2e partie).

Fol. 218 v° [ch. 248]. *Villa Sancti Salvatoris Vicecomitis a Francis subjugata est* [juin 1450] (*Chr. fr.*, ch. 226). — Le premier et le dernier paragraphe du chapitre 226 de la Chronique française ne sont pas dans la Chronique latine.

Fol. 219 [ch. 249]. *Villa famosa Cadomi obsidione Francorum extitit subjugata* [juin-juillet 1450] (*Chr. fr.*, ch. 227, où le récit est plus détaillé).

Fol. 222 [ch. 250]. *Rex Francie Cadomum letanter introivit* [6 juillet 1450] (*Chr. fr.*, ch. 228).

Fol. 223 [ch. 251]. *Villa Fallesie cum Caroburgo a Francis fuerunt obseze* [juillet 1450] (*Chr. fr.*, ch. 229, où le récit est un peu plus détaillé).

Fol. 225 [ch. 252]. *Villa cum castro Domfrontis a rege recuperata sunt* [juillet 1450] (*Chr. fr.*, ch. 230). — La Chronique latine donne la date du 13 juillet ; la Chronique française celle du 23. Sicailles, c'est-à-dire Scales, n'est nommé que dans la Chronique latine, qui, par contre, ne donne pas les deux vers français cités par la Chronique française et que, d'ailleurs, on trouve déjà dans un autre chapitre. Le nom du capitaine de Domfront est en blanc dans la Chronique latine et n'a pas été complété par la Chronique française.

Fol. 225 [ch. 253]. *Dux Britanie ab hoc seculo migravit* [juillet 1450] (*Chr. fr.*, ch. 231, où le récit est plus détaillé). — La Chronique latine donne quarante ans au duc de Bretagne.

Fol. 226 [ch. 254]. *Anglici Carum Burgum reddere coacti sunt* [août 1450] (*Chr. fr.*, ch. 232, où le récit est plus détaillé). — La Chronique latine donne la date du 12 août ; la Chronique française celle du 22.

Fol. 227 v° [Épilogue] (*Chr. fr.*, ch. 233 et 234) [1]. — Sed quo-

1. Nous donnons le texte de cet épilogue, dont la forme au moins est assez différente du chapitre 233 de la Chronique française.

niam preteritorum memoria gestorum posteris solet formam imponere lausque proborum successores ad strenua vocat, secordium animos probra commictere vetans, igitur nonnullos illustrissimos serenissimosque principes et dominos hujus gloriosissimi triumphi Normanie seu Galliarum auctores cum eorum in generali mira compagine juxta modulum intellectus mei enarrare conabor [1], dum fas michi non sit centesimum militari gloria dignum scripto memori commendare nec omissi exinde irritamine commoveantur, nam dicit Sallustius *de Bello Catillinario* : « Compertum habeo, o milites, verba viris virtutem non addere ; neque ex ignavo strenuum, nec ex timido audacem oracione imperatoris fieri [2]. »

In primis nempe illustrissimus Christianissimusque Karolus, septimus hujus nominis, Dei gracia rex Francorum, suis bellatoribus et armigeris quasi divino suffragio singulis miro ordine providebat, sic videlicet quod quilibet hastatus quinque equos, unum pro se, unum pro famulo, alterum pro mangone ac duos pro duobus sagictariis sub eo militantibus sollerter effovebat, nam hastatus arma completa sibi apta gerebat, uti galeam argento ornatam corpori, ferri lamina forcia, cruralia, tibialia ac brachiorum et manuum conformiter adequata, cujus mango lanceam atque ensem equitando ut plurimum cum casside bajulabat, famulus brigandinis lorice seu lorica cum tibialibus, cruralibus, casside et jesu muniebatur, sagictarii, dempto jesu, cujus loco arcum, sagictas et ensem gerebant ad instar jamdicti famuli actingebantur. Quibus ita premunitis, stipendia singulis mensibus integre persolvebantur, ita quod nullus armigerorum super agricolas Francorum aut Anglicorum imperio subditos illa durante conquesta gloriosa quicquam insolutum, feno aut palea demptis, rapere molestiasve personis aut eorum pecudibus inferre sub capitis pena ausus fuit, verum dumtaxat Anglicos ac regni quosvis hostes nisibus totis impugnare. Hec profecto justicia est que regnum indissolubile facit, quoniam secundum Senecam : « Ipsa est lex divina et vinculum societatis humane. » Ceterum in hujusmodi felice conquesta, insignes comites de Dunois, generalis regius locumtenens, Claromontensis, Niverniensis, d'Eu, Castrensis ac Sancti Pauli, domini de Orvallo, Johannes de Lotoringia, comitis de Valle

1. Chartier parle donc ici en son nom personnel. Qu'il s'agisse ou non d'un artifice littéraire, on peut constater qu'il n'y a rien de pareil dans le passage correspondant du héraut Berry (éd. Godefroy, p. 456).
2. *Catil.*, LVIII.

Moncium secundo genitus, de Culant, major domus regalis Francie magister, de Jalloingnes, Francie marescallus, Petrus de Bresay, senescallus Pictavensis, de Bueil, de Bellavalle, Belvacensis, de Sanctrailles, baillivus Biturrie, Robertus de Floques, baillivus Ebroicensis, Robertus Connigan, Petrus Louvain atque dominus de Mony cum quamplurimis, quos haud sufficiens enarrare brevitate reticeo, extiterunt militari laurea digni. Preterea, rex illustris memoratus in tantum obsidionalibus muniebatur, quod cunctorum transcendit memoriam tot tamque feroces quispiam christianorum regum unquam congessisset, nam multitudine innumera vulgari eloquio confluebant *bombardes, gros canons, canons de veugleires, serpentines, crapaudines, ribaudequins et coulevrines,* quorum instrumentorum conductor peritissimus dominus Johannes Bureau, Francie thesaurarius, cum Gaspardo ejus fratre, cura sollerti singula disponens, pulveribus et petris curiose providebat, cujus sagaci pericia illis in urbes, villas et opida ab hostibus occupatas aptatis, verissimile extat Francos singula predicta armorum vi cum insultibus obsidionalium adminiculo subjugasse, ni Francorum rex mitissimus, vitam quam necem hostium malens ac sanguinis humani fusionem tociusque populi sui Normanici dissipacionem abhorrens, insultus per composiciones, ut prius latissime continetur, vetavisset.

Postremo, in conquesta declivioris Normannie potentissimus atque corone liliorum vassallus fidelis Franciscus, dux Britanie, cum comite Divitismontis, Francie connestabulario, ipsius ducis avunculo paterno, Petro de Britania, ejus fratre legictimo, comite Lavallis, domino de Loheac, ejus fratre, Francie marescallo, domino de Coitivi, Francie admirallo, domino Montis Albani, domino Gauffrido de Couvran, milite, Jacobo de Tillay, Thodoaldo Burgensi ac innumera baronum, militum, scutifferorum et aliorum armigerorum validorum tam a Britania quam finibus regni exploratorum comitiva, strenue cum maximis sui atque suorum sumptibus, dispendiis et gravaminibus militavit, sudores voluntarios libencius amplectens, quapropter ipse dux, cum suis hostes animose conterens, militari gloria insignitus est.

Ut autem singulis excercitibus pecuniarum aliorumque necessariorum opulencia affluerет, justicia unicuique ministraretur, resque publica regni eleganter floreret, venerabiles, providi atque egregii viri domini du Trainel, vexillifer, Francie cancellarius, dictus des Ursins, de Gaucourt, miles absque opprobrio, Theobaldus de Valpergue, baillivus Lugdunensis, Jacobus Cordis, regis consiliarius et argentarius, Johannes de Barro, miles, ac ma-

gister Johannes Hardouin, generalis in negocio financiarum regis, pervigili cura temporibus pristinis elaboraverunt financias e finibus regni congestas regis excercitibus elargiri, tocius regni negocia .....[1] Hiis (*ou* illis) igitur d[iebus.....gloriosissimus?] rex Francorum sex [centas lanceas? cum?.....] sagittariis eoru[.....] patrie spartum in f[.....] deliberacione parma[xima .....] excercitus cum ducib[us .....] conquerendum trans[.....] tanti triumphi divinitus[.....] immemor ipse in urbe [Turonensi .....] Dei omnipotentis glor[.....] beati Dyonisii, Francie [patroni, ...] aut precibus hostes a regno a [.....] magna signanter suorum ejess[isset.....] processiones generales, sollempnia d[ivina] misteria per singulares basilicas regni, die decima quarta mensis octobris, quo finalem triumphum obtinuit, anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo jussit perhempniter celebrari. Hoc enim est tempus jubileum, annus quo Christi clemencia dignata est oculos pietatis super Christianissimum Francie regnum convertere, hostium suorum colla superba premens ac illustrissimo Francorum regi jura paternalia reddens, nam uti divina providencia Israelitas sub dira Pharaonis servitute longinquis temporibus degere statuit, sic Christi sapiencia Francigenas neophitos ab Anglicis hostibus longediu flagellis undique contuti passa est, illos tamen ob huic eorum seva potestate cernens [..... r]esidenti olimpo [..... in]signitur Gallia [.....]rgavimus feramus [.....] qui regum mi[.....]as ac Anglicorum [.....] dum a Normania [.....] tollens imperia indidit... (?).

1. Le dernier feuillet a souffert de graves déchirures. Nous n'avons pas cru devoir marquer ligne par ligne l'étendue exacte des lacunes qui portent sur la fin des seize premières lignes du recto, où elles diminuent progressivement de $0^{m}09$ à $0^{m}01$ environ, et sur le début des huit lignes du verso ($0^{m}06$ à $0^{m}05$ environ).

LA

PRÉTENDUE TRAHISON DU MARÉCHAL DE RANTZAU

GOUVERNEUR DE DUNKERQUE [1]

A la Galerie historique de Versailles figure un portrait de Rantzau, bien susceptible de provoquer l'étonnement chez un visiteur non averti. Le maréchal y est représenté, caracolant sur un cheval en apparence peu commode. Il se tient très correctement, malgré l'absence d'un bras, un bandeau recouvrant l'œil droit, une jambe de bois s'appuyant sur l'étrier ! Ce n'est pourtant pas là le produit de l'imagination d'un artiste, mais bien l'expression de la réalité. Fait probablement unique dans nos annales militaires, Rantzau, jusqu'à la fin de sa carrière, continua à faire bonne figure en tête de ses mousquetaires, quoique atteint d'un ensemble de mutilations qui nous sembleraient incompatibles avec tout service actif [2].

Originaire d'une vieille famille du Holstein [3], Josias, comte de Rantzau, après avoir combattu en Hollande, en Suède, en Autriche, était entré définitivement en 1635 au service de Louis XIII, qui l'avait fait maréchal de camp. Cette année même, il avait perdu un œil au siège de Dôle. En 1640, de-

1. Abréviations :
A. É., P. B. = Affaires étrangères, fonds Pays-Bas espagnols.
Ms. fr. = Bibliothèque nationale, manuscrits français.
Clair. = Bibliothèque nationale, fonds Clairambault.

2. Le 24 juin 1648, il se plaint à son secrétaire d'être accablé de certaines indispositions et ajoute : « J'ai penne d'aller à cheval... » (A. É., P. B. 26, fol. 204).

3. Il descendait de Petrus Albinus, marquis de Lusace, mort en 1186. Le château de Rantzau se trouvait en Holsace, près de Lubeck. Voir sa généalogie, B. N., Ms. fr. 20288.

vant Arras, il avait laissé un bras et la cuisse gauche. Nous relevons trois blessures au siège d'Aire, trois autres au combat d'Honnecourt, quatre à Thionville... Enfin, en 1645, au siège de Bourbourg, il recevait une balle dans l'oreille ; cette fois, on le crut mortellement atteint. Il fut fait maréchal de France, guérit contre toute attente et abjura le protestantisme dans l'église Notre-Dame de Bourbourg. En 1646, il reçut sa dernière blessure au siège de Courtrai. Cette énumération est loin d'être complète. Son corps, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, portait la trace de plus de cinquante blessures. Bautru disait de lui « qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux ».

Malgré cela, loin de donner l'impression d'une loque humaine, il étonnait ceux qui l'approchaient par sa belle allure. Clarendon, qui le vit en 1648, nous en a laissé le portrait suivant : « D'une haute taille, d'une prestance et d'une physionomie remarquables, on pouvait le regarder comme un bel homme, quoiqu'il n'eût qu'une jambe, une main, un œil, une oreille. Les autres, il les avait eu emportés, ainsi qu'un côté de la figure. Plusieurs balafres sillonnaient son autre joue, et sa tête et son corps étaient couverts de blessures. Il se tenait cependant très droit, avait de la grâce dans le mouvement, un organe agréable et une manière de s'exprimer pleine de charme. Il était Allemand, et si, comme tous les hommes de sa nation, le maréchal ne se fût pas abandonné au vin avec trop d'excès, il eût été un des meilleurs capitaines de son siècle [1]. » Ce penchant immodéré pour le vin lui fit perdre quelques batailles et le mena prématurément au tombeau.

La physionomie de ce soldat est encore mal connue. Sa personnalité a été discutée, sa loyauté mise en doute. Un jour, il fut accusé de trahison et incarcéré.

Les historiens se sont contentés de mentionner son arrestation et d'enregistrer les vagues bruits qui l'auraient motivée.

Une tractation d'un maréchal de France avec l'ennemi

1. *Mémoires* de Clarendon, éd. Guizot, Paris, 1827, t. I, p. 298.

n'était pas chose extraordinaire à cette époque. N'avons-nous pas les exemples trop tristement célèbres de Turenne, de Condé, d'Hocquincourt et d'autres? Il n'y avait donc rien de surprenant à ce qu'un étranger agissé de même. Aussi la question ne fut-elle jamais approfondie. Et, dans le doute, la mémoire de Rantzau reste entachée de ce soupçon de trahison.

Nous cherchons aujourd'hui à jeter un peu de lumière sur cette « affaire » et à expliquer surtout les raisons de la détention prolongée de Rantzau. Tout n'a pas été dit sur Mazarin et la Fronde. Certains documents enfouis dans nos archives nous ménagent encore bien des surprises.

La correspondance du maréchal nous a été conservée. Elle est restée inédite. « Rantzau, écrivait Montglat, écrivait fort éloquemment et fort nettement. » Appréciation exacte : la lecture de ses lettres est particulièrement attachante. Complétées par d'autres documents authentiques, émanant de Mazarin, d'Estrades, Palluau, etc., elles serviront de base à ce travail et nous permettront de rendre justice à ce soldat étranger, sympathique malgré tout, et qui se montra toujours un des bons serviteurs de la France.

Dès 1639, un gouvernement avait été promis à Rantzau[1]. Quand le duc d'Enghien, avec son concours, se fut emparé de Dunkerque, en 1646, Mazarin ne put faire autrement que de tenir ses engagements, au risque de déplaire au jeune vainqueur, qui lui préférait Marsin[2]. Rantzau donc, installé comme gouverneur de Dunkerque, prit cette charge dans des conditions particulièrement difficiles.

Il se trouvait dans une ville aux fortifications ruinées, au milieu d'une population nettement hostile à la France, isolée dans un pays ravagé, inondé et ne pouvant lui fournir aucunes ressources. La place n'était pas à l'abri d'un coup de main[3]. Pendant deux ans, il s'attacha à une œuvre de reconstitution et de réorganisation, se montrant administrateur

1. B. N., Cinq Cents Colbert, 46, fol. 430.
2. Duc d'Enghien à Mazarin, 8 octobre 1646, A. É., P. B. 22, fol. 29, orig.
3. Voir, pour plus de détails, Dr Lemaire, *Dunkerque sous la première domination française, 1646-1652* (*Bull. Union Faulconnier*, 1923, 200 p.).

remarquable, déjouant les complots, créant autour de lui une atmosphère favorable à la France, et cela tout en collaborant, avec Gassion, aux opérations militaires qui se déroulaient dans la région de la Lys.

Mais à la fin de 1648 arriva le découragement : Rantzau s'était en cette année débattu au milieu d'une profonde détresse physique et morale. Sa santé était devenue chancelante. Déjà se montraient les symptômes de l'affection qui devait l'emporter, et dont ses excès précipitaient la marche. Il luttait sans appui : les fonds manquaient, les subsides étaient rares. Il n'avait rien touché de ses appointements de l'année précédente, avait payé de ses propres deniers les réparations des fortifications, et, bien plus, avait avancé de grosses sommes pour les sièges d'Ypres et de Furnes.

Mazarin le payait en belles paroles.

Accablé de lassitude, il écrit au cardinal : « Je supplie très humblement V. É. de trouver bon que je satisfasse en mesme temps aux envieux, que je la soulage elle mesme de la peine que je lui donne, que je me descharge d'un fardeau que je ne puis soustenir, et que je tasche de sauver le peu d'honneur qui me peust rester, et quy me couste si cher, remettant les dits gouvernements entre les mains de celui que V. É. m'ordonnera... » Il souhaite « de pouvoir se retirer ensuite assez loing, pour n'estre pas inquiété du passé ny de l'avenir, dans le repos que demande un corps martyrisé de blessures [1] ».

Le 13 octobre 1648, il expose de nouveau à Mazarin sa lamentable situation : « dans ce pays ruiné, il ne trouve même plus de bois pour se chauffer ; on lui doit des sommes considérables [2]. Bien plus, il craint de se voir enlever par le Parlement un domaine que le feu roi lui a concédé en Auvergne, en compensation de ceux qu'il possédait à Caen, Bayeux et Falaise, qu'il a dû céder au duc de Guise [3]. C'est le

1. Rantzau à Mazarin, A. É., P. B. 26, fol. 57. Cette lettre, sans date, a été placée en tête de l'année 1648. Elle ne cadre pas avec les autres lettres de cette période et est certainement d'une date postérieure. Les doléances de Rantzau débutent dans une lettre à Mazarin du 29 septembre 1648 (A. É., P. B. 27, fol. 39).

2. Rantzau à Mazarin, 13 octobre 1648, A. É., P. B. 27, fol. 48, orig.

3. Rantzau à Mazarin, 18 novembre 1648, A. É., P. B. 27, fol. 81, orig.

seul bien qu'il lui reste des 400,000 écus de sa fortune personnelle et de la dot de sa femme[1], « bien, dit-il, que j'ay ruyné, perdu, mangé ou engagé dans l'employ, après cinquante blessures et quatorze années de service ».

Il envoie à Paris son major trouver le cardinal, « le suppliant, écrit-il, de me faire savoir une fois pour toutes ses volontés touchant ce qu'elle veut que je devienne et le but où doibvent tendre toutes mes actions ; à moins de cella, je me ruyne de chagrin et, agissant sans but, je suis comme un homme qui court et ne scait ny le lieu ny le chemin où il va... ». Il ne se doutait pas que c'était Mazarin lui-même qui voulait lui enlever ces domaines pour les donner au duc de Bouillon[2] !

Un arrangement fut sans doute conclu, car le 5 décembre il écrit de nouveau au cardinal : « J'ai sceu par mon major les volontés de V. É. touchant le domaine d'Auvergne et envoyé la procuration à Du Buisson pour conclure tout ce qu'elle lui ordonnera[3]. »

Nous ne citons ce trait que pour donner un exemple des procédés dont savait user Mazarin à l'égard de ceux qui lui étaient le plus dévoués. Dans cette même lettre, il supplie le cardinal d'envoyer à Dunkerque « deux ou trois personnes capables » pour examiner les fortifications et mettre la place en état de défense. Est-ce là le fait d'un homme qui a l'intention de la livrer à l'ennemi ?

Mais alors le cardinal a d'autres soucis. Il ne peut qu'engager Rantzau à travailler de son mieux pour la conservation du gouvernement qui lui est confié et ne lui envoie de secours d'aucune sorte.

A la fin du mois, les choses se gâtent tout à fait à Paris. Le 24 décembre, Rantzau, « pour tesmoigner le desplaisir qu'il ressent du trouble que donnent les meschants au repos

1. Il avait épousé sa cousine Edwige Élisabeth de Rantzau.

2. Mazarin à Turenne, août 1648 : « J'espère que dans peu de jours je pourrai venir à bout de faire retirer par une tierce personne les domaines qu'a M. le maréchal de Rantzau en Auvergne, qui sont de vingt mille livres de rente... » (cité par Chéruel, *Lettres de Mazarin*, t. III, p. 196).

3. Rantzau à Mazarin, A. É., P. B., fol. 87, orig.

de S. E. », lui envoie son secrétaire du Preslier[1]. Celui-ci s'attarde sans doute en chemin, car, lorsqu'il arrive à Paris, la guerre civile a éclaté. Le roi et la cour se sont retirés à Saint-Germain depuis le 6 janvier. Du Preslier, retenu dans Paris, se trouve dans l'impossibilité de rejoindre le cardinal. Il réussit à correspondre avec Rantzau et à le mettre au courant de ce qui s'est passé.

« J'espère, lui répond, le 15 janvier, le gouverneur de Dunkerque, que vous estes à la fin sorti de Paris et arrivé à la cour auprès de S. É., d'où vous ne partiré point que par ses ordres ou les miennes, et vous vous présenterés souvent devant luy... J'envoie Pingault[2] pour lui tesmoigner et mon desplaisir de le voir si souvent traversé, et ma joye de le voir hors d'une ville et d'une populace mal affectionné et entièrement corrompu, *le priant de me permettre que je le puisse aller trouver* et d'employer le peu de vie qui me reste à son service. *Vous lui demanderé ceste mesme grâce très instamment...* Je ne doute pas que S. E. ne vous dise qu'il est nécessaire que je demeure icy, mais M. le comte de Grancé peut déservir ma place[3]... »

Mazarin renvoie du Preslier à Dunkerque le 22 janvier avec une lettre dans laquelle il remercie affectueusement Rantzau de ses conseils. Il désirerait certes bien le voir : « Ce n'est pas seulement par la tendresse que j'ay pour vous et par le désir que j'ay de vous satisfaire, mais par l'estime particulière que je fais de tous vos conseils, que je voudrais bien que vous fussiez icy, en ces rencontres, où je ne doute pas que Leurs Majestés n'en tirassent un très grand advantage. » Mais il craint que l'absence du maréchal ne soit préjudiciable au service du roi et estime, en conséquence, qu'il ne peut pas pour l'instant quitter son gouvernement[4].

Le 3 février, il le conjure de veiller plus soigneusement

1. Rantzau à Mazarin, A. É., P. B. 27, fol. 88, orig.
2. Pingault était capitaine des gardes de Rantzau.
3. Orig. autogr. Bibl. comm. Dunkerque. — Le maréchal termina cette longue lettre en donnant son avis sur la conduite à tenir à Paris : « Il ne faut pas laisser au Parlement le temps de se reconnaître..., le peuple ne résistera pas aux canons. »
4. Mazarin à Rantzau, 22 janvier, copie, A. É., P. B. 28, fol. 351.

que jamais à la sûreté de ses places, car on lui a assuré que l'ennemi veut se livrer à quelque tentative sur elles[1]. Quelques jours après, — le 8 février, — il lui mande qu'il n'a plus de sujet d'avoir cette crainte, car il est assuré que les Espagnols ne remueront point. Et il le met au courant, « s'ouvrant à lui comme à un de ses meilleurs amis », des pourparlers qui ont été engagés avec Friquet en vue d'aboutir à un accommodement avec l'Espagne.

Aussi, dit-il, « sy vostre santé vous peut permettre de faire un voyage icy pour n'y demeurer que huict jours, ce seroit une grande consolation pour moy et un grand advantage pour le service du Roy ». Il lui envoie en même temps une lettre pour Grancey, qui le remplacera à Dunkerque s'il est nécessaire[2]. « Je vous prie, dit-il enfin, de m'envoyer au plus tost de vos nouvelles, car, si vous n'estes pas en estat de venir, je vous enverray des carosses aux lieux que vous me marquerés... Il sera bon que vous ne fassiez pas semblant de venir icy, mais seulement que vous allez à Calais ou là autour, afin que, quand les ennemys scauront vostre départ, vous soyez desjà en chemin pour vous en retourner. »

Quelles étaient ces négociations avec l'Espagne?

Les ratifications des traités de Westphalie venaient d'être échangées. Peñaranda, qui s'était retiré à Bruxelles, avait envoyé à Saint-Germain un de ses attachés, Jean Friquet, pour sonder les dispositions du cardinal. Mazarin avait refusé de souscrire aux conditions qu'il lui avait proposées. Friquet s'en était retourné près de Peñaranda et lui avait rendu compte de sa mission. Il avait pu surtout le renseigner sur les événements survenus à Paris, les divisions qui affaiblissaient les Français et les avantages que pourraient en retirer les Espagnols.

Or, à ce moment-là Vautorte[3], revenant de Munster, s'en fut à son tour trouver Peñaranda, de la part de Mazarin. Vu

1. Mazarin à Rantzau, A. É., P. B. 28, fol. 368, minute.

2. Mazarin à Rantzau, A. É., P. B. 30, fol. 381, minute ; A. É., P. B. 28, fol. 270, copie. — Mazarin au comte de Grancey, A. É., P. B. 30, fol. 384, minute ; A. É., P. B. 28, fol. 393, copie.

3. Vautorte, ancien intendant de l'armée du Rhin, faisait partie de la mission attachée aux plénipotentiaires à Munster.

les circonstances, le diplomate espagnol pouvait tenir le verbe haut. Au cours de la conversation, il se vanta « qu'avant six semaines les Espagnols seraient maîtres de toutes les conquêtes des Français en Flandre maritime ». Ce propos, diffusé dans son entourage, ne tarda pas à être colporté au dehors, amplifié, déformé. La cour de France en eut connaissance. On chercha à l'interpréter. Comme aucune proposition de cession de ces conquêtes n'émanait de l'entourage royal, il fallait chercher leur origine ailleurs. Ces bruits se faisaient plus précis : Dunkerque et Bergues, disait-on, allaient être rétrocédées à l'Espagne moyennant 4 ou 500,000 écus. Et qui pouvait avoir accepté un tel marché, si ce n'était le gouverneur de ces deux villes? Sur ce soupçon, on conclut à la trahison de Rantzau. Son arrestation fut résolue. On décida de profiter de son voyage éventuel à la cour pour s'assurer de sa personne.

Le courrier porteur de la lettre de Mazarin du 8 février était rapidement parvenu à Dunkerque. Rantzau, qui voyait enfin son désir exaucé, décida de ne pas manquer l'occasion qui lui était offerte de voir Son Éminence et lui expédia aussitôt la réponse suivante, qui mérite d'être reproduite in-extenso :

MONSEIGNEUR,

J'estois sur le point de dépescher un courrier à Vostre Éminence lorsque le sien m'est arrivé, pour luy envoyer les lettres cy incluses quy me sont tombées par hazard entre les mains, quy parlent d'un tiers party et de quelque desseing sur la Rochelle, affin qu'elle puisse faire donner ordre en cas qu'elle jugeast que la chose le méritast.

Au reste, Monseigneur, quoyque je me connoisse incapable de servir V. É. dans les affaires du marquis de Pigneranda ny 12. 3 m 61 m 88 13 m 44 n nx 16 8 57 n x n 71 24, sy est ce que l'honneur de la voir m'est sy cher qu'il ne fault point d'autre persuazion, et quoyque Mr le comte de Grancey ne soit plus icy et que toutes les choses y soient réduites à une dernière extrémité, le pain ayant antièrement manqué et gennéralement tout ce quy est nécessaire, je ne laisseray pas de partir le premier jour du degel, n'ozant pas abandonner ce lieu plus tost, et ne voulant pas aussy attendre davantage de peur que les chemins ne se gastent antière-

ment quand il degellera tout à fait. Sy V. É. me veut faire la grâce de m'envoyer un carrosse au devant, à Beaumont, au commancement du dégel, Elle obligera infiniment un pauvre estropié.

Je remercie infiniment V. É. de la bonté qu'elle a de nous faire espérer de l'argent. Le long temps qu'il y a que nous n'en avons veu nous rend antierement incrédules. Je suis au moins bien asseuré qu'il ne peut estre donné à de plus nécessiteux depuis le plus grand jusques au plus petit. Je suis honteux de dire que je suis seulement en peine où trouver de l'argent pour ce petit voyage, et sy les Suisses m'en demandent incessamment et nyent constamment d'en avoir reçu. *Les peuples commancent fort en ces quartiers à hausser la teste, par le bruit quy court qu'on va rendre généralement toutes les places conquises,* par la paix. On me vient tout présentement d'advertir que le marquis Sfondratto est arrivé à Dixmuide et que les portes d'icelle place et de Nieuport ont esté fermées tout le jour d'hyer. J'en ay adverti tous ceux qui y ont inthérêt. Pour des frégattes, il n'y en a point icy, j'en ay envoyer achepter une en Holande. Je rendray compte à V. É. de tout le reste à mon arrivée, de laquelle je suis très passionnement,

Monseigneur, de V. É., le très humble, très obeissant et très fidelle serviteur.

De Ransau.

A Dunquerque, 12e febvrier 1649[1].

Il est regrettable qu'une ligne de cette lettre, qui aurait peut-être été pour nous d'une importance capitale, n'ait pas été déchiffrée. Mais nous avons tenu à en souligner un passage : « le bruit court qu'on va rendre généralement toutes les places conquises... ». C'est l'écho des bruits qui circulent, bruits qui ont mis la cour en émoi, et c'est Rantzau qui les transmet lui-même à Mazarin. Il lui envoie en même temps des lettres interceptées. A-t-il l'attitude d'un traître?

Pendant ce temps, toutes les dispositions sont prises pour s'assurer de sa personne. Le maréchal se rendra-t-il à Saint-Germain? On en doute. Dans ce cas, il faut aller se saisir de lui à Dunkerque.

Palluau[2] se voit confier cette délicate mission.

1. Original, A. É., P. B. 27, fol. 105.

2. Philippe de Clérambault, comte de Palluau ; lieutenant général le 2 mai 1648 ; gouverneur de Courtrai, puis d'Ypres. Il fut fait maréchal de France en 1652 et mourut en 1665.

Une longue *Instruction*[1], datée du 19 février, lui est remise. Il doit se rendre en toute diligence à Dunkerque et se saisir du maréchal dès son arrivée, « Sa Majesté lui donnant pouvoir de l'arrêter, de quelque manière que ce soit, mort ou vif ». Il doit aussi s'assurer de la personne de la maréchale ; de la Grillonnière, sergent-major de Dunkerque ; de Pingault, capitaine des gardes ; du Preslier, secrétaire de Rantzau, et de tous ses gens sans exception. Seul, le sieur de Saint-Quentin, lieutenant de roi, sera laissé en liberté. Rantzau et sa femme seront envoyés à Gravelines, les autres seront dirigés sur Calais. Palluau doit enfin arrêter Grimminck[2], bourgmestre de Furnes, et saisir sa correspondance. Aidé par Molondin, colonel commandant un régiment suisse, il devra s'assurer de la fidélité de la garnison de Dunkerque. Si, par contre, il croise Rantzau en cours de route, il doit le laisser continuer son voyage jusqu'à Saint-Germain, lui déclarant simplement qu'il se rend à Ypres. En conformité de cette instruction, Palluau reçoit divers ordres destinés aux régiments de Molondin et Watteville (Suisses), Flandre et Infanterie allemande de Rantzau, et des lettres de créance pour les gouverneurs des places voisines de Dunkerque : le comte de Charost, gouverneur de Calais ; Grancey, de Gravelines ; du Belloy, de Bergues ; du Bosquet, de Furnes, et de Saint-Quentin, lieutenant de roi.

Comme il est préférable d'user plutôt de la ruse que de la violence, Lionne remet à Palluau, au moment de son départ, un mémoire[3] dans lequel il lui indique les considérations qu'il doit insinuer adroitement dans la conversation pour engager le maréchal à se rendre à la cour.

Toutes ces précautions étaient bien inutiles. Rantzau,

1. B. N., Ms. fr. 4179, fol. 100.

2. Marc Grimminck, seigneur de Bossaert et Cruninghe, bourgmestre de Furnes en 1645, grand bailli de Bergues en 1647. Rantzau avait en lui une confiance mal placée. En 1650, il fut destitué de ses fonctions par Louis XIV pour complicité avec l'ennemi. Nommé receveur général des finances de S. M. C. en 1654, il fut reconnu coupable de malversations et de crime de lèse-majesté et pendu à Bruxelles le 23 décembre 1660.

3. « Mémoire donné en partant à M. de Paleau », A. É., France 865, fol. 66, minute de la main de Lionne.

comme il l'avait écrit, avait quitté Dunkerque dès le dégel, et son voyage s'était effectué sans incident. Palluau ne l'avait pas rencontré en cours de route. Le 27 février, alors que le maréchal descendait de son carrosse à Saint-Germain, M. de Villequier, capitaine des gardes, l'arrêta sur-le-champ ! Le jour même, le chancelier procéda à son interrogatoire « et trouva peu d'apparences aux soupçons que l'on avait donnés à la Reine sur la fidélité de cet officier de la couronne[1] ».

Malgré tout, Rantzau fut maintenu en arrestation avec son secrétaire du Preslier et mis au secret dans une des salles du château de Saint-Germain. Le 13 mars, ordre fut donné au sieur de Lisle, lieutenant des gardes du corps du roi, de les transférer tous deux au donjon de Vincennes[2].

Le sieur de Drouet, capitaine des gardes, commandant ce château, avait de son côté reçu des instructions. Il devait recevoir les prisonniers et les garder sûrement dans le donjon en des pièces séparées, afin qu'ils ne puissent pas communiquer entre eux. Ils devaient se nourrir à leurs frais. Le maréchal pouvait avoir un cuisinier au dehors et il ne pouvait disposer dans sa prison que d'un seul valet de chambre, qui, une fois entré avec lui, n'en devrait plus sortir.

Le 20 avril, Drouet reçut l'ordre de descendre Rantzau du donjon dans « la basse court[3] »; c'était peut-être un adoucissement apporté à son régime.

Voilà Rantzau incarcéré, et pour longtemps.

Nous n'avons retrouvé aucune trace d'interrogatoire ou d'instruction quelconque. Cependant, la déclaration royale du 22 octobre 1648 avait bien stipulé qu' « aucun sujet, de quelque nature et condition qu'il fût, ne devait à l'avenir être traité criminellement que selon les formes prescrites par les lois du royaume et ordonnances ». Pour Rantzau, elle resta lettre morte.

Qu'avait fait Palluau de son côté? Comment avait-il ac-

1. *Journal de Jean Vallier*, t. I, p. 252.

2. B. N., Ms. fr. 4179, fol. 150 v°. — Ces ordres sont répétés dans le même volume à la date du 6 avril 1649, fol. 218. Le transfert de Rantzau à Vincennes eut donc lieu soit après le 13 mars, soit après le 6 avril.

3. Ms. fr. 25025, fol. 24 v°.

compli sa mission à Dunkerque? Arrivant à Amiens, il avait appris que Rantzau avait quitté son gouvernement pour gagner la cour. Sa tâche allait donc se trouver singulièrement facilitée.

Il avait rencontré à Abbeville le colonel suisse Molondin et l'avait mis au courant des ordres qui lui avaient été donnés. Molondin avait garanti que son régiment resterait fidèle au roi. Aussi, quand il arriva à destination, « l'absence du sieur maréchal lui donna le moyen d'exécuter les ordres avec grande dousseur ».

La Grillonnière, arrêté, fut envoyé à Gravelines dès le 28 février. La maréchale de Rantzau, conduite à Calais, fut remise entre les mains du comte de Charost, gouverneur de la citadelle. Quant à Grimminck, il était parti à Bruxelles. Ses papiers furent saisis et envoyés à Mazarin. Ils ne contenaient absolument rien d'important[1].

Par contre, Palluau recueillit sur place quelques renseignements intéressants : « La valet de Saint-Martin, mareschal de bataille, qui vient de Gand et porte des lettres de Monseigneur le Prinse à son maistre, nous a dit isy qu'il y a quinze jours que l'on dit à Gand que l'on vand Dunquerque et Bergue aus Espagnols, et Arras et Hédain. Des gens qui viennent d'Amstredam dize que là on an dit autant des deux première seullement, et que l'on y dit que le Roy d'Espagne en donne quatre san mille escus[2]. » Il n'est nullement question de Rantzau dans ces racontars. Or, c'était là le seul grief sur lequel reposait l'accusation de trahison. Lionne, qui n'avait pas pu avoir communication de cette lettre, écrivait le 6 mars à Servien :

« Le maréchal de Ransau traitoit avec les Espagnols pour leur remettre Dunquerque, Bourbourg, Furnes, Berg et Mardic (et par conséquent Ipre, qui se fût trouvé compris), moyennant une somme de quatre ou cinq cents mil escus consignés dans une banque de Holande. C'est une espèce de

1. Palluau à Mazarin, 1er, 5 et 15 mars, A. É., P. B. 27, fol. 115, 123 et 125. — Le premier rapport envoyé par Palluau au cardinal et porté par le sieur de la Rocquerie avait été pris près de Gravelines.

2. Palluau à Mazarin, 7 mars, A. É., P. B. 27, fol. 125, orig.

miracle que la manière dont Dieu a permis que nous ayons descouvert l'affaire. Les Espagnols n'en seront pas peu surpris et faschés. Pegnaranda ne put s'empescher de dire à Vautorte qu'ils auroient toutes nos conquestes de Flandres avant qu'il fut six semaines. Il a fallu aussy beaucoup d'adresse pour attirer ici le maréchal [1]. »

Cette dernière lettre contient au moins une contre-vérité. Lionne savait pertinemment que c'était Rantzau lui-même qui avait sollicité l'autorisation de venir voir le cardinal [2].

Aucun de ceux qui connaissaient Rantzau ne voulut croire à sa culpabilité. Saint-Quentin lui-même, qui lui avait été imposé par S. A. R. comme lieutenant de roi à Dunkerque et faisait très mauvais ménage avec le gouverneur, Saint-Quentin, dont le témoignage ne doit donc pas être considéré comme suspect de partialité, n'hésita pas à écrire au cardinal : « Je ne puis m'empescher de dire à V. É. que j'ay esté entièrement surpris de la détention de M. le maréchal de Ransau, comme des ordres que m'a aportés M. de Paleau [3]... »

Mazarin lui-même, faisant part à Palluau de l'arrestation du maréchal à Saint-Germain, ajoutait : « Je souhaitte fort qu'il se trouve innocent comme il dit. » Bien mieux, comme il voudrait que Grimminck revînt se faire pincer, il engageait Palluau à lui écrire que Rantzau avait été arrêté « sur une lettre qu'on a interceptée par laquelle on a descouvert qu'il avait intelligence avec le Parlement de Paris [4] ». Il savait bien que le bourgmestre de Furnes, parfaitement renseigné à Bruxelles, n'ajouterait aucune créance à l'histoire d'une combinaison quelconque du maréchal avec les Espagnols.

C'est donc sur cette nouvelle version que l'on va se ra-

1. Lionne à Servien, 6 mars, A. É., Allemagne 125, fol. 540, minute.

2. Dans le « Mémoire donné en partant à M. de Paleau », Lionne écrivait : M. de Paleau se souviendra... « qu'il (Rantzau) a demandé la permission de s'en revenir quand il auroit donné un peu d'ordre à sa place et qu'on le luy a permis... »

3. Saint-Quentin à Mazarin, 4 mars 1649, A. É., P. B. 27, fol. 119, orig.

4. Mazarin à Palluau, 27 février, A. É., P. B. 30, fol. 387, minute ; A. É., P. B. 28, fol. 395, copie.

battre désormais pour donner le change à l'opinion publique. Mazarin a maintenant son plan arrêté. Rantzau doit être accusé d'intelligence avec les frondeurs.

Déjà l'intention du cardinal perce dans cette lettre du 27 février : la détention du maréchal doit se prolonger, puisque « l'on songe à envoyer d'Estrade pour avoir soin de Donquerque et de Berg jusqu'à ce qu'on eût un plus grand esclaircissement de toutes choses ». D'Estrades est un homme sûr, en qui le cardinal sait pouvoir compter. Il remplit l'intérim du gouvernement de Dunkerque, et cela suffit pour écarter les compétiteurs qui déjà se présentent pour recueillir la succession de Rantzau[1].

Pour donner plus de consistance à cette machiavélique invention qui fait de Rantzau un frondeur, on répand dans le public une « Lettre de Monsieur le Mareschal de Ranzav, govvernevr de Dvnqverqve, à Monseigneur le Dvc d'Orleans[2] ». Moreau, dans sa *Bibliographie des mazarinades*[3], l'appréciait ainsi : « Je n'hésite pas à dire que la lettre est supposée. Le maréchal y fait de la politique comme un rhéteur. Il serait curieux que pourtant cette lettre ait été la cause déterminante de son arrestation. » Que la lettre soit apocryphe, il n'y a aucun doute ; qu'elle ait été la cause de l'arrestation de Rantzau, c'est une profonde erreur. Cette lettre est datée de Dunkerque le 26 février, alors que Rantzau avait quitté la ville depuis plusieurs jours. Il suffit de plus d'avoir pris connaissance de sa correspondance authentique pour se convaincre que la prose de cette violente diatribe contre le Mazarin n'est pas de son cru. Le permis d'imprimer délivré à la Chambre des dépêches est du 3 mars. Ce n'est certes pas Rantzau, qui alors se trouvait mis au secret, qui a pu livrer cette pièce à l'imprimeur.

1. Au comte d'Harcourt, qui a sollicité le gouvernement de Dunkerque, Mazarin répond le 4 mars : « La détention de M. le maréchal de Ransau n'estant que sur des soubçons, il n'y a pas lieu de pourvoir à ses gouvernements jusqu'à ce qu'il soit convaincu du crime » (A. É., P. B. 30, fol. 389, minute).

2. A Paris, chez Rolin de la Haye, au mont Sainct-Hilaire, rue d'Escosse, MDCXLIX, avec permission, 8 p. in-8°.

3. Paris, Renouard, 1851, t. I, p. 219.

En réalité, cette prétendue lettre ne fut qu'une manœuvre destinée à égarer l'opinion. Elle émane vraisemblablement de l'entourage du cardinal, qui n'hésita pas à se faire vilipender pour trouver une raison suffisante au maintien de Rantzau dans la geôle.

Certains s'y laissèrent prendre. Mme de Motteville déclare dans ses *Mémoires* « que Rantzau fut soupçonné de favoriser le parti parisien », d'autres prétendirent simplement « que Mazarin craignait qu'il ne prît le parti des frondeurs...[1] ». En réalité, le cardinal avait un projet derrière la tête.

Ce fut en vain que la maréchale essaya d'intervenir en faveur de son malheureux mari. Cette femme, « d'une rare vertu », se vit répondre par Mazarin, le 14 mars [2], que « sans trahir le service du Roy il n'avait pu se défendre de donner la main à sa détention ». Et pour toute consolation il lui laissait le choix comme prison « de celui des couvents des filles de Calais qui lui plairait le plus ». Plus tard, il répond de nouveau à une de ses suppliques en plaignant simplement le maréchal « du malheur qui lui est arrivé [3] ». Cette arrestation arbitraire n'avait pas par certains côtés servi les intérêts du cardinal. Le 9 mai, Turenne, appelé à la cour, se garda bien de s'y rendre : « Il s'était excusé, de crainte qu'on ne lui fist le mesme traitement qu'au maréchal de Rantzau, qui est tousiours dans le bois de Vincennes sans scavoir pourquoy [4]. »

Puisque aucune charge n'était relevée contre le maréchal, pourquoi donc le maintenait-on à Vincennes? Simple manœuvre de Mazarin. Il sentait le terrain se dérober sous lui. Le traité de Rueil, conclu entre la cour et le Parlement, ne le satisfaisait guère. L'opposition des princes et des généraux allait se faire plus vive. Il le sentait bien. Dans ces conditions, il lui fallait une place de sûreté, d'où il aurait pu braver ses

1. *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 259.

2. « Hujus uxor singulari virtute matrona, haud cessavit pro viri niti, uti cujus proditionis insimulabatur, ejus aut reus perageretur, aut hunc extra noxam esse Rex ediceret. » La Barde, *Hist. de rebus gallicis*, MDCLXXI, p. 441.

3. Mazarin à la maréchale de Rantzau, A. É., France 264, fol. 309 et fol. 264.

4. Ms. fr. 25025, fol. 31 v°.

adversaires. Rantzau emprisonné, d'Estrades commandant à Dunkerque, Mazarin était certain de pouvoir s'y retirer quand il s'y verrait forcé. Jusqu'en 1646, cette ville était réputée imprenable. Par sa situation géographique, son isolement relatif, elle restait une place facile à défendre : Mazarin voulait pouvoir en disposer à sa guise.

Cependant d'Estrades, qui en avait pris le commandement le 14 mars 1649, espérait bien en être nommé gouverneur. Dès le 6 mai il écrivait à Chavigny, pour qui il n'avait pas de secrets : « Je croy que vous scavez bien que je n'ay que la commission de commander et que *S. É. en réserve le gouvernement pour luy*[1]. » Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le cardinal le presser de travailler à mettre la ville en parfait état : « Je considère cette place comme ne devant jamais sortir de nos mains, et que mon désir seroit de la rendre, soit par sa force, soit par l'abondance du commerce, une des plus considérables de l'Europe, à quoy je scay que vous travaillerez avec plaisir de vostre costé[2]. » Comme l'argent manque dans sa caisse, il permet à d'Estrades de disposer d'une somme de 9,000 livres déposée par lui à Édimbourg[3]. Il est cependant difficile de la retirer. Aussi Mazarin prend-il un parti héroïque. Il envoie à d'Estrades ses bijoux : « Cependant, afin que vous ne manquiez de rien pour vous mettre en estat..., et ne pouvant encore vous envoyer de l'argent comptant, je vous envoye des pierreries sur lesquelles vous pourrez en trouver... Ce sont trois diamans et trois bagues et un cœur de diamant, le tout vaut 30,000 livres[4]. »

D'Estrades espère toujours que Rantzau sera destitué. Il trouve que la situation s'éternise sans aucun profit pour lui. Le 2 août il écrit à Chavigny : « Je n'ay point les provisions de Dunquerque, et S. É. m'a mandé qu'il le voulait retenir pour luy. Je verrai comme il trettera en cela, je prendré mes

1. D'Estrades à Chavigny, A. É., P. B. 29, fol. 59, orig.
2. Mazarin à d'Estrades, 24 juin, Clair. 578, fol. 187, orig.
3. Mazarin à d'Estrades, Clair. 578, fol. 177, orig.
4. Mazarin à d'Estrades, Clair. 579, fol. 187, orig. chiffré. Telle est l'origine de cette histoire de pierreries qui revient constamment dans les lettres de Mazarin publiées par Chéruel et dont l'explication n'a pas été donnée jusqu'ici.

resolutions ou de demeurer ou de me retirer[1]. « Ce sera désormais un *leitmotiv* que nous retrouverons sous sa plume pendant six mois encore.

Et pendant ce temps Rantzau, d'après un de ses panégyristes, occupait ses loisirs forcés par la lecture de livres de théologie, philosophie, mathématiques et d'histoire. « Il commençait, en ces lieux sombres et mélancoliques, à se sentir des premières atteintes de cette hydropisie qui l'a enfin accablé et versé au cercueil[2]. » La maladie, dont les débuts s'étaient montrés depuis de longs mois, avait fait de tels progrès qu'il ne pouvait plus être maintenu en captivité.

D'ailleurs, l'opinion publique commençait à s'émouvoir de cette situation plus qu'irrégulière. Un factum paru en janvier 1650, faisant allusion à la non-application de la déclaration de 1648, disait : « Une si sainte ordonnance n'a pas diverty les ministres de continuer leurs désordres. Ils ont tenu un an prisonnier le mareschal de Rantzau, sans que le Parlement ny les juges ordinaires ayent eu connaissance des causes de son emprisonnement, n'y ayant pas eu de plainte sur la contravention de cette ordonnance en la personne d'un officier de la couronne[3]. »

Enfin, son innocence ayant été pleinement reconnue, — et un accommodement ayant vraisemblablement déjà été conclu avec le cardinal, — Rantzau fut remis en liberté. Il devait quitter Vincennes le 18 janvier. Son départ fut remis au mardi suivant. Grâce à ce léger retard, il lui fut possible de rendre un service aux princes, que Miossens y conduisit le 18 au soir. Ils auraient passé la nuit sans prendre aucune nourriture, si Rantzau ne leur eût envoyé quelques bouteilles de vin dont il avait toujours ample provision[4] et les reliefs de son souper. Le 24, il sortit enfin de sa prison et se rendit à Meaux rejoindre sa femme, qui l'y attendait[5].

1. Estrades à Chavigny, A. É., P. B. 29, fol. 189, orig.
2. J.-P. Camus, évêque de Belley, *Oraison funèbre de Rantzau* ; voir *infra*.
3. Factum pour MM. les Princes, 18 janvier 1650 (*Choix de mazarinades*, t. II, p. 40).
4. « Quorum semper illi copia » (Priolo, *De rebus gallicis*, t. V, p. 229).
5. *Journal* de Dubuisson-Aubenay. — D'après Jean Vallier (*Journal*, t. II, p. 83), il sortit le samedi 22. Voir aussi ms. fr. 25025, fol. 165 v°.

Cette libération ne doit guère plaire à Mazarin, qui voit son projet contrecarré. Il n'en parle pas dans les nombreuses lettres qu'il adresse à d'Estrades. Mais celui-ci ne peut pas l'ignorer. Il se plaint de sa situation à Le Tellier : « Je remettrai, écrit-il le 8 mars, le commandement de Dunkerque à n'importe qui[1]... » Le cardinal s'étonne : « Je puis avec vérité vous protester que je ne songerois davantage à la conservation de Dunkerque, si j'y estois en personne, non seulement pour le service du Roy, mais pour ma considération particulière[2]. »

Le 20 mai, d'Estrades exhale sa rancœur à Chavigny : « Je vous avoue, dit-il, que ses procédés rebutent tous gens d'honneur. Je vois que S. É. se perd et s'embarrasse tous les jours dans de plus méchantes affaires et que tous ceux qui sont à luy comme moy sont sur le point de périr[3]. »

Mais alors l'attitude de Mazarin change du tout au tout. Il affecte en public de faire le plus grand cas de ce pauvre Rantzau. Il est même question de lui rendre un commandement à l'armée. Le 31 mai, une patente lui est expédiée pour entrer en campagne contre l'archiduc Léopold, qui s'avance sur Maubeuge[4]. Plus tard, les éloges ne tariront pas sur son compte[5]. Et voilà que par une lettre du 17 juillet[6] le roi annonce à d'Estrades « qu'ayant esté entierement esclaircy de la conduite du mareschal de Ramsau, dans toutes les choses qui luy avoient esté imputées, et ayant pleinement recongneu son innocence », il a résolu « de le restablir, comme la justice et son honneur le requièrent, dans une entière possession de ses gouvernements... ».

Pour que d'Estrades ne soit pas douloureusement surpris

1. Estrades à Le Tellier, A. É., P. B. 31, fol. 413.
2. Mazarin à d'Estrades, A. É., P. B. 20, fol. 316 (26 mars 1650).
3. Estrades à Chavigny, 20 mai.
4. *Journal* de Dubuisson-Aubenay.
5. Mazarin à Le Tellier, 19, 27 juillet et 15 août 1650 : Il faut prendre l'avis de M. le maréchal de Rantzau, « l'un des hommes de France de qui on peut tirer de plus grandes lumières... » C'est un homme qui peut donner de fort bons conseils pour les affaires de la frontière... « Je vous prie de consulter toujours M. le maréchal de Rantzau, etc., etc. »
6. Le roi à d'Estrades, Tours, 1er juillet 1650, original signé (Clair. 578, fol. 617).

en recevant cette nouvelle, Le Tellier la lui envoie par courrier spécial, en y joignant une lettre confidentielle dans laquelle il lui dit : « Et bien qu'il semble par les termes auxquels elle est conceüe que l'on fasse quelque préjudice au commandement qui vous est donné dans les dites places, néantmoins, comme le restablissement de M. de Ramsau n'est pas réel, et qu'après avoir faict parroistre son innocence il a pu raisonnablement prétendre de rentrer dans ses places, l'on n'a peu moins faire que de luy en donner les apparences [1]. »

Mazarin, qui connaît depuis longtemps la décision royale, a pris les devants en écrivant à d'Estrades dès le 13 juillet deux lettres. Dans la première, destinée à être rendue publique, il lui recommande d'exécuter ponctuellement les ordres royaux en faveur du maréchal, « avec qui il a renoué une très étroite amitié ». Dans la seconde, il déclare : « J'adjouteray en confidence que ce qui se fait n'est que pour peu de temps. » Il s'en remet à M. de Saint-Aignan, qui verbalement mettra exactement d'Estrades au courant de ses projets [2].

Ce que lui apprend Saint-Aignan, nous pouvons le deviner. La suite de la correspondance nous le confirmera.

D'Estrades, conformément à ces instructions, accueillit comme il convenait les gens du maréchal, que ce dernier lui avait d'ailleurs recommandés dans une lettre fort humble [3]. Et le 15 août 1650, en séance solennelle, devant tout le corps échevinal assemblé, M. de Saint-Quentin donna lecture de l'ordonnance royale rétablissant Rantzau en ses charges et dignités [4]. Au fond, d'Estrades s'en trouve bien marri. Mazarin cherche à le consoler : « Je veux bien vous dire librement que je voy par vostre dernière lettre que ce qui s'est

1. Le Tellier à d'Estrades, de Tours, le 1er août 1650, Clair. 578, fol. 629, orig.

2. Mazarin à d'Estrades, de Blois, le 15 juillet 1650, Clair. 578, fol. 601 et 605, orig.

3. Rantzau à d'Estrades, Paris, 5 août 1650, Clair. 578, orig.

4. Un « extrait du registre des délibérations des magistrats de Dunkerque... » fut publié au bureau d'Adresses, Paris, 24 avril 1650, n° 124 (*Gazette*, p. 1104 à 1107).

faict à l'esgard de M. de Ransau vous donne quelque chagrin. Vous avez tort d'en prendre pour cela, puisqu'il n'y a point de fondement. Je vous asseure *que je suis résolu plus que jamais de m'establir à Dunkerque. L'année ne se passera pas que je ne donne au dit sieur mareschal les cent mille francs dont nous sommes convenus pour avoir sa démission.* Je vous réponds que j'engageray plus tost tout ce qui me reste pour cela, et que je feray aussy les derniers effortz afin d'avoir promtement un fonds pour travailler aux fortiffications de cette place, et la mettre au meilleur estat qu'il se pourra, à cause que le service du Roy le requiert ainsy, *mais parce qu'il est bien juste et mesmes de prudence que jaye une retrette en cas de besoin pour me mettre à l'abri de la persécution qu'on me voudroit faire contre l'intention de Leurs Majestez*[1]. »

Ses intentions sont nettement dévoilées. Une seule chose le gêne pour parvenir à ses fins : le manque de fonds. N'avait-il pas écrit le 16 août à d'Estrades : « Je suis en fort mauvais estat, n'ayant pas mesme de quoy pourvoir aux dépansses de ma maison[2]. »

S'il avait pu disposer de cet argent, depuis longtemps il aurait été possesseur de Dunkerque. Mais, dans l'état actuel de ses affaires, il lui est difficile, sinon impossible, de réunir la somme convenue.

Les circonstances vont derechef servir les intérêts de l'astucieux cardinal.

Rantzau qui, depuis sa sortie de Vincennes, n'avait pas quitté le lit, s'était éteint le 14 septembre 1650, à peine âgé de quarante ans, « ayant peu auparavant son deceds protesté par lettres qu'il mouroit bon serviteur du Roy et de son estat[3] ».

Son corps fut transporté aux Minimes de Nigeon, près de

1. Mazarin à d'Estrades, Clair. 578, fol. 655. Les lignes en italique sont chiffrées (A. É., P. B. 29, fol. 416, minute).

2. Mazarin à d'Estrades, de Libourne, 16 avril 1650, orig. chiffré en partie (Clair. 578, fol. 641).

3. *Gazette* du 17 septembre 1650, p. 1263, et *Relation de tout ce qui s'est fait et passé à la vie et à la mort de M. le mareschal de Rantzau*, à Paris, MDCL (B. N., Lb [37] 1608), 4 p. in-4°.

Chaillot[1]. Le 22 du même mois, le Révérendissime J.-P. Camus, évêque de Belley, qui l'avait assisté à ses derniers moments, prononça son oraison funèbre[2]. Un versificateur resté anonyme composa pour lui l'épitaphe suivante, dont on ne cite en général que le dernier vers :

> Du Corps du Grand Rantzau, tu n'as qu'une des parts,
> L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
> Il dispersa partout ses membres et sa gloire.
> Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur,
> Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire
> Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

En apprenant cette mort qui servait si bien ses intérêts, mort sans doute impatiemment attendue, sinon ardemment souhaitée, qui lui économisait 100,000 francs, Mazarin n'exprima aucun regret. Il n'eut pas un mot de pitié pour cet homme qui lui fut si dévoué. Sèchement il écrivit à Le Tellier : « Je viens d'avoir advis que le mareschal de Rantzau est mort. Je luy avais faict une promesse par laquelle je m'engageais à luy payer une somme d'argent lorsque je prendrais, selon l'intention de S. M., le gouvernement de Dunquerque. Tout cela cesse présentement. Mais il serait bon de retirer la premesse, parce que je ne voudrais pas qu'elle fût veüe. Je m'asseure que vous aurez donné advis de sa mort à M. d'Estrade, afin qu'il ne paye plus les deux mille francs par mois qu'on luy avait donné ordre de bailler au dit s[r] maréchal. Je vous prie de dire la même chose à Jobart. La raison et la charité obligent pourtant à faire réussir quelques-unes des

1. « Le 17 septembre 1650 a esté porté aux Minimes de Nigeon M. Josias de Rantzau, mareschal de France, gouverneur de Dunkerque, lieutenant des armées du Roy, mort le 13. Léry, Paré et Foy ont veillé quatre jours et quatre nuicts et accompagné le corps à Nigeon. » Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

2. *Harangue funèbre sommairement discourue aux obsèques de haut et puissant seigneur messire Josias, comte de Rantzau, mareschal de France, gouverneur de Dunquerque, etc., célébrées à Paris le XIII sept. MDCL*, par Jean-Pierre Camus, évesque de Belley (à Paris, chez Gasp. Metures..., MDCL, 76 p. in-4°). Une autre oraison funèbre fut publiée sous le titre de : *Panégyrique de Josias, comte de Rantzau, gouverneur de Dunkerque, prononcé le 26 octobre 1650 dans l'église des Nouvelles-Catholiques*, par M. François Hédelin, 62 p.

grâces qu'on avait faictes au dict maréchal en faveur de Madame sa femme, qui est une personne de mérite et de naissance et qui mourrait de faim sans cela[1]. »

La maréchale se trouvait, en effet, dans la misère[2]. Elle termina sa vie dans un couvent. « Ce jour-là [17 avril 1652], la maréchale de Rantzau se fit vêtir religieuse ès Filles bleues Annonciades de la Couture de Sainte-Catherine[3]. »

Nous n'en avons pas terminé avec la mort de Rantzau. Il nous reste à voir comment fut liquidée sa succession.

Mazarin croyait la question virtuellement réglée. « Il n'y a pas d'apparence que personne puisse parler du gouvernement de Dunkerque, l'Estrade y étant, les choses devront demeurer au mesme estat, mon intention estant de rien remuer présentement pour moy[4]. » Des compétiteurs se présentèrent cependant. D'Estrades, tout le premier, espérait bien être titularisé dans cette charge : « Monsieur, écrivait-il à Le Tellier, je viens d'aprandre la mort de M. le mareschal de Ranssau, et que plusieurs personnes à la court en demandent le gouvernement. Si S. É. n'estoit plus dans la panssée de l'avoir, je crois, Monsieur, avoir assés bien servi pour le meritter, et je vous supplieré de m'y rendre office quand vous le jugerés à propos[5]. »

Le Tellier lui promet son appui[6]. On pensait que le gouvernement de Dunkerque serait donné à La Ferté-Imbault et celui de Bergues au baron de Sirey[7].

1. Mazarin à Le Tellier, Bourg, 18 septembre, Ms. fr. 4208, fol. 309.

2. L'auteur d'une mazarinade nous apprend qu'elle devait 100,000 fr. au cardinal. N'était-ce pas plutôt le contraire? (*Moyens infaillibles pour faire périr le cardinal Mazarin*, Paris, veuve Guillemot, 1652, 6 p. ; B. N., Lb^{37} 2210). Lionne, qui n'est pas suspect, rend hommage au désintéressement de Rantzau et le justifie, indirectement, du soupçon de trahison intéressée, quand il écrit le 28 septembre au maréchal de Gramont : « Le maréchal de R... laisse sa veuve sans un sou de bien, après avoir consommé tout ce que l'un et l'autre en avoient, et beaucoup au delà » (cf. H. Courteault, *Correspondance inédite du maréchal de Gramont et de Hugues de Lionne*, dans *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, 1925, p. 255).

3. *Journal* de Dubuisson-Aubenay, t. II, p. 215.

4. Mazarin à Le Tellier, 18 septembre.

5. Estrades à Le Tellier, 21 septembre, A. É., P. B. 32, fol. 104.

6. Le Tellier à d'Estrades, Clair. 578, fol. 637.

7. Ms. fr. 25025, fol. 295 v°.

Mazarin se chargea de fixer d'Estrades sur ses intentions : « Je ne vous respons point à ce que vous m'escrivez touchant M. de Ramsau, puisque sa mort fait changer la face des choses. Je suis tousjours dans la mesme résolution et ay les mesmes pensées là-dessus [1]. »

Pour donner à d'Estrades une compensation, il lui fait expédier par Le Tellier une nomination de lieutenant général [2]. Et afin qu'aucun candidat ne vienne plus solliciter le gouvernement vacant, il fait signer *le même jour* une commission de gouverneur de Dunkerque au nom de d'Estrades, mais se garde bien de la lui faire parvenir.

D'Estrades, cependant, ne l'ignore pas. Sans doute, Chavigny s'est-il chargé de le renseigner. C'est à ce dernier qu'il confie encore ses peines et ses espérances. Mazarin l'a autorisé à se rendre à Paris : « J'ay reçu ordre de venir icy. S. É. m'a dit en arrivant qu'il voulait que je fisse le voyage de Champagne avec luy. Il ne m'a pas encore parllé des provisions de Dunquerque, et plusieurs de mes amis m'ont donné advis qu'il prétant en faire un accommodement avec d'aultres, sur quoy je prandré les résolutions que je dois [3]. »

Il part pourtant avec le cardinal pour la Champagne. Mais à Meaux, Mazarin se débarrasse de lui et le renvoie à Dunkerque : « L'on m'a remis après le retour de Champagne, écrit-il à Chavigny le 5 décembre ; si ces longueurs continuent sans rien résoudre, j'aurai subject de me plaindre [4]. » Il est cependant autorisé à revenir à la cour au bout d'un mois. Il ne manque pas de s'y rendre en janvier 1651. Contrairement à son attente, le cardinal ne lui donne pas encore satisfaction. « Je ne puis tirer nulle résolution de S. É. pour la possession de Dunquerque. Il me remet tousjours [5]... »

Mais les affaires de Mazarin vont plus mal que jamais. Il se

1. Mazarin à d'Estrades, Bourg, le 20 septembre (Clair. 578, fol. 677).

2. Le Tellier à d'Estrades, 8 octobre, Clair. 578, fol. 689 ; — lettre de nomination, orig., signée : Louis (Clair. 578, fol. 693).

3. Estrades à Chavigny, de Paris, 26 novembre, A. É., P. B. 29, fol. 427, orig.

4. Estrades à Chavigny, Paris, 5 décembre 1650, A. É., P. B. 29, fol. 430, orig.

5. Estrades à Chavigny, 28 janvier 1651, A. É., P. B. 29, fol. 439.

trouve à un tournant dangereux. Paris est en pleine effervescence. Désorienté, le cardinal quitte la capitale furtivement dans la nuit du 7 au 8 février. Au cours d'une rixe entre ses gens et ceux de Mademoiselle, d'Estrades est arrêté. Il ne doit la liberté qu'à la magnanimité de Monsieur. Il réussit à rejoindre Mazarin, qui l'amène au Havre[1].

Le cardinal met son espoir dans une dernière manœuvre. Il espère qu'en délivrant lui-même les princes il se réconciliera avec eux et raffermira ainsi son autorité. Il joue le tout pour le tout. Dans ces conditions, il n'aura plus besoin de Dunkerque. Aussi se décide-t-il, enfin, à faire délivrer à d'Estrades la commission de gouverneur. Le 11 février, il écrit de Cailly à Le Tellier : « Je crois que les expéditions de Dunkerque *en mon nom* sont déjà faites, mais j'entends plus à propos dans cette conjoncture de les mettre sous celuy de M. d'Estrades[2]. »

Ainsi, jusqu'au dernier moment, l'Italien, non content d'avoir voulu en déposséder Rantzau, voulait encore en frustrer d'Estrades, à qui il l'avait cependant bien promis !

Celui-ci fait part de cette nouvelle à Chavigny : « Je suis retorné à Dunquerque, après avoir accompagné M. le Cardinal jusques à une jornée du Havre, où il escrivit la lettre à M. Le Tellier pour me faire expédier les provisions du gouvernement de Dunquerque, ce qu'il n'a fait qu'à toute extre mité, puisque, depuis la mort de M. de Ranssau, je n'avois pas obtenu cette grâce[3]... »

Mazarin s'était trompé dans ses prévisions. On sait ce qu'il advint. Après avoir annoncé aux princes leur mise en liberté, il avait en vain essayé de rallier Condé à sa cause. Il les avait vus à regret monter, hautains, dans leur carrosse et tristement les avait regardé partir...

Combien dut-il alors regretter de n'avoir pas conservé pour lui-même la place forte de Dunkerque comme une sûre

1. Estrades à Chavigny, A. É., P. B. 29, fol. 441, 6 février : « Je pars cette nuit avec M. le Cardinal sans qu'il m'aye dit où il va, et sans avoir eu les provisions de Dunquerque. »

2. Mazarin à Le Tellier, Ms. fr. 6886 (Chéruel, *Lettres de Mazarin*, t. IV, p. 15).

3. Estrades à Chavigny, 22 février 1651, A. É., P. B. 29, fol. 443, orig.

retraite pour se mettre à l'abri ! Après avoir erré de ville en ville, il se vit obligé de quitter la France et se retira à Bouillon, puis à Bruhl.

L'arrestation de Rantzau, nous croyons l'avoir prouvé, ne reposa, comme l'écrivait le P. Anselme, que sur de simples soupçons, disons mieux, sur l'interprétation erronée d'une phrase lancée par bravade par Peñaranda. Mais son maintien injustifié en prison, sans instruction de son affaire, sans qu'un jugement intervînt, ne trouve son explication que dans une machination de Mazarin qui désirait accaparer pour son propre compte le gouvernement de Dunkerque. La Barde, seul des historiens de cette époque, l'a énoncé clairement : « Mazarinus Dunkercam habere voluerit, quo se in tutum, si usus veniret, recipere posset[1]. »

Rantzau fut la victime du cardinal et son malheur le grandit à nos yeux.

Dr L. Lemaire.

1. La Barde, *Historia de rebus gallicis*, Paris, MDCLXXI, p. 441.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1926.

Pages

La chronique latine de Jean Chartier (1422-1450), par Ch. SAMARAN 183

La prétendue trahison du maréchal de Rantzau, gouverneur de Dunkerque, par le Dr L. LEMAIRE 274

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE